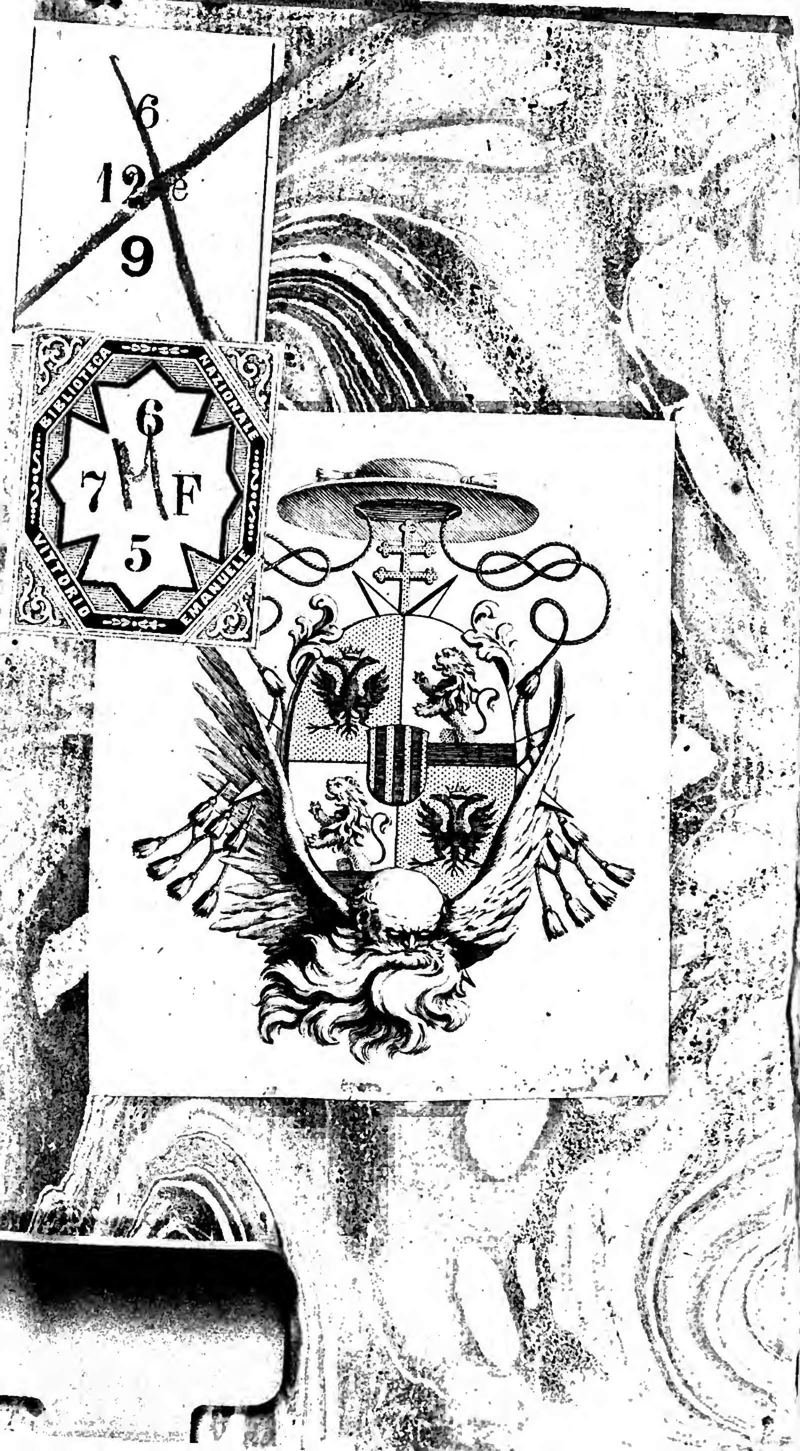
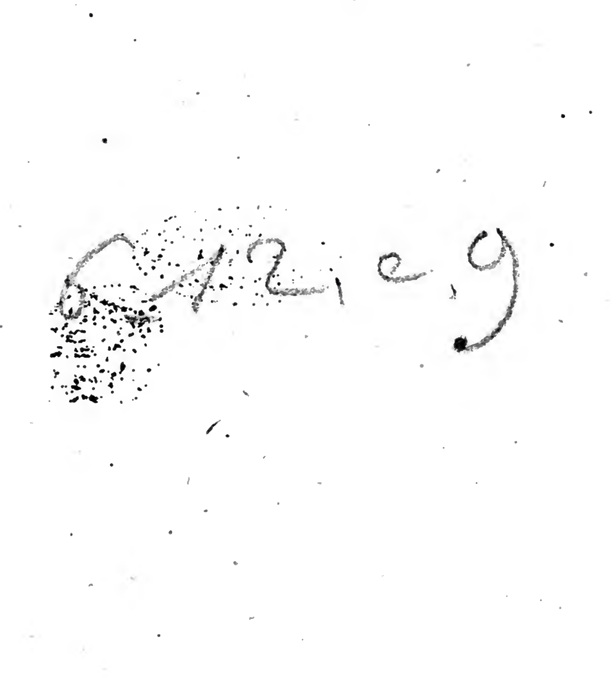



6
12 e
9
BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
7 F
5





SERMONS
DU PERE
BOURDALOUË
De la Compagnie de JESUS.

SUR LES MYSTERES.

TOME SECOND.

QUATRIEME EDITION.



A PARIS,
Chez RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. DCCXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.





SERMON
SUR
LA CONCEPTION
DE
LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus qui vocatur Christus.

Jacob fut pere de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jesus, qu'on appelle Christ. En Saint Matthieu, Chap. I.



IRE,

EN peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De quâ natus est Jesus.*

Voilà ce qui rend la Conception de Marie, non-ſeulement ſi glorieuſe, mais ſi ſainte; & ſur quoi ſaint Auguſtin s'eſt fondé, quand il a dit que pour l'honneur de Jeſus-Chriſt, il exceptoit toujours Marie, lorſqu'il s'agiſſoit du péché; & qu'il ne pouvoit pas même ſouffrir, qu'on mît en queſtion, ſi elle y avoit été ſujette : *Exceptâ Virgine Mariâ, de quâ, propter honorem Domini, nullam prorsùs, cùm de peccato agitur, haberi volo quæſtionem.* La raiſon qu'il en apporte, marque encore mieux ſa penſée. Car nous ſçavons, ajoute ce ſaint Docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de graces, pour triompher entiérement du péché, que c'eſt elle qui a mérité de concevoir & de porter dans ſes chaſtes entrailles, celui que la foi nous aſſure avoir été exempt de tout péché, & abſolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Inde enim ſcimus, quòd ei tantò plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere & parere meruit eum, quem conſtat nullum habuiſſe peccatum.* Témoignage bien authentique en faveur de la ſainte Vierge. Régle ſûre, que tout Prédicateur de l'Evangile peut ſuivre encore aujourd'hui, puiſqu'il y a tant de ſiécles que ſaint Auguſtin, le plus grand Docteur de l'Egliſe, ſe la preſcri-

Auguſt.

Ibid.

voit lui-même : *Exceptâ Virgine Mariâ.* C'eſt ce qui détermina les Peres du Concile de Trente à déclarer, que leur intention n'étoit pas de comprendre l'immaculée & bienheureuſe Mere de Dieu (car ainſi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agiſſoit du péché d'origine : *Declarat hæc ſancta Synodus, non eſſe intentionis ſuæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam & immaculatam Dei genitricem.* Or le ſaint Concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reſte des hommes dans la loi générale du péché, qui ſeroit aſſez téméraire pour l'y envelopper ? Tel eſt auſſi le motif pourquoi l'Egliſe, conduite par l'eſprit de Dieu, a inſtitué cette Fête particuliere ſous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grace privilégiée & miraculeuſe, qui ſanctifia la Mere de Dieu, dès le moment qu'elle fut conçue ; & c'eſt à moi, mes chers Auditeurs, de contribuer à ce deſſein de l'Egliſe, & de vous faire trouver dans ce myſtère, tout ſtérile qu'il paroît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux & pour la gloire de Marie, & pour notre propre utilité. Or c'eſt, comme vous l'allez voir, à quoi je me ſuis attaché. Mais il me faut, Vierge ſainte, un ſecours puiſſant ; il me faut des lumieres

Concil. Trid.

pour m'éclairer, des graces pour me soutenir, & c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, & vous disant : *Ave, Maria.*

J'Entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, & à laquelle j'ai crû devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matiere d'instruction & de morale touchant le mystère que nous solemnisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, & qu'il nous donne lieu de faire entre Marie & nous, ou plutôt entre la Conception de Marie & la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses, en quoi consiste la science la plus solide & la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connoissance de nous-mêmes. Trois choses qu'il nous est sur-tout important de bien pénétrer, & que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fonds de notre religion ; sçavoir, ce que nous sommes sans la grace, ce que nous sommes par la grace, & ce que nous devons à la grace. Quand je dis la grace, j'entends celle que les Théologiens appellent grace sanctifiante, & qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu ; puisque c'est par elle, que de pécheurs nous devenons justes, & d'ennemis

de Dieu enfans de Dieu. J'entends cette grace habituelle, que Dieu répand dans nos ames, & qui est l'effet, ou du baptême, que je puis pour cela définir après saint Jerôme le Sacrement de notre conception spirituelle & de notre régénération; ou de la pénitence, qui nous tenant lieu d'un second baptême, est le Sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la Conception de Marie, bien médité & bien approfondi, nous fait parfaitement connoître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grace, c'est-à-dire, la corruption de notre nature par le péché; ce que nous sommes par la grace, c'est-à-dire, l'excellence de notre sanctification par le baptême : ce que nous devons à la grace, c'est-à-dire, la vigilance & le soin avec lequel nous devons le conserver en nous & l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilége de sa Conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître par une régle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la premiere partie. Marie sanctifiée par la grace de sa Conception, nous fait connoître avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grace de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie

fidéle à la grace de ſa Conception, nous fait connoître par ſon exemple, l'obligation indiſpenſable que nous avons de ménager & d'honorer la grace en vertu de laquelle nous ſommes devant Dieu tout ce que nous ſommes : ce ſera la derniere partie. Or être inſtruit de tout cela, c'eſt avoir une connoiſſance entiere & parfaite de nous-mêmes. Car c'eſt connoître tout à la fois, & notre véritable misère, & notre ſolide bonheur, & notre plus important devoir. Voilà ce que j'appelle l'homme, & ſelon l'expreſſion de la ſageſſe, tout
Eccleſ. c. 12. l'homme : *Hoc eſt enim omnis homo.* Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'eſprit d'une ſainte componction; notre ſolide bonheur, pour en bénir Dieu, & lui rendre grace dans l'eſprit d'une humble confiance; & notre plus important devoir, pour l'accomplir, en marchant dans la voie de Dieu, ſelon l'eſprit & les régles de la prudence chrétienne. C'eſt tout le partage de ce diſcours, & ce qui demande une attention particuliere.

I. PARTIE. CE n'eſt point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilége de la Conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement con-

noître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; & que pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grace, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mere, se trouva par l'avantage singulier de sa Conception, & la plus illustre, & la plus accomplie, & la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle étoit de la maison royale de Juda ; & comme petite-fille de David, combien pouvoit-elle compter parmi ses ancêtres de Monarques & de Souverains ? La plus accomplie : elle étoit dès-lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur ; & par les qualités éminentes qui la distinguoient & qui devoient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvoit être comparé. La plus heureuse : elle étoit conçue pour être la mere d'un Dieu, & pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, Chrétiens. Mais, ô profondeur & abysme des conseils de Dieu ! tout cela sans la grace & hors de la grace, dont Marie dans sa Conception reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement

l'objet de la haine de Dieu. C'eſt ce que la Foi nous oblige de croire. Or quelle conſéquence ne devons-nous donc pas tirer delà, pour comprendre ce que c'eſt par rapport à nous, que la malédiction du péché, & juſqu'où s'étend la fatale diſgrace de notre origine? Non, mes chers Auditeurs, Dieu dont le diſcernement eſt infaillible, & qui ſeul, juge équitable du mérite de ſa créature, ſçait l'eſtimer par ce qu'elle vaut, ne conſidéra Marie dans ſa Conception ni par la nobleſſe de ſa naiſſance, ni par les graces naturelles dont le ciel commençoit déja & ſi libéralement à la pourvoir, ni même abſolument parce que le Saint des Saints devoit naître d'elle. Cela pouvoit ſuffire, pour rendre ſa Conception glorieuſe, mais cela ne ſuffiſoit pas pour faire de cette Vierge une créature ſelon le cœur de Dieu. Ainſi Dieu ne l'eſtima, Dieu ne la regarda comme ſa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de ſa grace, & affranchie de la corruption du péché. Vérité ſi conſtante, (ne perdez pas cette remarque de ſaint Chryſoſtôme, auſſi édifiante pour vous, qu'elle eſt eſſentielle au ſujet que je traite,) vérité ſi conſtante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres; quoiqu'ancêtres de Marie, & de Jeſus-Chriſt

même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoute saint Chrysostôme, a voulu montrer, jusques dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté, est indigne de lui; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, Chrétiens; & sans perdre Marie de vûe, commençons par-là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché; la foi nous l'apprend, & l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fonds de notre misère, que nous prétendons bien connoître; & moi je vais vous faire voir combien il s'en faut, que nous ne l'ayons jusques à présent connu. Ecoutez-moi, & vous en allez convenir. Il est vrai: éclairés des lumieres de la foi, nous confessons avec l'Apôtre, qu'au moment de notre conception, nous sommes tous enfans de colère: *Naturâ filii iræ*; & il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui de dire à Dieu comme David: *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, & in peccatis concepit me mater mea*. Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité: & que la mere qui m'a conçu, m'a conçu dans le péché.

Ephes. c. 2.

Ps. 50.

Ainsi parlons-nous, quand touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentimens de ce saint Roi. Nous n'en demeurons pas là. Parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnoissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, & qui en sont les tristes effets : c'est-à-dire, nous sçavons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, & que par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance & la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre ame : que c'est pour cela, qu'il n'y a plus rien en nous de sain ; que notre esprit est susceptible des plus grossieres erreurs, que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions, que notre imagination est le siége & la source de l'illusion, que nos sens sont les portes & les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de foiblesses, assujettis à l'inconstance & à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéramens & de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de-là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente & cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous

corrige & qui nous redreſſe, cet amour de la flatterie qui nous trompe & qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoiſonné du vice : de-là cette guerre inteſtine que nous ſentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raiſon, ces révoltes ſecretes de la raiſon même contre Dieu ; cette bizarre obſtination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, & à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui ſouvent en ſoi n'eſt point aimable, & à rejetter injuſtement & opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, & ce qui mériteroit de l'être. Renverſement monſtrueux, dit ſaint Auguſtin ; mais qui, par-là même qu'il eſt monſtrueux, devient la preuve ſenſible du péché que nous contractons dans notre origine, & que nous apportons en naiſſant. Voilà encore une fois ce que nous éprouvons, & ce que nous regardons comme les ſuites malheureuſes de notre conception. Or convenir de tout cela, me direz-vous, n'eſt-ce pas ſuffiſamment nous connoître ? Non, mes chers Auditeurs : entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeans, & à la connoiſſance deſquels le myſtère que nous célébrons, nous

conduit. Ce n'est là que le fonds de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination ; & si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le Prophéte, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, & l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par dégrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, & que la grace de Jesus-Christ doit détruire en nous. Je reprends, & je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoiqu'humiliante, ne nous humilie pas ; & que malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, foibles, pauvres, misérables, (car fussions-nous d'ailleurs les Dieux de la terre, telle est en qualité d'enfans d'Adam, notre appanage & notre sort,) nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés & dépouillés de tous les priviléges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contens de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins

amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie avec la plénitude de la grace a été humble, & nous avec le néant du péché nous sommes superbes. Oui, mes Freres, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, joint à beaucoup de présomption; foiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indigence affreuse des vrais & solides mérites, accompagnée d'une enflûre de cœur, qui seule, selon l'Ecriture, suffiroit pour nous attirer l'indignation de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux? Or qui de nous, s'il se connoît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction? *Pauperem superbum odivit anima mea.* Il y a plus. Eccli. c. 25.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les Saints & les élûs de Dieu en ont gémi, & nous n'en sommes pas touchés. Saint Paul dans l'amertume de son ame s'en est affligé, & nous nous en consolons. Ah! Seigneur, s'écrioit le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, & pourquoi par-là me suis-je devenu insupportable à moi-même?

Job. c. 7. *Quare posuisti me contrarium tibi, & factus sum mihimetipsi gravis?* Est-ce ainsi que parle un mondain; est-ce ainsi qu'il pense? non: insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu & lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu: & ces révoltes continuelles & si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvû qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, & à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siécle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentimens? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'am-

bitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition? où est le riche avare qui ne se sçait pas bon gré de ses sordides épargnes & de son avarice? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? Ces passions, dont l'Apôtre de Jesus-Christ faisoit le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion & même de raison, ces passions deviennent nos divinités; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément : non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs : entrer dans nos passions, c'est sçavoir nous plaire; les contredire, c'est nous offenser : plus ces passions sont vives & ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, & qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est; & cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au-delà.

L'abus de notre misère, c'eſt que nous en tirons même avantage, juſqu'à nous en ſervir comme d'une excuſe dans nos péchés ; & juſqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandoit humblement à Dieu, d'être guéri de ſa foibleſ-
Pſal. 6. ſe, s'en accuſant comme d'un mal, *Miſerere meî, Domine, quoniam infirmus ſum ; ſana me :* nous alléguons la nôtre, comme une raiſon, que nous ſuppoſons devoir couvrir nos déréglemens, & nous tenir lieu de juſtification. C'eſt-à-dire, parce que nous ſommes foibles, & que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu diſſimule nos crimes, qu'il les tolère ; & qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de ſa juſtice. Mieux inſtruits que lui-même de l'équité de ſes jugemens, nous prétendons que parce qu'il connoît notre fragilité, il ſoit moins en droit de nous condamner & de nous punir ; & à force de le prétendre, nous nous accoûtumons à le penſer & à le croire. Dieu, qui ſelon les oracles de l'Ecriture eſt le vengeur inexorable du péché, nous paroît pour des créatures auſſi fragiles que nous le ſommes, un Dieu trop ſévère & trop rigide : ou plutôt, ſelon notre caprice & notre ſens, nous nous en faiſons un Dieu plus humain, un Dieu plus condeſcendant à nos inclinations, un Dieu

moins ennemi de nos désordres ; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sçait de quelle masse il nous a tirés, & qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires & pernicieux raisonnemens, que forme tous les jours l'impiété ? & voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, & tout ce que nous avons reçu de Dieu : talens de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature & par conséquent du Créateur ; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de fortune, c'est-à-dire, de la providence ; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel & mondain ne sent pas & ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, & d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu & reconnoissans envers Dieu. Mais parce que le péché a renversé dans

vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats & rebelles. Jusques à ses graces & à ses faveurs, tout vous pervertit; la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu par des moyens tout contraires veut vous forcer de retourner à lui, les remédes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison: l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette, (car où n'est-elle pas, & quelles conditions en sont exemptes?) la disette vous fait tomber dans l'injustice, & l'infirmité dans le relâchement & la tiédeur. Ce qui devroit vous sanctifier, vous endurcit; & ce qui devroit vous convertir & vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, & ruiné pleinement & absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci? Oui, mes chers Auditeurs, & ce que j'y ajoute, est encore infiniment plus digne de nos larmes.

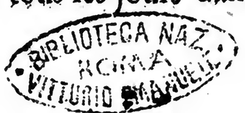
L'abomination de notre misère, c'est que non contens d'être enfans de colère par nature, nous le sommes, & nous vou-

lons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, & naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés : mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté ? Or vous le sçavez, hommes mondains, à qui je parle : vous sçavez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siécle, & souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçus dans le péché, c'est le sort de toute la postérité d'Adam ; mais vivre impunément dans le péché, mais se plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état du péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux, de je ne sçais combien d'ames perverties, que le torrent du monde entraîne : & Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent, il n'y en ait point de ce nombre. Job demandoit à Dieu, que le jour pérît, où il avoit été conçu. Il souhaitoit que ce jour eût été changé en ténébres, que jamais le

ſoleil ne l'eût éclairé, & qu'il eût pû être effacé du nombre des jours ; & il avoit raiſon, dit ſaint Auguſtin, puiſque c'étoit le jour malheureux où il avoit commencé d'être pécheur, &, ſans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin ? par un ſentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de ſa vie, certains jours, où librement & ſans remords, il s'eſt livré à l'eſprit impur : ces jours infortunés qu'il a paſſés dans le crime ; ces jours où pour ſe ſatisfaire il a renoncé à ſon Dieu ; ces jours en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laiſſent pas, parce qu'il eſt ſenſuel & voluptueux, de ſe repréſenter à lui comme des jours agréables : il en conſerve le ſouvenir, il en ſouhaiteroit le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, ſon chagrin eſt qu'ils ne ſont plus. Mais ſans parler préciſément du libertin, & ſans l'être, mes chers Auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'eſt qu'à ce péché d'origine contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés perſonnels, d'autant plus puniſſables devant Dieu, que nous les commettons ſouvent de deſſein formé, & que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne ſont ni

d'ignorance, ni de ſurpriſe; mais qui procédant d'une malice pure, ont encore plus d'oppoſition à la ſainteté de Dieu, & par-là doivent beaucoup plus outrager Dieu. Péchés qu'il nous ſeroit facile d'éviter, & auſquels nous ne ſuccombons, que parce que nous ne comptons pour rien d'y ſuccomber. Péchés dont nous recherchons l'occaſion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le riſque; & qui par toutes ces circonſtances portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puiſqu'il eſt vrai alors que nous ſommes enfans de colère, non plus par nature & par néceſſité, mais par notre propre volonté. Ai-je pû mieux vous exprimer l'abomination de notre misère? Ne nous laſſons point d'en ſonder l'abyſme profond, & ſur cela écoutez ce qui me reſte à vous dire.

L'abomination de déſolation dans notre misère, c'eſt qu'au lieu que la grace qui ſanctifia la Conception de Marie, a parfaitement & abſolument triomphé dans ſa perſonne du péché originel, nous au contraire, malgré la grace du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier déſordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous ſuſcitons encore tous les jours dans le chriſtianiſme,



ſi j'oſe ainſi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, & d'une conſéquence pour nous plus pernicieuſe. Qu'eſt-ce à dire, nouveaux péchés originels? c'eſt-à-dire, certains péchés dont nous ſommes les auteurs, & qui par une fatale propagation ſe communiquant & ſe répandant, paſſent de nos perſonnes dans celle des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de ſcandale contre leſquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de ſi foudroyans anathêmes. J'appelle péchés originels, certains péchés des peres & des meres à l'égard de leurs enfans; d'un pere, qui par ſucceſſion inſpire à ſon fils ſes inimitiés & ſes vengeances; d'une mere qui oubliant qu'elle eſt chrétienne, pervertit ſa fille en lui inſpirant la vanité & l'amour du monde. J'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domeſtiques; d'un maître, qui pire qu'un Infidéle, fait des ſiens les miniſtres de ſes débauches; d'une femme, qui abuſant de ſon autorité, engage la conſcience d'une jeune perſonne que Dieu lui a confiée, & la perd en l'obligeant à être la confidente de ſes intrigues. J'appelle péchés originels, certains péchés des Grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des ſupérieurs à l'égard

de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il énorme devant Dieu? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un ſeul, mais de pluſieurs, en ce qu'Adam violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de ſa déſobéiſſance; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché, ſans nous en rendre coupables. C'eſt un myſtère de foi que nous révérons: mais ce qui nous paroît myſtère dans le péché d'Adam, eſt évident & ſenſible dans les eſpeces de péché que je viens de vous marquer. Car je dis toujours que la déſolation de notre miſère eſt de répandre ſur autrui notre iniquité; eſt de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des ames innocentes, de les rendre complices de nos déſordres & de les en charger; eſt d'être, auſſi-bien qu'Adam, le principe & la ſource de leur damnation. Ah! Chrétiens, n'eſt-ce pas ici que je pourrois m'écrier avec le Prophéte Jérémie, & conclure avec lui: *Quis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lachrymarum?* Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour & nuit de pareils malheurs? malheurs qui ſont les ſuites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même dont nous reſſentons les triſtes effets.

Jerem. c. 9.

Vous ſeule, ô glorieuſe Vierge, avez été préſervée de cette corruption & de cette malédiction originelle. Vous ſeule dans votre Conception avez paru devant Dieu pure & ſans tache; mais c'eſt pour cela même que nous recourons à vous, & que nous implorons votre protection toute-puiſſante. Car le privilége que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inſpirer pour nous que de la compaſſion. Vous êtes la mere de miſéricorde; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, & pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendoit en quelque façon de notre diſgrace; & s'il n'y avoit eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a ſauvés: & par conſéquent jamais vous n'auriez été mere de Dieu. C'eſt donc avec une ferme confiance, que nous nous proſternons devant vous. Malheureuſe poſtérité d'une mere pechereſſe, mais trouvant en vous une mere ſainte & une mere charitable, nous vous adreſſons nos prieres & nos vœux, nous pouſſons vers vous des ſoupirs; & les ſecours que nous vous demandons, c'eſt pour apprendre à nous humilier dans la vûe de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuſer, à ne la pas augmenter

augmenter ; enfin à connoître non-ſeulement ce que nous ſommes ſans la grace, mais auſſi ce que vous avez été & ce que nous ſommes par la grace. Nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE

C'Eſt le ſentiment de toute l'Egliſe qui nous doit ici tenir lieu de régle, que Marie après Jeſus-Chriſt a été la premiere des élûs de Dieu ; & il eſt d'ailleurs évident que le premier effet de ſon élection ou de ſa prédeſtination, a été la grace ſinguliere, en quoi j'ai fait conſiſter le privilége de ſa Conception. Grace ſouveraine, dont elle put bien dire dès-lors : Tout ce que je ſuis, & tout ce que je ſerai jamais, je le ſuis en vertu de cette grace, dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratiâ Dei ſum id quod ſum*. Grace féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'Apôtre, mais bien plus juſtement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit* ; & cette grace de mon Dieu n'a point été ſtérile en moi. Car il eſt vrai, Chrétiens, que cette grace fut à l'égard de Marie, comme une onction céleſte dont Dieu la remplit dans l'inſtant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi ? pour ſanctifier ſa perſonne, & pour relever le mérite de toutes les actions de ſa vie. Ne perdez rien

1. Cor. c. 15.

Ibid.

de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la maniere la plus parfaite & la plus avantageuse, dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu; & pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire, pour rendre toutes ses actions précieuses devant Dieu, & dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, & qui par les deux conséquences que j'en tirerai, en comparant toujours la Conception de Marie avec la nôtre, nous feront connoître à nous-mêmes l'heureux état où nous éléve par le baptême la grace de notre adóption.

Grace qui sanctifia la personne de Marie, & qui la sanctifia de la maniere qui convenoit à une créature que Dieu formoit actuellement, & qu'il destinoit pour être la mere de son Fils. Car dans ce bienheureux moment, Marie déja pleine de grace, & pleine de l'esprit de Dieu, eut droit de
Isaï. dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero*
c. 49. *vocavit me*; avant que je visse le jour,
Ibid. le Seigneur m'a appellée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*; dès le sein de ma mere il m'a fait sentir l'impression de sa grace, & s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devoit un jour

porter ; & parce que c'étoit d'elle qu'il vouloit naître, au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu, quia in te gloriabor* ; vous êtes mon serviteur, & c'est en vous que je me glorifierai : il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mere ; car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue ; & voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu en vûe de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particuliere, & crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons, & de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'étoit celle dont il devoit être bientôt le Fils, sa tendresse lui fit oublier les loix générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfans d'Adam, pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être, par cette onction de sainteté, dont elle fut remplie ; & comme son Fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espece de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*. Ce n'est pas tout. *Ibid.*

J'ai dit que la grace de la Conception de

Marie, au même-temps qu'il ſanctifia ſa perſonne, fut en elle comme une ſource intariſſable de mérites, pour conſacrer & pour relever toutes les actions de ſa vie. Ceci n'eſt pas moins digne de votre attention. Car ſelon les régles & les principes de la Théologie, il eſt encore vrai, que la mere de Dieu durant tout le cours de ſa vie, n'a pas fait une ſeule action qui n'ait tiré ſon mérite & ſa valeur de cette premiere grace. Autre abyſme des tréſors infinis de
Rom. c. 11. la miſéricorde divine. *O altitudo divitiarum !* Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure ſenſible, & la voici. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, ce petit grain de l'Evangile, qui ſemé dans le champ, & y ayant germé, croît peu à peu juſqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juſte, pour exprimer ma penſée. Dès que ce grain a pris racine, il pouſſe ſon germe, il ſort de la terre, à force de s'élever il jette des branches, il ſe couvre de feuilles, il ſe pare de fleurs, il porte des fruits ; mais enſorte que tout cela n'a de ſubſiſtance & de vie, que par lui. Car c'eſt de la racine & de ce grain, que les plus hautes branches de l'arbre tirent la ſéve qui les nourrit ; & cette ſéve ainſi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits

leur goût & leur ſaveur. Voilà le ſymbole de la grace que reçut Marie dans ſa Conception. Ce fut comme un germe divin, qui ſe forma dans ſon cœur, mais dont la vertu ſe répandit enſuite dans tout le corps de ſes actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été ſaint, & d'un mérite ineſtimable devant Dieu : pourquoi ? parce que tout ce qu'elle a fait partoit d'un principe de ſanctification qui étoit en elle, & qui donnoit le prix à tout. Or quel étoit ce principe de ſanctification ? la grace de ſa Conception. Cette grace, je l'avoue, n'étoit que la racine des dons ſublimes dont le ciel enſuite la combla, & qui l'éleverent à une perfection ſi éminente. Mais parce que la racine étoit ſainte, les branches le furent auſſi : *Si radix ſancta, & rami.* Qu'eſt-ce que j'entends par les branches ? ce ſont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquoit, les bonnes œuvres qu'elle faiſoit, les devoirs qu'elle accompliſſoit, le culte qu'elle rendoit à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittoit envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendoient ſi attentive ſur elle-même. Car ce n'eſt point une vaine conjecture, mais une vérité ſolide, que tout cela fut ſanctifié par la même grace qui ſanctifia ſon ame au moment de ſa Conception ; & que cette grace qu'elle *Ibid.*

ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Evangile, le levain sacré dont la bénédiction & l'efficace se communiqua à tous les tems de sa vie.

Or, delà, Chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grace, & avec la grace. Car le baptême, qui selon les Peres, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle; & même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grace, qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grace qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu; & qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, & de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux ! En vertu de la grace qui nous sanctifie, nous sommes les enfans de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les Apôtres qui pouvoit mieux nous en instruire, & à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son Maître. C'est

lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption ; & qui nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Evangile, que le pouvoir d'être enfans de Dieu, nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* Or il est de la foi, que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grace habituelle dont je parle. Si nous sçavions priser le don de Dieu ; si le péché ne nous aveugloit pas, jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grace que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperoit, & dont nous serions vivement touchés, ce seroit de respecter dans nous cette qualité d'enfans de Dieu, de la soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siécle, & de rentrer souvent dans nous-mêmes pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu, & auprès de Dieu ? Tandis que je suis dans l'état de sa grace, j'ai droit de l'appeller mon pere, & il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnoître parmi ses enfans. Voilà ce qu'il estime en moi, & sur quoi je dois faire fonds pour me glorifier, & pour me confier en lui. Tous les autres titres ou de naissance ou de fortune, qui pourroient dans le monde me distin-

Joan. c. 1.

guer, ſont titres vains, titres périſſables, titres dangereux : titres vains, puiſqu'ils ne ſont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu : titres périſſables, puiſque la mort les efface ſi-tôt, & les fait évanouir : titres dangereux pour le ſalut, puiſqu'il eſt ſi facile d'en abuſer, & ſi difficile de n'en abuſer pas, & qu'on n'en peut attendre autre choſe que d'être jugé de Dieu plus exactement & plus rigoureuſement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu : & malheur à vous, mes chers Auditeurs, ſi jamais il vous arrivoit de faire conſiſter la vôtre dans une grandeur ſeulement humaine. Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs & temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naiſſance. Ce que nous voyons dans la Conception de Marie, je dis la grandeur du monde ſanctifiée par la grace du Créateur, doit m'inſpirer un autre ſentiment. Car Dieu n'a point mépriſé dans Marie cette grandeur de la naiſſance, dont l'Egliſe même ſemble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un ſang noble & royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit ſaint Chryſoſtôme, la vertu de ſa grace, & pour donner aux Grands du monde cette conſolation dans leur état,

non-ſeulement que la grandeur peut ſervir de fond à la plus éminente ſainteté ; mais que la ſainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui ſoit plus propre que la grandeur : pour leur marquer, que, ſelon le deſſein de la Providence, ils peuvent, ſans rien confondre, être grands & être ſaints ; mais qu'ils ne ſont grands que pour être ſaints, & que plus ils ſont grands, plus ils ſont capables d'honorer Dieu, quand ils ſont ſaints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Eſprit, en leur propoſant la généalogie de la mere de Dieu, comme la plus auguſte de l'univers. Mais cette leçon qui ne regarde que les Grands, n'auroit pas aſſez d'étendue. Je parle donc à tous ſans exception, puiſqu'il n'y a point de Juſte ſur la terre, de quelque condition qu'il ſoit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je ſuis né de Dieu, & cette grace qui me ſanctifie, n'eſt rien moins dans moi, qu'une participation de la nature de Dieu. C'eſt l'idée que chacun de nous ſans préſomption peut & doit avoir de ſoi-même, s'il eſt en grace avec Dieu, puiſque Dieu en termes exprès nous le témoigne par le premier de ſes Apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ conſortes naturæ.* Quelque languiſſante que ſoit notre foi, ſi nous raiſonnions & ſi

2 Petr. c. 1.

nous agissions suivant ce principe, en faudroit-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes Freres, disoit saint Jean, exhortant les premiers fidéles (& pourquoi dans le même sens ne vous le dirois-je pas aujourd'hui?) voyez quel amour le Pere qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appellât ses enfans, & que nous le fussions en effet: *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur & simus.* Mais voyez aussi, ajoutoit-il, & dois-je ajouter, quel retour de zéle, de ferveur, de reconnoissance, demande cette charité d'un Dieu. Voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage. Voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit & en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour pere. Voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, & que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables. Voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne, est trop pour des enfans de Dieu. *Videte.* Ah! Seigneur, s'écrioit saint Léon Pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des

1. Joan. c. 3.

vices honteux; & ne faut-il pas que nous renonçions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siécle? Etre enfans de Dieu, & succomber à toutes les passions de l'homme, & être sujet à toutes les foiblesses de l'homme, & s'abandonner aux désirs déréglés de l'homme, ne seroit-ce pas un monstre dans l'ordre de la grace? C'est néanmoins, mes chers Auditeurs, ce qui doit confondre tant d'ames mondaines, & sur quoi je veux bien me promettre que dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnoître devant Dieu son injustice & à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grace qui nous sanctifie comme enfans de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, & les cohéritiers de Jesus-Christ dans le Royaume de Dieu: *Si autem filii, & hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage, que la possession de lui-même. Or c'est la grace sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste, & Dieu, le meilleur & le plus libéral de tous les peres, ne peut nous le refuser, tandis que sa grace est en nous, & que nous sommes en grace avec lui. Cohéritiers de

Rom. c. 8.

Jesus-Christ ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le Royaume de Dieu, & de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, & que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi, que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées, & comme divinisées par la grace, nous servent de mérites pour la gloire ; que chacune en particulier est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles & les plus basses en apparence, ont une sainteté proportionnée à cette gloire ; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû par justice & par récompense un degré de cette gloire ; & qu'ainsi la vie du Juste sur la terre devient un mérite continuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez de-là quelle perte fait un pécheur qui vient à décheoir de l'état de grace, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, & incapables de nous obtenir la récompense des élûs de Dieu. Ce n'est pas que dans l'état du péché, quoique privés de la grace habituelle, nous ne puissions faire des

actions louables & vertueuses, des actions saintes & surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de dispositions, pour nous convertir à Dieu. Mais je ne vous instruirois pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissois, que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoiqu'utiles, hors de l'état de la grace, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, & qu'au lieu qu'étant consacrées par la grace, elles nous auroient acquis des trésors de gloire, du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce Royaume, que Dieu comme juge équitable réserve à ses amis. Or ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités; des chrétiens qui perdent la grace tranquillement, qui la perdent sans chagrin & sans trouble, & qui par-là ne montrent que trop leur peu de foi & même leur secrete irréligion. O homme, concluoit le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, & touché d'un si prodigieux aveuglement; ô homme, qui que vous soyez, reconnoissez donc aujourd'hui votre dignité; & sanctifié comme vous l'êtes par la grace qui vous associe à

la nature divine, ne retombez pas dans
Leo. votre premiere bassesse. *Agnosce, ô homo, dignitatem tuam; & divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire.* Mais il faut pour cela, mes chers Auditeurs, que nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grace : c'est la derniere partie.

III. PART. C'Est une vérité, Chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jesus-Christ l'exemple de Marie sa mere est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute en particulier, que l'usage qu'a fait Marie de la grace de sa Conception, est le modéle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux, pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grace de notre sanctification. C'est, mes chers Auditeurs, ce qui va vous paroître évident, par la comparaison de ces deux graces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie & nous, touchant la correspondance & la fidélité dûe à ces deux graces. Opposition qui d'une part nous confondra; mais qui de l'autre nous instruira, & dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les régles les plus solides &

les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car prenez garde, s'il vous plaît : Marie quoiqu'exempte de toute foiblesse, & confirmée en grace dans sa Conception, n'a pas laissé de fuir le monde & la corruption du monde. Marie quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité & dans les rigueurs de la pénitence. Marie quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler ; & sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus & en mérites. Quelles conséquences pour nous, qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés & justifiés par la grace : mais par une grace, qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude ; ou plutôt, par une grace dont les caractères sont tout différens de celle de Marie. Je veux dire, par une grace, qui toute puissante qu'elle est, se trouve exposée à nos inconstances & à nos fragilités ; qui toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grace d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer & de nous mortifier ; qui toute abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vuide, je dis un vuide de mérites que Dieu veut que

nous remplissions par nos actions & par nos œuvres. Cependant malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens ; & suivant des maximes & des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles & sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché & dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse & dans le plaisir. Quoique dénués de mérites & de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, & nous retenons sa grace dans l'oisiveté d'une vie mondaine & inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les loix de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeller, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes ; & Dieu pouvoit-il nous y engager par des raisons plus fortes & plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons ?

Marie sanctifiée dès sa Conception, n'a jamais perdu la grace qu'elle avoit reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre

péché. Ainsi, selon le témoignage & la décision du Concile de Trente, l'a toujours crû toute l'Eglise : *Quemadmodum de beatâ Virgine tenet Ecclesia.* Ce n'est point encore ce qui me surprend ; mais ce que j'admire & ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grace, qu'elle ne devoit jamais perdre, & même qu'elle ne pouvoit perdre ; l'ayant ménagée avec autant de précaution, que si elle eût couru tous les risques ; s'étant pour cela dès sa plus tendre enfance séparée du monde ; ayant renoncé pour cela à tout commerce, & à tout engagement avec le monde ; ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solemnel & éternel avec le monde ; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vûe même d'un Ange la troubla, parce qu'il étoit transfiguré en homme. Voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin la grace de la Conception de Marie étoit à l'épreuve de la corruption du monde : c'étoit une grace solide que toute l'iniquité du monde ne pouvoit altérer ni ébranler ; & la même théologie qui nous enseigne que la mere de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle étoit impec-

Concil. Trid.

cable par la grace, comme Jesus-Christ l'étoit par nature; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma & la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde tout perverti qu'il est, n'avoit donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle auroit donc pû marcher sûrement; & la grace qu'elle portoit dans son cœur, n'auroit pas plus été souillée de tous les désordres & de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil de la boue qu'il éclaire & qu'il pénétre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette Reine des Vierges devient aujourd'hui notre exemple, & que son exemple par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle & nous, est une conviction, seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, Chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa Conception, possédoit une grace inaltérable, &, comme parlent les Théologiens, inamissible; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur, & nous, tout foibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de la grace dans des vases de terre, c'est-à-dire, dans des corps mortels & corruptibles;

Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus; 2. Cor. c. 4.
& nous ne craignons rien. Nous le portons ce riche & précieux trésor, dans un chemin glissant, parmi des ténébres épaisses, au milieu des écueils & des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever; & rien de tout cela ne nous rend plus attentifs & plus vigilans. Je ne sçais si je m'explique assez, & je ne puis trop insister sur ce paralléle. Marie qui par la grace de son origine, étoit exempte des foiblesses du péché, s'est néanmoins, par zéle & par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché; & nous à qui notre foiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jettons présomptueusement, & nous y demeurons opiniâtrément. Marie à qui Dieu dans sa Conception avoit donné un préservatif infaillible contre le monde, se tint néanmoins dans une entiere séparation du monde; & nous qui sçavons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons; outre les engagemens légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires & de criminels.

Or c'eſt en quoi paroît notre préſomption, de vouloir que Dieu faſſe continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour ſanctifier Marie, & nous voudrions qu'il en fît ſans ceſſe de nouveaux pour nous conſerver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaiſe de Babylone, au milieu des flammes qu'allume par-tout l'eſprit impur, nous voudrions qu'il nous ſoutînt en mille occaſions où la curioſité nous porte, où la vanité nous conduit, où la paſſion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, & où la grace même des Anges ne ſeroit pas en ſureté. Nous voudrions, avec une grace auſſi peu ſtable que la nôtre, être auſſi forts & avoir les mêmes droits que Marie avec la grace ſaine & entiere de ſa Conception; & ce que Marie n'a pas oſé dans l'état de cette grace privilégiée, nous l'oſons dans le triſte état où le péché nous a réduits. Mais abus, Chrétiens; le prétendre ainſi, c'eſt nous aveugler & nous tromper nous-mêmes. Si cela étoit, les Saints auroient pris, pour ne pas riſquer la grace de leur innocence, des meſures bien peu néceſſaires. En vain l'eſprit de Dieu qui les gouvernoit, leur auroit-il inſpiré tant de haine pour le monde; & en vain ce même eſprit nous propoſeroit-il la ſainteté de Marie,

comme une ſainteté exemplaire, puiſque ſans nous ſéparer du monde, & ſans le combattre, il nous ſeroit aiſé au milieu du monde même de nous maintenir dans la grace. Non, non, il n'en va pas de la ſorte. La grace qui nous rend amis & enfans de Dieu, eſt une grace que nous pouvons perdre; & par conſéquent nous devons veiller avec ſoin ſur cette grace : prêts à expoſer tout le reſte pour elle, parce qu'elle eſt la vie de notre ame; & déterminés à ne l'expoſer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous eſt enviée par le démon, & c'eſt ce qui nous doit rendre plus circonſpects. De puiſſans ennemis l'attaquent dans nous, & c'eſt à nous de nous en défendre; & puiſqu'il a plû au Seigneur de nous ſoumettre à cette néceſſité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette néceſſité, quelque gênante qu'elle puiſſe être, nous faire un mérite & une vertu. Cela nous obligera à opérer notre ſalut avec crainte & avec tremblement; ainſi le prétendoit ſaint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux ſi par-là nous aſſurons le talent que Dieu nous a confié. On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagemens du monde : car il y en a qui ſont d'un devoir indiſpenſable, & ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grace; mais on nous dit,

qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la paſſion, que le plaiſir, que la ſenſualité; parce que la grace, toute ſanctifiante qu'elle eſt, ne peut ſubſiſter avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit, & qui nous pervertira toujours, parce que c'eſt un monde où régne le péché, un monde d'où la charité eſt bannie, un monde dont la médiſance fait preſque tous les entretiens; un monde où le libertinage paſſe non-ſeulement pour agréable, mais pour honnête; un monde d'où nous ne ſortons jamais qu'avec des conſciences, ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous ſentons bien que nous ne pouvons réſiſter.

Voilà l'eſſentielle & importante vérité, que nous prêche Marie par ſon exemple; & c'eſt à vous, Ames fidéles, dont elle a honoré le ſexe, de vous l'appliquer perſonnellement. Car l'exemple de Marie eſt fait pour vous; & quand ſaint Ambroiſe parloit aux femmes chrétiennes de ſon ſiécle, c'étoit la régle qu'il leur propoſoit. Conſidérez Marie, leur diſoit-il; il n'y a rien dans ſa conduite qui ne vous inſtruiſe. Voyez avec quelle réſerve & avec quelle modeſtie, elle reçut la viſite d'un Ange;

& vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'étoit un Ange, mais ſous une figure humaine; & voilà pourquoi elle prétendit avoir raiſon & même obligation de ſe troubler. C'étoit le miniſtre de Dieu, l'ambaſſadeur de Dieu; mais elle ſçavoit qu'une épouſe de Dieu doit ſe défier des ſerviteurs de Dieu même. Elle étoit confirmée en graces, & le Seigneur étoit avec elle, mais il n'étoit avec elle, reprend ſaint Ambroiſe, que parce qu'elle ne pouvoit être ſans peine avec tout autre qu'avec lui; & elle n'étoit confirmée en grace, que parce qu'elle étoit confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modéle & le grand modéle ſur lequel Dieu vous jugera; mais ſur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par-là, je dis par votre conformité à ce modéle, & par le ſoin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite ſera telle que la veut S. Paul, irrépréhenſible & ſans tache. Par-là, votre réputation dont vous êtes reſponſables à Dieu & aux hommes, ſe trouvera à couvert de la médiſance. Par-là vous ſerez au-deſſus de la cenſure, & le monde même vous reſpectera. Par-là, ceſſeront tant d'imprudences malheureuſes qui ſont le ſcandale de votre vie; tant de libertés que

le monde même, tout corrompu qu'il eſt, ne vous permet, ni ne vous pardonne pas; tant de converſations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité. Par-là, les bienſéances les plus exactes & les plus ſévères vous deviendront dans la pratique auſſi douces, qu'elles vous ſembloient importunes & fatiguantes. Par-là votre régularité confondra le libertinage, & votre piété ſera une piété ſolide : car qu'eſt-ce que votre piété ſans cette régularité, ſinon un phantôme que Dieu réprouve, & dont les hommes font le ſujet de leurs railleries ? En un mot, vous réglant ſur l'exemple de Marie, vous ſanctifierez le chriſtianiſme dans vos perſonnes : car je vous l'ai déja dit plus d'une fois, Meſdames, & j'oſe encore une fois vous le redire, c'eſt de vous, & preſqu'uniquement de vous que dépend le bon ordre & la ſanctification du chriſtianiſme : j'en appelle là-deſſus à vos propres connoiſſances; & pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même ſouillé par le moindre péché, la grace de ſa Conception, ſelon les loix communes, ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence ? Tel étoit ſans doute le privilége de ſon état; mais pré-
tendit-

tendit-elle en joüir ? non, mes chers Auditeurs. Mere d'un Fils, qui sans avoir connu le péché, venoit au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mere d'un Dieu, qui étant l'innocence même venoit par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir & un mérite d'entrer dans ses sentimens : elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura ; & la douleur qu'elle en conçut selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son ame & qui déchira son cœur. Quoique sainte & remplie de grace, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère & c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs & des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre : déchûs de la grace de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages ; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtimens, ni prendre les remédes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie, je dis une joie pure, sans disgrace & sans amertume. Or n'est-ce pas là ce que nous recherchons avec tant

d'empressement & tant de passion ; & à nous entendre parler, à nous voir agir, ne diroit-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'Apôtre, sont le juste payement &
Rom. c. 6. la solde du péché, *Stipendia peccati* : mais qu'avons-nous plus en horreur? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver? & nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il paroît, nous offenser? La pénitence, disent les Conciles, est comme le supplément & comme le recouvrement de la grace de l'innocence; & malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons : si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvoit être, nous nous en faisons une pénitence forcée, & voilà, mes chers Auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets & de matiere de pénitence qu'à la Cour; & en même tems, où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la Cour? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, & que regne avec plus

d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens & l'amour de soi-même.

Enfin, par une derniere opposition entre Marie & nous, quoique la grace de sa Conception fût une grace surabondante, & presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là : mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grace, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté; & nous en qui la grace même laisse un si grand vuide, nous n'avons nul zéle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grace de notre Dieu : *Qui estis vos?* Si Dieu veut se servir *Judith, c.* 8.
de nous, & s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas; & pourquoi faudra-t-il que sa main & sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité? Ah! Chrétiens, la consistance dans la grace n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut décheoir. C'est ce que saint Paul enseignoit aux premiers fidéles : croissez, mes Freres, leur disoit-il, dans la science de Dieu, croissez dans son amour & dans sa grace; croissez dans la foi & dans toutes

les vertus ; ſans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or pour croître de la ſorte, il faut agir ; & c'eſt ce qu'a fait Marie. Sans laiſſer jamais la grace oiſive, elle l'a rendue agiſſante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété & de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, & à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous ? S'il y a pour vous un moyen ſûr & infaillible de perſévérer dans la grace, au milieu du monde où vous vivez, c'eſt celui-là. Car au lieu que ſaint Bernard vous déclare & avec raiſon, que quoi que vous faſſiez, vous ne conſerverez jamais l'humilité dans le luxe, la chaſteté dans les délices, la piété dans les intrigues & dans les vaines occupations du ſiécle ; je vous dis pour votre conſolation, qu'en donnant vos ſoins aux pauvres de Jeſus-Chriſt & en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicateſſe par la vûe de leurs miſeres, votre vanité par les ſervices que vous leur rendrez, votre froideur & votre indévotion par la ſainteté de cet exercice ; & qu'ainſi malgré les périls même de votre état, mettant cette grace en œuvre & la faiſant agir pour Dieu, vous la ſauverez pour vous-même. Et de quoi nous ſert-il, mes chers Auditeurs, de poſſéder cette

grace si précieuse, & de n'en faire aucun usage ?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grace, & que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, sçavoir, que la crainte de l'homme est alors un respect & un honneur que l'homme, en vûe de sa foiblesse & par esprit de religion, rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei* ; parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, & cette attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grace. Et le même Tertullien expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui sortis de leurs désordres & des occasions malheureuses où ils s'étoient engagés, y renoncent pour jamais & de bonne foi, semblables à ceux qui s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer : il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu & la grace de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoriâ periculi honorant.* Faisons encore plus,

Tertull.

Tertull.

comme Marie. Ne nous contentons pas d'honorer la grace en la conſervant, mais honorons-la en lui laiſant toute ſon action ; honorons-la en lui faiſant prendre tous les jours de nouveaux accroiſſemens, & en lui diſpoſant pour cela nos cœurs.

C'eſt dans cette ſainte réſolution, ô glorieuſe Mere de mon Dieu, que nous vous préſentons nos vœux ; & que touché d'un zéle particulier comme prédicateur de l'Evangile, j'oſe vous préſenter les miens, non-ſeulement pour attirer ſur tous mes Auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu, par votre interceſſion toute puiſſante, ſanctifie l'auguſte mariage que fait maintenant le ſujet de notre joie. C'eſt votre ouvrage, Sire, & par l'intérêt que l'Egliſe & la Religion, auſſi bien que l'Etat y doivent prendre, le devoir de mon miniſtère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune Prince que vous éleviez, & que la Providence a deſtiné pour être dans la ſuite des tems aſſis ſur le thrône, formé par vous, étoit déja le prodige de ſon âge, & l'admiration de la Cour. Dans la premiere fleur de ſes années, capable de juger de tout, intelligent, ſçavant, pénétrant, plein d'une ſolide raiſon, & ce qui eſt encore plus, d'une ſolide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injuſtice

Le Pere Bourdaloue fit ce compliment au Roi deux jours après le mariage de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

& l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux : ce Prince étoit déja parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de votre Majesté. Il lui falloit une Princesse digne de lui. Votre Majesté l'a trouvée. Nous la voyons, & j'ai l'honneur d'être le premier qui dans le haut rang où elle nous paroît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffiroit, pour faire en deux mots l'éloge de cette Princesse, de dire que votre Majesté l'a préférée à toutes les Princesses de l'Europe ; & que toute jeune qu'elle est, elle a sçu gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la Princesse, il s'agit de rendre graces à Dieu de nous l'avoir donnée, & de lui faire connoître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, & par-là sa personne nous doit être chère. Mais nous nous promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde ; on est charmé de ses manieres, de la vivacité de son esprit, de la maturité de son jugement, de cette science du monde si avancée, de ce talent qu'elle a de sçavoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite

ſelon Dieu, je bénis le ciel de nous avoir donné dans ſa perſonne une Princeſſe chrétienne. Une Princeſſe, qui inſtruite de la religion qu'elle profeſſe, fera ſon capital de la pratiquer : qui occupée de ſes devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de ſeconder le zéle de votre Majeſté, que de ſe conformer en toutes choſes à ſes intentions, que de mériter les bonnes graces de Monſeigneur, que d'édifier le Prince ſon époux, que de ſervir de modéle à toutes les Princeſſes de la Cour, que de leur inſpirer par ſa conduite l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût. Une Princeſſe, qui s'élevant au-deſſus de la vanité, employera le diſcernement & les lumieres dont Dieu l'a pourvûe, à démêler la vérité d'avec le menſonge, à éloigner de ſoi la flatterie, à ſe préſerver de l'erreur, à ne pas donner dans le piége des paſſions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne ſe pas laiſſer ſéduire par la médiſance, à bannir le libertinage de ſa maiſon, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre & honorer Dieu. Une Princeſſe, dont bientôt les exemples ſeront plus puiſſans que toutes mes paroles, pour établir dans cette Cour le regne des vertus ; & qui marchant ſur les pas de ces grandes

Reines & de ces vertueuſes Princeſſes, dont la mémoire toute récente eſt encore parmi nous en bénédiction, ſera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mere des pauvres, le réfuge & l'aſyle des malheureux. Voilà, plus que ſon ſang, ce qui me la rend vénérable, & ce qui me fait dire comme le ſerviteur d'Abraham, lorſque voyant pour la premiere fois l'épouſe du fils de ſon maître, il s'écria dans un tranſport d'admiration & d'action de graces : *Ipſa eſt mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei.* Oui, la voici celle que Dieu par ſon aimable providence, a choiſie pour être l'épouſe du fils de mon Seigneur, *Filio domini mei.* Ces paroles d'Eliézer furent une eſpéce de prédiction, qui s'accomplit dans la ſuite par l'abondance des graces que Dieu répandit ſur la maiſon d'Abraham, & ſur le mariage d'Iſaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles appliquées à notre invincible Monarque & à ſon auguſte famille, ſoient ſuivies des mêmes effets; & puiſque vous êtes l'auteur de cette glorieuſe alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, verſez ſur les deux Royales Perſonnes qu'elle a unies d'un lien ſi ſacré, vos plus ſingulieres faveurs; non-ſeulement par les proſpérités temporelles

Geneſ. c. 24.

C v

dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les graces du ſalut, qui feront pour l'un & pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuſe que je leur ſouhaite au nom du Pere, &c.



SERMON
SUR
L'ANNONCIATION
DE
LA VIERGE.

Dixit autem Maria ad Angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.

Alors Marie dit à l'Ange : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. En Saint Luc, Chap. I.

SIRE,

C'Est de cette réponse de Marie, que dépendoit l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement étoit, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises

ſens preſſé des mouvemens les plus vifs d'une tendreſſe paternelle, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en vous. C'eſt la grace qui m'eſt aujourd'hui néceſſaire. Il faut qu'à l'exemple du Docteur des nations, je travaille à former Jeſus-Chriſt dans vos ames; & que vous conceviez ſpirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer ſa Conception ſubſtantielle & véritable. Nous avons beſoin pour cela des lumieres du Saint-Eſprit, qui ſurvint dans Marie; & c'eſt par l'interceſſion de cette Vierge toute-puiſſante que nous les devons demander. *Ave, Maria.*

C'Eſt le ſentiment de tous les Peres de l'Egliſe, que Marie, ſans avoir pû proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pû néanmoins par ſa correſpondance aux deſſeins de Dieu, ſervir à l'accompliſſement de ce myſtère ineffable. Car au moment qu'il fut ſur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des ſentimens intérieurs, & par des vertus, qui la rendirent non-ſeulement digne, mais la plus digne & la ſeule digne d'être la mere du Rédempteur. C'eſt pour cela que Dieu l'avoit comblée de tant de graces, pour cela qu'il l'avoit préſervée de tout péché, pour cela que dès ſes plus tendres années, elle s'étoit

ſéparée du monde ; pour cela qu'en ſe pré- ſentant dans le temple, elle s'étoit elle-même conſacrée à Dieu, parce qu'elle étoit dès-lors deſtinée à être le temple vivant & le ſanctuaire de Dieu. Le point eſt de ſçavoir quelles furent en particulier ces diſpoſitions de Marie, & à quoi Dieu eut ſur-tout égard pour la faire entrer en participation de ce myſtère, & pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par ſon humilité profonde, par ſon obéiſſance héroïque, par ſa parfaite ſoumiſſion aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grace devant Dieu. Les autres attribuent cette grace, ou pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à ſa pureté angélique, par où elle étoit déja comme Vierge, l'Epouſe de Dieu. Joignons, Chrétiens, l'un & l'autre enſemble ; & diſons avec ſaint Bernard, que cette Vierge incomparable concût le Verbe de Dieu, & par ſon humilité & par ſa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit.* Bern.
C'eſt à cette penſée que je m'attache avec d'autant plus de raiſon, qu'elle me paroît fondée ſur les paroles de mon texte, puiſqu'il eſt conſtant que la diſpoſition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jeſus-Chriſt, fut le conſentement qu'elle donna à la parole de l'Ange, en

lui disant : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Or ce consentement fut tout à la fois, & une protestation sincère de son humilité, & une solemnelle profession de sa virginité. Car en se reconnoissant la servante du Seigneur, elle s'humilia ; & en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine, qu'à condition que tout s'accompliroit selon la parole de l'Ange, c'est-à-dire, par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non-seulement qu'elle étoit Vierge, mais qu'elle vouloit toujours l'être. Ainsi il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, & par l'humilité de son cœur, & par la pureté de son corps. Par l'humilité de son cœur, qui de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de Mere de Dieu : ce sera la premiere partie. Par la pureté de son corps, qui, comme parle saint Ambroise, eut le pouvoir d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu : ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

QUelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, & quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui de la part de I. PART.

l'homme doit être la premiere & essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint Docteur, me paroît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident, ajoute-t-il, que pour recevoir les graces & les faveurs de Dieu, il faut au moins être vuide de soi-même : Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire, dans un cœur infecté de l'amour & de la vaine estime de soi-même. Or l'effet propre de l'humilité, est de faire en nous ce vuide mystérieux & salutaire qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes ; par conséquent c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu, en un mot de servir de sujets aux épanchemens ineffables des graces & de l'esprit de Dieu. Principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers Auditeurs, l'application que j'en fais, Dieu vouloit se communiquer à l'homme, mais d'une maniere étonnante, & qui devoit même surpasser l'intelligence de l'homme ; sçavoir, par la voie incompréhensible de l'incarnation de

ſon Verbe. Parlons plus ſimplement & plus clairement. Dieu vouloit que ce Verbe, que ce Fils du Très-haut vînt au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, &, à l'excluſion du péché, parfaitement ſemblable à nous. Pour cela il cherchoit une Vierge, qui pût en qualité de mere coopérer à l'accompliſſement de ce grand deſſein; une Vierge ſelon ſon cœur, & en qui il trouvât ce fond d'humilité indiſpenſablement requis, pour en faire le temple vivant où devoit habiter neuf mois entiers la plénitude de la divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'étoit propoſé, il jetta les yeux ſur Marie; & Marie ſeule entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. C'eſt pour cela, dit ſaint Auguſtin, qu'il la choiſit préférablement à toutes les autres, & qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les graces, qui étoit celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle étoit ſans conteſtation & ſans exception la plus humble des ſervantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots le myſtère que nous célébrons. Mais pour votre édification & pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, Chrétiens, quand Dieu choiſit Marie pour l'élever à la maternité divi-

ne, il ne considéra en elle, ni la grandeur de sa naissance, ni les talens de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avoit, comme créateur, si libéralement pourvûe. Il est vrai : Marie, même selon le monde, étoit la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David & de tant d'autres Rois qu'elle comptoit parmi ses ancêtres, elle avoit hérité de toute leur gloire : douée des qualités naturelles qu'elle avoit reçues de Dieu, elle étoit, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siécles, & nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces graces extérieures & éclatantes dont elle se trouvoit enrichie. Car c'est d'elle à la lettre qu'on pouvoit bien
Prov. c. 31. dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Mais rien de tout cela précisément n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mere du Messie, & pour donner au monde le rédempteur. Je dis plus, & ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui détermina Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de la sainteté. Je m'explique. Marie pour être mere

de Dieu, devoit être ſainte; mais toute eſpece de ſainteté n'auroit pas ſuffi. Il falloit pour cela une ſainteté d'un caractère particulier, qui diſpoſât Marie à être la Mere d'un Dieu incarné; c'eſt-à-dire, la Mere d'un Dieu qui s'anéantiſſoit en devenant ſon fils & ſe faiſant homme. Or ce caractère ne pouvoit être que l'humilité; & ſi l'humilité n'avoit pas été la vertu prédominante de cette Vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites & toute la ſainteté des Anges, Dieu ne l'auroit pas choiſie. Par où donc entre toutes les Vierges ſe diſtingua-t-elle devant ce Dieu de Majeſté? C'eſt elle-même qui nous l'apprend: par la connoiſſance qu'elle eut de ſa baſſeſſe, & par l'aveu qu'elle en fit. Or cet aveu de ſa baſſeſſe ne fut qu'une expreſſion vive & affectueuſe de l'humilité de ſon cœur. *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ*: Oui, dit-elle dans ce ſacré Cantique, qui ſelon la penſée de ſaint Ambroiſe fut comme l'extaſe de ſon humilité, mais de ſon humilité glorifiée; on m'appellera bienheureuſe, & je la ſuis en effet; car le Tout-puiſſant a fait en moi de grandes choſes: & pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la baſſeſſe de ſa ſervante: & qu'il a eu égard au ſentiment qu'elle en avoit: *Ecce enim ex hoc*. Cela ſeul

Luc. c. 1.

Ibid.

m'a attiré non-seulement ses bénédictions & ses graces, mais sa personne & sa divinité même ; & je veux bien le publier hautement, afin que toutes les ames justes profitant de la confession que j'en fais, sçachent qu'il n'y a que l'humilité, à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous & nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Puisque dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égard pour cette vertu, & que par la seule raison qu'il
Psalm. est grand, toutes les inclinations sont pour
137. les petits & pour les humbles : *Quoniam excelsus Dominus, & humilia respicit* ; que falloit-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvoit de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fît encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures ; & qu'agissant conséquemment, il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal & son souverain attrait ?

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier & de si rare dans l'humilité de Marie ?

& en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors ſi digne de lui ? Ah ! Chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'étoit jamais vûe ſur la terre, & qui ne s'y verra jamais. Je veux dire, une humilité jointe à la plénitude du mérite ; premiere circonſtance : car être humble ſans mérite, dit ſaint Chryſoſtôme, c'eſt une néceſſité : être humble avec quelque mérite, c'eſt une louange : mais être humble dans l'actuelle poſſeſſion de tous les mérites, c'eſt un miracle, & il falloit ce miracle pour l'incarnation. Or c'eſt ce miracle qui paroît viſiblement dans la perſonne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît : on la ſalue, comme pleine de grace, *Ave, grâtiâ plena* ; & elle proteſte qu'elle eſt la ſervante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. *Luc. c. 1.* *Ibidem.*
Si elle n'eût été que ſervante, ou ſi elle n'eût été que pleine de grace, elle n'auroit jamais été mere de Dieu ; c'eſt l'excellente réflexion de ſaint Chryſoſtôme : mais parce qu'elle eſt l'un & l'autre tout enſemble : parce qu'étant pleine de grace, elle ne laiſſe pas de s'appeller humble ſervante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de ſervante elle devient mere. Voici quelque choſe de plus : une humilité dans le comble de l'honneur ; autre circonſtance. Etre humble, pourſuit ſaint Chryſoſtôme,

dans l'humiliation, être humble dans l'obſcurité d'une condition vile & abjecte, ce n'eſt tout au plus qu'une vertu commune & populaire; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut dégré d'élévation, c'eſt une vertu héroïque, & par où Marie mérita l'admiration, non pas ſimplement des hommes & des Anges, mais pour ainſi dire, de Dieu même. Car pourquoi ne parlerois-je pas ainſi, & pourquoi craindrois-je de dire, que celui qui admira la foi du Centenier & de la femme Chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette Vierge? Entrons dans le détail. Un Ange eſt député à Marie: tout Ange qu'il eſt, il ne lui parle qu'avec reſpect. Il lui déclare qu'elle eſt bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grace aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un Fils à qui elle donnera le nom de Jeſus, qu'elle ſera remplie du Saint-Eſprit, que le fruit qui naîtra d'elle ſera ſaint par excellence, qu'il ſera Fils de Dieu, qu'il rétablira le thrône de David, qu'il regnera éternellement, & que c'eſt par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvoit-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne ſembloit-elle pas alors avoir de ſe former de hautes idées d'elle-même; ſurtout lorſqu'elle ſçavoit que ce n'étoient

point là des flatteries, puisqu'elle recevoit tous ces éloges & de la bouche d'un Ange, & de la part de Dieu ? Cependant, Chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse : mais elle la fait avec autant de sincérité, qu une ame vaine & peu solide auroit pû la faire avec dissimulation & avec affectation. *Ecce ancilla Domini ;* je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mere, & ce seroit pour moi un titre de supériorité : mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entiere soumission & de la servitude que je lui ai vouée, dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla.*

Or voilà, mes chers Auditeurs, encore une fois ce qui ravit le ciel. Voilà, souffrez que je m'explique ainsi, ce qui achéve de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Pere, & à descendre du thrône de sa gloire jusques dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du Prophéte royal, qu'un abysme attire un autre abysme : *Abyssus abyssum invocat.* Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cette abysme de l'humilité d'une Vierge attire un second abysme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme & le terme

Ps. 41.

unique par où ſaint Paul a cru pouvoir dignement exprimer le myſtère d'un Dieu-homme : *Qui cùm in formâ Dei eſſet, exinanivit ſemetipſum, formam ſervi accipiens* ; ce Jeſus-Chriſt que je vous prêche, diſoit-il aux Corinthiens, eſt celui qui étant Dieu, & n'eſtimant point que ce fût pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu, s'eſt anéanti lui-même, prenant la forme de ſerviteur & ſe rendant ſemblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu ſe faſſe homme, c'eſt, par rapport à Dieu, ce qui ſurpaſſe tous les degrés d'abaiſſement que notre imagination ſe figure, & qu'elle peut ſe figurer. Il faut pour aller juſques-là, que la révélation divine vienne à ſon ſecours ; & que fortifiée des plus vives lumieres de la foi, elle nous éléve au-deſſus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'eſt qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous ? par ce ſeul mot, qui ſignifie plus que tout ce que les Théologiens & les Peres ſe ſont efforcés de nous en dire. Auſſi eſt-ce le Saint-Eſprit qui l'a dicté. Il s'eſt fait homme, c'eſt-à-dire, de Dieu qu'il étoit, ſans préjudice de la ſouveraineté de ſon être, il s'eſt réduit à une eſpéce de néant : *Exinanivit ſemetipſum.*

Philip. c. 2.

C'eſt donc de ce néant divin, pour parler ainſi, que nous avons été formés ; & c'eſt

c'eſt par la vertu miraculeuſe de cet anéantiſſement d'un Dieu, que nous ſommes, vous & moi, tout ce que nous ſommes dans l'ordre de la grace. Comme le premier *néant*, que j'appelle le néant de la création, a été le principe & l'origine de tous les êtres qui ſont dans la nature; il a fallu que de ce ſecond néant, qui eſt le néant de l'humiliation & de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui ſont de l'ordre ſurnaturel, c'eſt-à-dire, toutes les graces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumieres, toutes les inſpirations, tous les dons céleſtes, qui doivent contribuer au ſalut & à la juſtification des hommes. C'eſt ſur ce néant d'un Dieu fait chair, que la miſéricorde a travaillé, pour faire des ſaints, des prédeſtinés, des élus; comme la toute-puiſſance avoit travaillé ſur le premier néant, pour créer des cieux & des aſtres. Sans cela nous ſerions demeurés dans le néant éternel de notre miſere & de notre péché : il n'y avoit qu'un Dieu, qui pût nous en faire ſortir, & il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantiſſement de ſon adorable perſonne : *Exinanivit ſemetipſum.* Anéantiſſement de mon Dieu, s'écrie ſaint Bernard, plus avantageux pour moi que ſa grandeur même, & que ſa puiſſance même; ou plutôt, anéantiſſement de mon

Dieu, ſans lequel ſa puiſſance & ſa grandeur même n'auroient eû rien d'avantageux pour moi. Anéantiſſement plus fécond, plus riche, plus abondant que les tréſors même de Dieu, puiſque tous les tréſors de la bonté & de la charité de Dieu y ſont renfermés, & que de-là me ſont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu & que j'en recevrai jamais. Anéantiſſement en vertu duquel je ſubſiſte, & auquel je ſuis redevable de tout mon bonheur. Anéantiſſement, qui me repréſentant mon Dieu dans cet abyſme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable & plus aimable, que lorſque je le conſidérois dans la ſplendeur des Saints, & dans le centre glorieux de ſa pure divinité : *Quantò pro me vilior, tantò mihi carior.* *Bern.* Telles étoient les penſées de ſaint Bernard en vûe de ce myſtère, qu'il méditoit & dont il étoit pénétré.

Mais allons plus avant, & pour nous rendre ce myſtère encore plus utile, faiſons un retour ſur nous-mêmes. Entrons dans les ſentimens de Jeſus-Chriſt, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons-nous, ſelon la maxime du grand Apôtre, dans les mêmes diſpoſitions où ſe trouverent Jeſus-Chriſt & Marie au moment de l'incarnation. *Philip. c. 2.* *Hoc enim ſentite in vobis, quod &*

in Christo Jesu. Car voici, mes chers Auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche; l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude & la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les Païens, disoit saint Jérôme, n'ont été humbles, & n'ont pû l'être que par raison : mais pour nous qui sommes fidéles, nous devons l'être & par raison & par religion. Les Juifs n'avoient besoin d'humilité, que pour obéir à un Dieu qui leur paroissoit toujours grand, & devant qui ils devoient trembler ; mais en qualité de Chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit & à qui nous devons nous conformer. Comme l'abysme de l'humilité de Marie a attiré un second abysme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisiéme dans nous; & qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignions l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe; afin que de l'un & de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné réléve le mérite du nôtre, & que le nôtre doit être

l'effet & comme le ſupplément & la conſommation de celui du Verbe incarné. Parlons ſans figure, & réduiſons ceci à des termes plus ſimples.

On vous a cent fois entretenu des déſordres de l'orgueil, de cette paſſion malheureuſe, que l'on peut bien appeller le péché originel de l'homme, puiſqu'au moins en a-t-elle été la cauſe, & qu'elle eſt encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les déréglemens du monde. On vous en a fait des diſcours entiers, & peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus, que de s'y laiſſer dominer, c'étoit une des marques les plus viſibles d'un ſens réprouvé. Mais, Chrétiens, on ne vous en a rien dit d'eſſentiel, ſi vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'eſt ſervi pour vous donner horreur de ce péché : comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injuſtice de l'orgueil, de ſon indignité, de ſa vanité, de ſes extravagances pitoyables, de ſes honteux emportemens, de ſes aveuglemens groſſiers, de ſes inſupportables préſomptions, de ſes ridicules fiertés, de ſes baſſes & odieuſes jalouſies. C'étoient des raiſons fortes & preſſantes, mais encore trop humaines : il en falloit une priſe de la ſainteté même du

christianisme, & dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison étoit attachée à l'auguste mystère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le Mystère de ce jour; un Dieu volontairement & par choix revêtu de la forme de serviteur; un Dieu pour sauver & pour réformer l'homme couvert des miseres de l'homme; un Dieu fait chair, pour guérir, dit saint Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui la fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu Sauveur, que nous sçavons ne nous appartenir comme Sauveur que par son humilité, & en l'invoquant, d'être actuellement possédés d'un secret orgueil; de lui rendre grace de s'être abaissé pour nous, & de ne penser qu'à nous élever nous-mêmes; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nour racheter, & de ne travailler qu'à devenir quelque chose, &, s'il étoit possible, toutes choses selon le monde?

N'eſt-ce pas là, dis-je, inſulter en quelque maniere à ſon incarnation divine ?

Il faut être humble, Chrétiens. Je ne vous dis point que ſans cela il ne peut y avoir de ſolide vertu. Je ne vous dis point que l'humilité eſt, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite. Je ne vous dis point que ſi vous n'êtes humbles, c'eſt en vain même que vous eſpérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine, que vous cherchez. Je ne vous dis point que ſans l'humilité, vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos ames. Autant vous en diroit un Philoſophe, & quelque convaincante ſur ce point que fût ſa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup. Mais je vous dis qu'il faut être humble pour être Chrétien ; & que ſans l'humilité, il n'y a ni religion, ni chriſtianiſme, puiſque ſans l'humilité il n'y auroit pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reſte encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité ? Je ſçais néanmoins que cette vérité, toute édifiante qu'elle eſt, ne ſera pas du goût de ceux qui m'écoutent ; & je ſçais, quoiqu'avec douleur, que l'humilité que je prêche ici, eſt cette ſageſſe cachée que ſaint Paul a crû bien définir quand il a dit, que c'étoit celle que nul des Princes de ce

monde n'avoit connue : *Sapientiam in myſterio, quæ abſcondita eſt, quam nemo Principum hujus ſæculi cognovit.* Mais c'eſt pour cela même que je vous la prêche, afin que malgré le Dieu du ſiécle elle ſoit hautement révélée, là où elle eſt plus groſſierement ignorée, & plus ouvertement combattue, afin qu'il ne ſoit plus vrai que nul des Princes du monde ne l'a connue ; afin que juſques dans la Cour elle reçoive un témoignage, ou qui ſanctifie ceux qui la croient, ou qui ſerve à juſtifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas. Car de l'une ou de l'autre maniere, il faut, Chrétiens, que cette ſageſſe triomphe de vos erreurs. Et je vous rends graces, ô mon Dieu, de ce qu'il y a encore des ames dans qui elle en triomphe pleinement ; de ce que votre main n'eſt pas raccourcie ; de ce que parmi les Grands à qui je parle, il ſe trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies. Ce ſont vos élûs, Seigneur, & à vous ſeul en appartient le diſcernement. S'ils ſont en petit nombre, c'eſt cette profondeur de vos conſeils, que nous révérons : mais quoi qu'il en ſoit, j'ai toujours droit de me conſoler aujourd'hui, de ce que la propoſition de votre Apôtre n'eſt plus ſi abſolue ni ſi générale, & tout indigne que je ſuis de mon miniſtère, j'ai le bonheur

1. Cor. c. 2.

de prêcher avec plus d'avantage que lui, cette ſageſſe de vos humiliations, puiſque je la prêche devant des Puiſſans du ſiécle, non-ſeulement qui la connoiſſent, mais qui l'adorent, & qui conviennent avec moi de l'obligation indiſpenſable où ils ſont de la pratiquer.

Vous me direz, Chrétiens : Mais peut-on être humble & grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'eſprit du monde a oppoſé de tout tems à cette vérité ; & moi je vous réponds : En peut-on douter après la preuve authentique & le modéle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de ſon Fils ? Vous me demandez ſi l'on peut être humble & grand tout à la fois : & le Fils de Dieu a bien pû devenir humble en demeurant Dieu ; & Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc, reprend ſaint Chryſoſtôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque choſe de plus éclatant que la maternité de Dieu, & que la divinité même ; & puiſque la divinité & la maternité de Dieu ſe ſont ſi bien accordées avec l'humilité dans Jeſus-Chriſt & dans Marie, oſerons-nous dire, qu'il y ait rien de grand ſur la terre avec quoi l'humilité puiſſe être incompatible ? Oui, Chrétiens, on peut être grand &

humble tout enſemble ; c'eſt-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être ſuperbe dans la baſſeſſe. On ne peut pas être humble, & ambitionner d'être grand, & ſe plaire à être grand, & faire toutes choſes pour être grand; mais on peut être humble & être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers Auditeurs, ce que j'appelle la grace de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, & que la Providence a élevés au-deſſus du commun des hommes, voilà, ſi vous voulez le reconnoître, l'avantage que vous poſſédez; de trouver dans l'humilité que ce myſtère vous inſpire, de quoi ſanctifier votre condition, & de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus ſainte & plus précieuſe devant Dieu. Voilà, en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, & d'être grands ſans riſque & ſans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce ſecret de ſa miſéricorde. Si Dieu vous avoit laiſſés dans la corruption du péché, livrés à vos propres déſirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus ſeroit une grandeur funeſte qui vous perdroit, qui vous

aveugleroit, qui feroit pour vous une fource de crimes, & qui n'aboutiroit enfin qu'à votre damnation : ou fi par un changement d'état, Dieu au contraire vous avoit fait naître dans la pouffiere & dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profeffion, n'eut été fouvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuiffance de vous élever plus haut, ou même qu'une baffeffe de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu ? par une providence toute finguliere, il vous a préfervés de ces deux écueils : il vous a donné de la naiffance, des emplois, des rangs, afin que fi vous étiez humbles & chrétiens, vous le fuffiez par vertu; & il vous a pourvûs de l'humilité chrétienne, afin que cette naiffance, ces emplois, ces rangs ne dégénéraffent point dans une grandeur profane & abominable à fes yeux. La grandeur toute feule auroit dû vous faire trembler : l'humilité toute feule, dans le fens que je viens de le dire, n'auroit pas pû vous affurer : l'une vous auroit expofés à des tentations prefque invincibles; l'autre, fous l'apparence même du bien, auroit été douteufe & équivoque. L'alliance des deux eft ce qui doit faire votre confolation : car l'humilité à l'épreuve de la grandeur, eft le plus infaillible ouvrage de la

grace, & le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter : & la grandeur sanctifiée par l'humilité, non-seulement n'est plus un piége, mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, Chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu ? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir les ministres & les hommes de Dieu ? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la religion en présence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, & quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-mêmes, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des saints ? Il est vrai, disoit saint Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, & qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus.* Mais il faut pourtant convenir, qu'agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des Grands, que de celle des hommes du commun : pourquoi ? parce que la piété dans les Grands, pour être sincère & véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement

Act. c. 10.

parler, ne nous confidère que par le plus ou le moins d'humilité qui eft en nous; & fi nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque diftinction, c'eft uniquement par-là qu'il les mefure. C'eft pour cela même auffi, vous difois-je il y a quelque tems, que Dieu vous a fait ce que vous êtes, & c'eft enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieufe qui vous difpute vos droits & vos rangs : mais comme une vertu précieufe qui fanctifie la grandeur même, & qui la rend méritoire devant Dieu, & plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'eft vous qui avez conçu le Verbe de Dieu; ou plutôt, c'eft par vous que Marie l'a conçu dans fon fein, & que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par fa virginité à cette divine conception; c'eft la feconde partie.

II. PART. DIeu l'avoit dit, Chrétiens, & le plus authentique de tous les fignes qu'il avoit promis au monde, pour marquer l'accompliffement du grand myftère de notre rédemption, c'étoit, felon le rapport d'Ifaïe, qu'une Vierge demeurant Vierge concevroit un Fils, & que ce Fils feroit Dieu : non pas un Dieu féparé de nous, ni élévé comme

Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, & entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec noûs. Car voilà, ajoute l'Evangéliste, ce que signifioit l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, & pariet filium : & vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus.* Ce prodige, je l'avoue, surpassoit toutes les loix de la nature; mais après tout, il ne laissoit pas d'être dans un sens parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme, devoit avoir une mere, il étoit de sa dignité, & par-là d'une espéce de nécessité, que cette mere fût vierge; & si une vierge, par le plus inoui de tous les miracles, devoit, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il étoit pour elle d'une bienséance absolue & comme indispensable, que ce fils fût Dieu. *Neque enim aut partus alius Virginem, aut Deum decuit partus alter.* Il falloit que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour & de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, &, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appellons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvoit être autrement conçu selon la chair, que par la voie miraculeuse de la virginité :

Matth. c. 1.

Bern.

pourquoi? parce que toute autre conception que celle-là, auroit obscurci l'éclat & la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a je ne sçais quoi de sublime, & pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle rempliroit vos esprits des plus hautes idées de la religion. Mais sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible, & de plus propre à l'édification de vos mœurs. Or c'est à quoi le Saint-Esprit me paroît avoir admirablement pourvû par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère. Conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dûs à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler; & qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers Auditeurs, la plus solide & la plus touchante leçon; étudiez-la dans la suite de notre Evangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséricorde, envoie un Ange sur la terre; non-seulement pour annoncer, mais pour négocier la divine alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet Ange? à une Vierge: *Missus est Angelus à Deo ad Virginem.* Or vous sçavez, (belle réflexion de saint Bernard sur ces trois noms, ou plutôt sur ce trois

Luc. c. 1.

personnes, un Ange, un Dieu, une Vierge ;) vous sçavez que Dieu qui est le plus pur de tous les esprits & la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure & la plus sainte de toutes les générations. D'où vient que saint Grégoire de Nazianze, en parlant du Pere céleste, l'appelle Vierge par excellence & le premier des Vierges. Vous sçavez que les Anges sont de purs esprits dégagés de la matiere, & que ceux qui ont persévéré dans la justice & dans la sainteté originelle ou Dieu les avoit créés, j'entends les Anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs & sans tache devant Dieu. Et vous sçavez enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les Anges de la terre ; *Erunt sicut Angeli Dei.* Dieu qui députe, *Matth. c. 22.*
l'Ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différens de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus à Deo ad Virginem.* Que veux-je conclure de-là ? ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par-là nous déclarer ; sçavoir, que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit ou une pureté angélique, ou une pureté virginale ;

disons mieux, qu'il falloit l'une & l'autre ensemble, pour concerner entre Dieu & l'homme cette ineffable & adorable union, qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend S. Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique & la virginale, a eû plus de part à ce mystère ? & pour laquelle Dieu paroît-il avoir eû plus de considération ? Ah ! répond ce saint Docteur, en peut-on douter après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à-dire, après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique ? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici. Le Verbe de Dieu dans le dessein de s'incarner, choisit une Vierge pour Mere, & il lui députe un Ange qui n'est auprès d'elle que son Ambassadeur. Elle est donc en vertu de ce mystère, aussi élevée comme Vierge au-dessus de l'Ange, que le nom de Mere qu'elle reçoit, surpasse celui de ministre & de serviteur. *Tantò melior Angelis*, pourrois-je dire, en me servant des termes de
Hebr. c. 1. saint Paul, *quantò differentiùs præ illis nomen hæreditavit.*

Dieu prêt à se faire homme, obligea l'Ange à s'humilier devant cette Vierge ; & lui-même tout Dieu qu'il est, par un

honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa future Mere, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque dans la plus importante négociation il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit saint Bernard : c'est qu'en effet la pureté de cette Vierge étoit d'un mérite qui la rendoit bien plus précieuse & plus estimable devant Dieu, que celle des Anges. L'Ange qui saluoit Marie, étoit pur, il est vrai; mais comment? par nature & par un privilége de béatitude & de gloire : mais Marie étoit Vierge par choix, par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie étoit donc comme un sacrifice continuel qu'elle faisoit à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immoloit comme une hostie vivante & agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne qui devoit être le sanctuaire & la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence & quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité. Admirez la constance & la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modéle. Ecoutez-moi, & instruisez-vous. Un Ange se présente à elle, & elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle

se sent intérieurement combattue de mille pensées : *Turbata est, & cogitabat qualis esset ista salutatio.* Si Marie eût été de ces personnes mondaines, qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit, cette visite qu'elle recevoit, n'auroit eu rien pour elle de si surprenant; & les louanges qu'on lui donnoit, au lieu de l'étonner, l'auroient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite, de n'avoir comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu; la loi qu'elle s'est prescrite, & qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, & de renoncer aux mœurs & aux usages du siécle profane, son exacte & sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances, la possession où elle est, d'une conduite irrépréhensible & à l'épreuve de la plus rigide censure, la pudeur & la modestie qui lui sont plus que naturelles; l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe & favorablement reçues, que les louanges mêmes souffertes & écoutées tranquillement, sont le poison le plus contagieux & le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paroître, parce qu'être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidéle à Dieu. Voilà sa prudence & sa vigi-

Luc. c. 1.

lance : ajoutez-y sa constance & sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mere d'un Fils qui sera éternellement Roi, qui sera le Saint des Saints, qui sera le Fils du Très-haut, qui sera le Sauveur de tout le monde; & elle demande comment cela se pourra faire, parce qu'elle est vierge, & vierge par un engagement, auquel ni la qualité de mere de Dieu, ni celle de Reine du ciel & de la terre, ne la feront jamais renoncer. *Quomodò fiet istud, quoniam virum non cognosco?* Ah, Marie, s'écrie là-dessus saint Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire, & qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible. Car si vous le compreniez de la maniere que tout autre l'auroit compris, dès-là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule : il a fallu que la proposition qu'on vous faisoit d'être la Mere de votre Dieu vous allarmât d'abord & vous troublât, afin que vous soyez digne de l'être. *Ibid.*

En effet, ce refus de la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme & immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un Ange qui lui pro-

Hieror. mettoit un Dieu pour Fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec Angelo Filium Deum promittente, aliquatenùs titubavit :* voilà, dit saint Jerôme, ce que Dieu a considéré dans Marie, & par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime & du choix de Dieu. Or qu'est-il arrivé de-là ? une chose, Chrétiens, aussi consolante pour vous, qu'elle vous paroîtra merveilleuse. Vous sçavez quelle fut la cause de ce déluge universel, qui inonda toute la terre. Dieu dans sa colère voyant la corruption du genre humain, avoit juré que son Esprit ne demeureroit jamais dans l'homme, parce que l'homme Genes. c. 6. étoit devenu tout charnel? *Non permanebit spiritus meus in æternum in homine, quia caro est.* Mais aujourd'hui, réflexion admirable de S. Augustin, Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt ; & par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son Esprit demeurera dans Marie, & que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi ? parce que dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel : c'est-à-dire, parce que Marie est vierge, & vierge par une profession qui l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu,

& de la plénitude même de l'esprit de Dieu. *Spiritus sanctus superveniet in te.* Au lieu que dans la création, l'esprit de Dieu étoit simplement venu pour se communiquer à l'homme en vûe de son innocence, & parce que l'homme n'avoit point encore péché; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée, survint dans Marie, & comment? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons & de graces sans mesure, en vûe de sa pureté, parce qu'elle étoit vierge: *Superveniet in te.*

Luc. c. 1.

Ce n'est pas assez. Non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit; mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair & le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair. Car voila le terme qu'a employé l'Evangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné & fait homme: *Et Verbum caro factum est.* Saint Jean n'a pas crû qu'il suffît de dire, que le Verbe de Dieu s'étoit fait homme, de dire qu'il s'étoit allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avoit pris une ame immortelle & spirituelle; mais il

Joan. c. 1.

a réduit en quelque ſorte tout ce myſtère à la bienheureuſe adoption que le Verbe a fait de notre chair dans le ſein de Marie: *Et Verbum caro factum eſt.* O mon Dieu, eſt-il poſſible que la virginité ait eu ce pouvoir ſur vous; & qu'un Dieu auſſi grand, auſſi ſaint, auſſi parfait que vous, en ſoit venu juſqu'à ſe faire chair! Oui, Chrétiens, c'eſt ce que la foi nous révéle: ce Dieu-homme par ſon incarnation a annobli dans ſa perſonne tout l'homme, mais il a particulierement annobli la chair de l'homme, par les merveilleux rapports que ſon incarnation a fondés entre lui & nous. Car c'eſt ſelon la chair que cet homme-Dieu eſt notre frere, c'eſt ſelon la chair que nous ne faiſons qu'un corps avec lui, c'eſt ſelon la chair qu'il eſt notre chef & que nous ſommes ſes
2. *Cor.* membres. *Neſcitis quoniam corpora veſtra*
c. 4. *membra ſunt Chriſti*? Ne ſçavez-vous pas, mes freres, diſoit ſaint Paul, & pouvez-vous l'ignorer, que depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps ſemblable au nôtre, nos corps par un merveilleux changement ont ceſſé, pour ainſi dire, d'être nos corps, & qu'ils ſont devenus le corps de Jeſus-Chriſt? N'eſt-ce pas une des premieres leçons qu'on vous a faite dans le chriſtianiſme, que vous êtes incorporés à Jeſus-Chriſt, ou plutôt que vous êtes le corps de

Jesus-Christ même? *Vos estis corpus Christi, & membra de membro.* Après cela faut-il s'étonner que le même Apôtre ait crû avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs si inviolable; & que de toutes les choses qu'il leur recommandoit, celle qu'il a paru avoir plus à cœur, ait été qu'ils sanctifiassent leurs corps? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvoit-il trop insister sur ce devoir? Ayant les liaisons que nous avons avec Jesus-Christ, serons-nous jamais aussi purs & aussi saints que nous devons l'être? Notre chair étant la chair de Jesus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins & de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre religion, comme si c'étoit un excès de perfection? Voulons-nous qu'il ne nous en coute rien, d'être non-seulement les freres, mais les membres & le corps d'un homme-Dieu? & cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui, n'auroit-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes? Après cela même devons-nous trouver étrange, que les Peres de l'Eglise parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est

Ibid. c. 12.

certain que ce péché déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jesus-Christ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une toute autre grièveté, que s'il violoit simplement la loi de Dieu; & que l'Eglise des premiers siécles ait été pour cela si rigoureuse & si sévère à le punir, persuadée qu'elle étoit qu'en le punissant elle vengeoit l'affront personnel qu'en recevoit son époux? Que la chair de l'homme, disoit éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jesus-Christ, ait été corrompue & souillée de crimes, ses déréglemens pouvoient être alors plus pardonnables. Elle n'avoit pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu; elle n'étoit pas encore incorporée au Verbe de Dieu; elle n'avoit pas encore reçu cette onction de grace, en vertu de laquelle elle devoit être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a annoblie, & que par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir; depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition & d'état, ah! mes Freres, concluoit-il, ne traitons plus ses désordres de simple foiblesse; & toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité

fragilité, puiſque ſa foibleſſe & ſa fragilité eſt l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, Chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parloit ainſi. Il outroit quelquefois la morale du chriſtianiſme, & il abondoit en ſon ſens; mais ſur le point que nous traitons, il n'a rien dit, qui ne ſoit encore au-deſſous de la vérité, puiſqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de ſaint Paul. Car ce grand Apôtre, après avoir ſuppoſé que par le myſtère de l'incarnation, tous les hommes, ſans en excepter aucun, ſont devenus les membres de Jeſus-Chriſt, n'a plus héſité à tirer de-là cette affreuſe conſéquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler: *Tollens ergo membra Chriſti, faciam membra meretricis:* Si c'étoit un autre que ſaint Paul qui ſe fût expliqué de la ſorte, nous ne pourrions entendre ces termes; & la pudeur que nous affectons, malgré la licence & le débordement des mœurs où nous vivons, nous feroit rebuter une inſtruction ſi néceſſaire & ſi eſſentielle: mais ſi c'eſt l'eſprit de la foi qui nous anime & qui nous conduit, quel effet cette conſéquence ne doit-elle pas produire en nous? quelle horreur ne doit-elle pas nous inſpirer pour le péché que je combats? & ſi nous en ſommes eſclaves, quelle indignation ne

Ibidem. c. 6.

doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes ? *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* ! Cela seul bien médité, ne doit-il pas être pour nous plus convaincant, que toutes les prédications ; & pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures ?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu s'incarnant & se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable & plus irrémissible qu'il ne le seroit de lui-même ? Oui, reprend saint Chrysostôme ; cela s'ensuit & doit s'ensuivre nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été, si nous étions demeurés dans l'état de notre premiere corruption ? rien de plus incontestable & de plus vrai. Mais l'incarnation de Jesus-Christ nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? c'est ce que toutes les Ecritures vous prêchent. Ah ! Chrétiens ; peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez ingrats & d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu, pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés ; peut-être leur infidélité va-t-elle jusques-là ; & s'il étoit dans leur choix de prendre l'un ou l'au-

tre des deux partis, peut-être renonceroient-ils à la gloire d'appartenir à Jesus-Christ, pourvû qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés, & qu'ils se trouvassent par-là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus d'eux, ni de nous, que cela soit ainsi; & il ne dépend plus de Jesus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous serons toujours ses freres selon la chair : jusques dans les enfers, si nous sommes jamais réprouvés de Dieu, nous en porterons le caractère; & ces désordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons, un sujet particulier, ou un surcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers Auditeurs, ces désordres ont-ils déja éteint les plus vives lumieres de votre foi, & peut-être ceux à qui je parle, ne croient-ils plus que foiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire & de vivre dans l'habitude de ce péché? Mais croyons-le, ou ne le croyons pas : si nous vivons dans le désordre de ce péché, nous nous faisons de ce mystère, qui par excellence est le mystère du salut, un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est

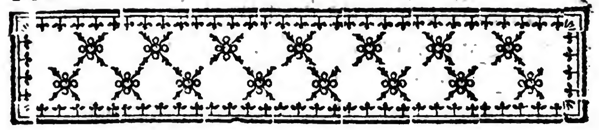
déja porté, & dès-là nous voilà jugés : *Qui non credit, jam judicatus est* : si nous le croyons, nous nous jugeons, & nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous; & si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, Chrétiens, que ce Dieu s'est fait homme, en même-tems, selon l'oracle du saint Pontife Siméon, pour la ruine des uns, & pour la résurrection des autres : *Positus est in ruinam & in resurrectionem multorum*. Il s'est incarné pour nous sauver; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses graces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'Evangile nous l'assure, sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathêmes, si ce n'est pas en particulier sur ces Chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitens & obstinés dans leur péché ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, & que les mérites de votre vie mortelle, qui dans les vues de votre infinie miséricorde doivent servir à notre salut, par un châtiment de votre redoutable justice, servent à notre malheur éternel. Et vous, Vierge sainte & toute pure, puis-

Joan. c. 3.

Luc. c. 2.

ſante médiatrice des hommes & leur mere, puiſque vous êtes la mere d'un Dieu-homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre ſein virginal, & qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une ſi abondante rédemption; afin que par les graces dont votre Fils adorable eſt la ſource, & dont vous êtes la diſpenſatrice, nous puiſſions parvenir à la bienheureuſe éternité, où nous conduiſe, &c.





AUTRE SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Verbum caro factum eſt, & habitavit in nobis.

Le Verbe s'eſt fait chair, & il a demeuré parmi nous. En Saint Jean, Chap. 1.

SIRE,

C'EST le grand myſtère que nous célébrons aujourd'hui, & ſur quoi eſt fondée toute la Religion chrétienne. Myſtère que l'Apôtre ſaint Paul exprimoit en des termes ſi relevés, & qu'il appelloit le myſtère par excellence, de la bonté & de la

charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis ſacramentum, manifeſtatum in carne.* Le Verbe s'eſt fait chair : voilà, dit ſaint Auguſtin, ce qui paroiſſoit incroyable. Mais il y avoit encore, ajoute-t-il, quelque choſe de plus incroyable, ſçavoir, que ce myſtère, tout incroyable qu'il étoit, fût cru néanmoins dans le monde ; & c'eſt ce qui eſt arrivé. De ces deux choſes incroyables, celle qui l'étoit le plus, a ceſſé de l'être, & eſt devenue non-ſeulement croyable, mais évidente. Car il eſt évident, que le myſtère d'un Dieu incarné, a été prêché aux nations, & que le monde s'eſt ſoumis à ce point de foi : *Magnum pietatis ſacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo.* Quand ſaint Paul en parloit ainſi, ce n'étoit qu'une prédiction qui dès-lors commençoit à ſe vérifier. Mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien, croit un Dieu fait chair ; & voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, & qui paroît à nos yeux : *A Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.* Or convaincus, comme nous le ſommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'eſt moins ? c'étoit le raiſonnement de ſaint Auguſtin. Mais ce n'eſt pas aſſez : le Verbe fait chair a demeuré parmi

1. Tim. c. 3.

Ibid.

Pſalm. 117.

Joan. c. 1. nous : *Et habitavit in nobis* : pourquoi cela ? pour nous inſtruire par ſes exemples, & pour nous ſanctifier par ſa doctrine. Voilà, dit ſaint Paul, par rapport à nous une des principales fins de l'incarnation : *Ap-* Tit. c. 2. *paruit erudiens nos*. Ecoutez-le donc, mes chers Auditeurs ; ce Verbe increé, mais incarné : c'eſt par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'eſt moi qui lui dois ſervir d'organe ; & pour m'acquitter dignement d'un ſi ſaint miniſtère, j'ai beſoin des lumieres & des graces du même Eſprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'interceſſion de cette Mere de Dieu, & diſons-lui avec l'Ange : *Ave, Maria*.

CE n'eſt pas ſans un deſſein particulier que l'Evangéliſte, pour nous donner une idée juſte du myſtère de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec Joan. c. 1. reſpect : le Verbe s'eſt fait chair ; *Verbum caro factum eſt*. Autrefois ſaint Paul défendoit aux miniſtres de l'Egliſe chargés de l'inſtruction des Fidéles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardoit les généalogies & les alliances, prétendant que c'étoient des queſtions inutiles qui ne ſervoient qu'à exciter des diſputes, & qui ne con-

tribuoient en rien à l'édification des mœurs. Ainsi l'ordonnoit-il à Timothée. Il n'en est pas de même, Chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair, & de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler. Car ce sont des alliances toutes saintes, qu'il vous est important de bien connoître, & qu'il ne vous est pas permis d'ignorer; des alliances qui doivent être le sujet de vos réflexions, comme elles sont l'objet de votre foi; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puissiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or j'en trouve trois de ce caractère dans le mystère adorable de l'incarnation, & les voici. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jesus-Christ. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie sa Mere. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui sommes ses Freres. Alliances, dis-je, que je vous propose, comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous sanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, si vous en sçavez profiter. Et afin que vous en puissiez mieux faire le discernement, je distingue dans ces trois alliances autant de dégrés qui élévent la chair de l'homme, dans la personne de Jesus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de

Dieu ; dans la perſonne de Marie juſqu'au rang ſublime de la maternité de Dieu ; & dans nos perſonnes juſqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Ainſi gardant les proportions convenables entre Jeſus-Chriſt & Marie, & entre Marie & nous, ce ſeul myſtère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles. Dans Jeſus-Chriſt, un homme-Dieu ; ce ſera la premiere partie. Dans Marie, une Mere de Dieu ; ce ſera la ſeconde. Dans nous, qui que nous ſoyons, mais ſur-tout ſi nous ſommes en état de grace, de légitimes enfans de Dieu, c'eſt la troiſiéme. Vous verrez, Chrétiens, les trois conſéquences pratiques que je tirerai de-là, non-ſeulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus ſaints devoirs du chriſtianiſme.

I. PART.

IL eſt donc vrai, Chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jeſus-Chriſt juſqu'à la ſouveraineté de l'être de Dieu ; & c'eſt ce que le Saint-Eſprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum eſt* ; le Verbe s'eſt fait chair. Demander comment & pourquoi s'eſt accompli ce prodige, ce ſeroit le détruire, dit ſaint Auguſtin, en voulant le connoître ; puiſqu'il eſt certain que ce myſtère de

l'incarnation du Verbe ne feroit plus par excellence l'œuvre de Dieu, si l'on en pouvoit rendre raison, & qu'il n'auroit plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si dans l'ordre de la nature ou de la grace, on en pouvoit trouver un seul exemple. *Hîc si ratio quæritur, non erit mirabile : si exemplum, non erit singulare.* J'avoue que Marie, au moment que l'Ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire : *Quomodo fiet istud ?* comment cela se fera-t-il ? Mais saint Chrysostôme remarque très-bien, que cette demande fut alors l'effet d'une profonde & respectueuse admiration, & non pas d'une présomptueuse & vaine curiosité ; & que si Marie voulut sçavoir de quelle maniere se vérifieroit ce qui lui étoit annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incrédulité, mais par un pur zéle, & par un sincère amour de la virginité qu'elle avoit vouée. *August.*

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, voilà le miracle qui nous est proposé dans cette fête, & que je dois vous expliquer. Car je serois prévaricateur, & je ne m'acquitterois pas de mon ministère, si préférablement à tout le reste, je ne m'attachois aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous révéle, un Dieu incarné, un

Dieu-homme, jusqu'à pouvoir dire dans le sens propre & naturel qu'il s'est fait chair; *Verbum caro factum est.* D'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que la chair de l'homme considérée dans la personne du Rédempteur, est donc véritablement la chair d'un Dieu; que dans l'instant bienheureux où fut conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle étoit, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu; n'ayant, selon le langage des Théologiens, point d'autre subsistance, que celle du Verbe de Dieu: qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, & que le Fils de Dieu la reconnoîtra dans toute l'éternité, pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée. Car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Peres dans des termes que la tradition même de l'Eglise auroit eu peine à autoriser, s'ils n'étoient encore au-dessous de l'énergie & de la force de ceux-ci: le
Ambr. Verbe s'est fait chair. *Tunc in utero Virgo concepit, & Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus*: ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une Vierge conçut miraculeusement, & que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devint Dieu. Ce Pere pou-

voit-il s'en expliquer d'une maniere plus expresse? Et parce qu'une vérité aussi importante que celle-là, ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoutons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret & hominem Deum.* Oui, mes Freres, disoit ce saint Docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jesus-Christ élevé jusqu'à Dieu, & que Dieu dans ce même Jesus-Christ, s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répéte, qui demandent toute la soumission de la foi, & qui nous paroîtroient avoir je ne sçais quoi de dur, si elles n'étoient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est.* *August.*

De-là vient, mes chers Auditeurs, (appliquez-vous à ceci, & ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisqu'autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement :) de-là vient que dans Jesus-Christ, entre la chair & le Verbe, il n'y a rien de divisé ; & que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est encore de l'autre. Ainsi parce que la chair de Jesus-Christ a été passible & mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blasphême, que le Verbe de Dieu a souffert

& est mort pour nous : & d'ailleurs parce que le Verbe de Dieu est égal à Dieu, nous ne craignons point la censure ; en disant que la chair de Jesus-Christ est assise à la droite de Dieu. Et quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus opposées, que la croix & le thrône de Dieu, nous ne faisons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'homme, qui a été crucifiée, la prééminence du thrône de Dieu, que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui est la splendeur de la gloire du Pere, l'humiliation & l'ignominie de la croix. Pourquoi ? parce que tout cela n'est qu'une suite de ce que nous professons par ces paroles : *Verbum caro factum est.*

Il est vrai, & je suis toujours obligé de le reconnoître, ce mystère est difficile à croire, & c'est là que nous devons captiver nos esprits. Mais puisqu'un Dieu veut bien anéantir pour nous dans ce mystère sa souveraine Majesté, ne refusons pas au moins de lui soumettre notre raison. Soumission nécessaire : car, comme disoit saint Athanase, je ne puis sçavoir comment le Verbe s'est incarné ; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il se soit incarné, & qu'il ait pris une chair semblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile, & qui passe toutes mes vues ; au

lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables ſecrets de l'incarnation divine, lorſque je ne me connois pas moi-même ; ce que j'ai ſur-tout à faire, c'eſt de bénir mille fois la miſéricorde infinie de mon Dieu, non-ſeulement parce qu'il eſt deſcendu de ſa gloire pour moi, & qu'il s'eſt fait homme comme moi ; mais parce qu'il m'a révélé, & qu'il m'a fait annoncer ce myſtère de mon ſalut. Car ſi je puis être ſauvé ſans la ſcience de l'incarnation, je ne puis l'être ſans la foi de l'incarnation ; c'eſt-à-dire, ſi je puis être ſauvé ſans ſçavoir par quelle vertu & de quelle maniere le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une ſi noble alliance ; je ne puis l'être ſans ſçavoir que cette merveilleuſe alliance s'eſt faite dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, enſorte que dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, il y a eu tout à la fois & un vrai Dieu & un vrai homme : *Verbum caro factum eſt.*

C'eſt de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir ; & c'eſt pour mieux affermir la créance de ce myſtère, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jeſus-Chriſt, ne conſidérant pas qu'il eſt aujourd'hui formé dans le ſein de Marie par la ſeule opération de l'Eſprit divin : *Spiritus ſanctus ſuperveniet in te* ; que l'Ange *Luc. c.* 1.

l'appelle absolument saint & la sainteté même : *Sanctum vocabitur* ; qu'il est conçu par une mere Vierge, & demeurant toujours Vierge, quoique mere ; enfin qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde. Principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu : car comme raisonnent saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille & saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même & la source de toute sainteté ; qu'à un Dieu d'être Fils d'une Vierge, sans que cette Vierge y perde rien de sa virginité ; qu'à un Dieu de sauver le monde après qu'il l'a créé.

Ibid.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnoître l'humanité de Jesus-Christ : tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire & phantastique ; tantôt lui accordant un vrai corps, mais sans ame & sans intelligence ; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matiere toute céleste & non de la substance de Marie. Dogmes insoutenables, à quoi les Docteurs de l'Eglise, & entre autres Tertullien, saint Athanase & saint Léon Pape, ont opposé toutes les Ecritures & les plus solides raisons. Car, disoient-ils, si Jesus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang ?

s'il n'a eu qu'un corps ſans ame, comment a-t-on pû l'appeller homme, & s'il n'étoit pas homme, comment a-t-il ſatisfait pour les hommes? ſi ſon corps a ſeulement été formé dans le ſein de Marie, & non de la ſubſtance de Marie, comment Eliſabeth l'appella-t-elle la mere de ſon Seigneur? *Mater Domini mei*; & comment l'Ange *Ibidem.* lui dit-il que l'homme-Dieu qu'elle devoit porter dans ſes chaſtes flancs, naîtroit d'elle: *Naſcetur ex te?*

Enfin, conclut ſaint Auguſtin, pluſieurs *Ibidem.* ſe ſont trompés tout à la fois, & à l'égard de la divinité de Jeſus-Chriſt, & à l'égard de ſon humanité; non pas en niant ni l'une, ni l'autre, mais l'union de l'une & de l'autre, telle que le Saint-Eſprit l'a faite, & telle qu'elle ſubſiſtera toujours. Car ils reconnoiſſent en Jeſus-Chriſt, & une vraie divinité, & une vraie humanité. Mais comme le propre de l'héréſie eſt de donner dans toutes les extrémités, ou bien d'une part ils prétendoient que Dieu & l'homme dans l'incarnation avoient été ſeulement unis de volonté, unis de ſentimens & d'intérêts, unis par adoption, par affection, par communication de gloire, & non point d'une union réelle & ſubſtantielle: ou bien d'autre part, ils confondoient tellement enſemble la divinité & l'humanité, qu'outre

l'unité de personne, ils établissoient encore dans l'homme-Dieu une unité de nature. Erreurs foudroyées par l'Eglise dans ces fameux Conciles dont les célébres décisions nous servent de régles, & qui nous apprennent qu'en vertu de l'incarnation le Verbe divin s'est réellement & substantiellement uni à notre chair; que par cette union le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les miseres de l'homme, & que l'homme est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui composent cette adorable personne, la nature divine & la nature humaine, une distinction essentielle, sans qu'elles aient été confondues, & que l'une, comment parloient quelques hérétiques, ait absorbé l'autre. Tel est, Chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe touchant le mystère d'un Dieu fait homme, & c'est de quoi il falloit d'abord vous instruire : *Verbum caro factum est.*

N'en demeurons pas là; mais réduisant à la pratique & aux mœurs cette premiere vérité, profitons de la fête de ce jour pour nous disposer à la solemnité de Pâque qui approche, & faisons-nous du mystère de l'incarnation une préparation solide à l'accomplissement du grand précepte de la communion. Car voilà sur quoi est fondée cet-

te loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jesus-Christ, & à n'y participer jamais, qu'avec une conscience pure, & dans un état, où sans être absolument assurés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum* ; ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital & de grief. On demande pourquoi l'Apôtre a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne ; & l'on s'étonne qu'animé du zéle apostolique dont il étoit rempli, il ait fulminé de si terribles anathêmes contre ceux qui dans un état de mort osent manger le pain de vie ; qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent, & leur condamnation ; qu'il les ait traités de profanateurs & de sacriléges ; & que sur sa parole, malgré la corruption du siécle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits & même les plus mondains. Non, non, mes chers Auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, & ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre ; & quand

1. Cor. c. 4.

une fois j'ai conçu que ce pain dont parle saint Paul, est le corps du Seigneur, & le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathêmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture céleste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystère du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : Cette chair que je mange dans le sacrement, est la chair d'un Dieu, & je la profane quand je la mange dans l'état du péché. Par l'incarnation elle est unie à une personne divine ; & par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une ame criminelle & ennemie de Dieu. Cela seul me fait sentir la raison qu'a eu saint Paul, de condamner si sévérement ces sacriléges qui se présentent à la table du Sauveur sans avoir la robe de nôces qui est la grace, & il n'y a point ensuite de châtiment qui ne me paroisse encore au-dessous d'une telle profanation.

Que faudroit-il donc dire à un chrétien, qui se trouve sur le point de célébrer la Pâque, & de prendre part au sacrement de Jesus-Christ ? Ecoutez-moi, hommes du siécle, & n'oubliez jamais cette instruction. Il faudroit lui dire à peu près, & avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que

l'Ange dit à Marie : *Ideoque & quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei.* Prenez garde, mon Frere, ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des Saints & le Fils de Dieu : le même qui est né d'une Vierge, le même dont l'Ange fit à cette Vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi rentrez en vous-même ; & vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions. Voyez si vous avez reçu, comme elle, l'Esprit divin. Voyez si l'esprit corrompu du monde ne regne pas encore dans vous. Car il ne s'agit pas moins pour vous, que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant, où un Dieu fait chair, doit & veut faire sa demeure. *Verbum caro factum est, & habitavit in nobis.*

Ah ! Chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'Ange lui proposoit ! Et quand elle apprit que l'heure étoit venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devoit s'incarner en elle, avec quelle foi & quelle humilité ne répondit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisoit, & aux miséricordes dont il la combloit ! Avec quelle pureté, avec quelle obéissance,

avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-homme dans son chaste sein! Par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable mystère! Or tel est, mes chers Auditeurs, l'excellent modéle, sur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie étoit sainte dès sa conception; depuis sa conception, croissant en âge, elle avoit toujours crû en sainteté. Avant que l'Ange la saluât, elle étoit déja pleine de grace: mais cela ne suffisoit pas. Il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Evangile, survînt en elle, & qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des graces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification, saint Ambroise ne croit point offenser Marie, quand
Ambro. il dit au Sauveur du monde: *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.* Ah! Seigneur, pour sauver l'homme, vous qui êtes la sainteté même, n'avez point eû horreur de vous renfermer dans le sein d'une Vierge! Approchons, Chrétiens, de la communion, prévenus de ce sentiment, & nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté & tant de négligence. Nous ne nous y présenterons plus avec une indévotion & une tiédeur dont nous ne pouvons trop gémir. Nous

n'en ſortirons plus auſſi froids, auſſi indifférens, &, ce qui eſt encore plus déplorable, auſſi imparfaits, que ſi nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce ſacrement, ce ſera la plus grande & la plus ſérieuſe occupation de notre vie. En profiter, ce ſera le plus ardent de nos déſirs. En abuſer, ce ſera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la ſainte table avec des cœurs embraſés d'amour; comme des lions, dit ſaint Chryſoſtôme, reſpirant le feu de la charité; comme des aigles, ajoute ſaint Auguſtin, élevées au-deſſus de la terre par des penſées toutes céleſtes. Nous y recevrons ce Dieu de gloire, dans le même eſprit que Marie le conçut, & ſon exemple nous ſervira de régle. Du reſte, tirer de-là des conſéquences ſpécieuſes, mais qui ſous une fauſſe apparence de reſpect nous éloigneroient pour jamais du corps de Jeſus-Chriſt; faire conſiſter les diſpoſitions néceſſaires dans des dégrés de ſainteté où perſonne ne peut atteindre; demander pour ce Sacrement un état auſſi parfait que celui de Marie; en un mot, de l'obligation d'imiter Marie, ſe faire, contre l'intention de Jeſus-Chriſt même, un obſtacle inſurmontable à la communion, c'eſt à quoi porte le raffinement du libertinage; mais c'eſt le piége groſſier dont votre piété, auſſi prudente

qu'éclairée, sçaura bien se garantir. Au contraire, de la nécessité de communier, conclure celle de se sanctifier ; y travailler en effet & y donner tous ses soins, c'est par-là que nous honorerons le mystère du Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe, premier miracle que nous avons vu dans un homme-Dieu. Passons au second, qui nous fera voir dans une Vierge un Mere de Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

II. PARTIE

IL falloit, Chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-homme & fait chair, qu'il y eût une créature prédestinée en qualité de Mere de Dieu selon la chair, & voilà ce que j'appelle la seconde alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie. Alliance que l'hérésie n'a pas voulu reconnoître dans cette Vierge non plus que celle de la divinité & de l'humanité dans Jesus-Christ. Mais alliance que les vrais Fidéles ont hautement & constamment soutenue. Appliquez-vous d'abord, mes chers Auditeurs, à en comprendre le dogme : nous verrons ensuite la gloire qui en revient à Marie, & le fruit que nous en pouvons retirer.

Une Vierge Mere de Dieu, & Mere de Dieu selon la chair, c'est ce qui choqua autrefois

trefois la fausse piété des hérétiques, surtout de ce fameux Nestorius, Patriarche de Constantinople. Cet homme, emporté par l'esprit d'orgueil, & abusant du pouvoir que lui donnoit son caractère, osa disputer à Marie sa qualité de Mere de Dieu: & dans cette vue y eut-il artifice qu'il n'employât, & déguisement dont il n'usât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de son erreur? Car, suivant le rapport des Peres, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres spécieux & honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il étoit uniquement question. Il confessa qu'elle étoit la Mere du Saint des Saints, qu'elle étoit la Mere du Rédempteur des hommes; il convint qu'elle avoit reçu & porté le Verbe de Dieu dans ses chastes entrailles; il se relâcha même jusques à dire, qu'elle étoit la Mere d'un homme, qui dans un sens avoit été Dieu, parce qu'il avoit été spécialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût absolument & sans restriction Mere de Dieu, c'est sur quoi on ne put fléchir cet esprit incrédule & opiniâtre. Que fit l'Eglise? elle rejetta toutes ces subtilités; & plus Nestorius s'obstinoit à combattre ce titre de Mere de Dieu, plus elle s'intéressa à le maintenir. Il ne s'agissoit en apparence que d'un seul mot, & ce seul

θεοτόκος. mot grec, qui ſignifie Mere de Dieu, étoit le ſujet de toutes les conteſtations. Mais parce qu'il eſt vrai, comme l'a ſagement remarqué ſaint Léon Pape, que le chemin qui conduit à la vie, eſt un chemin étroit, non-ſeulement pour l'obſervation des préceptes, mais encore plus pour la ſoumiſſion
Leo. aux vérités orthodoxes : *Non in ſolâ mandatorum obſervantiâ, ſed in recto tramite fidei, arcta via eſt quæ ducit ad vitam* ; l'Egliſe prit la défenſe de ce ſeul mot avec toute la force & toute l'ardeur de ſon zéle. Elle aſſembla des Conciles, elle fulmina des anathêmes, elle cenſura des Evêques, elle n'épargna pas ceux qui tenoient les premiers rangs, elle les excommunia, elle les dégrada : pourquoi? parce que dans ce ſeul titre de Mere de Dieu, étoit renfermé tout le myſtère de l'incarnation du Verbe. Car c'eſt pour cela qu'on ſe fit comme un capital, & un point eſſentiel de religion, de croire que Marie étoit dans le ſens le plus naturel Mere de Dieu. Non pas que cette créance fût nouvelle, puiſque, ſelon ſaint Cyrille, toute la tradition l'autoriſoit, & que déja depuis long-tems Julien l'Apoſtat l'avoit reprochée aux chrétiens : *Vos Chriſtiani, Mariam nunquam ceſſatis vocare Dei genitricem.* Mais on voulut que cette créance auſſi ancienne que l'Egliſe,

fût désormais comme un symbole de foi; & l'on arrêta dans le Concile d'Ephèse, que le titre de Mere de Dieu seroit un terme consacré contre l'hérésie Nestorienne, comme celui de Consubstantiel l'avoit été dans le Concile de Nicée contre l'hérésie Arienne.

Voilà, mes Freres, ce que nous croyons; & c'est sur ce dogme ainsi établi que sont fondés tous les honneurs que nous rendons à Marie : c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui dans l'ordre des décrets de Dieu, l'a élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Ecoutez ceci, vous qui réunis à l'Eglise avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine, & achevez de vous détromper des fausses idées que vous aviez conçues du culte de la Mere de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité; & je pourrois appliquer ici, ce que le grand saint Augustin dans un semblable sujet répondoit aux Manichéens, qui malicieusement & injustement accusoient les Catholiques de rendre aux Martyrs un culte superstitieux & idolâtre. Voici ce qu'il leur disoit, en s'adressant à Fauste. Il est vrai, que nous nous assemblons pour célébrer les Fêtes des Martyrs; mais nous n'avons jamais eu la pensée d'offrir, par exemple, le

ſacrifice à aucuns des Martyrs. Nous ſçavons que cet honneur n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, & c'eſt auſſi à Dieu ſeul que nous le rendons. Car où eſt l'Evêque, où eſt le Prêtre, qui ait jamais dit étant à l'Autel: C'eſt à vous, Pierre; c'eſt à vous, Paul; c'eſt à vous, Cyprien, que nous offrons & que nous immolons l'Agneau ſans tache? Nous l'immolons à Dieu, qui a couronné les Martyrs; & nous ne l'offrons en mémoire des Martyrs, que pour participer à leurs mérites, pour obtenir le ſecours de leur interceſſion. Ainſi parloit ſaint Auguſtin, & je dis le même de Marie. Nous célébrons avec ſolemnité le jour bienheureux où l'Ange lui annonça le choix que Dieu faiſoit d'elle: mais à Dieu ne plaiſe, qu'en lui rendant nos hommages, parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu. C'eſt de quoi nous ne craignons pas qu'on puiſſe ſoupçonner notre foi. Car pour me ſervir du même raiſonnement, où eſt le Prêtre, qui dans les ſaints myſtères ait jamais dit: C'eſt à vous, Marie, que nous ſacrifions? Nous ſacrifions à celui qui a prédeſtiné Marie, qui a ſanctifié Marie, qui a glorifié Marie; mais quoiqu'elle ſoit inconteſtablement Mere de Dieu, nous ne la regardons & nous ne l'honorons, que comme une pure créature, dont tout le bonheur eſt

d'avoir été fidéle à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été singulierement élue de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il du reste une grandeur comparable à celle de cette Mere de Dieu ? Tâchons, mes chers Auditeurs, à nous en former quelque idée ; mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit saint Bernard, que Marie elle-même n'eût pû la comprendre dans toute son étendue, ni l'expliquer : *Audacter dico, quòd nec ipsa planè Maria potuit explicare.* Bern. Après cela vous ne serez pas surpris, si ce que j'ai à vous dire, se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports, l'un à Dieu, & l'autre aux hommes. Marie devient Mere de Dieu, c'est le premier rapport, & Marie Mere de Dieu devient par-là même la médiatrice & comme la Mere des hommes, c'est le second. Or voyons, autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette Vierge, de l'un & de l'autre, & quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie Mere de Dieu. Ecoute, ô homme, s'écrie là-dessus saint Anselme ; contemple & admire : *Intendat mens humana, contempletur, & stupeat.* Ansel. Le Pere céleste avoit

un Fils unique & consubstantiel : mais il n'a pas voulu que ce Fils n'appartînt qu'à lui seul ; il en a fait part à Marie, & elle est véritablement sa mere sur la terre, comme il est son Pere dans le ciel : *Non est passus manere suum ; sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum.* Pensée sublime, mais qui dans sa sublimité n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah ! mes Freres, disoit saint Paul, je fléchis le genou devant le Pere de Jesus-Christ mon maître, parce que c'est de lui que précéde toute paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre. Ainsi parloit le grand Apôtre ; & ne puis-je pas ajouter, que je me prosterne en la présence de ce Pere tout-puissant, pour le reconnoître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie ! Car quel prodige, Chrétiens, & quel autre que Dieu même a pû opérer ce miracle ! La virginité & la fécondité jointes ensemble ; une Vierge qui conçoit dans le tems le même Fils, que Dieu avant tous les siécles a produit dans l'éternité, une Mere, dit saint Augustin, devenue Mere par la seule obéïssance de son esprit, de même que le Pere dans l'adorable Trinité est Pere par la seule connoissance de ses

Ibid.

infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil ! & si la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque maniere l'être à son créateur, & que le créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage & la production de sa créature ! Qui l'eût cru que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, & qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ! Qui l'eût cru que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une Vierge ; & que par-là cette Vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création ! Permettez-moi, Chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Peres avant moi s'en sont servis, & ce seroit une délicatesse mal-entendue, d'avoir peine à parler comme eux, & d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspiroit, & que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paroît plus surprenant, reprend l'Archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin qui dans le Ciel, ne dépend point du Pere dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre, de la Mere en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers Auditeurs ? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la Majesté de Dieu ? il faut

bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès-là que je la reconnois pour Mere de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnoître que ce Dieu-homme a voulu dépendre d'elle ; qu'il lui a rendu des honneurs & une obéissance légitime ; qu'il s'est soumis à son pouvoir ; & c'est aussi ce que l'Evangile nous a expressément marqué dans ces courtes paroles : *Et erat subditus illis*. Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous sçavons de la vie mortelle du Sauveur jusques au tems de sa prédication. Mais encore, demande saint Bernard, de qui parloit l'Evangéliste ? Est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissoit à Marie ? Dieu & l'homme tout ensemble, répond ce Pere. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du Fils, ou l'empire de la Mere ? *Elige utrum mireris, aut Filii beneficentissimam dignationem, aut Matris excellentissimam dignitatem*. Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme ; & prodige de grandeur qu'une femme commande à Dieu : *Utrimque miraculum, & quod Deus feminæ obtemperet, humilitas sine exemplo ; & quòd Deo femina præcipiat, sublimitas sine socio.*

Luc. c. 2.

Bern.

Ibid.

De-là, ne nous étonnons plus qu'un

Ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grace, qu'il l'éléve au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin, que rien après Dieu & parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie, & n'est même comparable à Marie. Mais sur-tout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous; & sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, & tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie devenue Mere de Dieu, devient par-là même la mere des hommes, la protectrice des hommes, la coöpératrice du salut des hommes; & une mere, une protectrice, une coöpératrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mere des hommes, puisque tous les hommes sont, non-seulement les freres, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie; & qu'en ce sens elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes, puisqu'elle sert à former le Sauveur qui

vient racheter les hommes, & qu'elle donne le ſang qui doit être le prix de cette rédemption & de ce ſalut. Mais j'ajoute, mere toute-puiſſante, protectrice toute-puiſſante, coopératrice toute-puiſſante, pourquoi? parce qu'en qualité de Mere de Dieu, elle a ſingulierement trouvé grace auprès de Dieu.

C'eſt donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ſes enfans; & c'eſt dans cette penſée que nous devons imiter le zéle & la piété que témoignerent les chrétiens d'Ephèſe, lorſqu'ils reçurent le jugement de l'Egliſe univerſelle à la gloire de cette Vierge en qui ils avoient mis leur confiance. Le fait eſt remarquable, & je voudrois que les hérétiques de notre ſiécle y fiſſent toute l'attention néceſſaire, & qu'ils appriſſent quels étoient, il y a plus de douze cents ans, les ſentimens des Fidéles à l'égard de Marie, & quels doivent être encore les nôtres. L'hiſtoire nous apprend que le jour où l'on devoit conclure ſur la divine maternité de Marie, tout le peuple parut dans les rues, remplit les places publiques, ſe tint autour de ce fameux temple dédié au culte de la Vierge, & où les Peres du Concile étoient aſſemblés; qu'au moment que la déciſion fut publiée, & qu'on entendit

que Marie étoit maintenue dans la juste possession du titre de Mere de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations & de cris de joie; que les Peres sortant pour se séparer, furent comblés de bénédictions & conduits en triomphe; que l'air fut éclairé de feux; enfin que rien ne manqua à la pompe de cette réjouissance commune, ni à l'éclat de la glorieuse victoire que Marie avoit remportée. Ah! Chrétiens, il est vrai, ce peuple fidéle étoit sensible aux intérêts de Marie, & agissoit en cela par un esprit de religion, mais en s'intéressant pour Marie, il s'intéressoit pour lui-même. Car il comptoit sur le secours de cette Mere de Dieu, & il sçavoit ce qu'il en devoit attendre. Prenons les mêmes sentimens, & tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée Mere de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, & allons au pied des autels lui jurer une fidélité inviolable, & lui renouveller les saintes protestations du plus respectueux & du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes; & pour l'engager à nous faire sentir les effets de sa médiation, représentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous & qui nous unit à elle. Disons-lui d'une part comme les habitans de Béthulie disoient à Judith: *Tu gloria*

Judith. c. 5. *Jerusalem, tu lætitia Israël, tu honorificentia populi nostri.* Oui, Vierge sainte, vous êtes l'ornement de Jerusalem, le bonheur d'Israël, la gloire de notre peuple ; c'est-à-dire, l'ornement, la gloire, le bonheur de Ibid. l'Eglise. *Quia confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris* : parce que vous étiez pure dans un dégré de perfection, qui surpassoit même la pureté des Anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin, & l'incorporer à notre chair. *Ideò* Ibid. *eris benedicta in æternum* : c'est pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de louange qui vous est dû, pour cela que nous vous bénissons, & que tous les siécles après nous vous béniront. Mais d'autre part, reprenons, Chrétiens, & ajoutons ce que le sage & zélé Mardochée dit à la Reine Esther, lorsque pour l'exciter à prendre la défense des Juifs menacés d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avoit élevée sur le thrône, c'étoit plus pour Esther. c. 4. sa nation que pour elle-même : *Et quis novit utrùm idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris?* Non, ô glorieuse Mere de Dieu, nous ne craindrons point de le dire, car nous le sçavons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes ; que s'il vous a honorée de la plus éclatante

dignité, c'eſt pour nous; & voilà ce qu dans tous les états de la vie, dans toutes le conjonctures & tous les tems, nous fer recourir à vous avec confiance. Nous vous expoſerons nos beſoins, nous implorerons votre interceſſion, & vous écouterez nos vœux, & vous les préſenterez à votre Fils, & vous y joindrez les vôtres, & vous ferez deſcendre ſur nous toutes les graces divines.

N'en doutons point, mes chers Auditeurs, & puiſque nous avons une telle reſſource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche ſans ceſſe dans la chaire la ſévérité des jugemens de Dieu: on vous dit tout ce qui peut vous intimider & vous effrayer. Ce ſentiment eſt bon, & je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'ame une crainte chrétienne & ſalutaire. Mais de s'en tenir là; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur; de ne vous faire voir que les difficultés & les obſtacles qui ſe rencontrent dans la voie du ſalut; de ne vous la repréſenter cette voie, que comme un chemin ſemé d'épines & preſque impraticable, c'eſt un excès qui ne corrige rien, & qui ne va qu'à décourager & à déſeſpérer. Je dois donc, en vous faiſant craindre, vous faire eſpérer; en réprimant votre

présomption, soutenir votre confiance. Je dois vous faire connoître les moyens que la miséricorde divine vous a fournis, & les secours qu'elle vous a ménagés. Je dois vous consoler, vous animer, vous fortifier. Or s'il y a un mystère capable de produire ces heureux effets, n'est-ce pas celui-ci? pourquoi? non-seulement parce que c'est le mystère d'un Dieu fait homme, mais d'une Vierge devenue Mere de Dieu; & en qualité de Mere de Dieu spécialement engagée à veiller sur les hommes, à s'intéresser pour les hommes, à les aider de tout son pouvoir, & à leur servir d'avocate & d'asyle. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie, peut autoriser nos désordres, & diminuer en nous le zéle de la pénitence: mais je réponds, moi, que si c'est une vraie confiance, bien loin de refroidir ce zéle, elle l'allumera. Faites-en vous-même l'épreuve & vous le verrez. Vous verrez, dis-je, si, dévoué à la plus sainte des Vierges, vous n'apprendrez pas à haïr le péché, si vous ne vous sentirez pas porté à le fuir par une exacte vigilance, & à l'expier par une sévère pénitence; si de vives lumieres ne vous éclaireront pas, pour vous en faire concevoir l'énormité; si de solides réflexions ne vous toucheront pas, pour vous en faire craindre les suites

affreuſes, & pour vous les faire éviter; ſi mille attraits particuliers, mille graces intérieures ne vous appelleront pas à la sainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une ſolide & religieuſe confiance dans la protection de la Mere de Dieu. Combien de juſtes ont été par-là maintenus, & ont perſévéré? combien de pécheurs ont été convertis, & ſe ſont ſauvés? Je le répéte, combien de juſtes ont été maintenus, & ont perſévéré? c'étoient des juſtes, mais des juſtes chancelans dans leur état d'innocence & de juſtice, des juſtes aſſaillis de la tentation, combattus par leurs paſſions, preſque vaincus par le monde, & ſur le point de céder enfin & de tomber, ſi Marie dans des conjonctures ſi périlleuſes n'eut été leur ſoutien: & comment? non par elle-même, mais par une grace victorieuſe que ſon interceſſion leur a obtenue, & qui les a préſervés. Combien de pécheurs ont été convertis, & ſe ſont ſauvés? c'étoient des pécheurs & des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude: il n'y avoit plus, ce me ſemble, de ſalut pour eux; & chargés de dettes, ils commençoient à déſeſpérer de la miſéricorde divine. Mais ils ſe ſont ſouvenus que Marie étoit la mere des pécheurs: ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont

demandé par elle, & ils ont été exaucés; dans un heureux moment la grace les a changés, & de pécheurs qu'ils étoient, en a fait des Saints. Miracles, dont ils ont rendu mille témoignages, & c'est à ces exemples qu'il faudroit s'attacher, & non point à d'autres plus rares, dont on voudroit quelquefois tirer de si injustes conséquences. Car telle est en effet notre injustice : parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns, qui consacrés en apparence au service de la Mere de Dieu n'en ménent pas dans la pratique une vie plus réglée, de ces exemples particuliers, on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la Vierge, & l'on ne considère pas que ç'a été, & que c'est tous les jours pour des millions d'autres, un principe de conversion & de sanctification. Ah! mes chers Auditeurs, dans un siécle où les dangers sont si fréquens, & les besoins si pressans, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si je l'ose dire, & de ce tabernacle où Jesus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui par proportion & pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà votre mere, lui dit-il, en
Joan. c. 19. lui montrant Marie : *Ecce mater tua.* Et dès cette heure, ce disciple que Jesus-Christ aimoit, commença à regarder Marie, & à

l'honorer comme sa mere : *Et ex illâ horâ accepit eam discipulus in sua.* C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfans ! Nous reconnoîtrons bientôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mere des hommes, si de notre part ce n'est pas en vain que nous portons la qualité d'enfans de Marie. Mais achevons, & voyons comment ce mystère nous éleve à la dignité même d'enfans de Dieu : c'est le troisiéme avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, & le sujet de la derniere partie. *Ibid.*

C'Etoit une erreur des Païens, & une erreur aussi grossiere que présomptueuse, de se figurer qu'ils étoient les enfans des dieux, parce qu'ils mettoient en effet au nombre des dieux, leurs ancêtres. Mais cette erreur, quoique grossiere, comme remarque saint Augustin, ne laissoit pas de leur inspirer de hauts sentimens, parce qu'il arrivoit de-là, que se confiant dans la grandeur ou dans la prétendue divinité de leur origine, ils entreprenoient des choses difficiles & héroïques avec plus de hardiesse, ils les exécutoient avec plus de résolution, & en venoient à bout avec plus III. PARTIE

Augustin. de bonheur : *Et sic animus divinæ stirpis fiduciam gerens, res magnas præsumebat audaciùs, agebat vehementiùs, & implebat ipsâ felicitate securiùs.* Ne diroit-on pas que parmi ces ténébres du paganisme, il y avoit dès-lors quelque rayon ou quelque commencement du christianisme ; & ne semble-t-il pas que la Providence, qui sçait profiter du mal même, se servoit des erreurs des hommes pour préparer déja le monde à la vraie religion ? Oui, répond excellemment saint Augustin, il étoit de l'ordre de la prédestination & du salut de l'homme, que l'homme fût un jour persuadé qu'il étoit d'une extraction divine ; & voilà pourquoi Dieu, par un effet de sa grace toute-puissante, a voulu que cette persuasion ne fût ni fausse ni téméraire. C'étoit dans les Païens, une vanité ; mais le mystère que nous célébrons, nous a fait de cette vanité, une sainte & adorable vérité. Ceux-là se flattoient en se donnant une si haute origine, & nous, si nous avons une moindre idée de nous-mêmes, nous nous méconnoissons, nous nous déshonorons, nous nous dégradons. Car écoutons le disciple bien-aimé ; & quoique dans un autre discours, j'aie déja employé le même témoignage pour établir la même vérité, souffrez que je le reprenne, & que je vous le propose dans

un nouveau jour. Ecoutons, dis-je, le disciple bien-aimé, & sans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connoître notre véritable noblesse. Voyez, mes Freres, nous dit-il, dans sa premiere Epître canonique, voyez quel amour le Pere céleste nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle, & que nous soyons en effet, enfans de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur & simus.* Il est vrai, que saint Jean parloit en particulier aux fidéles qui ont cru en Jesus-Christ, & qui l'ont reçu : mais ce qu'il disoit en particulier aux fidéles, & ce qui leur convient spécialement, je puis en général, & dans un sens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes, selon l'expression de ce bien-aimé disciple, que le pouvoir d'être enfans de Dieu, a été donné sans différence de mérites, sans distinction de qualité & de sexe, aux petits aussi-bien qu'aux grands, aux pauvres aussi-bien qu'aux riches, aux sujets aussi-bien qu'aux Rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri.*

Joan. c. 3.

Joan. c. 1.

Or je prétends que cette filiation ainsi établie, est une suite naturelle de l'incarnation, & le troisiéme effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et Verbum caro*

Ibid.

factum est. Car le Verbe divin n'a pû se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité : & du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, ensorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps, ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu dans un sens propre & réel, que nous sommes ses enfans : *Ut filii Dei nominemur & simus*. C'est en ce sens que Clément Alexandrin, parlant du mystère d'un Dieu fait homme, & relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'est servi d'une expression bien forte, lorsqu'il a dit que Dieu se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux. Non pas après tout que nous soyons enfans de Dieu dans la même perfection que l'homme-Dieu. Il l'est par nature, & nous le sommes par adoption : mais cette adoption divine ne nous annoblit-elle pas assez ? Dieu, tout Dieu qu'il est, pouvoit-il nous élever plus haut, & y avoit-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer ? Ce n'est ni par le sang ni par le ministère d'aucun homme, que nous sommes montés à ce point de grandeur. Le penser de la sorte, ce seroit ne pas connoître & la bassesse naturelle de l'homme, & l'excellence de la dignité, dont nous avons été honorés : *Non ex sanguinibus*,

Joan. c. 3.

Joan. c. 1.

neque ex voluntate carnis. Mais toute la gloire de cette naiſſance ſpirituelle nous vient de la volonté de Dieu, de la prédeſtination de Dieu, du choix & de la grace de Dieu. Car pour m'en tenir toujours à notre myſtère, ſi nous ſommes enfans de Dieu, c'eſt par ce même Dieu-homme, qui dans un même homme a ſçu ſi bien réunir & allier enſemble ſa divinité & notre humanité: *Et Verbum caro factum eſt*. Ainſi, dit ſaint Chryſoſtôme, le Fils unique de Dieu eſt devenu fils de l'homme, afin que les enfans des hommes deviniſſent enfans de Dieu. Et ne demandez pas, ajoute ſaint Auguſtin, comment les hommes ont pû naître de Dieu, puiſqu'un Dieu lui-même a pû & voulu naître des hommes.

Voyez donc encore une fois juſqu'à quel excès s'eſt porté la charité de votre Dieu: *Videte qualem charitatem*. Mais voyez enſuite quelles conſéquences s'enſuivent delà; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfans de Dieu, & ce que vous vous devez à vous-même: ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeller votre Pere, & qui l'eſt en effet; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfans de Dieu, & qui avez à ſoutenir une ſi noble qualité & à n'en pas dégénérer. Deux points qui me fourniſſent

une morale bien ſolide & bien importante.

Ce que vous devez à Dieu : car puiſqu'en vertu de ce myſtère, & par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même Pere que le Verbe incarné ; je dis auſſi que nous devons, à l'égard de ce Pere tout-puiſſant, tenir par proportion la même conduite que l'homme-Dieu, & prendre les mêmes ſentimens ; c'eſt-à-dire, que nous devons avoir la même obéiſſance aux ordres de Dieu, & le même zéle pour la gloire de Dieu. En effet, ſi le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chaſtes entrailles de Marie une chair ſemblable à la nôtre, c'eſt, dit l'Apôtre, pour obéir à ſon Pere, pour ſe conformer aux volontés de ſon Pere, & pour accomplir ſes adorables deſſeins : & s'il s'humilie juſqu'à s'anéantir lui-même, c'eſt pour l'honneur de ſon Pere, & pour lui rendre toute la gloire qui lui avoit été ravie. Or voilà notre modéle. Etre ſoumis à Dieu, garder fidélement & conſtamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'eſt ainſi que nous le reconnoîtrons pour Pere. Sans cela, que ſert-il de lui dire ce que nous lui diſons néanmoins tous les jours, notre Pere qui êtes dans les cieux ; ſi nous nous révoltons contre lui ſur la terre, ſi nous le renonçons dans la pratique, & le traitons en ennemi ?

Que sert-il de lui dire, que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu & honoré dans tout l'univers; si nous le blasphémons & le faisons blasphémer aux autres? Car ce que j'appelle, selon le langage de l'Ecriture, blasphémer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos déréglemens & nos désordres: & ce que j'appelle le faire blasphémer aux autres, comme saint Paul le reprochoit aux Juifs: *Per vos blasphematur nomen Dei*; c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, & les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire, que votre volonté soit faite; si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toujours violant sa loi, toujours murmurant contre sa providence, toujours disposés, malgré ses promesses & ses menaces, malgré ses défenses & ses commandemens les plus exprès, à écouter la passion & à la satisfaire, quoi qu'elle demande? Je sçais que pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu par la sainteté de nos mœurs toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, Chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que son Pere envoie, & qui, suivant la mission qu'il avoit reçue,

Rom. c. 2.

descend du thrône de sa Majesté & vient demeurer avec nous ; à un Dieu, qui pour réparer l'injure faite à son Pere, se réduit jusques à la forme d'un homme, jusques à la forme d'un esclave, jusques à la forme d'un pécheur ? Ah ! mes Freres, comprenons, si nous le pouvons, par l'obéissance de cet homme-Dieu, combien sont sacrés les droits du Pere, qui nous a donné l'être, & qui nous donne encore dans ce saint jour comme une nouvelle naissance en nous adoptant au nombre de ses enfans. Comprenons par les anéantissemens de cet homme-Dieu, de quel prix est la gloire de Dieu, le souverain auteur de tous les êtres, & doublement notre créateur, soit selon la nature, soit selon la grace. Mais delà même jugeons ce que c'est pour un homme, surtout pour un chrétien, que de refuser à ce premier Maître la soumission & les services que nous lui devons par tant de titres. Jugeons ce que c'est que de s'attaquer à lui & de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si incontestable & si légitime. Jugeons ce que c'est que d'abandonner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres ; & cela tandis qu'on est adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend

prend tout & qu'on ſupporte tout pour le monde. Si je ſuis le Seigneur & votre Pere, diſoit-il autrefois à ſon peuple, où eſt l'honneur que vous me rendez ? *Ubi eſt honor meus ?* où eſt le reſpect que vous me devez ? *Ubi eſt timor meus ?* Or la plainte qu'il faiſoit à ſon peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes ; mais avec cette terrible menace, que ſi maintenant nous ne l'honorons pas comme pere, nous le craindrons un jour comme juge ; que ſi maintenant nous ne ſommes pas ſoumis à ſa loi, nous ſerons un jour ſoumis à ſes châtimens ; que ſi maintenant notre vie ne ſert pas à le glorifier comme Dieu ſanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort ſervira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers Auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la part d'un pere ſi indignement mépriſé, & ſi juſtement irrité.

Malac. c. 1.

Ibidem.

Je dis plus, & c'eſt par où je finis. Outre ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeller votre Pere & qui l'eſt en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfans de Dieu, & qui avez à ſoutenir une ſi noble qualité, & à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, & ſelon les principes de la philoſophie humaine, une

fierté raisonnable & sage, qui sans vous faire dédaigner personne, vous inspire néanmoins des sentimens généreux & dignes de votre naissance & de votre rang; je puis ajouter que dans la religion même que nous professons, & selon les regles de la morale Evangélique, il y a une fierté sainte & toute chrétienne, qui sans nous enfler, nous remet sans cesse devant les yeux le caractère dont nous sommes revêtus, & nous engage à y conformer nos œuvres. C'est ainsi que le Princes des Apôtres représentoit aux fidéles, qu'ils étoient un peuple
1. Petr. c. 6. choisi & distingué: *Vos autem genus electum*; un peuple conquis; *Populus acquisitionis*;
Ibid. une nation sainte, élevée à l'honneur du
Ibid. sacerdoce & d'un sacerdoce royal, *Regale sacerdotium*, *gens sancta*. C'est ainsi que le Docteur des Gentils faisoit souvenir les Ephésiens, qu'ils étoient les enfans de la lumiere, d'où il concluoit qu'ils devoient donc se comporter & vivre en enfans de
Ephes. c. 6. lumiere? *Ut filii lucis ambulate*: & c'est, Chrétiens, ce que je veux conclure moi-même, en vous disant que vous êtes enfans de Dieu. Car des enfans de Dieu doivent-ils penser ou agir comme des enfans du siécle? est-il une contradiction plus sensible? en est-il une plus criminelle & plus damnable? Des enfans de Dieu prévenus de toutes

les idées du siécle & du siécle le plus profane, n'estimant que ce que l'esprit du siécle leur fait estimer, n'aimant que ce que l'esprit du siécle leur fait aimer, ne craignant & ne fuyant que ce que l'esprit du siécle leur fait craindre & haïr. Des enfans de Dieu sujets à tous les vices du siécle & du siécle le plus corrompu, aux ressentimens & aux envies, aux coleres & aux emportemens, aux impostures & aux trahisons, aux désirs ambitieux & à l'orgueil, à l'avarice, à la mollesse, aux débauches & aux plaisirs les plus infâmes. Est-ce là ce qui leur convient? Est-ce à cela qu'on les doit reconnoître, ou plutôt n'est-ce pas là leur honte? n'est-ce pas pour eux un opprobre? Qu'un homme d'une certaine distinction dans le monde, soit par la place qu'il occupe, soit par le sang dont il est sorti, ait commis une action lâche, c'est une tache, que rien presque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on, & de quel œil se regarde-t-il lui-même, quand il vient à considérer d'un sens rassis, la faute qu'il a faite & qui le couvre de confusion? Or est-il moins honteux à des hommes nés de Dieu, adoptés de Dieu, enfans de Dieu, de s'asservir à leurs sens, de se rendre esclaves de leurs passions, de se laisser dominer par les brutales cupidités de leur chair, de se porter à

toutes les injustices qu'inspire une avare & insatiable convoitise, de nourrir dans leur cœur des haines secretes & invétérées, d'y concevoir les plus noirs desseins pour se tromper & pour se vendre les uns les autres, de n'écouter jamais, je ne dis pas la religion, mais même l'équité naturelle, la bonne foi, la raison? Est-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu est venu sur la terre, & qu'il a voulu demeurer parmi les hommes? Ou n'est-ce pas pour former un peuple parfait, un peuple exempt de la corruption du monde, un peuple affranchi de ces malheureuses concupiscences, par où le péché s'est introduit dans le monde & s'y établit tous les jours: un peuple chrétien, non-seulement de nom, mais de pratique & d'action: *Parare Domino plebem perfectam.* Ouvrons donc, mes Freres, ouvrons les yeux de la foi; & découvrant avec les yeux de la foi notre dignité, sanctifiés comme nous le sommes par l'alliance d'un Dieu, ne retombons pas dans nos premiers égaremens. Ne faisons pas de la glorieuse qualité que nous portons, un vain titre qui nous déshonore lorsque notre conduite le dément. Si m'adressant ici à tant de Grands qui m'écoutent, j'avois la témérité de leur dire, que leur conduite dément leur grandeur, leur naissance, leurs

Luc. c. 1.

ancêtres, leur rang, ils prendroient ce que je dirois pour un outrage, & combien y seroient-ils sensibles ! Ne le soyons pas moins au juste reproche qu'on peut nous faire, que nous nous rendons indignes du plus beau de tous les noms, qui est celui d'enfans de Dieu. Verbe éternel & consubstantiel à votre Pere, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'est vous qui nous l'avez acquis ce beau nom, & c'est par vous que nous sommes parvenus à ce point d'élévation. Ne permettez pas que nous venions jamais à en décheoir : sur-tout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette rédemption surabondante dont vous voulez être vous-même le prix. Et vous, Vierge sainte, puisque c'est dans votre sein que ce grand ouvrage est aujourd'hui commencé, aidez-nous à le soutenir & à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidélité & de nos soins. C'est ainsi qu'après avoir vécu comme de dignes enfans de Dieu, nous aurons part à la gloire des élus de Dieu, où nous conduise, &c.



SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le tems de la Purification de Marie étant accompli selon la loi de Moyse, ils porterent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. En Saint Luc, Chap. 2.

SIRE,

CET Enfant qui est aujourd'hui porté à Jerusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Pere, éternel comme lui & Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie

Mere de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, & la plus remplie de grace. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu; & l'Evangéliste s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi: *Sicut scriptum est in lege Domini*. Comme *Luc. c. 2.* si, ni Marie, ni Jesus-Christ même, ne pouvoient avec bienséance paroître devant Dieu, qu'en observant la loi; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devoit être agréé de Dieu, qu'autant qu'il se trouveroit conforme à la loi; comme si l'ouvrage du salut & de la rédemption des hommes dépendoit de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela? c'est, Chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, & le point auquel je m'attache pour votre instruction & votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu Sauveur & la purification d'une Mere Vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue & néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matiere que me fournit la solemnité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique & l'observation de la loi, & qui la conduisîtes dans le temple, pour y offrir son sacrifice comme il étoit ordonné dans la

loi, rempliſſez-nous des mêmes ſentimens dont ſon ame bienheureuſe fut alors pénétrée. Donnez-nous comme à elle une haute idée de cette ſainte & adorable loi du Seigneur. Faites-nous bien comprendre, que ſans cette loi il n'y a dans nous que corruption & que déſordre : en ſorte que du moment que nous ſortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien, & déterminés à tout mal. Tant de crimes qui ſe commettent tous les jours, & que je puis appeller les abominations & les horreurs de notre ſiécle, en ſont une preuve viſible : mais peut-être l'endurciſſement de nos cœurs feroit-il perdre à cette preuve toute ſa force, ſi les lumieres de votre grace ne venoient aux ſecours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand Roi du monde ; & ſûr que je ſuis de ſa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu, comme la vertueuſe Eſther, que mes paroles lui plaiſent ; parce que je me promets de ſa piété, qu'en lui parlant de l'excellence & de la prééminence de votre loi, non-ſeulement je lui plairai, mais je le perſuaderai & le toucherai. J'ai beſoin néanmoins, Seigneur, de votre ſecours, & pour l'ob-

tenir je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'Est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentimens, d'être souvent contraire à lui-même, & de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités toutes opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulierement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance & la soumission dûe à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différens, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance : tellement que nous pouvons dire aussi-bien que l'Apôtre, Je sens dans moi-même une loi secrete, qui répugne à la loi de mon Dieu, & qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes, suivant la belle réflexion de saint Ambroise, sont l'orgueil de l'homme & sa lâcheté. L'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; & sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut & de quoi il est capable avec le secours de Dieu. L'orgueil de l'homme, qui le rend insolent & libertin ; & sa lâcheté, qui le rend foible & pusillanime. L'orgueil de l'homme, qui à l'égard de Dieu même lui inspire de la hauteur ; & sa lâcheté, qui à l'égard de

ſes devoirs le jette dans l'abattement. L'un & l'autre pour lui faire violer cette souveraine & divine loi, que Dieu lui a imposée, mais dont la ſervitude, quoiqu'aimable, du moment qu'il ſe pervertit, commence à lui déplaire & à lui devenir odieuſe. Or je veux, Chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux déſordres; & parce que l'accompliſſement de la loi conſiſte à éviter également ces deux extrémités dangereuſes, ſoit en ſe ſoumettant avec humilité à ce que la loi commande, ſoit en s'efforçant avec courage de ſurmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile; mon deſſein eſt de graver bien avant dans vos eſprits & dans vos cœurs ces deux obligations, & de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéiſſance que pratique aujourd'hui Marie. Car ſans ſortir de mon myſtère, vous verrez dans la perſonne de cette Vierge offrant ſon Fils en ſacrifice, le modéle d'une obéiſſance ſolidement humble, & d'une obéiſſance courageuſe & héroïque. D'une obéiſſance ſolidement humble, qui confond notre orgueil; & d'une obéiſſance héroïque qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour, accomplit la loi du Seigneur; & cette loi, comme l'Evangile nous le fait aſſez entendre, eſt infiniment rigoureuſe pour elle. En

ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil, & ce sera la premiere partie. En ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté, ce sera la seconde partie. Deux points que j'ai à développer, & qui vont faire le partage de ce discours & le sujet de votre attention.

I. PARTIE

NOus nous élevons au-dessus de la loi de Dieu; & cela, Chrétiens, nous arrive en deux manieres. L'une que j'appelle révolte du cœur, lorsque sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'Ange rébelle: *Non serviam*; il m'en couteroit trop pour vivre dans cette servitude: que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi. L'autre que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes & nous nous formons des consciences, pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons, confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil; & c'est, comme vous allez voir, ce qui paroît d'abord dans la Présentation de Jesus-Christ & dans la Purification de Marie.

Jerem. c. 2.

Quoique nés dépendans & sujets de Dieu, nous avons, mes Freres, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine. Voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier & selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des Grands du siécle, qui de leur état se font un principe d'indépendance comme si la loi de Dieu n'étoit pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avoit dû les excepter; comme s'il n'étoit pas au contraire de l'empire de Dieu, qu'il y eût pour eux un législateur & une loi, afin, disoit le Prophéte Royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt.* Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général le péché des impies & des libertins, qui jusques dans l'obscurité des plus médiocres fortunes ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs : la licence & l'impiété faisant dans les uns, ce que l'abus de la grandeur & de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moyse, & se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus malgté nous, notre conduite. Car enfin elle étoit Reine, elle étoit

Psalm. c. 2.

Mere de Dieu, elle étoit, comme Mere de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi ; & par conséquent, elle avoit tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai : mais c'est justement pour cela, que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi ; afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage par une preuve convaincante & sans replique. Car si dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une Mere de Dieu, toute Mere de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir ; de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice & la témérité de nos désobéissances ? Marie fait quelque chose encore de plus, & quoi ? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, & néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante, pour réprouver & pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance & la souveraineté même.

Car voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête ; une Reine ſujette, & aſſujettiſſant un Dieu ; un Dieu obéiſſant, & préſenté par une Mere obéiſſante : pourquoi ? Ah ! mes chers Auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, & vous qui vous trouvez réduits aux derniers ; vous que vos conditions diſtinguent, & vous qu'elles ne diſtinguent pas ; Grands & petits, riches & pauvres, car je ſuis redevable à tous, écoutez-moi : c'eſt ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous eſt donnée, & c'eſt par la comparaiſon même de vos états que je vais vous la rendre ſenſible.

Pourquoi un homme-Dieu ſujet à la loi ? pour vous faire entendre, Grands du monde, l'obligation ſpéciale où vous êtes, de vivre dans un parfait aſſujettiſſement aux loix de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçue ; & par un renverſement de raiſon & de religion, vous vous flattez que la rigueur des loix divines n'eſt pas pour vous comme pour le reſte des hommes : mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fauſſe prévention, & pour cela entrez en eſprit dans le temple de Jeruſalem. Car vous y verrez la maxime contraire ſolidement établie ; & pour peu

que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les loix divines vous regardent encore plus particulierement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence : sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Premiere raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain Législateur ; comme il est vrai de dire que Jesus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu, autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés & tout puissans que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particuliere ; & il ne tient qu'à vous de la lui procurer cette gloire ; qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, & dont par-là même il est si jaloux. Seconde raison c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde, que pour le glorifier de la sorte. Car ne croyez pas, Chrétiens, qu'il y ait des hommes, ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les

autres de faire leurs volontés & de vivre selon leurs loix. Cela ne peut être ; & Dieu dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse & de sa sainteté, n'a pû dans l'inégalité des conditions humaines se proposer une telle fin. Les Rois mêmes, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne regnent que pour
Psalm. servir le Seigneur : *Et reges ut serviant*
101. *Domino*. Voilà l'ordre de la providence & même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu, n'est défini que par une servitude plus immédiate, & une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisteroit-il pas, puisque Jesus-Christ qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis ? En quoi consiste tout le mystère de son humanité ? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement :
Galat. *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege* : un Dieu formé d'une femme, pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre ; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de-là ce Verbe divin ne se seroit jamais fait chair, & sans cela il n'y auroit point eu de Dieu-homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute

que ſans cela il n'y auroit dans le monde ni qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune; mais que Dieu vous auroit laiſſés dans le néant: & que, s'il vous en a tirés, c'eſt afin que ſa loi eût en vous des obſervateurs fidéles & de zélés défenſeurs. Je dis plus, & c'eſt la troiſiéme & derniere raiſon: Dieu, en vous plaçant au-deſſus du commun des hommes, a prétendu vous propoſer au monde comme des modéles de la ſainte dépendance que je vous prêche; de même que Jeſus-Chriſt & Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité & d'une parfaite ſoumiſſion à ſa loi. C'eſt-à-dire, ſelon ſaint Grégoire Pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des Grands à lui obéir, & que les Grands ſe conſidérent ſur ce point comme la régle, à quoi les petits ne manquent jamais de ſe conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes Freres, à vous dont le ſalut me doit être d'autant plus cher, & les ames plus précieuſes, qu'ayant moins de part aux avantages du ſiécle, vous participez moins à ſes déſordres & à ſa corruption; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obſcures, & dont il ſemble que la deſtinée, ou, pour mieux dire, la vocation ſe termine à dépendre & à

obéir. Pourquoi une Mere de Dieu & par son ministère un homme-Dieu soumis à la loi ? pour trois autres raisons, qui vous regardent, & que je vous prie de n'oublier jamais. Pour vous consoler, pour vous instruire, & pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, & qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance. C'est l'état que Jesus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, & se soumettre à la loi, que de donner la loi. Pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde, sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu. Voilà votre consolation. Pour vous instruire de la maniere dont vous devez obéir ; je veux dire aux hommes pour Dieu, & à Dieu dans les hommes, en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'éléve à Dieu comme à sa fin & à son principal
Coloss. objet : *Sicut Domino & non hominibus* : que
c. 3. vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu, que vous respectiez leurs loix comme des écoulemens de la loi de Dieu ; que vous

receviez leurs commandemens comme des déclarations expreſſes de la volonté de Dieu : vous ſouvenant que ſans cela l'obéiſſance que vous leur rendez, n'eſt qu'une obéiſſance ſervile, qu'une obéiſſance païenne, qu'une obéiſſance réprouvée dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, & dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas ſelon ce divin exemplaire qui nous eſt aujourd'hui propoſé dans la Préſentation d'un Dieu Sauveur, & dans la Purification d'une mere Vierge. Voilà votre inſtruction. Mais ſur-tout pour vous confondre de l'extrême & de l'injuſte oppoſition que vous avez à dépendre de Dieu, & à porter le joug de ſa loi, lorſqu'avec tant de docilité, vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes Freres, le ſujet de ma douleur, & ce qui me fait gémir. Vous n'oſez déſobéir aux hommes, & vous déſobéiſſez à Dieu ; vous êtes ſouples devant les hommes, & orgueilleux devant Dieu ; les loix des hommes vous contiennent dans le devoir, & vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul diſoit aux Ephéſiens : *Obedite dominis carnalibus ſicut Chriſto* : Epheſ.
Obéiſſez à vos maîtres ſelon la chair, avec c. 6.

crainte & avec respect, comme à Dieu même : mais s'il m'étoit permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirois-je volontiers, Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : & c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous, qu'au moins les choses ici fussent égales, & de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu, une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidéle, que celle qu'exigent de vous les hommes, & que vous leur rendez si exactement.

Je sçais, mon cher Auditeur, que cet assujettissement aux loix de Dieu vous paroît gênant & humiliant. Je sçais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il repugne à cette liberté naturelle, dont vous êtes jaloux, & que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance & d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jesus-Christ & de Marie, obéissans à la loi du Seigneur. Car si je vous disois que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire ; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-

même ; qu'en cela consiste la différence de cette loi & des loix humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des loix humaines passe pour un privilége, le grand privilége de la grace, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi : que David, tout Roi qu'il étoit, instruit d'un secret si important, envisageoit comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisoit son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvoit point de repos que dans l'observation de cette loi : *Pax multa diligentibus legem tuam* ; ce sont *Psalm.* autant de vérités dont la raison & la foi 113. vous feroient malgré vous convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des Saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce Premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ? quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur & son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi ? N'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits & sur vos cœurs, que si je rapportois tous les raisonnemens de la Théologie ?

Après cela, Chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siécle, & mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnoître votre Dieu ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnoître, en disant avec l'impie

Exod. 5. 5. Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus ?* Et qui est-il ce Dieu dont on me menace sans cesse, & dont on m'oppose la loi ? qui est-il pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins ? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint ? connoît-il toutes choses ? y prend-il un si grand intérêt ? s'offense-t-il si aisément ? a-t-il une justice si sévère ? est-il si terrible dans ses vengean-

Psalm. 72. ces ? *Et dixerunt, Quomodo scit Deus, & si est scientia in excelso ?* Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, & c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord ; mais par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser & à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de

Dieu s'affoiblit, le libertinage ſe fortifie & prend le deſſus. Après bien des péchés commis & bien des tranſgreſſions réitérées on ſe trouve dans l'abominable état de celui qui diſoit en inſultant à Dieu : *Peccavi, & quid mihi triſte accidit?* j'ai péché, & que m'eſt-il arrivé de mal? De-là cette tranquillité que l'on conſerve même en péchant; de-là cette hauteur & cette fierté avec laquelle on ſoutient le vice; de-là cet endurciſſement qui y met le comble. On rejette ſans diſtinction toute loi de Dieu qui eſt incommode : ſi l'on en reſpecte quelqu'une, ce n'eſt pas parce qu'elle eſt la loi de Dieu, mais parce qu'elle eſt autoriſée des loix du monde, & que les loix du monde forcent à la garder. Au commencement on ſauve les dehors; mais à la fin on léve le maſque, on ne ſe contraint plus en rien, on ne ménage plus rien, & Dieu veuille qu'on ne faſſe pas même gloire de ſon impiété & de ſes excès. Voilà ce que les Saints & les ſerviteurs de Dieu ont tant déploré, & ce qu'ils déplorent tant tous les jours. Voilà ce qui leur a fait répandre des larmes. *Defectio tenuit me; pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam;* je ſuis tombé, diſoit le Prophéte Royal, dans une eſpéce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, juſqu'à quel point votre loi étoit profanée : quand

Eccleſ. c. 5.

Pſalm. 118.

j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence & la rejetter. Voilà ce qui obligeoit les Prophétes à paroître dans les Cours des Princes, pour opposer au torrent de l'impiété, le zéle de la loi qui les animoit; & me voici, Chrétiens, chargé du même ministère, & envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en Chrétiens : Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, & c'est ce qui vous a perdu. Mais parlant aujourd'hui à des Grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible. Je leur dis avec le Prophéte Malachie : *Vos autem scandalizastis plurimos in lege*; non-seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne sçais combien d'autres que vous scandalisez, & qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporteroit trop loin : revenons à notre sujet.

Malac. c. 2.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte de cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit : c'est-à-dire, que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses & des prétextes, pour nous décharger du far-

deau

deau de la loi de Dieu ; que raisonnant selon notre sens, & nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu ; que pour parvenir à nos fins, nous interprétons, comme il nous plaît, les obligations de la loi de Dieu ; & que séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations & à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts & nos passions, nos inclinations & nos vues à la rigueur de la loi de Dieu. Or voici encore Marie & Jesus-Christ même, qui par la sainteté de leur exemple nous font évidemment connoître le danger & le déreglement d'une conduite si pernicieuse : comment cela ? en se soumettant l'un & l'autre à une loi dont ils étoient incontestablement exceptés : à une loi qui s'expliquoit d'elle-même en leur faveur, & qui dans les termes où elle étoit conçue, ne portoit rien qui les obligeât.

Non, mes Freres, disoit saint Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvoient y être compris. Car il n'y avoit rien à purifier dans Marie, & le Sauveur des hommes étoit par lui-même consacré à Dieu d'une

maniere plus excellente qu'il ne pouvoit l'être par toutes les cérémonies du Judaïsme. Ils n'avoient donc l'un & l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étoient dispensés de la loi de Moyse : mais Dieu, ajoute saint Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jesus & Marie jettoient alors, pour ainsi dire, les premiers fondemens, commençât par une dispense, quoique légitime. Cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, auroit pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchemens, & notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi pour nous ôter ce prétexte, le christianisme qui devoit être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes loix que la religion nous impose; par une obéissance, qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnemens frivoles & mal fondés, tant d'opi-

nions hardies & trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours & de rafinemens où nous alterons la pureté de la loi, enſorte que toute étroite qu'elle eſt, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, & de la maniere que nous le voulons. Car quelle vertu l'exemple de l'homme-Dieu & de ſa bienheureuſe Mere n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, & pour nous en découvrir l'illuſion ?

De-là vient qu'en conſéquence de ce myſtère, notre divin Maître inſtruiſant ſes diſciples, leur déclaroit ſi ſouvent ce que ſon humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte & plus intelligible : *Non veni ſolvere legem, ſed adimplere* : Ne *Matth. c. 5.* croyez pas que je ſois venu pour abolir la loi ni pour l'enfreindre : comme s'il eût craint, remarque ſaint Chryſoſtôme, que ſa qualité de Meſſie & d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette penſée, qu'il ſçavoit ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni ſolvere, ſed adimplere* : non, je ne ſuis pas venu pour la deſtruction, mais pour l'accompliſſement de la loi. Parole divine, & qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'eſt pour cela même que ce Sauveur adorable étoit ſi fidéle & ſi attaché à toutes les obſervances de la loi écrite ; qu'il ſe

rendoit si régulierement à Jerusalem pour y célébrer la Pâque, & que jusqu'à un seul point, il ne laissoit rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant.* Par où il prétendoit combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi. Par où il prétendoit nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, & qui se réduit toute à cette regle ; Y suis-je obligé, dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? Régle trompeuse & qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi & le conseil, il n'y a souvent qu'un pas à franchir, & que nous conduisant de la sorte nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendoit nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper & de nous former de fausses consciences ; que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend,

Ibid.

nous ne devons point consulter les loix du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, & que nous devons nous en défendre avec tout le zéle que peut inspirer une ferme & solide religion. Car voilà, Chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu, & la purification de la Reine des Vierges.

Je sçais encore une fois que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des loix de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espéces particulieres, je sçais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui, & qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique qui ne manquera pas de décider en faveur de l'ambition & de la cupidité. Je sçais que la loi, qui défend de se venger, n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice ; & si chacun se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit dûe. Je sçais que la loi, qui fait de l'occasion prochaine du péché recherchée ou entretenue, un péché déja con-

sommé, ne sera plus qu'un phantôme de loi, si chacun en veut être cru, ou sur ses prétendus engagemens qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces & dans sa disposition présente. Je sçais que cette loi de l'abstinence & du jeûne du Carême que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sçais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations, & de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, & qu'en pouvons-nous attendre? Avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, & à qui nous puissions en imposer? Lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, & qui ne nous a pas appellés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous? en passera-t-il par nos avis? s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jesus-Christ & Marie avoient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, & qui a tant contribué à notre salut, auroit-il eu son accomplissement?

Ah ! Seigneur, s'écrioit le Prophéte Royal, & c'eſt la concluſion que nous devons tirer avec lui, heureux ceux qui purs & innocens, marchent avec humilité dans Pſ. 118.
la voie de votre ſainte loi ! *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini.* Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit ; & qui l'ayant une fois trouvée, la ſuivent avec une invincible perſévérance ! Car vous l'avez ordonné, mon Dieu, & il étoit juſte que vos loix fuſſent exactement gardées. Autrement elles ne ſeroient plus vos loix ; & elles n'auroient plus ce caractère de ſouveraineté qui leur eſt propre, s'il nous étoit permis d'attenter ſur elles & de les interpréter au gré de nos paſſions. Voulez-vous, Chrétiens, un abbrégé de tout ce que je viens de vous dire ? le voici dans ces deux paroles de ſaint Auguſtin, qui exprime ma penſée bien plus noblement & plus fortement que moi : *Mariam* Auguſt.
ſupra legem fecerat gratia, ſub lege fecit humilitas. La grace, dit ce ſaint Docteur, avoit élevé Marie au-deſſus de la loi, & l'humilité l'a aſſujettie à la loi ; la grace de ſon innocence & de ſa maternité demandoit qu'elle fût libre, & l'humilité de ſon cœur lui a fait préférer d'être obéiſſante & dépendante. Au contraire, & la grace & l'humilité nous inſpirent également la ſou-

miſſion ; pourquoi ? parce que la grace qui eſt en nous, n'eſt autre que la grace de la pénitence, & par conſéquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppoſe à l'une & à l'autre ; & tout ſujets que nous ſommes à la loi, je dis doublement ſujets & comme hommes & comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'eſt ſoumiſe à la loi par une humble obéiſſance, c'eſt la confuſion de notre orgueil ; & de ce qu'elle a ſurmonté toutes les difficultés de la loi par une obéiſſance généreuſe, c'eſt la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PART. C'Eſt un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puiſſe être, non-ſeulement n'eſt point impoſſible, mais qu'elle n'eſt pas même tellement élevée au-deſſus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de ſa difficulté, & de nous en faire un prétexte pour juſtifier nos lâchetés
Deut. c. 30. & nos infidélités. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non ſupra te eſt, nec procul poſitum, nec in cælo ſitum, ut poſſis dicere : Quis noſtrûm valet in cœlum aſcendere, ut deferat illud ad nos ?* Le commandement que je vous fais, diſoit Dieu aux Iſraélites, n'eſt ni au-deſſus de vos forces, ni

de l'étendue de vos conditions; en ſorte que vous puiſſiez dire : Qui de nous arrivera là ? Et pour le garder, il ne faut, ni paſſer les mers, ni ſe retirer dans les déſerts & dans les ſolitudes, comme s'il étoit bien éloigné de vous : *Nec trans mare poſitum, ut cauſeris & dicas : Quis noſtrûm poterit transfretare ?* car c'eſt un commandement, ajoutoit le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche, & dans votre cœur. Dans votre cœur, en vous le rendant aimable; dans votre bouche, en vous faiſant avouer qu'il eſt ſouverainement juſte; & dans vos mains, en vous donnant de puiſſans ſecours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te eſt in ore tuo, & in corde tuo, ut facias illud.* Ainſi parloit le Dieu d'Iſraël par l'organe de Moyſe, en publiant une loi, qui néanmoins, comme nous le ſçavons, étoit une loi de crainte, une loi de rigueur & de ſervitude. Qu'auroit-il dit, c'eſt l'excellente réflexion de S. Auguſtin, & que n'auroit-il pas pu dire, s'il avoit été queſtion de publier la loi évangélique, qui eſt une loi de grace, une loi d'amour & de liberté ?

Ibid.

Ibid.

Cependant, Chrétiens, nous établiſſons un principe tout contraire; & pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accuſations, que cette ſainte & adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme

déja devant Dieu, nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre foiblesse. Nous nous la figurons dans un dégré de sévérité, où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; & par une pusillanimité, dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse comme l'Israélite prévaricateur : *Quis in cælum ascendet ?* & qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? En un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous. Et pourquoi ? appliquez-vous à ceci. Parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher. Parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, & qu'elle nous oblige à les étouffer. Parce qu'elle nous prive de certaines joies, & de certaines douceurs de la vie, à quoi nous sommes attachés. Parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, & que souvent elle nous réduit à paroître devant les hommes dans des états très-humilians. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne ; & où volont ers nous supposerions que notre foiblesse, sécourue même de la grace, ne peut

s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie ; & témoins de sa fermeté & de sa constance, instruisons-nous & confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette Vierge, & que nous devons opposer aux sentimens lâches qui nous arrêtent. Leçons qui nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère ; c'est-à-dire, le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle, & le plus cher, qui est son Fils : le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur, dont Simeon lui prédit que son ame sera percée : sur-tout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paroître, comme les autres femmes, impure & pécheresse, elle qui étoit l'innocence & la pureté même. Ah ! Chrétiens, que n'ai-je le zéle des Apôtres, pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple !

Premiere leçon : Marie n'a qu'un Fils, & pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce Fils qu'elle aimoit de l'amour le plus tendre, ce Fils qu'elle avoit conçu par miracle, ce Fils en qui elle possédoit tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jerusalem. Mais elle l'offre de la maniere

la plus héroïque, ſans condition & ſans réſerve; ſçachant les ordres rigoureux que le Ciel a portés, & qui doivent un jour s'exécuter dans la perſonne de ce divin enfant; conſentant déja qu'il ſoit la victime & le prix de la rédemption des hommes; renonçant pour cela à tous les ſentimens de ſon cœur; & par un dernier effort de la plus généreuſe & de la plus rigoureuſe obéiſſance, voulant bien que ce Fils ne ſoit plus à elle, qu'avec le triſte, mais l'indiſpenſable engagement de le voir dans la ſuite des années immolé ſur la croix. Voilà ce qu'il en a coûté à Marie, pour accomplir la loi. Or eſt-ce là, mes chers Auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes? il eſt vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le ſacrifice de ce que nous avons de plus cher: mais confeſſons-le de bonne foi, & ne nous déguiſons rien à nous-mêmes, ce que nous avons alors de plus cher, eſt-il aſſez conſidérable pour le faire tant valoir à Dieu? Quelque cher qu'il nous ſoit, du moment qu'il répugne à la loi de Dieu, n'eſt-ce pas ce qui nous trouble? n'eſt-ce pas ce qui nous dérégle? n'eſt-ce pas ce qui nous corrompt? n'eſt-ce pas ce qui nous décrie? & enfin n'eſt-ce pas ce qui nous damne? Si la loi de Dieu nous retranche un mal auſſi perni-

cieux que celui-là, avons-nous ſujet de nous en plaindre ; & la ſainte violence qu'elle nous fait, en nous obligeant à un renoncement ſi ſalutaire, doit-elle paſſer pour un excès de rigueur ? Prenez garde, s'il vous plaît ; ceci mérite une réflexion particuliere. Dans cette ſainte ſolemnité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, ſi vous voulez, comme à Abraham ; *Tolle unigenitum tuum quem diligis, & offer illum mihi in holocauſtum* : ſacrifie-moi ce premier-né, c'eſt-à-dire, cette paſſion dominante qui eſt dans ton cœur. Cela nous ſemble dur, mais en même tems, faiſant un retour ſur nous, nous ſommes contraints d'avouer, que cette paſſion dominante eſt, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore ; un eſclavage des ſens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive, & qui nous tyranniſe. Mais en même-tems, nous ſommes forcés de reconnoître, que cet attachement dont nous nous faiſons une paſſion, n'eſt qu'une faſcination d'eſprit, qu'un enſorcellement de cœur, qu'une ſource d'égaremens dans notre conduite, & de dereglemens dans nos affections & dans nos actions. Mais en même-tems l'expérience nous montre, que cette paſſion dont nous ſommes poſſédés, n'a point d'effet plus préſent ni plus ordinaire, que de rem-

Geneſ. c. 22.

plir notre ame de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs; que tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix, ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes; que notre conscience, notre raison, notre foi s'éléveront toujours contre elle, qu'elle nous exposera même à la censure du monde, & qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, préviendra par son jugement, le jugement terrible de Dieu, que nous avons à craindre. En un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est comme un démon qui s'est emparé de nous, & qui malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espéce d'enfer. Or cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? & quand il nous dit: *Tolle*; délivre-toi, Chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur, pouvons-nous lui répondre: Seigneur, vous m'en demandez trop?

Ah! mes Freres, reprend saint Chrysostôme, si Dieu en usoit avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, & que sans nul égard au plus & au moins de ce qu'il nous en peut couter, mesurant les choses par la seule régle de ce qui lui est dû, il

nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes & les plus légitimes. S'il disoit à l'un, Descends de cet état de grandeur, qui te distingue dans le monde ; à l'autre, Dépouille-toi de ces biens que tu as justement acquis ; à celui-ci, Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison ; à celui-là, Romps ce commerce, quoiqu'honnête, que tu entretiens avec cet ami, & qui fait la douceur de ta vie : si Dieu, dis-je, nous parloit de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer ; & pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudroit abandonner tout : pourquoi ? parce qu'en matiere de loi, dit Tertullien, mais particulierement de loi divine, l'autorité de celui qui commande, ne doit point être mise en comparaison avec l'humilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers Auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente ; & par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il ? Sacrifie-moi, Chrétien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne ; car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir. Posséde ces biens dont je t'ai pourvû ; mais défais-toi de cet amour criminel, qui seroit le principe de ta réproba-

tion; mets-toi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, & qui t'éloigneroit de la voie du salut; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, & qui par les dégouts & les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite plutôt en pere, qu'en souverain & en législateur : & ne sommes-nous pas inexcusables, si pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur & pesant ?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher : mais moi je soutiens, que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de nous l'adoucir par les grands & puissans motifs, que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque S. Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut qu'en présentant son Fils, elle le sacrifioit à Dieu, elle fléchissoit la colère & la justice de Dieu, elle s'acquittoit elle-même des obligations infinies qu'elle avoit à Dieu, elle attiroit sur elle & sur nous les faveurs de Dieu. Voila ce qui l'anima, & ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposoit à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les

mêmes vues ; & que dans la néceſſité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature & à quoi elle répugne, nous ne nous ſoutenions par ces penſées ? Il eſt vrai que ce qu'on me demande & ce qu'il faut que je ſacrifie, c'eſt ce que j'aime uniquement ; mais par-là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi ; mais par-là je montrerai à Dieu que je veux reconnoître ſes dons & les graces qu'il a répandues ſur moi ; mais par-là j'appaiſerai Dieu juſtement courroucé contre moi ; mais par-là, tout pécheur que je ſuis, j'engagerai Dieu à avoir compaſſion de moi ; mais par-là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à uſer de miséricorde envers moi. Au lieu que cette paſſion a fait juſques à préſent tout mon déſordre, du moment que je la ſacrifierai, elle fera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avions ces motifs préſens à l'eſprit, quel précepte nous paroîtroit rigoureux ? & ſi pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes ? Il eſt dur de ſacrifier ſans condition & ſans réſerve ce que l'on aime : mais moi je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux loix du monde. Car pour ſatisfaire à certaines

loix du monde, que n'abandonne-t-on pas, & de quoi ne se prive-t-on pas? Vous me direz, que les loix du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur: & n'est-ce pas pour cela même, répond saint Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas & qu'il y contredit, au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien, à quoi elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nous en faire aimer la difficulté?

Seconde leçon: pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie, dont il faut se passer; & c'est encore ce qui effraie notre amour-propre. Car quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi, un certain état de douceur; & souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre: & un des foibles les plus ordinaires de la piété, est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil. Pour accomplir la loi du Seigneur, cette Vierge incomparable sacrifie toutes les joie de son ame. Je m'explique. Elle sçait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jesus-Christ, doit être pour elle une source de douleur; elle voit déja Simeon, qui lui

montre le glaive dont elle ſera percée ; elle entend l'oracle du Ciel, qui lui eſt annoncé par ce ſaint vieillard, & elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait, eſt le commencement de ſon martyre. Il n'importe : le zéle de la loi la preſſe ; elle entre dans le temple, elle paroît devant Simeon, elle lui met ſon Fils entre les bras ; & par ces paroles prophétiques : *Tuam ipſius animam* Luc.
pertranſibit gladius, elle reçoit de lui le c. 2.
coup mortel. Car ne penſez pas qu'elle n'en ait ſenti l'effet qu'au Calvaire, lorſqu'elle aſſiſta au crucifiement de ſon Fils. Tout ce qu'elle doit ſouffrir alors, elle le ſouffre dès aujourd'hui, & dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle eſt attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéiſſant à la loi, elle endure ce martyre douloureux ? Ah ! Chrétiens, parce qu'elle étoit prédeſtinée pour nous enſeigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaiſir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique. Car ſi des joies auſſi ſaintes & auſſi pures que les ſiennes, ont dû être ſacrifiées, il n'eſt pas juſte, dit ſaint Bernard, que nous épargnions les nôtres qui ſont vaines, qui ſont toutes profanes, qui nous diſſipent, & qui nous font perdre l'eſprit de Dieu. Et ſi la Mere de Dieu, qui par

excellence entre toutes les femmes, étoit bienheureuse, a néanmoins consenti en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée; nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide & ennuyeuse? Car voilà le spécieux prétexte, dont se couvre la lâcheté de tant d'ames mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu; le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher Auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours, dans les engagemens malheureux que vous avez avec le monde? comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés & tous les caprices d'un homme dont vous cherchez la faveur? Comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirois que la grace, qui est toute-puissante, sçaura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connoissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes & passagères auxquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides, & bien plus propres à

remplir la capacité de votre cœur. Et si au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui & dans cet éloignement des fausses joies du monde, de quoi faire pénitence; & cette pénitence, quoique secrete & cachée, surpasseroit en mérite toutes ces pénitences & ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne, que sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paroît attaché.

Troisiéme & derniere leçon : Marie pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisqu'en se purifiant, elle paroît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci; de cette virginité dont elle avoit été si jalouse dans le mystère de l'incarnation; de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, & de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation & le nom; & de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir : d'être pure devant Dieu comme le soleil, & de paroître impure aux

yeux des hommes. Tel eſt néanmoins le ſacrifice que fait la plus ſainte de toutes les vierges : pourquoi ? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de Dieu, mer chers Auditeurs, ne nous oblige à rien de ſi humiliant. Elle veut que nous paroiſſions ce que nous ſommes; qu'étant eſſentiellement ſoumis au ſouverain domaine de Dieu, nous ne rougiſſions point des ſervices qu'il exige de nous, & des hommages que nous devons lui rendre; ſur-tout, qu'étant véritablement impurs & pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent ſervir à nous laver, à nous reconcilier, à nous acquitter auprès de la juſtice divine. Mais que faiſons-nous ? par le plus étrange renverſement, nous voulons être pécheurs, & paroître juſtes. Marie abandonne les apparences, pourvû qu'elle ſoit du reſte aſſurée de conſerver le tréſor de ſa virginité : & vous ſouvent peu en peine de la choſe même, vous ne cherchez qu'à ſauver les apparences. Du moins, n'eſt-ce pas préciſément alors le faux honneur du monde, qui vous fait garder la loi de Dieu ? Mais en combien d'autres occaſions cette adorable loi eſt-elle ſacrifiée ? Parce qu'on veut s'élever & tenir un certain rang, on viole toutes les loix de l'équité & de la juſtice, on opprime le foible,

on trompe le ſimple, on forme mille intrigues contre des égaux & des concurrens; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médiſance, la calomnie, & ſur leur ruine on établit ſa fortune & les fondemens de ſa grandeur. Parce qu'on eſt prévenu de cette damnable maxime, qu'en matiere d'injure, il faut avoir raiſon de tout, & qu'autrement on eſt ſans honneur malgré la loi la plus authentique & la plus expreſſe, qui nous ordonne de pardonner, quels reſſentimens ne conſerve-t-on pas? quels deſſeins ne reçoit-on pas? à quelles extrémités, & à quelles vengeances ne ſe porte-t-on pas? On ne veut point entendre parler d'accommodement; on exige pour une offenſe aſſez légère, dont on ſe fait un monſtre, des ſatisfactions infinies; ou, pour mieux dire, on ne ſera jamais ſatisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on ſe croit offenſé, & qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, & qu'on s'y expoſeroit en ſe diſtinguant des autres, tout inſtruit qu'on eſt de la loi, tout diſpoſé qu'on eſt à l'obſerver, on ſe laiſſe aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le reſpect humain; & au lieu de mettre ſa gloire à ſervir Dieu, on la met à le déshonorer & à l'outrager. Ah! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un phan-

tôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise & qu'on foule aux pieds toutes vos loix? Et vous, ô homme, ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur? que c'est à dépendre du premier de tous les maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grand devant lui, à vous attirer son estime, & à mériter ses faveurs: tout cela par où? par l'accomplissement de sa loi.

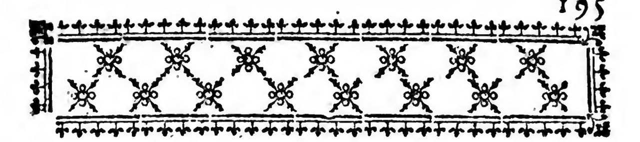
C'est, Sire, ce que votre Majesté a si bien compris; c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur & le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plû, avoir forcé par la seule crainte de votre nom toutes les Puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes; ce sont, Sire, des éloges à quoi la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, & dont votre modestie

commence

commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint; une gloire qu'un Roi très-Chrétien ne peut acquérir que par son zéle pour la loi du Seigneur, & c'est ce que Dieu vous réservoit pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes Ordonnances contre le duel, que votre Majesté vient de renouveller, & pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos graces; ces Déclarations qui sortent chaque jour de votre Conseil, si avantageuses à l'Eglise, & si sages, pour contenir l'hérésie dans les bornes que les Edits de vos Ancêtres lui ont prescrites; ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage & le vice, ce sont autant de preuves, & de preuves authentiques du zéle qui vous anime. Il y avoit dans la France des monstres cachés, & votre Majesté est le Héros que Dieu a suscité pour les étouffer & les écraser. Le sacrilége, l'impiété, l'homicide, suites funestes, mais infaillibles, de la débauche & de la licence des mœurs, se répandoient dans le monde; & c'est à vous, Sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il falloit un Monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main;

pour faire de la loi de Dieu, votre propre loi, & pour être le restaurateur du bon ordre & de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage; vous y employerez toute votre autorité; & par votre autorité royale, vous y mettrez la derniere perfection. Autrefois l'irréligion, la profanation des choses saintes, les juremens, les blasphêmes regnoient à la Cour; mais ils y sont devenus des noms odieux, parce que votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres? & que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir? Voilà, Sire, comment vous serez fidéle à la loi du souverain Maître, qui vous a placé sur le Trône, & fait part de son pouvoir pour la défendre. Voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez fidéle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidéle elle-même:
Eccl f. c. 33. *Et lex illi fidelis.* Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, & elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, &c.





AUTRE SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le tems de la Purification de Marie étant accompli selon la loi de Moyse, ils porterent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. En Saint Luc, Chap. 2.

SIRE,

CE sont les deux mystères que célébre l'Eglise, & qui partagent, pour ainsi dire, cette auguste solemnité : la Purification de Marie & la Présentation de Jesus-Christ.

Mystères vénérables, où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-seulement de plus sublime & de plus divin, mais de plus édifiant & de plus touchant. Un homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des Saints consacré au Seigneur, le souverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une Vierge purifiée & une mere enfin immolant son Fils; quels prodiges dans l'ordre de la grace! Voilà ce que le Prophéte avoit prédit, ou plutôt, voilà ce que le Dieu d'Israël par la bouche de son Prophéte avoit promis aux Juifs, lorsqu'il leur disoit: J'enverrai devant moi mon ambassadeur, (c'étoit Jean-Baptiste le Précurseur de Jesus-Christ;) il me préparera la voie, il vous annoncera ma venue; aussi-tôt le Messie que vous attendez, cet Ange du nouveau testament, & ce Sauveur que vous demandez depuis si long-tems & avec tant d'instance, entrera dans son temple, & y sera présenté comme le prix & le gage de votre rédemption: *Et statim veniet in templum suum dominator quem vos quæritis, & Angelus testamenti quem vos vultis.* Il y entre en effet, Chrétiens; il y est aujourd'hui porté, il y est sacrifié, & c'est à nous à profiter de son exemple pour notre instruction & pour la réformation de nos

Malac. c. 3.

mœurs. Car ce n'eſt point ſeulement à la lettre que nous devons nous en tenir comme les Juifs, mais il faut paſſer juſqu'à l'eſprit. Ce n'eſt point inutilement ni dans une vuide ſpéculation que nous devons conſidérer ces grands myſtères, mais en chrétiens, & avec tous les fruits de ſainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour cela le ſecours du ciel par l'interceſſion de Marie. *Ave, Maria.*

CE n'eſt pas ſans ſujet, Chrétiens, que le ſaint Pontife Simeon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ſes bras l'appelle la lumiere du monde, & l'adore comme le Meſſie deſtiné à éclairer toutes les nations de la terre : *Lumen ad revelationem gentium.* Luc. c. 2. Car je puis dire qu'une des graces particulieres du myſtère de ce jour, eſt de répandre la lumiere dans nos eſprits, & de nous donner deux connoiſſances qui font l'une & l'autre toute la ſcience des Saints. Je m'explique, & je prétends que dans la préſentation de Jeſus-Chriſt nous apprenons tout à la fois, & à connoître Dieu, & à nous connoître nous-mêmes. Deux choſes ſouverainement néceſſaires ; deux choſes dans l'ignorance deſquelles le monde avoit toujours vécu ; deux choſes d'où dépendoit la perfection, le ſalut, & le

bonheur des hommes : mais deux choses que l'homme-Dieu pouvoit seul parfaitement nous enseigner. Que je me connoisse, Seigneur, disoit saint Augustin, & que je vous connoisse : que je vous connoisse pour vous aimer, & que je me connoisse pour me haïr : avec cela je renonce à toute autre connoissance ; & sans rien sçavoir de plus,
August. je crois tout sçavoir : *Domine, noverim te, noverim me.* Or il me semble, Chrétiens, que c'est sur-tout au mystère que nous célébrons, qu'étoient attachées ces deux connoissances. Car pour vous expliquer mon dessein, je vais vous montrer dans les deux parties de ce discours, que nul autre mystère n'est plus propre à nous faire comprendre tout à la fois, & ce que c'est que Dieu, & ce que c'est que l'homme. Ce que c'est que Dieu, & ce qui lui est dû : ce que c'est que l'homme, & ce qu'il se doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple, & dont Simeon fait l'éloge, nous apprend également l'un & l'autre ; & s'il est exposé à la vue de tous les peuples,
Luc. c. 2. *Ante faciem omnium populorum*, ce n'est que pour instruire tous les peuples de ces deux points essentiels, & sur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir, & fortifiés des lumieres abondantes dont le bienheureux Simeon se trouva comme

investi, quand il vit l'auteur & le réparateur de son salut, remplissons-nous de la science de Dieu & de la science de nous-mêmes. Jesus-Christ dévoué & consacré au Seigneur, nous donnera la science de Dieu, ce sera la premiere partie. Jesus-Christ offert & immolé pour nous, nous donnera la science de nous-mêmes, & ce sera la seconde partie. Vous voyez l'importance du sujet; commençons.

Connoître Dieu dans lui-même, c'est le privilége de la gloire & de l'état des bienheureux. Le connoître dans ses œuvres & par rapport à nous, c'est l'avantage de la foi, & ce qui sanctifie les hommes sur la terre. Connoître Dieu comme souverain Seigneur, comme premier principe & derniere fin; comme l'être par excellence de qui relévent tous les êtres, & de qui ils dépendent essentiellement. Le connoître comme source de tous les biens; comme celui, dit l'Ecriture, qui protége, qui sauve, qui vivifie, & d'où procéde toute grace & tout don parfait. Le connoître comme vengeur du péché, comme Saint des Saints, qui sçait punir le péché autant que le péché est punissable. En un mot, le connoître dans l'étendue de ces trois divins attributs, que nous distinguons, I. PARTIE

mais qu'ils sont en eux-mêmes indivisibles ; sçavoir dans l'étendue de sa grandeur, de sa bonté & de sa justice : voilà, dit l'Ange de l'école saint Thomas, ce qui s'appelle pour nous dans la vie la science de Dieu, & ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu, des trois plus importans devoirs que la religion lui impose. Devoirs de dépendance, devoir de reconnoissance : & supposé que Dieu soit offensé, devoir de pénitence. Or ce sont justement, mes chers Auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos esprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de sa personne dans le temple de Jerusalem. Ceci mérite toute votre attention.

C'est Jesus-Christ Fils de Marie, qui est présenté à Dieu, & pourquoi ? pour honorer la souveraineté infinie de Dieu. *Sanctifica mihi omne primogenitum tàm de hominibus, quàm de jumentis ; mea enim sunt omnia.* (Exod. c. 13.) Que chaque premier-né me soit offert, disoit Dieu au Législateur Moyse, dans le chapitre treiziéme de l'Exode. Pesez, s'il vous plaît, ces paroles, qui font le sujet principal de cette fête, & qui contiennent en substance l'instruction solide & touchante que j'en vais tirer. Que

chaque premier-né me soit offert, parce que toutes choses m'appartiennent, & que sans exception je suis le Seigneur absolu de toutes les créatures. Ainsi Dieu usant de ses droits, & se faisant connoître pour ce qu'il étoit, l'ordonnoit aux Israélites. Telle étoit la fin de la loi. C'étoit pour cela que les meres portoient à l'autel ce qu'elles avoient de plus cher, leurs aînés & le premier fruit de leur fécondité. C'étoit par-là qu'elles rendoient hommage à ce suprême empire que Dieu exerce, & qu'il ne convient qu'à lui seul d'exercer dans l'univers. *Ego Dominus, & non est alius*; c'est moi qui suis le Seigneur, & il n'y en a point d'autre que moi. Tel étoit, dis-je, l'esprit de cette sainte & divine loi, que Moyse avoit publiée, & qui se terminoit à protester par une cérémonie solemnelle que tout étoit à Dieu, de Dieu, & pour Dieu; à Dieu, en qualité de souverain; de Dieu, en qualité de principe; & pour Dieu, en qualité de fin derniere: *Mea enim sunt omnia.* Mais il falloit que la loi de grace relevât encore cette cérémonie, & lui donnât toute sa perfection: il falloit pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devoit l'être, un premier-né d'un ordre & d'un mérite supérieur à tous ceux qui jusqu'alors avoient été présentés. Il

Isaï. c. 45.

n'y avoit que Jesus-Christ, qui offert par Marie, & s'offrant lui-même, pût dignement & parfaitement remplir la mesure de ce devoir : pourquoi ? Saint Jean Chrysostôme en apporte deux excellentes raisons. Premierement, parce qu'en conséquence de sa prédestination éternelle il étoit le premier-né de toutes les créatures ; auguste & éminente prérogative que lui attribue saint Paul : *Primogenitus omnis creaturæ.* Secondement, parce qu'étant Dieu & homme tout à la fois, la présentation de sa personne étoit un hommage, non-seulement digne de Dieu, mais proportionné & égal à la Majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.* Je m'explique. Dieu vouloit que dans chaque famille le premier-né lui fût voué, pour lui répondre de tous les autres, & pour être comme un ôtage de la dépendance où devoient vivre tous les autres, représentés par celui-ci, qui étoit leur chef. Mais chacun de ces premiers-nés n'étant chef que de sa maison, & la loi dont je parle n'obligeant que les enfans d'Israël, il n'en pouvoit revenir à Dieu qu'un honneur borné & limité. Que fait Dieu ? il choisit dans la plénitude des tems un homme, chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les

Coloss. c. 1.

Philip. c. 2.

nations & pour tous les peuples. Un homme qui nous représente tous : & qui faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui & de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer, & que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui. Un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réunis, rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, & qui par son obéissance remet sous l'empire de Dieu, tout ce que le péché en avoit soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'Epître aux Ephésiens : *Instaurare omnia in Christo ;* & c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse, que Jesus-Christ devoit avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ.*

Ephes. c. 1.

Coloss. c. 1.

Je dis plus ; toutes les créatures prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu ; &, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome & qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvoit être pleinement honoré par elle ; & dans le culte qu'il en recevoit, il restoit toujours un vuide infini, que tous les sacrifices du monde n'étoient pas capa-

bles de remplir. Il falloit un ſujet auſſi grand que Dieu, & qui par le plus étonnant de tous les miracles, poſſédant d'un côté la ſouveraineté de l'être, & de l'autre ſe mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offroit à Dieu un ſacrifice auſſi excellent que Dieu même, & qu'il ſoumettoit dans ſa perſonne, non point de viles créatures, non point des eſclaves, mais le Créateur & le Seigneur même. Or c'eſt ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium & oblationem noluiſti, holocauſtum & pro peccato non poſtulaſti ; tunc dixi : Ecce venio.* Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, d'oblation, ni d'hoſtie ; les ſacrifices de l'ancienne loi ont ceſſé de vous agréer : c'eſt pourquoi j'ai dit : Me voici ; je viens, je me préſente à vous. Car c'eſt à la perſonne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du Prophéte Royal, & c'eſt dans le temple de Jéruſalem qu'elles furent authentiquement vérifiées ; puiſque ce fut là que cet homme-Dieu, aboliſſant les anciens holocauſtes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à ſon Pere, ſe conſacra, ſe dévoua ſolemnellement, entra dans le ſanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le ſang des boucs & des taureaux, mais avec ſon propre ſang : c'eſt-à-dire, honora

Pſalm. 39.

Dieu non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même & aux dépens de lui-même; & par cette unique oblation donna pour jamais à ceux qui devoient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû au Dieu vivant: *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos.* Voilà donc, mes chers Auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour; un sentiment profond & respectueux de la souveraineté de Dieu; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance & la soumission à Dieu; une disposition à se sacrifier, &, s'il étoit possible, à s'anéantir pour reconnoître, comme Jesus-Christ, l'empire de Dieu. *Hebr. c. 10.*

Or de-là même concluez & jugez quel est le désordre de l'homme, qui par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins à l'égard de Dieu dans une espéce d'indépendance, d'autant plus criminelle, que bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des Grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étoient nés que pour eux-mêmes, & qui par un renversement de principes usant du monde, ou plutôt en jouissant, comme si

le monde ne ſubſiſtoit que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que dans leurs entrepriſes Dieu n'eſt pas même conſulté; que ſa loi n'eſt jamais un obſtacle à leurs injuſtes deſſeins; que leur politique eſt la ſeule régle de leurs plus importantes actions, pendant que la conſcience n'eſt écoutée & ne décide que ſur les moindres; que ce qui s'appelle leur intérêt, n'eſt jamais peſé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour, comme ſi leurs intérêts étoient quelque choſe de plus privilégié qu'eux-mêmes; comme ſi leur politique pouvoit preſcrire contre la loi de Dieu, qui eſt éternelle; comme ſi la conſcience n'étoit un lien que pour les ames vulgaires; comme s'il y avoit des hommes affranchis par leur état, de la ſuprême domination du Seigneur de toutes choſes. Indépendance de Dieu, ſouvent accompagnée d'illuſion & d'erreur; en ſorte que ces eſprits mondains profeſſant au dehors la religion, ne laiſſent pas d'en être ſecretement les déſerteurs; ne s'y aſſujettiſſent qu'autant qu'il leur plaît, l'interpretent ſelon leur ſens, l'accommodent à leurs paſſions; & au lieu de régler par elle leur ambition, leurs déſirs, leurs vues, la

font toujours servir à leurs vues, à leurs désirs, à leur ambition. Indépendance de Dieu, qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs, dans les autres d'un excès d'amour-propre, dans ceux-ci d'un esprit d'orgueil, dans ceux-là d'un fonds de libertinage & d'impiété : quatre sources du désordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs, lorsque dissipés & emportés par le torrent du siécle, enflés de leurs succès & plongés dans le plaisir, ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un législateur, un juge; tellement que le respect & la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les posséde, & qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte & fidéle. Excès d'amour-propre, lorsqu'à force de s'aimer, de se flatter, de se rechercher & de se satisfaire, ils se font d'eux-mêmes leurs idoles; qu'ils se regardent eux-mêmes comme leur fin; & que dans l'usage de la vie, toujours occupés d'eux-mêmes, toujours pleins d'eux-mêmes, toujours attachés & bornés à eux-mêmes, ils deviennent insensibles, non-seulement pour tout ce qui est hors d'eux-mêmes, mais pour le Dieu qui les a créés, & dont la supériorité leur paroît gênante & incom-

mode. Eſprit d'orgueil lorſqu'à l'exemple de ce Roi infidéle dont parle l'Ecriture, ils diſent au moins dans leur cœur : *Quis eſt Dominus ut audiam vocem ejus ?* & quel eſt ce Seigneur dont on me menace ſans ceſſe ? qu'ils mépriſent ſa voix, qu'ils rejettent ſes graces & ſes inſpirations, qu'ils violent avec impunité ſes commandemens & ſes loix, qu'ils lui réſiſtent en face, & qu'ils portent l'obſtination & l'endurciſſement juſqu'à lui pouvoir être rébelles ſans ceſſer d'être tranquilles. Fonds de libertinage & d'impiété, lorſque livrés à leurs erreurs, & au ſens réprouvé qui les aveugle, ils paſſent juſqu'au raiſonnement de l'inſenſé : Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, eſt-il tel qu'on nous le figure : connoît-il toutes choſes ? y prend-il un intérêt ſi grand ? a-t-il une providence auſſi exacte & auſſi ſévère que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt quomodò ſcit Deus, & ſi eſt ſcientia in excelſo ?* Car voilà, Chrétiens, où conduit peu à peu l'eſprit du monde.

Exod. c. 5.

Pſalm. 72.

Or à tout cela, Dieu a voulu par ſon infinie miſéricorde oppoſer dans la perſonne de ſon Fils, un exemple ſenſible, un exemple convaincant, & à quoi nous n'euſſions rien à répliquer. Car ſi dans l'ordre des décrets divins qui ſe développent aujour-

d'hui à nos yeux, un homme-Dieu ne paroît devant Dieu que ſous la forme & dans la poſture de ſerviteur, avec quel front pouvons-nous ſoutenir l'indépendance chimérique & prétendue que nous affectons ? Je le répéte, Chrétiens : ce que nous prêche cette auguſte ſolemnité, & le premier fruit que nous en devons retirer, c'eſt une dépendance entiere de Dieu. Je ne ſuis pas à moi, mais à Dieu ; donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu ; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme ; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conſeils ; donc il faut que Dieu ſoit la régle de toutes mes entrepriſes ; donc je ne dois rien déſirer que dans les bornes, quoiqu'étroites, de l'inflexible équité de Dieu ; donc je ne dois rien réſoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu ; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine m'auroit engagé à faire contre les ordres de Dieu : car c'eſt là dans la pratique, ce que nous appellons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu ; donc il ne m'eſt pas permis d'avoir d'établiſſement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établiſſemennt pour moi-même, une élévation, une fortune

pour moi-même feroit un monftre dans la nature, & comme une idolatrie fubfiftante au milieu de moi-même, dont la jaloufie de mon Dieu fe trouveroit piquée, & qui m'attireroit infailliblement fes vengeances. J'appartiens à Dieu, & je ne fuis ce que je fuis, que pour dépendre de lui; donc je dois être fincérement, efficacement, continuellement difpofé à m'immoler pour lui; donc en mille occafions qui fe préfentent, je dois me renoncer, & felon l'expreffion de l'Evangile, me perdre moi-même pour lui; donc je ne dois ménager, ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni biens, quand il s'agit de me déclarer pour lui. Car voilà ce que c'eft que facrifice, & je ne puis autrement témoigner à Dieu que je fuis fa créature. Malheur à moi, fi pour tout autre que pour Dieu, j'étois difpofé de la forte : pourquoi ? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu, de qui je dépende de cette dépendance abfolue, dont le facrifice eft la marque. Malheur à quiconque voudroit être ainfi dévoué à un homme mortel, parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puiffe être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Efprit, le tribut, l'honneur, le fervice; mais à Dieu feul le facrifice de tout ce qui eft en

nous & de nous-mêmes, puiſqu'il eſt le Seigneur par eſſence & que nous dépendons de lui juſques dans le fond de notre être.

C'eſt dans cet eſprit, que tout Chrétien a dû ſe préſenter aujourd'hui devant les autels. Si dans l'oblation que nous avons faite à Dieu de nos perſonnes, il y a eu quelque choſe d'excepté, Dieu ne s'eſt point tenu honoré de notre culte, & nous ne l'avons point connu pour ce qu'il eſt. Car autant que nous le pouvions, nous avons oſé limiter ce droit d'empire univerſel & inaliénable, ſur quoi étoit appuyée la loi de la préſentation : *Mea enim ſunt omnia*, *Exod. c. 13.* & démentant ſa parole, nous lui avons dit, non de bouche, mais par l'effet, que toutes choſes ne lui appartenoient pas. Un ſeul intérêt réſervé, une ſeule paſſion épargnée, une ſeule attache que le cœur n'a pas encore rompue, c'eſt aſſez pour faire à notre Dieu un tel outrage. Par-là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non-ſeulement vicieuſe & imparfaite, mais odieuſe. Par-là nous avons commis ce larcin ſi déteſté de Dieu, & ſi diſtinctement marqué dans l'Ecriture : *Quia ego Dominus diligens judicium, & odio habens rapinam in holocauſto.* *Iſaï. c. 10.* Oui, mes chers Auditeurs, ce larcin dans l'holocauſte,

c'eſt l'exception dont je parle, c'eſt l'injuſte réſerve que nous faiſons d'une choſe que Dieu nous demande comme Seigneur, & qui devroit être la matiere du ſacrifice qu'il attend de nous; d'une choſe que nous mettons à part, & que nous retranchons du nombre de celles dont nous voulons bien qu'il ſoit maître. Déſordre dont nous avons dû, vous & moi, nous garantir en préſentant à Dieu, comme Marie, ce véritable, quoique myſtérieux, premier-né, figuré dans la loi ancienne; je veux dire, ce que nous aimons plus fortement & plus tendrement, cette paſſion dominante; cet objet à qui nous ſommes ſi étroitement liés, & que je puis bien nommer le premier-né de notre cœur, puiſqu'il en a tous les premiers mouvemens. En le ſacrifiant à Dieu, nous pourrions dire, que nous lui avons tout ſacrifié, & qu'il ne tient plus à nous que Dieu ne ſoit en poſſeſſion de toute la gloire dont il étoit ſi jaloux, quand il diſoit à ſon peuple: *Sanctifica mihi omne primogenitum; mea enim ſunt omnia.* Et c'eſt ainſi, hommes du monde, que vous entrerez dans les ſentimens de Jeſus-Chriſt, & que vous conformant à ſon exemple, vous connoîtrez Dieu comme votre ſouverain.

Exod. c. 13.

Mais voici une ſeconde qualité dont il ne ſe glorifie pas moins, & qu'il vous im-

porte encore plus de bien connoître. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avoient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte : *Ex quo percussi primogenitos in terrâ Egypti, sanctificavi mihi quidquid primum nascitur in Israël.* Numer. c. 3. Ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le motif principal, pour quoi cette cérémonie fut instituée, & Jesus-Christ qui étoit la fin & le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grace des obligations infinies, personnelles, & singulieres que nous avons à Dieu; mais que nul de nous n'étoit en pouvoir de reconnoître, si par son adorable présentation, cet homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, Chrétiens : Dieu vouloit être connu de son peuple, non-seulement comme auteur des biens spirituels & surnaturels, qui regardent le salut; mais comme auteur des prospérités & des graces temporelles qui ne laissent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du ressort de sa providence. Il vouloit que son peuple les tînt de lui, en usât comme venant de lui, ne les regardât que comme des graces

d'en-haut & des dons qui partoient de lui. Car delà vient, dit S. Jérôme, que presqu'autant de fois que Dieu donnoit aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnoit une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint Docteur, qu'à proportion qu'ils devenoient heureux, ils se vissent dans la nécessité d'être religieux ; & que de siécle en siécle, de génération en génération, les peres apprissent à leurs enfans, que c'étoit le Dieu d'Israël qui les avoit sauvés, qui les avoit protégés, qui les avoit élevés ; & que comme une source de bonheur pour eux étoit de le publier & d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avoient à craindre, étoit de l'ignorer ou de l'oublier Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits ? Ne vous imaginez pas, mes chers Auditeurs, qu'en cela Dieu agît par intérêt, ou comme un maître, sévère exacteur de ses droits, & déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, réprend saint Jérôme, il exigeoit d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyoit que sans cela les biens mêmes qu'ils recevoient de lui, leur seroient préjudiciables ; que sans cela les prospérités dont il les combloit, ne serviroient qu'à

les pervertir ; qu'il n'y auroit que ce devoir de reconnoiſſance, qui pût les préſerver d'une entiere corruption ; que du moment qu'ils le négligeroient, leurs mœurs auſſi-bien que leur foi commenceroient à ſe dérégler ; & qu'ils ne ſeroient jamais ingrats, ſans être, par une ſuite néceſſaire, inſolens, impies, réprouvés. Dans cette vue, pourſuit ſaint Jérôme, Dieu leur fit obſerver des ſolemnités, leur ordonna des ſacrifices, leur preſcrivit des cérémonies & des loix ; & c'eſt dans cette même vue qu'il nous propoſe à nous-mêmes le Médiateur & le Sauveur des hommes, comme le modéle, comme le ſupplément, comme la perfection de notre reconnoiſſance. Trois choſes que je vous prie de bien obſerver. Comme le modéle de notre reconnoiſſance ; car c'eſt ici que Jeſus-Chriſt nous dit : *Inſpice & fac ſecundùm exemplar.* Veux-tu, Chrétien, n'être pas ingrat envers Dieu, regarde-moi & imite-moi. Offre-toi de même que je me ſuis offert, & ſacrifie-toi dans le même eſprit que je me ſuis ſacrifié. Comme le ſupplément de notre reconnoiſſance ; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grace que nous rendons à Dieu, eſt amplement & abondamment ſuppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnoiſſance, puiſqu'un

Exod. c. 25.

Dieu a pu ſeul rendre ſuffiſamment, &, pour ainſi dire, avec une juſte proportion tout ce que nous devions à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs, & tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi ſe réduiſent-elles? à confondre en nous cet eſprit d'ingratitude, qui fait que bien loin de reconnoître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce ſoient ſes bienfaits; que bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte, qu'on ſe les attribue à ſoi-même; qu'on s'en fait des armes contre lui; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, & par conſéquent plus emporté dans ſes paſſions & plus vicieux. Car que voyons-nous dans le monde de plus ordinaire, que des hommes ainſi dénaturés, ſans néanmoins paſſer pour l'être, & ſans faire réflexion qu'ils le ſont; des hommes non-ſeulement enflés, mais corrompus par les proſpérités dont Dieu les comble? des hommes qui ſemblent ne mépriſer Dieu, que parce que Dieu les a diſtingués, & dont on peut bien dire qu'ils ne ſont méchans que parce qu'ils ſont heureux? Combien en voyons-nous qui au lieu d'aller au principe des ſuccès & des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, & ſe diſent ſecretement

ſecretement à eux-mêmes : *Manus noſtra excelſa, & non Dominus fecit hæc omnia*; Deut. c. 32.
c'eſt moi qui me ſuis fait ce que je ſuis, c'eſt moi qui ai établi ma maiſon, c'eſt par mon induſtrie & mon travail que je ſuis parvenu là ; tout cela eſt l'ouvrage de mes mains. Où eſt aujourd'hui le riche mondain, à qui l'on ne puiſſe faire avec douleur & avec indignation, le même reproche que Moyſe faiſoit aux Juifs : *Incraſſatus eſt dilectus, & recalcitravit; incraſſatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem ſuum, & receſſit à Deo ſalutari ſuo.* Ibid. Il s'eſt engraiſſé des biens de Dieu, & c'eſt pour cela qu'il a été rébelle à Dieu, qu'il a quitté Dieu, l'auteur de ſon être & le réparateur de ſon ſalut. Abus que Dieu déteſte ſouverainement, & que nous ne pouvons aſſez déteſter nous-mêmes. Selon toutes les loix de la juſtice, plus un homme eſt comblé de biens, plus il devroit être fidéle, fervent, attaché au culte de Dieu ; & par un effet tout contraire, plus on eſt comblé de biens, plus on eſt froid & indifférent pour Dieu ; diſons mieux, plus on eſt impie & ennemi de Dieu.

Ah ! mes Freres, s'écrioit ſaint Bernard, heureux l'homme qui eſt toujours en crainte, & qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits & des graces qu'il

Bern. reçoit, que des péchés qu'il commet! *Beatus homo qui ſemper eſt pavidus, nec minori angitur ſollicitudine, ne obruatur beneficiis quàm peccatis!* Pourquoi cette crainte & cette inquiétude touchant les bienfaits de Dieu? Apprenez-le : parce qu'il eſt certain que les bienfaits reçus de Dieu, ſeront auſſi-bien pour nous un ſujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu; & parce qu'il eſt vrai, qu'au lieu que les péchés commis peuvent au moins nous humilier & par-là ſervir à notre converſion & à notre prédeſtination, les bienfaits de Dieu méconnus ne ſervent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas ſi j'inſiſte ſur cette morale; peut-être Dieu me l'a-t-il inſpirée, comme la plus propre à vous toucher; & peut-être a-t-il prévu que ce ſeroit celle à quoi vous réſiſteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs inſenſibles à tous les châtimens divins dont on les menaçoit, ſe laiſſer attendrir par le motif de la reconnoiſſance? Ainſi Dieu en uſa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui repréſenter l'énormité de ſon crime, il lui remit devant les yeux le nombre de graces dont il l'avoit prévenu : C'eſt moi, lui dit-il par la bouche de ſon

Prophéte, qui vous ai sacré Roi d'Israël, c'est moi qui ai affermi votre thrône, c'est moi qui vous ai délivré des mains de Saül; & si tous ces bienfaits vous paroissent peu de chose, j'y en ajouterai encore de plus grands : *Et si parva sunt ista, adjiciam tibi multò majora.* David fut ému de ces paroles; il ne put soutenir l'aimable reproche que Dieu lui faisoit; de pécheur qu'il étoit, il devint en ce moment un juste, un saint, un homme selon le cœur de Dieu. Je ne vous en dis pas davantage, Chrétiens: Dieu vous a donné, aussi-bien qu'à David des ames nobles, & pourquoi le souvenir de tant de biens dont le Seigneur vous a comblés, ne feroit-il pas sur vous les mêmes impressions?

2. *Reg. c.* 12.

Enfin, Dieu se fait aujourd'hui connoître comme vengeur du péché, puisque Jesus-Christ paroît dans le temple de Jerusalem, comme la victime destinée pour l'expiation du péché, & pour la réparation qui en étoit dûe à la justice & à la sainteté de Dieu. Réparation que Dieu attendoit depuis tant de siécles, & que Jesus-Christ seul devoit commencer dans la solemnité présente. Dieu, dis-je, l'attendoit cette réparation. Car il falloit qu'il fut vengé; & tout miséricordieux qu'il est, il ne devoit jamais pardonner à l'homme pécheur,

ſi ſa colère n'étoit appaiſée par une hoſtie, qui du moins pût autant le glorifier que le péché l'avoit déshonoré. Or nul autre que Jeſus-Chriſt ne pouvoit ainſi réparer la gloire de ſon Pere; & voilà pourquoi il s'eſt offert. En effet, c'eſt ici, auſſi-bien que dans ſa circonciſion, qu'il paroît ſous la forme de pécheur, ou qu'il ſe ſubſtitue en la place des pécheurs. Marie & Simeon en le préſentant, le livrent, pour parler de la ſorte, à la juſtice divine. Comme s'ils diſoient à Dieu: Vengez-vous, Seigneur; votre gloire le demande, & voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez, & lavez dans le ſang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçus. Si le tems n'eſt pas encore venu de porter le coup, la victime eſt toujours entre vos mains, & ce ſera pour le moment que votre ſageſſe a marqué & qu'il vous plaira de faire éclater vos vengeances. Or, Chrétiens, on vous l'a dit cent fois, & moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'eſprit une ſi importante vérité: quoique cette oblation de Jeſus-Chriſt ait ſuffi pour effacer tous les péchés du monde, elle ne vous diſpenſe pas du devoir de la pénitence. Au contraire elle doit vous y exciter & vous y engager plus fortement, en vous

faiſant voir juſques à quel point Dieu hait le péché, & juſques à quel point il doit être haï & puni. Je dis haï par nous-mêmes, & puni par nous-mêmes. Car ne nous y trompons pas : il eſt vrai que le Fils de Dieu, en ſe préſentant pour nous à ſon Pere, lui a préſenté dans ſon adorable perſonne des mérites infinis ; mais pourquoi ? afin que l'excellence de ſes mérites relevât les nôtres, & non point afin d'exclure abſolument les nôtres, & de nous décharger du ſoin de les acquérir. Les nôtres ſans les ſiens ne ſeroient rien ; nos ſatisfactions ſans celles de cet homme-Dieu, offert à Dieu, ſeroient inutiles : mais auſſi les ſiennes, quoiqu'abondantes & ſurabondantes, manqueroient, ſans les nôtres, d'un accompagnement néceſſaire, pour nous les rendre profitables, & pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres ſoient jointes aux ſiennes. Car c'eſt ainſi que Dieu l'a ordonné ; & il eſt bien juſte, que comme Dieu juge & vengeur, il exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme eſt capable. Mais nous, mes chers Auditeurs, nous en jugeons & nous en voulons juger tout autrement. Sans être hérétiques de profeſſion nous le ſommes de pratique & d'effet. Je m'explique. Une des erreurs de l'héréſie des derniers ſiécles, eſt de ne

vouloir point reconnoître la néceſſité des bonnes œuvres, ſur-tout des œuvres pénales & ſatisfactoires; & ſi nous renonçons à ce dogme dans la ſpéculation, du reſte nous le ſuivons dans toute la conduite de la vie. Nous exaltons volontiers le prix de cette divine offrande, qui a été faite à Dieu dans le temple de Jeruſalem par les mains de Marie, & nous nous en tenons là; comme ſi nous étions perſuadés que tout ce que nous y pouvons ajouter, n'eſt qu'une pure ſurérogation. Non-ſeulement on vit ſans pénitence, mais on cherche en tout ſes aiſes & ſes commodités; mais on veut être de toutes les parties de plaiſir, & entrer dans tous les jeux & tous les divertiſſemens du monde; mais on ſe rend idolâtre de ſon corps, & l'on ne refuſe rien à ſes ſens de tout ce qui les peut flatter. Eſt-ce là l'exemple que Jeſus-Chriſt nous donne dans ſa préſentation? ſont-ce là les leçons qu'il nous fait; & par quel injuſte partage prétendons-nous lui laiſſer toute la peine de notre rédemption, & en retenir tous les avantages pour nous? Non, non, Chrétiens, c'eſt ne pas connoître Dieu, ce Dieu des vengeances, que d'eſpérer en être quitte auprès de lui à ſi peu de frais, & ſans qu'il nous en coûte. Or il ne tient néanmoins qu'à nous de le reconnoître dans

ce myſtère, comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connoître nous-mêmes, & ce que nous nous devons à nous-mêmes : vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

C'Etoit un principe établi même parmi les Païens, & dont ils ont fait comme le point capital de leur morale, que de ſe connoître eſt l'abbrégé de toute la ſageſſe & de toute la perfection. Connoiſſez-vous vous-mêmes, diſoient ces ſages du monde, dépourvûs du don de la foi, mais dont les maximes ne laiſſeront pas de ſervir un jour à la condamnation des Chrétiens : connoiſſez-vous vous-mêmes, & vous ſerez humbles. Or étant humbles, nous vous répondons de vous; & ſûrs de cette ſeule vertu, nous vous garantiſſons toutes les autres. Connoiſſez-vous vous-mêmes, ajoutoient-ils; & quelque figure que vous faſſiez dans le monde, vous avouerez que vous êtes peu de choſe; que peu de choſe vous enfle, & que peu de choſe vous abat. Connoiſſez-vous, & vous découvrirez dans vous des miſeres qui vous confondront, des vices qui vous effrayeront, des foibleſſes d'eſprit dont vous rougirez, des baſſeſſes de cœur dont la ſeule vue réprimera tout votre orgueil & tout votre II. PART.

amour-propre. Connoiſſez-vous, & vous trouverez dans vous une raiſon pleine d'erreurs, une volonté fragile & inconſtante, des paſſions inſenſées, & ſouvent les plus lâches & les plus honteux deſirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous détrompera des vaines idées que vous avez de vous-mêmes : mais c'eſt par-là que vous parviendrez au mérite des vertus ſolides; c'eſt par-là que vous ſerez juſtes, modérés, doux, charitables. En un mot, connoiſſez votre néant, & vous deviendrez des hommes parfaits. Ainſi raiſonnoient ces infidéles, & c'étoit ſur ce fondement que le ſçavant Caſſiodore, chrétien de profeſſion & de religion, croyoit avoir droit de conclure que la véritable grandeur eſt de bien compren-
Caſſiod. dre ſa petiteſſe : *Nimia magnitudo eſt, ſui intelligere parvitatem.* Et moi, mes chers Auditeurs, prenant la choſe dans un ſentiment, ce ſemble, oppoſé, mais également propre à nous inſtruire & à nous édifier, je prétends que la petiteſſe dont nous avons plus à nous confondre, & que nous devons plus ſouvent nous reprocher, c'eſt de ne pas connoître aſſez notre véritable grandeur. Je ſoutiens que l'homme étant auſſi grand dans les idées de Dieu, qu'il eſt petit dans lui-même, ſa perfection & ſon bonheur eſt de ſe regarder toujours dans Dieu, &

jamais dans lui-même, de s'élever continuellement à Dieu, & de ne faire nul retour sur lui-même; de se confier, de se glorifier en Dieu, &, s'il étoit possible, de s'oublier éternellement lui-même: pourquoi? parce que la vue de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le désespérer & le désoler, & qu'il est question de le fortifier & de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes, ni de vous représenter ce fond d'humiliation, qui, comme parle un Prophéte, est au milieu de vous: mais je veux au contraire, sans préjudice de l'humilité chrétienne, & pour vous attacher à vos plus importans devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence & votre dignité. Excellence que vous avez jusques à présent ignorée, dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'une & l'autre sensible, & à l'exemple du grand saint Léon, réveiller par-là votre foi, en vous disant: Connoissez, ô hommes, ce que vous valez, & connoissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science, je dis la science pratique & salutaire de nous-mêmes. Deux choses qu'il faudroit étudier tous les jours de notre vie: ce que nous valons, & ce que

nous ſommes. Ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu, & ce que nous ſommes par la vocation & la prédeſtination de Dieu. Ce que nous valons, quoique pécheurs; & ce que nous ſommes, comme chrétiens. Or pour l'apprendre, il ſuffit de conſidérer ce qui ſe paſſe aujourd'hui dans le temple de Jeruſalem : & c'eſt ici que j'ai encore beſoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu : pouvons-nous l'ignorer, Chrétiens, en voyant Jeſus-Chriſt offert pour nous, Jeſus-Chriſt livré pour nous, Jeſus-Chriſt accepté pour nous; c'eſt-à-dire, Jeſus-Chriſt offert, livré, accepté comme le prix de notre rédemption? Dans l'eſtime des hommes, cette régle pourroit n'être pas ſûre, parce que les hommes ne connoiſſent pas toujours la valeur des choſes, & qu'ils ſe trompent ſouvent en donnant beaucoup pour avoir peu : mais dans celle de Dieu, qui eſt infaillible, le raiſonnement de ſaint Auguſtin eſt vrai & convaincant; lorſqu'il nous dit : Voulez-vous ſçavoir l'excellence & le mérite de ce que Jeſus-Chriſt a racheté? voyez à quel prix & à quelle condition il l'a racheté. Or ce qu'il a racheté, c'eſt votre ame, c'eſt votre ſalut, c'eſt vous-mêmes; & il l'a racheté au prix de ſon ſang, au prix de ſa vie, au prix de ſa perſonne

même. Il y a donc de la proportion entre votre ſalut & le ſang d'un Dieu, entre votre ame & la vie d'un Dieu, entre vous-mêmes & la perſonne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris; mais voilà la grande leçon que vous fait le Rédempteur des hommes, en ſe préſentant dans le temple. Qu'eſt-ce que le ſalut de l'homme? un bien pour lequel Dieu, agiſſant ſelon les loix de ſa ſageſſe, n'a pas épargné ſon propre Fils; un bien, qui mis dans la balance, mais la balance du ſanctuaire, l'a emporté par-deſſus tous les mérites d'une vie divine, puiſqu'il eſt vrai qu'une vie divine avec toutes ſes perfections & tous ſes mérites, lui eſt aujourd'hui ſacrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu, & ce que vaut dans l'idée de votre Dieu votre ſalut. Prenez garde, s'il vous plaît: quand on nous dit, qu'en comparaiſon de ce ſalut, tous les biens de la terre que nous priſons tant, ne ſont que des ombres & des phantômes, que ce ſalut eſt l'unique néceſſaire dont nous puiſſions compter l'acquiſition & la poſſeſſion pour un gain, & que tout ce qui ne s'y rapporte pas, doit être cenſé comme une perte ſelon l'Apôtre: *Verumtamen hæc omnia detrimentum feci*; qu'il n'y a que ce Philip. c. 3.

ſalut qui ſubſiſte & qui ſoit éternel, au lieu que tout le reſte eſt paſſager ; que notre cœur inquiet & volage ne peut trouver de repos que dans ce ſalut, & que rien de viſible ne le peut fixer, beaucoup moins le remplir ni le raſſaſier. Quand on nous prêche ces vérités, nous en convenons malgré nous ; & quelque préoccupés que nous ſoyons en faveur du monde, nous nous diſons intérieurement, qu'il n'y a en effet, que le ſalut qui ſoit digne de notre eſtime, qui mérite abſolument nos ſoins. Or tout cela, pour parler avec Tertullien, ce ſont les témoignages d'une ame naturellement chrétienne ; & c'eſt aſſez pour en juger de la ſorte, de n'être pas déraiſonnable, puiſque les Philoſophes prévenus du ſentiment de leur immortalité, en ont ainſi jugé eux-mêmes, & qu'ils s'en ſont fait honneur. Mais quand à ces témoignages de la nature, la foi ajoute les ſiens ; & que nous propoſant un Dieu offert pour nous en ſacrifice, elle nous fait comprendre que notre ſalut n'a pû être mis à un moindre prix que celui-là ; que tout autre que ce Dieu de gloire, reçu, ſi j'oſe uſer de ces expreſſions, en payement, & conſigné ſur l'autel comme notre rançon, n'auroit pas ſuffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs ; qu'il a fallu qu'il s'y employât

tout entier ; que c'est en considération de ce mystère, que David, par un esprit de prophétie, appelloit ce Dieu qui le devoit sauver, non plus le Dieu du ciel & de la terre, mais le Dieu de son salut : *Domine, Deus salutis meæ* : comme si l'on pouvoit dire sans blasphême, que toute la divinité est aujourd'hui restrainte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme ; & que ce Dieu de Majesté n'est plus ce qu'il est que pour l'homme & pour son salut, puisque c'est pour le salut de l'homme qu'il est non-seulement donné, mais donné, reprend saint Augustin, jusqu'à devoir être un jour détruit, & en quelque sorte anéanti : (tellement que cet incomparable Docteur pénétré de la pensée du Prophéte, s'écrie encore avec lui : *Et factus es mihi in salutem* ; oui, mon Dieu, je suis votre créature, & en cette qualité j'ai été fait pour vous : mais lorsque je vous vois revêtu d'un corps, & entre les bras de Marie, dans votre adorable présentation, il me semble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, & je ne me trompe pas : *Et factus es mihi in salutem* :) Quand la foi, dis-je, venant au secours de notre raison, remplit nos esprits de ces vérités importantes & convainquantes ; ah ! Chrétiens, pour peu que nous ayons de christianisme, que

Ps. 37.

Ps. 117.

devons-nous penser de ce salut, dont l'excellence & la prééminence au-dessus de tous les autres biens, nous est si authentiquement révélée ?

Mais si cela est, comme nous n'en pouvons douter, où en sommes-nous, & que devons-nous penser de nous-mêmes, en voyant l'affreuse contradiction qu'il y a sur ce point, entre notre vie & notre foi ? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le salut, avec cet oubli du salut, avec ce mépris du salut, avec cet abandon volontaire du salut où nous vivons. Est-il rien de plus négligé dans le monde ? Vous demandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourroit donner en échange pour son ame, & par où il pourroit se racheter, s'il venoit jamais à se perdre : *Aut quam dabit homo commutationem pro animâ suâ* ? Et je ne suis point surpris que vous en ayez ainsi parlé : car après vous être donné pour l'homme, ne l'aviez-vous pas réduit dans l'impossibilité d'imaginer jamais un échange qui le dédommageât de la perte de son salut ? ne devoit-il pas être le premier à se dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ* ? Depuis que ton Dieu t'a racheté à ses propres dépens, pour quel avantage & quelle espérance du siécle,

Matth. c. 16.

malheureux, te commettras-tu déſormais, & t'expoſeras-tu à périr? Mais, hélas! ne faut-il pas ici changer la propoſition; & ſaiſi d'un prodige auſſi outrageux pour vous, Seigneur, qu'il nous eſt funeſte, ne puis-je pas demander pour quel ſujet, fut-ce le plus frivole, l'homme mondain n'eſt-il pas prêt à tout moment de donner ſon ame, de la vendre, de la proſtituer? Eſt-il un intérêt qui ne l'aveugle? eſt-il un caprice qui ne l'emporte? eſt-il une chimère d'honneur dont il ne s'entête? eſt-il un attrait de volupté qui ne le charme, & ne le corrompe juſqu'à vouloir bien ſe damner? A en juger par ſes actions & ſa conduite, ce ſalut ſi priſé de Dieu ne paroît-il pas avoir dans ſon eſtime le dernier rang; & tous les jours par la plus inſigne folie, & le renverſement le plus monſtrueux, à quoi ne le ſacrifie-t-il pas? comme s'il avoit entrepris de vérifier la propoſition contradictoire à celle de Jeſus-Chriſt: *Quam non dabit commutationem pro animâ ſuâ*? Combien de Chrétiens, plus maudits & plus réprouvés qu'Eſaü, vivent tranquilles, après avoir renoncé pour un vain plaiſir à leur droit d'aîneſſe & à l'héritage des enfans de Dieu? Combien de pécheurs auſſi ſacriléges que Judas font encore ſans frémir, le pacte exécrable que fit cet

infortuné diſciple, & vendent comme lui à un vil prix le ſang du juſte, c'eſt-à-dire, leur ſalut qui a coûté le ſang d'un Dieu ? En cela même d'autant plus ſacriléges que Judas, qu'au moins ce traître ſe reconnut, déteſta ſon crime, en témoigna de l'horreur; au lieu que ceux-ci ſont inſenſibles. Or c'eſt ce prodigieux aveuglement que Jeſus-Chriſt, comme la lumiere du monde, eſt venu guérir; & voici l'excellent remède qu'il y a apporté. Car pour ne point ſortir de notre myſtère, & pour faire toujours rouler cette divine morale ſur la préſentation du Sauveur, voici par où mon ſalut m'eſt devenu précieux. Je l'abandonnois ce ſalut; & l'abandonnant, je m'aviliſſois moi-même, je me livrois à ma paſſion, je ſervois en eſclave la créature, j'obéiſſois aux ſens & à la chair, & par-là, ſelon la parole ſainte, je me dégradois juſques à me rendre ſemblable aux bêtes. Mais viens, me dit aujourd'hui cet homme-Dieu, viens, & à la faveur des lumieres dont le temple eſt éclairé, profitant de l'état où tu me vois & du ſacrifice, quoique non-ſanglant, que je préſente pour toi, commence enfin à te connoître. Me voilà ſur l'autel comme la victime & le prix de ton ame: regarde, & par le prix auquel je l'achete, comprends

ce que tu perds en la perdant. C'eſt là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre, & malheur à nous, ſi par l'endurciſſement de notre cœur, & par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas ſa voix; ſi jamais nous perdons le ſouvenir de notre excellence, & de ce que nous valons; & de plus, ſi nous ne ſoutenons pas encore par la ſainteté de nos mœurs notre dignité, & ce que nous ſommes.

Car, en conſéquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en ſe préſentant pour nous à Dieu, nous ſommes ſpécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il eſt vrai, comme créatures formées de la main de Dieu, nous appartenions déja à Dieu; mais comme rachetés d'un Dieu, nous lui appartenons encore par un droit tout nouveau, & nous lui ſommes conſacrés d'une façon toute ſpéciale. Or voilà ce que j'appelle notre dignité. Car remarquez ici une différence eſſentielle entre Dieu & les hommes. Appartenir aux hommes, c'eſt un eſclavage qui nous humilie & nous rabaiſſe; mais appartenir à Dieu & être à Dieu, c'eſt, ſelon l'Ecriture, un état de liberté, qui nous reléve & qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuſe ſervitude, qui eſt celle du

monde & de l'enfer. C'étoit la belle leçon que faisoit saint Paul aux premiers fidéles, quand il leur disoit : Mes Freres, vous n'ê-
1. Cor. tes plus à vous : *Non estis vestri*; mais vous
c. 6. êtes à Dieu, & appartenir à un si grand maître, c'est votre gloire. Et sur quel principe l'Apôtre appuyoit-il cette consolante vérité, qu'ils n'étoient plus à eux, mais à Dieu ? sur ce qu'ils avoient été rachetés de Jesus-Christ, & rachetés à un très-
Ibid. grand prix : *Empti enim estis pretio magno*. Ce n'est pas assez : parce qu'en qualité de chrétiens, nous avons beaucoup plus de part à cette rédemption, d'ailleurs universelle & commune : c'est sur-tout comme chrétiens, que nous sommes à Dieu, sur-tout comme chrétiens, que nous appartenons à Dieu; & par conséquent, sur-tout comme chrétiens, que nous avons été honorés du saint & glorieux caractère d'enfans de Dieu.

D'où le même Apôtre, instruisant toujours les mêmes fidéles, concluoit deux choses, que je vous prie, mes chers Auditeurs, de n'oublier jamais, & qui vous doivent servir de régles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno* : vous avez été achetés à un grand prix; glorifiez donc Dieu, & portez-le dans vos
Ibid. corps : premiere conséquence; *Glorificate*

& portate Deum in corpore veſtro. C'eſt-à-dire, qu'il ne ſuffit pas qu'en vertu de cette rédemption Dieu regne dans nos eſprits, mais qu'il faut que nos corps participent à la grace de ce myſtère, & que par l'exercice d'une continence exacte, ils paroiſſent, auſſi-bien que nos ames, rachetés de Jeſus-Chriſt, & purifiés de tout ce qui les pourroit ſouiller. Or pour cela, ils doivent être revêtus de la mortification du Seigneur Jeſus, & c'eſt ce que l'Apôtre entend, quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps. *Empti eſtis pretio magno* : vous avez été achetés à un grand prix; ne vous engagez donc pas dans la ſervitude des hommes : ſeconde conſéquence : *Nolite fieri* *Ibidem.*
ſervi hominum. Car il a une ſervitude des *c. 7.*
hommes incompatible avec le bienheureux état de cette Rédemption parfaite, où nous entrons aujourd'hui; une ſervitude des hommes eſſentiellement oppoſée à la liberté que Jeſus-Chriſt nous a acquiſe; une ſervitude des hommes redoutable à tous les ſerviteurs de Dieu. Mais à qui le Prédicateur de l'Evangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui ménent la vie de la Cour? où les effets que produit cette damnable ſervitude, ſont-ils plus funeſtes & plus pernicieux qu'à la Cour? Servitude des hommes, engagement com-

me néceſſaire à l'iniquité, diſpoſition prochaine à l'injuſtice, aſſujettiſement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux paſſions d'autrui. Servitude des hommes dont on ſent tout le poids, dont on voit toute l'indignité, dont on connoît les dangereuſes ſuites, dont on gémit dans le cœur, dont on voudroit être délivré, & dont on n'a pas le courage de ſecouer le joug. Servitude des hommes qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues & tous leurs deſſeins, quelque criminels qu'ils ſoient; qui vous fait acheter leur faveur aux dépends de tous les intérêts de Dieu, aux dépens de tous les intérêts de la conſcience & du ſalut, aux dépens de vous-mêmes & de votre ame. Ah! mes Freres, êtes-vous hommes, & ſur-tout êtes-vous chrétiens, pour ſervir de la ſorte? Prenez garde: je dis pour ſervir de la ſorte. Car à Dieu ne plaiſe que je faſſe d'ailleurs conſiſter la liberté chrétienne à s'affranchir du juſte devoir qui nous ſoumet aux Puiſſances légitimes. Je reconnois avec l'Apôtre, & ſelon l'ordre ſagement établi de Dieu, qu'il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes, & ſervis par d'autres hommes. Je puis même ajouter que jamais ils ne ſont mieux obéis, ni mieux ſervis que par des hom-

mes vraîment chrétiens, parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination & de soumission. Mais du reste cette dépendance que nous inspire la religion, a ses bornes, & j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul : *Nolite fieri servi hominum.* Non, vous ne devez point servir les hommes jusques à en faire vos divinités ; jusques à les substituer en la place du premier & souverain Maître à qui vous appartenez, jusques à leur vendre sa loi, à leur vendre votre innocence ; à leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs désordres, compagnons de leurs débauches ; approbateurs perpétuels de tout ce que leur suggère la cupidité, le plaisir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengeance, le libertinage & l'impiété. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéissance raisonnable, mais une servitude, & la plus vile servitude. Voilà de quoi un Dieu Sauveur a prétendu nous dégager.

Prenons donc des sentimens dignes de lui, & dignes de nous. Respectons dans nous-mêmes le droit de Dieu, & ne profanons pas ce qui lui vient d'être solemnellement dévoué par l'oblation de l'homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons lue dans l'E-

vangile de ce jour ; & ſelon le ſens qu'elle exprime, dire de chacun de nous qu'il eſt le ſaint du Seigneur : *Sanctum Domino vocabitur.* Le ſaint du Seigneur ; parce que dans la perſonne de Jeſus-Chriſt il a été offert au Seigneur ; le ſaint du Seigneur, parce qu'il ne doit ſervir, & qu'il n'eſt deſtiné qu'à procurer la gloire du Seigneur ; le ſaint du Seigneur, parce qu'il en eſt la demeure, qu'il en eſt le temple vivant, & que c'eſt en lui que l'eſprit du Seigneur eſt venu habiter pour en prendre poſſeſſion : *Sanctum Domino vocabitur.* Tellement que ſans rien diminuer en nous des ſentimens de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque choſe de ſacré ; & que dans cette vue nous devons en tout nous comporter avec la même attention & la même circonſpection qu'on traite les choſes ſaintes. Or ce qui eſt ſaint, ne doit être employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu : autrement ce ſeroit le méconnoître & nous méconnoître nous-mêmes. *Sanctum Domino vocabitur.*

Luc. c. 2.

C'eſt, Sire, cette intention droite, cette vue de Dieu, qui conſacre & qui reléve les grandes actions de votre Majeſté. A en juger ſeulement ſelon les principes de la ſageſſe humaine, nous y trouvons tout ce

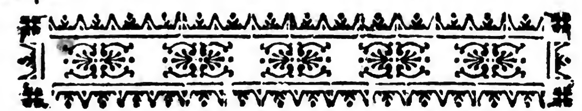
qui peut faire un grand Roi, selon le monde : c'est-à-dire un Roi puissant, absolu, regnant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ses conseils, infaillible dans ses entreprises, vénérable à ses sujets, fidéle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, donnant la loi aux Souverains, tenant dans ses mains la destinée & le sort de l'Europe ; au-dessus de la flatterie & de l'envie par son élévation, & au-dessus de sa propre gloire par sa modération. Mais, Sire, votre Majesté est trop chrétienne & trop instruite des saintes maximes de l'Evangile, pour ne pas voir l'inutilité & le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'est consacré au Seigneur, & si l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vocabitur.* De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusques aux extrémités du monde, & qui vivra dans la plus longue postérité ; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu, que ce qui se trouvera marqué de son sceau : cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fond d'une gloire solide & d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui présenté, Sire,

à ce ſuprême Seigneur de toutes choſes, non-ſeulement comme le premier-né de la plus auguſte famille qui ſoit ſous le Ciel, mais comme le Fils aîné de l'Egliſe. De tout tems nos Rois ſe ſont glorifiés de cette qualité : mais votre Majeſté s'en eſt fait un engagement aux plus éclatantes & aux plus héroiques vertus. Elle ne s'eſt pas contentée du titre de Fils aîné de l'Egliſe, mais elle a voulu le remplir & le ſoutenir d'une maniere dont les ſiécles paſſés ont vu peu d'exemples, & qui pourra ſervir de modéle aux ſiécles futurs. Comme Fils aîné de l'Egliſe, elle a écouté les miniſtres de Jeſus-Chriſt, elle s'eſt rendue à leurs remontrances ; elle a ſecondé, ou plutôt prévenu, excité, fortifié leur zéle ; & puiſque c'eſt ainſi qu'elle-même s'en explique, elle a conſenti à la diminution de ſes droits, pour contribuer au rétabliſſement de la diſcipline, & à la conſervation de la pureté de la foi : n'ayant compté pour rien ſes intérêts, parce qu'il s'agiſſoit des intérêts de l'Egliſe ; & ſans conſulter une fauſſe prudence, ayant fait céder à ſa religion, non-ſeulement ces prétentions, mais ce qui lui étoit déja tout acquis par une longue poſſeſſion. C'eſt de quoi cette Déclaration que votre Majeſté vient de donner, ſi authentique, ſi ſenſée, ſi pleine de l'eſprit chré-

tien,

tien, si propre à concilier le Sacerdoce & la Royauté, sera le précieux monument. La postérité la lira, & en la lisant confessera que Louis le Grand n'a pas été moins grand par son inviolable attachement à l'Eglise, que par toutes les vertus politiques & militaires. Voilà, Sire, ce qui est marqué dans le livre de vie, avec des caractères ineffaçables. On oubliera enfin tout le reste; & quelque immortalité que le monde lui promette, le monde périra lui-même, & toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que votre Majesté fait pour l'Eglise, ne s'oubliera, ni ne mourra jamais. L'Eglise le publiera; & comme elle ne doit point avoir de fin, sa reconnoissance n'aura point de terme, non plus que la récompense qui vous est réservée dans l'éternité bienheureuse où nous conduise, &c.





AUTRE SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Poſtquam impleti ſunt dies purgationis ejus ſecundùm legem Moyſi, tulerunt illum in Jeruſalem, ut ſiſterent eum Domino.

Le tems de la Purification de Marie étant accompli ſelon la loi de Moyſe, ils porterent l'enfant à Jeruſalem, pour le préſenter au Seigneur. En Saint Luc, Chap. 2.

SIRE,

C'Etoit une figure que ce qui ſe pratiquoit parmi les Juifs dans la cérémonie de ce jour, où ils préſentoient à Dieu le premier-né de chaque famille; & c'eſt dans

la perſonne de Jeſus-Chriſt préſenté par Marie au Pere Eternel, que cette figure a trouvé ſon entier accompliſſement, puiſque ce divin Sauveur, ſelon l'expreſſion de ſaint Paul, eſt par excellence le premier-né de toutes les créatures. Mais en ceci, Chrétiens, il eſt arrivé quelque choſe de bien ſingulier & de bien remarquable pour votre inſtruction. Car au lieu que les autre figures s'accompliſſant en Jeſus-Chriſt, ont ceſſé pour nous; celle-ci non-ſeulement a ſubſiſté, mais a reçu comme un nouvel accroiſſement d'obligation qu'elle n'avoit pas du tems de Moyſe. C'eſt-à-dire, que Dieu veut que dans la loi de grace, auſſi-bien & même encore plus que dans la loi écrite, nous nous préſentions à lui pour lui être conſacrés; & voilà ce que l'Egliſe a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme les ſymboles du ſacrifice que nous devons faire de nos perſonnes au ſouverain auteur de notre être. Car ſi nous l'avons bien compris, telle eſt la penſée qu'a dû nous inſpirer ce myſtère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire ſanctifiée par la bénédiction des Prêtres, devoient être employées au ſervice de Dieu que nous adorons, & conſumées pour ſa gloire. Nous avons hautement proteſté que

nous appartenions à Dieu, & que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu : ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre, & de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui dans la présentation de votre Fils, nous mettez devant les yeux le grand modéle que nous devons imiter, obtenez-nous encore les graces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple, & daignez écouter la priere que nous vous faisons en vous saluant. *Ave, Maria.*

PEut-être, Chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut, au mystère que célébre aujourd'hui l'Eglise ; & peut-être ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous êtes-vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, & voici sans doute un des sujets les plus importans que j'aie jusques à présent traités dans cette chaire, & que j'y puisse traiter. Car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers élémens, selon le langage de l'Apôtre : il s'agit d'étudier Jesus-Christ même, & de l'imiter dans une des plus grandes & des

plus ſaintes actions de ſa vie, qui eſt ſa préſentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, & cette fête qui étoit la fête des Juifs, eſt encore plus la nôtre; mais il eſt queſtion de voir comment nous la ſolemniſons, & ſi nous en avons bien pris l'eſprit : de-là dépend votre édification & la mienne, & ſans cela je ne ſatisferois qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon miniſtère. Comprenez, s'il vous plaît, le deſſein de ce diſcours. Jeſus-Chriſt dans le temple ſe préſente à Dieu, pourquoi ? pour reconnoître & pour honorer le domaine de Dieu : car voilà ce qui nous eſt expreſſément marqué dans ces parole de mon texte : *Ut ſiſterent eum Domino*; pour l'offrir au Seigneur, c'eſt-à-dire, au ſouverain Maître de toutes choſes. Or, c'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes; & pour vous expliquer en trois mots toute ma penſée, je trouve que ce ſuprême domaine de Dieu a trois qualités principales & trois caractères qui le diſtinguent : c'eſt un domaine eſſentiel, c'eſt un domaine univerſel, & c'eſt un domaine éternel. Domaine eſſentiel, fondé ſur la nature même de Dieu; domaine univerſel, qui ſans exception & ſans bornes s'étend à tout; enfin domaine éternel,

qui n'eut jamais de commencement & qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends, & je dis : Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes : ce sera la premiere partie. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une entiere oblation de nous-mêmes : ce sera la seconde partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes : ce sera la conclusion. Trois points de morale d'une conséquence infinie, & que je vais développer.

I. PART. IL n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul : *Unus Dominus* ; & Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit en parlant des Grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés & dont ils ont fait la fortune, sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les Grands peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves : mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures, qui dans le fond de

Eph. c. 4.

leur être soient à lui & dépendent de lui, & c'est en quoi je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous. Or de-là, Chrétiens, il s'ensuit d'abord, que de tous les tribus que nous devons à Dieu, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, & l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, c'est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellemment saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes. Nous pouvons leur devoir nos assiduités & nos soins; nous pouvons leur devoir nos biens, & quelquefois leur devoir nos vies; mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulierement, & dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend S. Augustin, la nature de l'homme: & voilà, mes chers Auditeurs, le grand mystère que Jesus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire & le modéle de tous les autres hommes, cet homme choisi & envoyé au monde pour y faire connoître la supériorité infinie du domaine de Dieu, voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solemnité de ce jour.

Il ſçait que le domaine de Dieu ſon Pere a été violé : il s'eſt chargé d'en réparer la gloire, & il entreprend de la rétablir parmi les hommes. Mais comment ? ſera-ce par le ſacrifice des animaux & par le ſang des victimes ? ſera-ce par l'encens qu'il fera brûler ſur les autels du Seigneur, ou en lui préſentant des fruits de la terre ? Non, mes chers Auditeurs, ce ne ſeroit point là s'offrir lui-même, & toute autre victime que lui-même ne pourroit dignement honorer ce ſuprême domaine, dont il veut rehauſſer l'éclat, & auquel il vient rendre l'hommage qui lui eſt dû. C'eſt dans cet eſprit qu'il paroît aujourd'hui devant la Majeſté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvoit ſeul lui rendre. Car ne confondons point cet enfant & ce premier-né avec les autres aînés d'Iſraël. Sous le voile de cette humanité dont il eſt revêtu, ce n'eſt pas ſeulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même, mais un Dieu, puiſqu'en effet il eſt Dieu lui-même, & que tout Dieu qu'il eſt, il ſe ſoumet ; que tout Dieu qu'il eſt, il s'anéantit ; que tout Dieu qu'il eſt, & même parce qu'il eſt Dieu, il ſe préſente, afin que le mérite de ſa perſonne reléve le mérite & le prix de ſon ſacrifice.

Arrêtons-nous là, Chrétiens ; il n'en faut pas davantage pour notre inſtruction.

Voilà le précis de cette oblation eſſentielle à quoi ſe réduit non-ſeulement le principal devoir de l'homme, mais pour parler avec le Sage, tout l'homme : *Hoc eſt enim omnis homo.* Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, & l'exemple qu'il nous propoſe pour nous ſervir de modéle. Nous n'avons rien qui ſoit plus à nous, ni tout enſemble qui ſoit plus à Dieu, que nous-mêmes : c'eſt donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut qu'il exige de nous, & qui lui eſt inconteſtablement & néceſſairement affecté, comme au premier Maître. Pour mieux entendre ma penſée, prenez garde à deux propoſitions que j'avance, & dont l'apparente contradiction va mettre dans tout ſon jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons eſſentiellement à Dieu : c'eſt le premier principe que je poſe. Principe que toute la Théologie reconnoît, & que la nature même & la raiſon nous enſeignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus juſtement appartenir, qu'à l'ouvrier qui l'a formé ? Je dis néanmoins d'ailleurs, & c'eſt une vérité qui nous eſt marquée en mille endroits de l'Ecriture, qu'il dépend de nous ou d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir ; & qu'il y a certains tems & certains états, où en effet nous ne lui appar-

Eccleſ. c. 12.

tenons plus. Ainſi Dieu le déclaroit-il lui-même aux Iſraélites par le Prophéte Oſée, quand il leur diſoit : Je ne ſuis plus votre Dieu, & vous n'êtes plus mon peuple : & quoique l'Apôtre en conſéquence du bienfait de la rédemption, nous ait dit : Vous n'êtes plus à vous ; l'expérience toutefois nous apprend, qu'il faut bien que nous ſoyons encore à nous, puiſque nous diſpoſons tous les jours de nous-mêmes, non-ſeulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes, juſqu'à nous perdre & à nous damner. Comment accorder cela ? un peu d'attention, Chrétiens, & vous l'allez voir ; c'eſt tout le ſecret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il eſt vrai, nous ne pouvons pas appartenir à Dieu par le choix injuſte & criminel de notre volonté, quoiqu'au même tems nous lui appartenions ſans le vouloir, par la néceſſité inſéparable de notre être ; & il eſt vrai que nous ſommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laiſſé la diſpoſition, quoique nous n'y ſoyons plus par cet engagement de juſtice qui nous aſſujettit à lui en vertu de notre création. Or voilà, mes Freres, dit ſaint Chryſoſtôme, ſur quoi eſt ondé ce précepte naturel & divin qui nous oblige à nous conſacrer & à nous

dévouer à Dieu. Car si nous appartenions tellement à Dieu, que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion; & si nous étions tellement à nous-mêmes, que Dieu n'eût plus aucun domaine sur nous, Dieu ne pourroit plus exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon, & pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un, Dieu est en droit de prétendre l'autre; & parce que nous sommes à lui par nécessité, il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection & par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juste?

Quelle étoit donc l'intention de Dieu dans cette loi de la présentation des enfans, & quel est encore sur nous le dessein de sa providence dans le mystère que célébre aujourd'hui l'Eglise? le voici, Chrétiens: il veut que par une oblation libre & volontaire de nos personnes, nous lui cédions ce domaine que nous avons sur nous-mêmes. Domaine, remarquez ceci, je vous prie, domaine qui ne nous peut être avantageux que par la cession que nous lui en faisons; & domaine pour nous le plus préjudiciable,

& le plus funeste, si nous nous le réservons. Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions ce domaine, pour en rehausser, & s'il m'est permis de parler ainsi, pour en accroître le sien : afin qu'il soit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manieres dont nous pouvons lui appartenir. Jusques-là, pardonnez-moi, mon Dieu, si je me sers de cette expression, jusques-là il n'est notre Dieu qu'à demi ; & pourquoi ne parlerois-je pas de la sorte ; puisque selon le texte sacré, sans cela on diroit même qu'il ne l'est point du tout : *Vos non populus meus : & ego non ero vester.* Mais par-là il le devient pleinement, & son domaine reçoit comme sa derniere perfection. En un mot, Chrétiens, Dieu veut nous avoir, mais il ne veut point de nous malgré nous : & c'est là, dit saint Augustin, ce qui fait sa gloire & la nôtre. Sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veulent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui se fassent une béatitude de s'attacher à lui : & la nôtre, parce qu'à proportion que nous sommes à Dieu, nous nous élevons au-dessus de notre bassesse naturelle. D'où vient que les Grands, les Souverains, les Rois de la terre, sont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine de Dieu ; ensorte que cette

Osée, c. 1.

dépendance fait leur véritable grandeur, & que l'obligation ſpéciale qu'ils ont d'être ſoumis à Dieu plus que le commun des hommes, eſt juſtement ce qui les reléve au-deſſus de tous les hommes.

Mais revenons. Il eſt donc queſtion d'obéir à ce premier précepte de la loi de grace, en nous offrant nous-mêmes à Dieu: & qu'eſt-ce que nous-mêmes ? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? Ah ! Chrétiens, voilà le myſtère que nous n'avons peut-être jamais bien compris, à où nous nous ſommes laiſſé ſi ſouvent tromper par notre amour-propre. Il n'eſt rien de plus aiſé que de dire à Dieu : Je m'offre à vous, je me conſacre à vous, je veux être à vous ; mais il faut enfin s'expliquer, & développer en la préſence de Dieu ce myſtère de nous-mêmes. Or nous avons une régle infaillible pour le connoître : car il y a dans nous un premier-né, qui eſt notre cœur, à quoi tout le reſte ſe réduit ; & c'eſt ce premier-né qui doit être préſenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique, comme les premiers-nés d'Iſraël l'étoient dans la loi de Moyſe. Ce cœur a ſes paſſions, ſes attachemens, ſes intérêts, ſes plaiſirs, ſes cupidités ; & tout cela c'eſt ce qui s'appelle nous-mêmes : mais nous ſommes ſûrs de tout cela & de nous-mêmes ;

quand ce cœur eſt une fois à Dieu. Il eſt vrai que ce cœur eſt un abyſme impénétrable ; mais enfin tout impénétrable qu'il peut être, nous ſçavons bien à qui il eſt & à qui nous l'avons donné, ſi c'eſt Dieu qui en eſt le maître, ou la créature. Car c'eſt un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un & à l'autre tout à la fois ; & l'erreur du monde la plus pernicieuſe, eſt de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature & Dieu, entre nos paſſions & Dieu, puiſque à peine le pouvons-nous partager entre deux paſſions & deux objets créés. Diſons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, & que nous avons diſpoſé de ce cœur en faveur d'un autre, c'eſt un outrage que nous lui ferons : mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une eſpéce de bonne foi ; & peut-être la honte que nous aurions de lui faire cette confeſſion, nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous ſommes à lui, pendant qu'un autre objet nous poſſéde & qu'il occupe notre cœur, c'eſt ajouter crime ſur crime, & mentir au Saint-Eſprit. Ce cœur qui eſt la plus délicate portion de nous-mêmes, &, comme parle ſaint Auguſtin, l'abrégé & le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'eſt réſervé dans nous. Sans cela nous aurions beau lui

offrir nos biens : il n'a que faire de nos biens, dit le Prophéte Royal, & s'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur : mais si en lui donnant ces biens nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains ; il faut bien que nous parlions ainsi : mais toutes ces protestations sont des paroles, dont il appellera toujours à notre cœur, & contre lesquelles ce cœur réclamera toujours, tant qu'il se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur, Chrétiens, & il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; & cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Ecriture, puisqu'une des qualités dont il se glorifie davantage, est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus*. Il n'est point *Exod.*
jaloux de nos grandeurs, il n'est point *c.* 43.
jaloux de nos prospérités : outre que nos prospérites & nos grandeurs sont trop peu de chose pour exciter sa jalousie, il n'a garde de nous les envier, lui qui en est l'auteur. Il veut bien que nous soyons riches, que nous soyons grands, que nous soyons puissans dans le monde, pourvû que notre

cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout souffert; & saint Ambroise surpris avec raison, qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte & tout faire, ne croit point manquer au respect qui lui est dû, en
Ambr. s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, prodigum tuî præ desiderio hominis* ! O Dieu, si je l'ose dire, prodigue de vous-même & de votre divinité par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela serons-nous encore assez injustes, pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres ? ou plutôt, serons-nous encore assez infidéles, pour lui ôter la possession d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, chrétiens Auditeurs, cent fois nous l'avons dit; & le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, losque nous étions aux pieds de ses autels, c'étoit que nous lui donnions notre cœur : & si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes, que nous parlions alors en hypocrites, & même en impies, nous sommes obligés de convenir que de notre propre consentement ce cœur n'est plus à nous. Et voilà, dit saint Grégoire Pape, ce qui fait la malice du péché; mais sur-tout de ce péché par où notre cœur s'attache & se livre

à une créature mortelle. Car c'est attenter sur le domaine de Dieu, ou, pour mieux dire, c'est ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'étoit acquis sur nous : c'est révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes ; & par une usurpation sacrilége, lui arracher ce cœur qui s'étoit consacré à lui : c'est commettre dans l'holocauste un larcin ; ce qu'il a toujours eû en horreur, comme il le témoigne si expressément par son Prophéte : c'est nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être présentés, & piquer sa jalousie, non plus en adorant, à l'exemple des Israélites, & en lui suscitant pour rivaux des dieux de bois & de pierre, mais des idoles de chair : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt.* Profanes idoles, objets corrupteurs & indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, & dont nous nous faisons néanmoins de prétendues divinités, ou qui nous réduisent à n'avoir plus & à ne plus reconnoître de divinité. Ah ! mon Dieu, est-il possible que mon iniquité soit allée jusques-là : & moi qui ne voudrois pas qu'on entreprît sur le moindre de mes droits ; moi qui ne pourrois souffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous

Psalm. 77.

étendiez ſur moi les ſoins de votre providence, comment vous ai-je rendu juſques à préſent ſi peu de juſtice, & comment ai-je pu vivre ainſi dans un déſordre continuel par rapport à vous & à la plus eſſentielle de mes obligations ? Mais enfin juſqu'à quand ce déſordre durera-t-il ? juſqu'à quand cette paſſion regnera-t-elle dans mon cœur ? en ſerai-je toujours eſclave, & ne romprai-je jamais mes liens, pour vous offrir ce beau ſacrifice de louanges dont a parlé votre Prophéte, & qui conſiſte à m'immoler moi-même, & à vous honorer par là, ſelon la parole du Saint-Eſprit, de ma propre ſubſtance ? Si nous le faiſons, Chrétiens, ce ſacrifice, non-ſeulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au ſouverain domaine de Dieu, mais nous engagerons Dieu à nous combler de ſes graces. Il nous accordera les ſecours les plus puiſſans, pour ſeconder une ſi généreuſe entrepriſe, & pour nous ſoutenir dans l'exécution. Il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'aſſurance, & pour lui ſacrifier cette victime qu'il nous demande. Il verſera ſur nous ſes plus abondantes bénédictions, & même ſes plus douces conſolations ; & nous ſerons ſurpris de trouver tout aiſé, là où tout devoit, ce ſemble, nous coûter ſi cher.

Mais vous me direz : ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, eſt ſouvent ce qui me rend plus criminel : car c'eſt un engagement tendre, un amour illégitime & corrompu : or ce qui me rend criminel, & ce qui eſt criminel en ſoi, comment peut-il être offert à Dieu, & comment peut-il entrer dans ce ſacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu? Appliquez-vous, Chrétiens, à ma penſée. Je vais dans une eſpéce de paradoxe vous découvrir une des plus grandes & des plus conſolantes vérités du chriſtianiſme. En effet, voilà le miracle de la grace, que ce qui nous rendoit criminels, ſerve à nous ſanctifier par le ſacrifice que nous en faiſons à Dieu; & que ce qu'il y avoit dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu, par un changement merveilleux, ſoit ce que nous avons à lui préſenter de plus digne de lui; c'eſt-à-dire, que notre Dieu veuille bien ſe tenir honoré de notre péché même, & que non-ſeulement il ne refuſe pas de recevoir ce péché en holocauſte, mais que de tous les holocauſtes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il eſtime davantage, & qui lui plaiſe plus que celui-là. Or c'eſt de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expreſſe que nous en fait ſaint Paul, en nous

obligeant à faire servir nos propres désordres à la piété & à la justice. Et voilà, Chrétiens, le moyen de concilier deux choses infiniment utiles pour notre instruction & pour notre édification. Plaise au Ciel que vous les goûtiez, & que vous en profitiez. Car la foi nous apprend d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous puissions lui être agréables, c'est-à-dire, dans un état de sainteté conforme à ce que nous sommes & à ce qu'il est : & cependant la même foi nous enseigne d'ailleurs, que Dieu tout juste & tout saint qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous sçavons que comme Jesus-Christ présente aujourd'hui dans sa personne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paroissions, autant qu'il est possible, devant Dieu dans les mêmes dispositions ; que nous avons un corps, & qu'il faut que nous lui présentions ce corps comme une hostie vivante, sainte, capable de lui plaire : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem:* (Rom. c. 12.) qu'il nous a donné une ame, & qu'il faut que cette ame soit sanctifiée par la charité & par toutes les vertus chrétiennes, pour mériter de lui être offerte : en un mot, qu'il faut, parce qu'il est saint, que nous le soyons aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* (Levit. c. 11.)

Voilà ce que nous ſçavons, mais nous ſçavons en même-tems que les publicains n'ont pas laiſſé d'entrer dans le Temple de ce Dieu de ſainteté, pour ſe préſenter à lui, & que n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont crû devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc! veux-je par-là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des eſprits ſuperbes & orgueilleux, des ames attachées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché? A Dieu ne plaiſe, mes chers Auditeurs, que je ſois dans ce ſentiment, & que je ne l'aie pas en horreur. Mais pour n'être pas encore ſaints & irrépréhenſibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus auſſi jamais vous préſenter à Dieu? En parlant de la ſorte, je vous réduirois à un funeſte déſeſpoir, & peut-être donnerois-je à l'impiété tout l'avantage qu'elle déſire. Non, non, Chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre: mais réuniſſant ces deux vérités, je dis, pour détruire tous les prétextes qui pourroient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous ſoyez ſaints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu, vous commenciez à être ſaints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre; ou ſi vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez, &

comment? par l'oblation même de vos personnes. Car quelque corrompus que vous puissiez être par le péché, je prétends que cette oblation seule, de la maniere que je l'entends, vous sanctifiera; & que comme notre divin Sauveur, en se présentant à son Pere, a sanctifié par cette seule action tous
Hebr. c. 10. les justes qui sont & qui seront jamais : *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* : ainsi vous qui m'écoutez, par cette oblation particuliere que vous ferez de vous-mêmes, pourvû qu'elle soit sincère; de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez saints, parfaits, dignes de Dieu, pourquoi? parce que, selon les principes de la Théologie & des Peres, s'offrir à Dieu sincérement & de bonne foi, c'est se sanctifier :
Luc. c. 2. *Sanctum Domino vocabitur*. Car s'offrir à Dieu sincérement & de bonne foi, c'est sincérement & de bonne foi vouloir être à Dieu : or vouloir être ainsi à Dieu, c'est renoncer de bonne foi & sincérement à tout ce qui nous éloigne de Dieu, & voilà la détestation du péché & la conversion du cœur. Vouloir être à Dieu, & le vouloir bien, c'est vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a séparé de Dieu, & qui pourroit encore nous en séparer; & voilà l'expiation du péché & la satisfaction de la pénitence.

Vouloir être à Dieu, c'eſt vouloir être ami de Dieu, lui obéir & le ſervir; & voilà l'exercice des vertus chrétiennes, & la pratique de toutes les bonnes œuvres : *Sanctum Domino vocabitur*. Une oblation de nous-mêmes, véritable, ſolide, efficace, comprend tout cela, ſinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le déſir, dans le ſentiment, dans la réſolution ; & que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu, & pour nous remettre dans ſa grace ? *Sanctum Domino vocabitur.*

Grande & eſſentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, & les offres mêmes ſincères de ſervice que nous faiſons aux hommes. Car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un Grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui. Je puis être à lui, & retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui & n'en être pas meilleur. Il ne dépend pas de moi de lui plaire : & il peut arriver que l'empreſſement même & l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire, fera que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu : ſi je veux être à lui, je ſuis à lui ; ſi je veux lui plaire, je lui plais ; ſi je veux mériter ſon amour, je commence à le mériter ; & ſi je veux

devenir ſaint, dès-là je commence à le devenir : *Sanctum Domino vocabitur.* A quel autre maître dois-je donc plutôt me conſacrer ? & dans la conſécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je reſſentir, que d'avoir quelque tems délibéré ſur une obligation ſi indiſpenſable ? Car puiſque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puiſque vous êtes le Dieu de mon cœur, il eſt bien juſte que vous le poſſédiez ; & que ne puis-je vous le rendre tel que vous l'avez formé ! Mais tout corrompu qu'il eſt, vous l'agréerez, quand je vous l'offrirai. De cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation & de ſanctification. Vous la purifierez par le feu de votre amour ; & purifiée de la ſorte, elle ſervira à votre gloire. Les maîtres du ſiécle, ſi j'allois me préſenter à eux, après leur avoir été auſſi infidéle qu'à vous, me rebutteroient, & refuſeroient de m'entendre : mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir honoré de l'offrande que je viens vous faire, & c'eſt ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine eſſentiel que nous devons reconnoître, comme Jeſus-Chriſt, par une oblation ſincère de nous-mêmes, & domaine univerſel que nous devons reconnoître, comme Jeſus-Chriſt, par une entiere oblation de nous-

nous-mêmes : c'eſt la ſeconde partie.

II. PARTIE

C'Eſt une réflexion bien judicieuſe que fait ſaint Ambroiſe, lorſque parlant de la vertu de religion, qui eſt le lien de la dépendance & de la ſubordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu & l'homme, il dit que le devoir & le mérite de cette vertu ne conſiſtent pas à s'offrir ſimplement à Dieu : & la raiſon qu'il en apporte eſt convaincante. Car il n'y a point d'homme, ajoute-t-il, pour lâche, ou pour pécheur qu'il puiſſe être, qui dans le relâchement même, ou dans le déſordre de ſa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût prêt de ſe donner à lui juſqu'à un certain point d'engagement, & ne lui fît ſans peine le ſacrifice de ſa perſonne avec certaines réſerves. Le mérite donc de la religion, conclut ce ſaint Docteur, eſt de faire à Dieu l'oblation de ſoi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or pour bien reconnoître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indiſpenſable doit être de s'offrir à Dieu ſans condition ; le terme de notre engagement, de s'engager ſans aucun terme ; & la juſte meſure de notre ſacrifice, de ſe ſacrifier ſans meſure : pourquoi ? je vous l'ai dit, Chrétiens ; parce que Dieu étant abſolument ce qu'il eſt,

& ſon domaine étant infini auſſi-bien que ſon être, tout ce qui eſt borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage & de tribut, la proportion requiſe pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, quelque choſe d'auſſi vaſte & d'auſſi immenſe que ce domaine même qui eſt en Dieu, afin que Dieu puiſſe être content : c'eſt-à-dire, il faut que l'homme veuille être auſſi univerſellement à Dieu, que l'empire de Dieu s'étend univerſellement ſur lui. Or ce caractère d'univerſalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'eſt ce qui en fait le difficile & l'héroïque ; & voilà néanmoins la ſeconde leçon que nous devons tirer de notre myſtère.

Car prenez garde, Chrétiens, Jeſus-Chriſt ne ſe contente pas d'être préſenté dans le temple ; mais il ſe préſente lui-même avec une connoiſſance diſtincte de tout ce qui lui arrivera en conſéquence de cette préſentation : je veux dire, avec une vue actuelle de tous les ordres rigoureux qui ſeront un jour exécutés ſur ſa chair innocente & ſur ſa divine perſonne. Il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain ; il s'engage juſqu'à vouloir bien accomplir tout ce qui eſt prédit de lui ; juſqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de

ſa gloire ; juſqu'à vouloir bien ſe dépouiller de ſa liberté, en prenant la forme d'un eſclave ; juſqu'à vouloir être raſſaſié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathême & malédiction, être couvert de la tache du péché & traité comme pécheur ; en un mot, juſqu'à cette affreuſe extrémité de mourir, & de mourir par les mains des hommes, & de mourir entre deux criminels, & de mourir ſur la Croix : *Uſque ad mortem, mortem autem crucis.* Car ſans cela, tout Sauveur & tout Dieu qu'il eſt, il ne s'acquitteroit pas envers Dieu de ce qu'il lui doit ; & ſi de toutes ces épreuves il en eût excepté une ſeule, Dieu n'auroit pas été pleinement ſatisfait de lui. Il falloit tout cela pour honorer Dieu ſelon toute l'étendue de ſon domaine.

Philip. c. 2.

Ah ! mes Freres, s'écrie ſaint Bernard, à conſidérer cette oblation telle qu'elle ſe fait dans le temple, & par rapport à l'heure préſente ; à l'examiner ſeulement en elle-même, & ſans égard à ſes ſuites, elle paroît aſſez douce & bien facile. On porte Jeſus-Chriſt à l'autel, on le conſacre au Seigneur de toutes choſes, on le met pour cela dans les mains du Prêtre, on le rachéte avec deux tourterelles, & auſſi-tôt on le rapporte dans la maiſon de Joſeph :

Bern. *Oblatio iſta ſatis delicata videtur, ubi tantùm ſiſtitur Domino, redimitur avibus & illicò reportatur.* Mais n'en jugez pas par la ſimplicité de cette cérémonie : car le jour viendra où ce divin enfant ſera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire ; non plus entre les bras de Simeon, mais entre les bras de la Croix ; non plus par le miniſtère de Marie, mais par le miniſtère des bourreaux : Ibidem. *Veniet quandò non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, ſed extra civitatem inter brachia crucis.* Ce qu'il fait aujourd'hui n'eſt que le prélude de ce qu'il fera alors ; ou plutôt, ce qui ſe fera alors ne ſera que la conſommation & l'accompliſſement de ce qui ſe fait aujourd'hui. Car cet homme-Dieu ne ſera perſécuté, ne ſera mocqué & inſulté, ne ſera meurtri de coups & déchiré de fouets, ne ſera crucifié, que parce qu'il l'aura voulu. Or c'eſt aujourd'hui qu'il ſe déclare ſolemnellement vouloir tout cela : & il ſe tient obligé de le vouloir, parce qu'il ſe préſente à Dieu : nous apprenant par ſon exemple, qu'à proportion de ce que nous ſommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entiere & parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu, & que pour peu que nous prétendions compoſer avec Dieu, l'oblation que nous lui faiſons de

nous-mêmes, n'est ni complette ni recevable.

Voilà, mes Freres, dit saint Léon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embrassée, & qu'une infidélité secrete qui nous aveugle, ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement & le dévouement de la créature à Dieu, jusqu'à la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives & des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'intérêt, jusqu'au sacrifice de l'homme & de tout l'homme, & que sans une disposition du cœur qui comprenne tout cela, il est inutile de nous offrir à Dieu: le dirai-je? tout fidéles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale; elle nous paroît outrée, & nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur sur ce point? de ne nous pas appliquer assez à bien connoître, & le domaine de Dieu d'une part, & de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci, je vous prie. Je dis d'une part le domaine de Dieu. Car si j'avois une fois bien compris ce que c'est que Dieu, & par combien de titres je lui appartiens,

quelque épreuve qu'il voulût faire de moi & de ma fidélité, ma raison n'auroit rien à répliquer. Ce seul nom d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses loix, ne les fondant sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur : *Ego Dominus* ; d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçu de lui ; d'un Dieu de qui nous avons une dépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui & que par lui : ce nom seul, je le répéte, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondroit à toutes les difficultés que la prudence humaine pourroit former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurois qu'ils vont bien au-delà, & que tous les hommages que je lui rends, ne sont encore que comme des foibles essais de ceux que je lui dois. Sur-tout je le conclurois de la sorte, en considérant d'autre part la tyrannie du monde : car je n'ai qu'à me souvenir comment le monde veut être servi, comment il veut qu'on soit à lui, pour apprendre ce que Dieu demande de moi, & ce que je ne puis sans injustice lui refuser. En effet, le monde est-il content qu'on ne se donne à lui qu'à demi ; & que réservez-vous, que croyez-vous pouvoir réserver, quand il

Levit. c. 19.

s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels, dont la néceſſité ou le devoir vous font dépendre? Voilà, Chrétiens, une conviction ſenſible, palpable, & à laquelle je ne vois pas que vous puiſſiez jamais répondre; voilà le ſujet de votre confuſion : ſi vous n'y penſez pas, il eſt bon de vous y faire penſer.

Vous le ſçavez juſqu'où le monde ſouvent fait aller ſes prétentions à l'égard de ceux qu'il tient ſous ſon empire. Délibérer & balancer quand il eſt queſtion de ſon ſervice, ne ſe pas livrer en aveugle à toutes ſes volontés, ſe preſcrire là-deſſus certaines bornes, & ne pas vouloir paſſer plus avant, c'eſt aſſez pour le réfroidir, aſſez pour le piquer contre vous, aſſez pour lui rendre votre fidélité ſuſpecte, & pour vous attirer ſa diſgrace. Vous vous êtes mille fois ſacrifié pour lui; vous avez eû pour lui toutes les déférences, vous lui avez rendu toutes les aſſiduités qui pouvoient lui faire voir votre zéle; vous lui en avez donné mille preuves, & tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles. Cela eſt vrai; mais parce que dans une occaſion vous n'avez pas fait paroître la même ardeur; parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif, également prompt, également déterminé à ſeconder tous ſes déſirs, il n'en faut pas davan-

tage pour vous détruire dans son esprit & pour répandre un nuage sur tous vos mérites passés. Dieu dit autrefois à Abraham, lorsque ce saint Patriarche consentit à immoler Isaac son fils unique & son bien-aimé : *Quia fecisti hanc rem*, parce que vous m'avez obéi en telle rencontre ; pour cette seule chose que vous avez faite, je vous bénirai ; je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue & heureuse postérité, je verserai sur vous mes graces les plus abondantes. Mais s'il m'est permis de faire cette opposition, je puis bien dire au contraire : parce qu'il y a eû un point & tel point, où le monde attendoit de vous un plein dévouement de vous-mêmes, & où vous vous êtes épargnés, cela suffit ; sans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu de vous, le monde vous méprisera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ses anathêmes, & vous réprouvera. Telle est la conduite du monde, telle en est la loi ; & ce qui m'étonne encore plus, c'est de vous voir si soumis à cette loi. Quels sacrifices ne fait-on pas aux hommes, pour mériter leurs bonnes graces, & pous s'insinuer dans leur faveur ? Le sacrifice de ses biens : on s'épuise pour eux en frais & en dépenses excessives, rien ne coûte, pourvû qu'on parvienne à leur plaire, & l'on ne compte

Genes. c. 22.

pour rien le désordre de ses affaires & la ruine entiere de sa famille. Le sacrifice de son repos : que de réflexions, que d'assiduités, que de veilles, que de courses, que de fatigues! Le sacrifice de sa santé : on se consume de travaux, & encore plus de chagrins qui en sont inséparables. Le sacrifice de sa vie : on s'expose à tous les orages de la mer, à tous les périls des armes, & l'on devient prodigue de son propre sang. Le sacrifice même de son ame : on se rend complice des injustes entreprises d'un Grand, ou compagnon de ses débauches. Dis-je rien dont vous ne soyez témoins, & dont nous ne devions gémir ? Prenez garde, s'il vous plaît : je ne prétends point rallentir l'ardeur qu'on a & que nous devons avoir pour ces Maîtres que le ciel a placés sur nos têtes, & qu'il a revêtus de son autorité. Soyons dévoués à leurs personnes, dévoués à leurs intérêts; & hors l'intérêt de Dieu & celui de notre conscience, ne ménageons rien de tout le reste, & soyons-leur fidéles jusques à la mort. Non-seulement j'y consens, mais c'est un devoir que je vous prêche, & à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique chose que je veux vous faire comprendre & que je déplore, c'est votre injustice, lorsque vous usez de tant de réserves à l'égard du plus grand de tous les

Maîtres, & que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le désordre, Chrétiens; & pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les sentimens de votre cœur, vous aurez bien-tôt reconnu que c'est le vôtre. On veut être à Dieu, mais toujours avec certaines exceptions. Qu'il demande tout ce qu'il lui plaira, tout lui est présenté, pourvû qu'il fasse grace à cette passion, pourvû qu'il ne condamne pas cette inclination, pourvû que ce point d'honneur soit à couvert, pourvû qu'on ne soit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvû qu'on puisse toujours entretenir cette société & se trouver à ces assemblées. Voilà le plan qu'on se forme d'une conduite chrétienne; voilà le traité qu'on voudroit faire avec Dieu : & moi je dis que ce plan est chimérique, & que ce traité ne peut subsister : pourquoi? parce que c'est vouloir vous partager entre Dieu & le monde, entre Dieu & vous-mêmes; & que Dieu ne peut souffrir de partage; parce que c'est vouloir limiter le domaine de Dieu, & que son domaine n'a point de limites.

En effet, Chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moyse, & sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia*; toutes

choſes ſont à moi ? Paroles courtes, mais qui dans leur briéveté comprennent les devoirs les plus eſſentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juſte idée du domaine de Dieu ſur l'homme. *Mea ſunt omnia*; tout eſt à moi; c'eſt-à-dire, comme nous l'enſeigne le diſciple bien aimé, que tout dans ce vaſte univers a été fait par lui, & que rien de tout ce qui a été fait, ne l'a été ſans lui : par conſéquent que l'homme en particulier n'a rien qu'il n'ait reçu de lui; & par une conſéquence non moins néceſſaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à ſa ſource, & lui être rapporté. *Mea ſunt omnia*; tout eſt à moi : c'eſt-à-dire, que comme il eſt l'auteur de tout, il en eſt le conſervateur; en ſorte, dit l'Apôtre, que nous n'agiſſons que par lui, & qu'il n'y a pas une penſée de notre eſprit, pas un ſentiment de notre cœur, pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'enſuit que toutes les penſées de notre eſprit, que tous les ſentimens de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea ſunt omnia*; tout eſt à moi : c'eſt-à-dire, ſelon la parole du Saint-Eſprit, qu'il peut diſpoſer de tout à ſon gré, & ſuivant les abſolus & ſages conſeils de ſa providence; qu'il a dans ſes mains les biens & les maux, les richeſſes & la pauvreté, la

Exod. c. 13.

fortune & l'adversité, la maladie & la santé; qu'il les distribue comme il lui plaît, & par-tout où il lui plaît; que c'est lui qui blesse & lui qui guérit, lui qui dépouille & lui qui enrichit, lui qui abaisse & lui qui éleve, lui qui afflige & lui qui console: car toutes les écritures sont pleines de ces expressions; & de-là que faut-il conclure? que quelque disposition qu'il fasse de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah! Chrétiens, quel fond de morale! reprenons-le, & tâchons à nous instruire. Rien dans nous qui n'appartienne à Dieu, & cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes? Dans ce partage que nous faisons de nous-mêmes, si Dieu n'est pas absolument oublié, du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités & nos aises, pour notre intérêt & notre avare cupidité? Ce qu'il y a de plus déplorable & ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, di-

ſons-nous, mais y être d'une maniere convenable à notre état. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état ne dois-je pas abandonner tout le ſoin de mon établiſſement ſelon le monde. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état ne dois-je pas me diſtinguer par des ſingularités, ni manquer à toutes les bienſéances du monde. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état ne dois-je pas me priver de tout divertiſſement & de tout relâche. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état, faut-il me maintenir; & ſi je ne penſe pas à moi-même & à mes affaires temporelles, qui y penſera & qui y pourvoiera? Spécieux raiſonnemens, qui pris dans un ſens chrétien peuvent être vrais, & alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons; mais qui de la maniere que nous les entendons, n'aboutiſſent qu'à nous faire entierement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous juſtifier l'indigne réſerve que nous faiſons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde. Allons plus avant: rien dans nous, non-ſeulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait une dépendance actuelle de Dieu pour ſubſiſter, ni qui puiſſe agir ſans Dieu. Mais voici l'injure la plus ſenſible que puiſſe recevoir de nous ce premier moteur, qui

concourt à toutes nos penſées, à tous nos ſentimens, à toutes nos actions, par un ſecours continuel & toujours préſent. C'eſt qu'à peine nous occupons-nous quelques momens de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui; que de tant d'actions qui compoſent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui ſoient pour lui. Je dis plus encore : comme Dieu eſt le ſouverain auteur de nos êtres, il eſt maître de nos deſtinées : car ſelon le raiſonnement de l'Apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de ſon ouvrage? le placer comme un vaſe d'honneur ſur le buffet, ou l'employer aux plus vils miniſtères? le conſerver ou le briſer? & quoi qu'il en faſſe, n'eſt-ce pas toujours ſon ouvrage? C'eſt-à-dire, Dieu qui nous a créés indépendamment de nous & ſans nous, ne peut-il pas ſans nous & indépendamment de nous, décider de notre ſort? & de quelque maniere que ſa providence en décide, ſoit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laiſſer dans l'obſcurité; ſoit pour nous combler des biens de la vie, ou pour nous en priver; ſoit pour nous rendre heureux ſelon le monde, ou pour nous refuſer ce prétendu bonheur; riches ou pauvres, grands ou petits, ſains ou malades, conſolés ou affligés, ne ſommes-nous

pas toujours des créatures formées de ſa main ? & la différence de nos conditions qui ne change rien à ce caractère ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque choſe à ce droit inviolable qu'il a ſur nous, & à ce caractère de maître qui lui eſt propre ? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, ſi nous voulons rendre à ſon domaine l'hommage qui lui eſt dû, il faut que ce ſoit par une ſoumiſſion ſans bornes & par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ſes volontés. Qu'il nous faſſe monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en faſſe deſcendre; qu'il nous appelle à des emplois éclatants, ou qu'il nous deſtine à ce qu'il y a de plus commun, & même de plus mépriſable; qu'il ſeconde nos deſſeins, ou que par une conduite particuliere de ſa ſageſſe nos deſſeins échouent; dans la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la ſujettion, dans la faveur ou dans la diſgrace, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la diſette, par-tout il faut nous ſouvenir comme le grand Prêtre Héli, qu'il eſt le maître : *Dominus eſt*; que c'eſt à lui d'ordonner, ſans nous rendre raiſon de ſes ordres, & à nous d'obéir ſans murmurer & ſans nous plaindre; que c'eſt attenter à ſes

Reg. c. 3.

droits que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, & choisir l'état où il nous plaît de nous pousser; que lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il soit, qui puisse nous dispenser de lui être sincérement & totalement dévoués.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me souvenir. Ainsi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital & général des exceptions; tant que je ne serai pas disposé à bénir Dieu, ou comme le grand Prêtre Héli, lorsqu'on m'annoncera de la part de Dieu les ordres les plus rigoureux; ou comme Marie, lorsqu'on me dira au nom de Dieu que j'aurai l'ame percée d'un glaive de douleur; ou comme Jesus-Christ, lorsque par l'Arrêt de Dieu je me verrai condamné à la croix, c'est-à-dire, aux adversités & aux souffrances de la vie; tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même & de m'ingérer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon intérêt m'engagera, où mon plaisir m'attirera, sans égard aux vues de Dieu, & sans examiner quels desseins il aura formés sur moi; tant que je m'éléverai contre Dieu, dès qu'il ne condescendra pas à mes désirs, & qu'il permettra que je sois humilié, délaissé, persécuté, ruiné; tant que je dirai, Si j'étois en telle ou telle

ſituation, je ſervirois Dieu, je me donnerois à Dieu, mais préſentement je ne puis rien faire pour Dieu : enfin, tant que j'oſerai compter avec Dieu, & que je ne lui ferai pas, ſans reſtriction, comme un tranſport univerſel de tout ce que j'ai & de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je ſuis & de tout ce que je puis devenir, il ne ſe tiendra jamais ſuffiſamment honoré de moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car pour aller juſques au principe, vouloir retenir quelque choſe & le refuſer à Dieu, c'eſt préférer à Dieu même ce que vous retenez, & ce que vous lui refuſez : par conſéquent ce n'eſt plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout ; & ne le pas aimer de la ſorte, c'eſt ſe rendre indigne de ſa grace, c'eſt mériter ſa haine, & s'attirer ſes plus rigoureux châtimens.

Et voilà, mes chers Auditeurs, comprenez bien ceci, c'eſt une remarque bien vraie & bien importante : voilà ce qui arrête tous les jours tant de converſions, ce qui fait évanouir tant de bons deſſeins, ce qui retient juſques à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloignement de Dieu, & ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, & votre ſeule expérience en

ſera la preuve la plus ſenſible. Combien de mondains ſe ſentent quelquefois touchés de la grace? Pécheurs d'habitude & plongés depuis de longues années dans tous les déſordres, ils voyent l'horreur de leur état: la raiſon qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perdue, la conſcience qui les pique au fond de l'ame, tout leur fait connoître le déréglement de leur conduite, la néceſſité de revenir à Dieu, les conſéquences de ce retour, le prix infini du ſalut: ils voudroient y penſer, que dis-je? ils ſemblent même, en effet, le vouloir. Mais dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'eſt ſouvent qu'un ſeul point. A cet écueil, toutes leurs réſolutions échouent. Que Dieu voulut leur paſſer cet article, ils ſeroient prêts à lui ſacrifier tout le reſte: que ſur cela ſeul, le Confeſſeur miniſtre de Dieu & vengeur de ſes droits, ſe relâchât & leur fît grace, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fuſſent en diſpoſition de ſe ſoumettre. Mais au moment qu'on leur parle d'immoler cet Iſaac, au moment qu'on veut appliquer le ciſeau ſur cet endroit vif, toute la nature ſe révolte, toute leur conſtance ſe dément. Ils étoient en voie de devenir des ſaints, ſans cet obſtacle qui s'eſt préſenté & qu'ils n'ont pas le courage de lever. Et

parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de se rapprocher de Dieu & de rentrer en grace avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils se rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles mesures, & se laissent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'ils n'y sont pleinement, & qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent que ne voulant pas faire à Dieu ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager sur tout le reste, & qu'autant vaut se perdre en satisfaisant toutes leurs passions, qu'en n'en satisfaisant qu'une seule. Damnable raisonnement, dont les suites sont affreuses. De-là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de soin du salut. Et ce qui met le comble à leur malheur, c'est que les années bien loin de déprendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu, ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage. Jusques à la mort ils en sont idolâtres. Ils emportent avec eux cette victime d'iniquité, ou ils ne la laissent que pour passer en la quittant dans les

mains de la justice divine, & pour en ressentir les plus redoutables vengeances. Combien de réprouvés souffrent dans l'enfer, & y souffriront éternellement; pourquoi? une seule attache les a perdus. Sur toute autre chose ils étoient les mieux disposés du monde; ils avoient des principes de probité & d'honneur, ils avoient un fonds de christianisme & de religion : mais la religion s'étend à tout, & ils ont voulu la restraindre; ils ont voulu composer avec Dieu, & Dieu ne veut point de composition. Il les a abandonnés, & ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Si donc, Chrétiens, nous nous sentons aujourd'hui touchés de quelque désir d'être à Dieu, suivons-le; mais entrons dans le sentiment du Prophéte. Cet exemple est d'autant plus propre pour vous & pour cette Cour, que c'est l'exemple d'un grand Roi & d'un saint Roi. David humilié devant Dieu, lui disoit : Seigneur, tout est à vous, & tout vient de vous, la grandeur, la puissance,
1. Para. c. 29. la gloire : *Tua est, Domine, magnificentia, & potentia, & gloria* : rien dans le ciel & sur la terre qui ne vous appartienne, & qui ne soit
Ibid. soumis à votre empire : *Cuncta quæ in cœlo sunt & in terrâ, tua sunt; tu dominaris omnium.* De-là que concluoit-il? ah! Seigneur, c'est donc avec joie, & dans la simplicité de

mon cœur, que je vous offrirai toutes choſes : avec joye, parce que je ſçais que je n'en puis faire un uſage, ni plus glorieux pour vous, ni plus ſalutaire pour moi : dans la ſimplicité de mon cœur, ſans uſer d'aucun détour & ſans vous en dérober la moindre partie. *Unde & ego in ſimplicitate cordis mei lætus obtuli universa.* Ibidem. Voyez-vous, mes chers Auditeurs, comment de l'univerſalité du domaine de Dieu, ſi je puis encore uſer de ce terme, il tiroit comme une conſéquence néceſſaire, l'univerſalité de l'oblation que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu ! Et bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel ſacrifice, & qu'il crût faire par-là quelque choſe de grand, il s'étonnoit au contraire que Dieu voulût bien l'accepter de ſa main. Car qui ſuis-je, Seigneur, ajoutoit-il, & qu'eſt-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous oſions vous offrir cela, & que vous daigniez le recevoir de nous ? Ne ſont-ce pas vos dons que je vous rends, & ne ſont-ce pas vos biens que je vous préſente ? *Quis* Ibid. *ego, & quis populus meus, ut poſſimus hæc tibi univerſa promittere ? tua ſunt omnia, & quæ de manu tua accipimus, dedimus tibi.* Ainſi parloit un Roi, un Roi victorieux & conquérant. Ainſi dans l'éclat qui l'environnoit, & au milieu de toute la pompe

du ſiécle, ſe ſouvenoit-il qu'il y a au-deſſus de tous les Rois, & par conſéquent au-deſſus de tous les hommes, un ſouverain Maître, dont le domaine eſſentiel demande une ſincère oblation de nous-mêmes, dont le domaine univerſel demande une entiere oblation de nous-mêmes, & dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes; c'eſt la troiſiéme partie.

III. PARTIE

IL ne faut pas s'étonner ſi l'Apôtre inſtruiſant les premiers fidéles, entre les autres maximes de religion qu'il leur propoſoit, s'attachoit particulierement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour ſoi-même, & que nul de nous ne meurt pour ſoi-même; mais que ſoit que nous vivions, ſoit que nous mourions, c'eſt pour le Seigneur que nous devons vivre & mourir, puiſque vivant & mourant nous ſommes à lui. *Sive ergo vivimus, ſive morimur, Domini ſumus.* (Rom. c. 14.) Il parloit ainſi, dit ſaint Chryſoſtôme, parce qu'il ſçavoit que le domaine de Dieu eſt un domaine éternel; & qu'en conſéquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puiſſe être diſputé. Enſorte que dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre; ne ſortant du néant que pour entrer dans la poſſeſſion de Dieu, c'eſt-à-dire,

dans un état où nous appartenons à Dieu, & où nous ne pouvons être justement possédés d'aucun autre que de Dieu. C'est sur ce principe que l'Ange de l'école saint Thomas a établi cette opinion si raisonnable, que l'homme dès le premier instant qu'il connoît Dieu, est obligé de l'aimer & de s'élever vers lui; & que le premier péché que nous commettons dans le moment que notre raison se développe, & que nous pouvons user de notre liberté, est de ne pas faire à Dieu ce sacrifice de nous-mêmes que l'Ecriture appelle le sacrifice du matin: *Holocaustum matutinum.* Opinion, dis-je, quelque apparence qu'elle ait de sévérité, la plus conforme à la lumiere même naturelle. Car selon le raisonnement d'un sçavant Cardinal expliquant là-dessus la pensée & la doctrine de saint Thomas, pourquoi l'homme, au sortir de l'enfance, & lorsqu'il commence à ouvrir les yeux, ne les tournera-t-il pas vers son souverain auteur? Pourquoi différera-t-il un moment à le reconnoître, & pourquoi auroit-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçu & qu'il n'a pû recevoir que pour lui en faire hommage?

4. Reg. c. 16.

C'est dans cette vue, que saint Augustin touché d'une douleur amère, & repassant devant Dieu les années de sa vie, s'écrioit:

Beauté plus ancienne que le monde, c'est
August. trop tard que je vous ai aimée : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua.* Prenez garde : il ne s'arrêtoit point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne auroit pû lui fournir, pour pleurer ces délais criminels qu'il avoit apportés à sa conversion : mais il mesuroit le tems de sa conversion à celui de ces obligations ; & comparant l'un à l'autre, il se confondoit d'avoir si mal rempli celui-ci, par l'abus qu'il avoit fait de celui-là. Car quel honte pour moi, disoit ce saint pénitent, que Dieu m'ait aimé pendant des siécles infinis, & que le monde, ma passion, d'indignes objets & une aveugle cupidité lui aient enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avois pour répondre à son amour ? Quel désordre que Dieu ayant toujours été mon Dieu, je me sois soumis & donné si tard à lui, comme sa créature ! Voilà quel étoit le sujet de son repentir & de ses regrets : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua.*

Aussi est-ce par cette régle, que les Prophétes qui furent les oracles de l'ancienne loi, ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte & d'adoration, pour honorer cette éternité de domaine qui est l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la vie de l'homme prise dans toute

ſa durée, eſt une eſpéce d'éternité pour lui; comme Moyſe, en parlant de Dieu, & uſant d'une expreſſion divine & myſtérieuſe, aſſuroit que le Seigneur regneroit éternellement, & au-delà de l'éternité même: *Dominus regnabit in æternum & ultrà*: ainſi le Prophéte Michée ne craignoit point de s'engager trop, quand il promettoit à Dieu de lui rendre un hommage éternel & plus qu'éternel: *Ambulabimus in nomine Domini Dei noſtri in æternum & ultrà*. Comme s'il n'eût pas voulu, remarque ſaint Jérôme, que le domaine de Dieu ſur ſa perſonne, l'emportât ſur le zéle de ſa piété; & que par une ſainte émulation, il eût ambitionné d'être auſſi long-tems & auſſi-tôt à Dieu, que Dieu avoit été à lui.

Exod. c. 15.

Mich. c. 4.

Mais, Chrétiens, ſans chercher d'autres exemples, arrêtons-nous à celui que nous préſente dans ce myſtère le Sauveur de nos ames. Car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enſeigner. C'eſt un Dieu enfant, un Dieu qui vient de naître; & quarante jours à peine ſe ſont écoulés depuis ſa naiſſance, que déja il veut être porté à l'autel du Seigneur, & là ſe ſacrifier à ſon Pere. D'une ſi belle vie qu'il doit mener ſur la terre, il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne ſerve à la gloire de Dieu; & l'engagement qu'il contracte par cette

oblation de lui-même, ne regarde pas seulement ses premieres années & le tems présent, mais toute la suite de ses années, & tout l'avenir. Tellement que le sacrifice de sa croix & de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci, mais le dernier acte de celui-ci, la perfection & la consommation de celui-ci. Et quand la veille de sa Passion, il dira à son Pere : J'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé, & que vous m'avez confié : *Opus consummavi quod dedisti mihi* : quand sur la croix, prêt à remettre son ame entre les mains de son Pere, il s'écriera : Tout est consommé : *Consummatum est*; il ne parlera point d'un autre ouvrage, que de celui même qu'il commence dans le temple & dans sa sainte présentation.

Joan. c. 17.

Ibid. c. 19.

Figurons-nous donc, mes chers Auditeurs, que Jesus-Christ dans cette Fête que nous solemnisons, s'adressant à nous, & nous animant par son exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ses Apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolymam, & filius hominis tradetur* : nous voici enfin à Jerusalem, & l'heure est venue où le fils de l'homme doit être livré; ne différons point, & ne faisons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi & de vous, & que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-

Matth. c. 20.

mêmes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ses disciples, l'Evangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* Voilà, Chrétiens, l'état de notre misere, & à quoi nous en sommes réduits. Notre divin Maître nous prêche aujourd'hui, par son exemple, qu'il faut nous donner promptement à Dieu, & qu'autrement nous ne pouvons bien reconnoître le domaine éternel que Dieu a sur nous. Vérité incontestable ; mais malgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siécle, cet esprit aveugle & grossier nous rend obscure ; ensorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis.* Car nous voulons être à Dieu, mais quand ? toujours pour l'avenir, & jamais pour le jour présent. Ecoutez-moi, & tachez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme, pour en concevoir toute l'horreur qu'elle mérite, &, s'il étoit possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu, quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puisse nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang

Luc. c. 18.

Ibidem.

où aspirer, ni prétentions à soutenir, ni fortune, ni figure à faire; que nous nous trouverons, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, & qu'en nous présentant au Seigneur, nous ne lui présenterons qu'une vie désormais usée, caduque & inutile: être à Dieu quand nous aurons donné à nos passions tout le loisir & tous les moyens de se satisfaire; que nous leur aurons mille fois sacrifié tous ses intérêts; qu'aux dépens de sa gloire & de sa loi, nous aurons aveuglément suivi tout nos désirs, & brutalement assouvi toutes nos cupidités: être à Dieu quand il nous plaira, & non point quand il lui plaît; quand la seule raison nous y engagera, & non point quand la religion nous y appelle; quand ce sera la derniere & l'unique ressource que nous aurons, ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie; & non point quand le devoir nous y oblige & que la piété nous l'inspire: enfin, être à Dieu quand il n'y aura plus à reculer, plus à remettre; & que surchargés, accablés de dettes, il faudra par une pénitence précipitée, appaiser sa justice, ou par un affreux désespoir consentir à notre éternelle réprobation. Tel est le plan de conduite que nous nous traçons à l'égard de Dieu; tel est dans le partage de nos années le tems que nous lui assignons.

Mais eſt-ce là, mon cher Auditeur, honorer Dieu; ou n'eſt-ce pas l'outrager? Eſt-ce reconnoître ſa ſouveraineté, que de lui preſcrire ainſi le teins qu'il nous plaît? Eſt-ce rendre hommage à ſon domaine, que de lui aſſigner dans ce tems les dernieres années de la vie; des années ſur quoi nous ne pouvons compter, & qui ne viendront peut-être jamais pour nous, parce que la mort nous enlevera avant qu'elles viennent? Quoi, Dieu traité de la ſorte, nous attendra? il ſe contentera de ce partage? c'eſt-à-dire, il ſe contentera que nous lui préſentions ce que le monde avant lui aura long-tems poſſédé & mille fois profané? que nous lui préſentions ce que le monde mépriſera & rebutera; & que nous le lui préſentions, parce que le monde commencera à le mépriſer & à le rebuter? que nous lui préſentions ce que nous ne pourrons plus lui refuſer, ſans attirer ſur nous un arrêt de condamnation d'autant plus inévitable, qu'il ſera prêt à le lancer ſur nos têtes? Ah! mon Dieu, ſeriez-vous ce que vous êtes, ſi vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions? & ſerions-nous ce que nous ſommes, s'il nous étoit permis de vous les impoſer? Non, non, Chrétiens, il n'en ira pas ainſi, & Dieu pour ce qu'il ſe doit à lui-même, a bien ſçu établir dans l'ordre de la

prédestination des hommes, des loix rigoureuses qui le garantissent de cet outrage. Car si nous l'en croyons (& qui en croirons-nous mieux que lui, puisque toutes ses paroles sont infaillibles, & qu'il est la vérité même?) si, dis-je, nous l'en croyons, après que nous l'aurons si indignement traité, il nous frappera de son mépris : & quels seront les terribles effets de ce mépris de Dieu? comprenez-le. Ce ne sera point d'être insensible à nos vœux, si nos vœux sont sincères & qu'ils partent du cœur. Ce ne sera point de se tenir éloigné de nous, si c'est de bonne foi que nous nous tournons vers lui, & que nous le cherchons. Ce ne sera point de nous rejetter, si par une vraie & solide oblation de nous-mêmes, nous nous présentons à lui. Il a dit qu'à quelque tems que le pécheur voulût revenir à lui, il le recevroit ; qu'à quelque tems que nous fussions bien résolus d'être à lui, il agréeroit le don que nous lui ferions. Mais prenez garde : ce retour véritable, cette résolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu & de sa grace ; & que fera Dieu en vous méprisant, après que vous l'aurez méprisé ? c'est qu'il vous privera de cette grace, je dis de cette grace efficace & forte, de cette grace d'autant plus nécessaire, que vous serez plus foible, & que vous aurez

plus d'efforts & plus de chemin à faire, après de long égaremens, pour le retrouver. Il la retirera; & alors vous ne voudrez plus être à lui; vous ne ferez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorſque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui deſtiniez, vous voudrez encore les donner au monde. Du jour préſent, vous remettrez toujours au lendemain, & de ce lendemain à un autre, juſqu'à ce que vous ſoyez enfin arrivé à ce dernier jour, qui n'aura pas de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé, & un tems auquel il ſemble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi, vous croirez le vouloir, & vous ne le voudrez pas. Et c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre cette menace qu'il a ſi ſouvent réitérée dans l'Ecriture, & exprimée en tant de manieres différentes : alors ils m'invoqueront, & je ſerai ſourd & inſenſible à leurs prieres; ils me chercheront, & je me déroberai à leur vue, en ſorte qu'ils ne me trouveront pas : ils frapperont à la porte, & ils me crieront : Seigneur, Seigneur; mais moi ſans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connois point : je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préférés,

& à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible, mais juste châtiment, à quoi vous vous exposez, mon cher Auditeur, & dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'ayez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes Auditeurs, qui jusques à présent engagés dans le monde & dans les intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu, & voudroient maintenant rentrer dans le devoir & le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, & ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable? Je n'ai garde, Chrétiens, de le penser & de le dire de la sorte. Il ne m'appartient pas de marquer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sçais qu'il y a eu des pénitens de tous les âges, c'est-à-dire, des hommes, qui rébelles à Dieu & à ses graces avoient consumé presque toute leur vie dans une révolte & dans un désordre continuel, & néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injustice, & l'ont réparée, en se soumettant au légitime empire du Maître, dont rien n'eût dû jamais les séparer. Des femmes, qui idolâtres du siécle, & plus idolâtres encore d'elles-mêmes,

s'étoient fait une divinité de leur corps, & avoient consacré à cette divinité prétendue, non-seulement tout le cours d'une florissante jeunesse, mais tout ce qu'elles avoient reçu de jours au-delà, & qui tout à coup ont renoncé à leurs anciennes habitudes, ont pris le parti de la piété & d'une piété solide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi parler, au souverain Seigneur à qui elles s'étoient dérobées, & lui ont offert dans leurs personnes autant de victimes qu'il a bien voulu accepter. Voilà ce que je sçais & de quoi je suis obligé de convenir. Mais aussi convenez avec moi, que ces exemples où notre Dieu fait paroître les richesses de sa miséricorde, sont moins communs que nous ne le pouvons penser, & qu'il y en a mille autres contraires où il exerce toute la sévérité de sa justice : & de-là, concluez deux choses très-importantes & dignes de toute votre réflexion. Car de ces deux sortes d'exemples les uns de miséricorde, & les autres de justice, je vous propose les premiers, pour soutenir encore votre confiance, si vous êtes de ceux à qui la conscience reproche de s'être depuis long-tems soustraits au domaine de Dieu, & d'avoir vieilli dans le service du monde & dans l'esclavage de leurs passions : & je vous propose les seconds, pour vous inspirer une crainte

ſalutaire & bien fondée, & pour vous engager fortement à conſacrer à Dieu les prémices de votre vie, ſi vous êtes de ceux qui ſe trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci, & expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher Auditeur; à vous, dis-je, qui ſur le retour de l'âge commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous profeſſons, qui eſt de nous donner à Dieu de bonne heure, d'honorer par cette prompte oblation de nous-mêmes l'éternité de ſon domaine. Vérité fondamentale, que vous reconnoiſſez, mais que vous craignez de reconnoître trop tard. Juſtement effrayé des menaces du Seigneur que je viens de vous faire entendre, & preſſé par le remords de votre cœur, il vous ſemble qu'elles doivent s'accomplir en vous, & cette penſée vous décourage, comme s'il n'étoit plus tems de vous réduire ſous la loi de Dieu, & de lui offrir une victime qu'il rebutteroit. Mais à Dieu ne plaiſe que ce diſcours ſervît à rallentir la ferveur de vos réſolutions, & à rendre inutiles les efforts de la grace. Non, mon cher Frere, ces menaces divines qui vous troublent, ne ſont point ſi générales qu'elles ne puiſſent avoir & qu'elles n'aient eu leurs exceptions. Elles ne ſont

point si décisives ni si précises, que d'autres que vous n'en aient appellé, & que vous ne puissiez en appeller comme eux à la miséricorde du Maître qui les a prononcées. Or pourquoi ne serez-vous pas de ce nombre, & pourquoi ne prendrez-vous pas toutes les mesures nécessaires pour en être? Vous le pouvez, & c'est à vous en particulier que je l'annonce; à vous qui m'écoutez, & que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix; à vous en qui ce discours excite certains sentimens, qui sont les effets d'une grace spéciale; à vous à qui Dieu ouvre les voies du retour par ces pensées & ces désirs secrets qu'il vous inspire; à vous qu'il a conservé pour cela jusqu'à ce précieux moment, qui peut-être est le dernier, mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédestination. Il est vrai: vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure, & c'est de quoi vous gémirez en sa présence: mais du moins aurez-vous désormais l'avantage d'être à lui constamment, d'être à lui jusqu'au dernier soupir de votre vie, & de réparer par votre persévérance vos révoltes passées. C'est ainsi, dis-je, que je vous parle; mais voici ce que j'ajoute pour les autres.

Car de compter aussi, mon cher Audi-

teur, qu'il ſera toujours tems de reprendre le joug du Seigneur, après l'avoir ſecoué, & ſur ce principe vous livrer au monde dès vos premieres années, & ne réſerver à Dieu qu'un reſte de vie : de ſe promettre que Dieu ſera toujours également prêt à vous prévenir, & à faire toutes les avances pour vous rechercher : de s'attendre que le tréſor de ſes miſéricordes vous ſera toujours ouvert, & que vous y trouverez au beſoin tous les ſecours & tous les moyens ſur quoi vous faites fond : c'eſt une confiance préſomptueuſe, à laquelle j'oppoſe les exemples de tant de mondains & de mondaines, qui y ont été trompés avant vous & après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous ne le ſoyez vous-mêmes. Quelle raiſon avez-vous d'eſpérer qu'ils n'euſſent pas comme vous ? & ſi d'affreuſes ſuites leur ont fait voir combien leurs eſpérances étoient fauſſes, qui vous aſſure que de ſemblables épreuves ne vous convaincront pas un jour, mais à votre ruine éternelle, que vos prétention n'étoient pas mieux établies ? Ah ! Chrétiens, ne nous expoſons pas à un danger dont les conſéquences, ſont ſi terribles. Ne remettons point à une autre occaſion, ce que nous pouvons faire dans les conjonctures préſentes. Elles ne feront jamais plus glorieuſes pour Dieu, ni plus,

salutaires pour nous. Autant de momens que nous refusons à Dieu, ce sont autant de momens perdus, non-seulement pour lui, mais pour nous-mêmes. Encore s'ils étoient seulement perdus; mais parce qu'ils auront été perdus, ce seront contre nous autant de sujets de condamnation. Offrons-nous comme Jesus-Christ, dès que nous le pouvons, dès que nous nous y sentons attirés, dès que Dieu nous y invite, & par lui-même & pas ses ministres. Mais sur-tout offrons-nous comme Jesus-Christ, par qui? par Marie: car c'est par Marie qu'il veut être offert, par Marie qu'il veut être porté dans le temple, par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand Prêtre; & si nous pensons à faire à Dieu le sacrifice de nous-mêmes, faisons-le par la Mere de Dieu. Que ce sacrifice de nous-mêmes soit comme la consommation du sacrifice qu'elle fait aujourd'hui de son Fils. Avec la médiation de cette Vierge toute-puissante, il n'est rien que le ciel n'agrée; & c'est ainsi que nous honorerons le domaine de Dieu, ce domaine essentiel, ce domaine universel, ce domaine éternel.

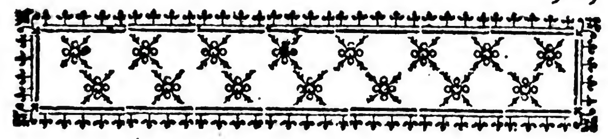
Cette morale, Sire, est pour les Rois aussi-bien que pour les autres hommes: & je le dis avec d'autant plus d'assurance & plus de consolation en présence de votre

Majeſté, qu'entre tous les autres Monarques, il n'en eſt point qui rende au ſouverain Maître du monde, de plus éclatans témoignages d'une ſoumiſſion vraîment chrétienne. Nous vous voyons, Sire, au comble de la grandeur humaine. Tout ce qui peut relever un Roi, & lui donner dans le monde un grand nom, le ciel l'a réuni dans votre perſonne ſacrée; l'éclat de la majeſté, l'étendue de la puiſſance, la ſageſſe des conſeils, le ſuccès des entrepriſes, la gloire des armes. Voilà ce que nous admirons; voilà ce que toute l'Europe, attentive à vous conſidérer, eſt forcée de reconnoître elle-même, & à quoi elle ne peut refuſer des éloges d'autant plus glorieux qu'elle auroit plus d'intérêt à les diminuer, & les obſcurcir. Mais, Sire, dans ce haut dégré d'élévation, ce qu'il y a de plus digne de nos admirations & de plus grand, c'eſt que votre Majeſté ne ſe laiſſe point éblouir par ſa grandeur même; c'eſt que dans la ſplendeur de ſa puiſſance, elle n'oublie point qu'il y a au-deſſus de toutes les puiſſances mortelles un Tout-puiſſant; c'eſt que prévenue des ſentimens d'une religion pure & ſincère, elle ſe ſouvient comme Salomon, ce Prince ſi ſage & le Sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le créateur de tous les hommes & le Roi des

Rois. C'eſt dans cet eſprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui proſterné devant l'autel de ce Dieu de gloire & de ce ſuprême dominateur de l'univers. Nous avons vu votre Majeſté humiliée en ſa préſence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes, nous vous avons vu au milieu de la plus floriſſante Cour, lui préſenter, en vous préſentant à lui, ce qu'il y a ſur la terre, & ſelon le monde, de plus vénérable & de plus auguſte. Qu'il eſt beau, Sire, après avoir paru ſur le thrône en Souverain, pour impoſer aux peuples la loi; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour ſoutenir les droits de votre Empire, & pour abattre l'orgueil & confondre les projets de tant de nations ennemies, de paroître enſuite aux pieds du Seigneur en ſuppliant, pour honorer ſon domaine, ſupérieur à toute domination, ou plutôt le principe & l'appui de toute domination; pour lui faire une proteſtation ſolemnelle de la plus religieuſe & de la plus humble dépendance; pour lui ſoumettre par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a ſoumis! Qu'il y a là de fermeté d'ame & de nobleſſe, qu'il y a d'équité & de droiture, qu'il y a de ſolide piété, & par conſéquent de véritable grandeur! Il eſt, ſi je l'oſe dire, de l'intérêt & de l'honneur de Dieu, de main-

tenir votre Majesté dans ce même lustre, qui lui attire les regards du monde entier, puisque plus vous serez grand, plus Dieu tirera de gloire des hommages que vous lui rendez. Il aura, Sire, dans votre personne royale, aussi-bien que dans la personne de David, un Roi selon son cœur, fidéle à sa loi, zélé pour sa loi, protecteur & vengeur de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour de sa part, ni sans récompense. Après vous avoir couronné si glorieusement sur la terre, il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle, que je vous souhaite au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit.





SERMON SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.

Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. En Saint Luc, chap. 10.

CE fut à Marie, sœur de Marthe, que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle, & qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachoit à l'écouter, pendant que Marthe se fatiguoit & s'empressoit à le servir. Il faut néanmoins convenir, que ces paroles de notre Evangile, appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractère de Marie, Mere de Jesus, puisqu'elle

a eu ſans contredit en toutes choſes la meilleure part. Je n'aurois, pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les myſtères qui ſe ſont accomplis dans la perſonne de cette incomparable Vierge, & qu'à vous y faire remarquer les priviléges infinis de grace & de gloire, qui l'ont élevée au-deſſus de tous les juſtes & de tous les élûs de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguſte myſtère de ſon Aſſomption. Car ce dégré de gloire ſi ſublime où elle paroît aujourd'hui, cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des mains de ſon Fils, cette béatitude qu'elle poſſéde, & qui doit être la récompenſe éternelle de ſes éminentes vertus, c'eſt la conſommation, non-ſeulement de toutes les graces dont elle a été comblée, mais de tous les mérites qu'elle a acquis, & par conſéquent ce que nous pouvons dire être pour elle ſouverainement & par excellence la meilleure part qui ne lui ſera point enlevée : *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.* Heureux partage de Marie, qui doit être le ſujet de nos réflexions, & auquel nous devons tous nous intéreſſer, ſi nous avons comme chrétiens les ſentimens de religion, que la vue du triomphe de cette Mère de Dieu doit produire dans nos cœurs. Ce que nous appellons ſon Aſſomption, eſt par excellence le

mystère de sa gloire : mais si nous sçavons bien nous l'appliquer & en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance ; & voilà ce que j'entreprends de vous faire voir, après que j'aurai demandé les lumieres du Saint-Esprit par l'intercession de sa bienheureuse Epouse. *Ave, Maria.*

C'Est de l'espérance que le Juste vit, aussibien que de la foi. C'est sur l'espérance aussi-bien que sur la foi, qu'est fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne dont la charité est le comble. C'est par l'espérance aussi-bien que par la foi, que nous nous élevons à Dieu, que nous cherchons Dieu, & que nous trouvons le Royaume de Dieu. Ainsi, Chrétiens, quand j'ai dit que le mystère de ce jour étoit un des mystères de notre espérance, j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, & tout ensemble la plus consolante & la plus édifiante que vous en ayez jamais conçue. Ecoutez-moi, & vous en allez convenir. Pour y procéder avec ordre, je ne prétends point pénétrer le fond de la béatitude & de la gloire, dont la Reine des Anges jouit dans le ciel : car, comme remarque saint Bernard, si l'œil n'a point vu, & si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ses élûs, qui pourra

comprendre, & encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite & la plus sainte de toutes les Vierges ? Sans vouloir donc connoître la gloire de Marie en elle-même, il me suffit d'en examiner le principe & les effets : le principe, par rapport à Marie qui la posséde ; & les effets par rapport à nous, qui, comme enfans & serviteurs de Marie, devons y participer. Car envisageant cette gloire dans son principe, & par rapport à Marie, j'y découvre un des plus puissans motifs de notre espérance : & la considérant dans ses effets & par rapport à rous, j'y trouve un des plus solides appuis de notre espérance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie, dans son Assomption, a reçu de Dieu comme une double plénitude, je veux dire, une plénitude de bonheur, & une plénitude de pouvoir : une plénitude de bonheur pour elle-même, & une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or la vue de son bonheur, ou plutôt de ce qui a été la cause & la source de son bonheur, c'est ce qui doit exciter notre espérance ; & la vue de son pouvoir auprès de Dieu, c'est ce qui doit affermir notre espérance. Je pourrois m'en tenir là : mais parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'espérance même chrétienne, & que rien n'est

plus dangereux dans la voie de Dieu que l'abus de cette vertu; j'ajoute à ces deux vérités une réflexion qui m'a paru bien importante, & que je vous prie de faire avec moi : c'est qu'en même tems que le mystère de ce jour excite & affermit notre espérance, il nous apprend encore à la régler, & à n'en pas abuser. Instruction à laquelle je réduis tout ce discours, pour combattre deux erreurs grossieres où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie; l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenue, & l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenue au comble de sa gloire, nous nous les figurons tout différens de ce qu'ils ont été; & ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet. Deux erreurs, dis-je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver; & pour cela reconnoissons premierement quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie; & voyons ensuite quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir. Le principe de sa béatitude bien expliqué, nous garantira de la premiere erreur; & la mesure de son pouvoir bien entendue, nous mettra à couvert de la seconde. Voilà tout

mon dessein, & ce qui demande une favorable attention.

I. PART. CONsidérer dans l'Assomption de Marie une Vierge triomphante, une Reine couronnée, une créature élevée au dessus de tous les ordres des esprits bienheureux, & placée dans le rang de la gloire le plus éminent; en un mot, une Mere de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu, & qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles : je l'avoue, Chrétiens, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, & sur quoi l'on pourroit bien s'écrier : *O altitudo divitiarum*! O abysme des trésors de Dieu! c'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solemnité, & c'est là que nos réflexions, sur ce mystère, se sont peut-être jusques à présent terminées. Mais si cela est, & si nous en sommes demeurés là, quelque auguste que nous ait paru ce mystère, j'ose dire, que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénetré. Car il est vrai : voilà, mes chers Auditeurs, ce qu'il y a dans l'Assomption de Marie d'éclatant & de magnifique : mais l'esprit de la foi qui perce, comme dit saint Paul, jusques dans les secrets les plus intimes, &, pour user du terme de cet Apôtre, jusques dans

Rom. c. 12.

les profondeurs de Dieu : *Etiam profunda Dei*, nous y découvre bien d'autres ſujets d'admiration. En voici un, Chrétiens, qui vous ſurprendra, mais qui vous édifiera; & qui détrompant vos eſprits, excitera dans vos cœurs les ſentimens les plus vifs de l'eſpérance des juſtes. Appliquez-vous, s'il vous plaît. *1. Cor. c. 2.*

Qu'eſt-ce donc que je conçois, ou qu'eſt-ce que je dois concevoir dans le myſtère que nous célébrons ? une Mere de Dieu glorifiée, non point abſolument & préciſément parce qu'elle a été Mere de Dieu, mais parce qu'elle a été obéiſſante & fidéle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités, elle a été ſingulierement & par excellence la ſervante de Dieu. Voilà ce que je conſidère dans ſon Aſſomption, comme l'eſſentiel & le capital, à quoi nous devons nous attacher, & c'eſt le précis & le fonds de toute cette premiere partie. La propoſition vous étonne, & vous avez peine à vous perſuader, que ce qui a élevé Marie à cette gloire incompréhenſible dont elle prend poſſeſſion dans le ciel, ne ſoit pas l'excellente prérogative qu'elle a eue ſur la terre, d'être la Mere d'un Dieu. Car quel titre, en apparence, plus légitime pouvoit-elle avoir, pour être reçue en

Souveraine dans le Royaume de son Fils, que d'avoir été sa mere ; & si elle avoit à se promettre devant Dieu quelque distinction, d'où devoit-elle plutôt l'attendre, que de cette divine maternité ? cependant, Chrétiens, il est de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement & dans la rigueur, ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie : car c'est ainsi que le Sauveur lui-même s'en est expliqué dans l'Evangile, & la déclaration expresse qu'il nous en a faite, est une preuve sans replique. Vous l'avez cent fois entendue, mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il étoit nécessaire. Ecoutez-la donc & ne l'oubliez jamais. Vous sçavez en quels termes cette femme dont parle saint Luc, se sentit un jour inspirée de féliciter Jesus-Christ, lorsqu'elle s'écria, que bienheureux étoit le sein qui l'avoit porté, & les mammelles qui l'avoient
Luc. c. 11. nourri : *Beatus venter qui te portavit, & ubera quæ suxisti.* Elle crut aussi-bien que nous, que la béatitude de Marie consistoit à être la Mere de ce Dieu incarné & fait homme : *Beatus venter.* Mais vous sçavez aussi de quelle maniere Jesus-Christ la détrompa, & l'étonnante réponse qu'il lui fit. Non, non, reprit cet homme-Dieu, vous l'entendez mal, & il n'en est pas comme vous

vous le penſez. *Quin immò* ; celle que je reconnois pour mere, & dans le ſein de laquelle j'ai été formé, n'eſt point heureuſe pour cela. Ce n'eſt point là ni la meſure, ni la cauſe immédiate de ſon bonheur, mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déja prévenue, & dont il achévera un jour de la combler, procédent de toute une autre ſource. Or prenez garde, Chrétiens, que ce qui faiſoit alors dans le ſens du Fils de Dieu la béatitude de Marie, c'eſt ce qui a fait depuis, & ce qui fait encore maintenant ſa gloire dans le ciel. Car la gloire d'une créature & ſa béatitude devant Dieu, ne ſont qu'une même choſe. Marie dans la penſée de Jeſus-Chriſt, n'étoit point heureuſe précifément par la raiſon qu'elle étoit ſa mere ; ce n'eſt donc point préciſément en vue de ſa maternité, qu'elle a été glorifiée. La conſéquence eſt évidente ſelon tous les principes de la théologie, & même de la foi. Pourquoi donc Marie ſe trouve-t-elle ſi hautement & ſi honorablement placée dans le Royaume céleſte ? Apprenez-le de Jeſus-Chriſt, qui ſeul a pû nous le révéler ; apprenez-le de Marie même, qui en a ſenti l'effet & l'accompliſſement dans ſa perſonne : joignez enſemble ces deux témoignages, & faites-vous-en deux leçons pour la conduite de votre vie.

Rien ne vous fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'eſpérance chrétienne, & ne ſera plus propre à vous inſpirer un zéle ardent pour votre ſanctification.

Voici le témoignage de Jeſus-Chriſt. Il déclare en comprenant Marie dans la réponſe générale que je viens de vous rapporter, & l'y comprenant d'autant plus qu'elle en étoit perſonnellement le ſujet : il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidéle à Dieu, & obéiſſante à ſa parole. *Quin immò beati qui audiunt verbum Dei & cuſtodiunt illud.* Voilà l'oracle de la ſageſſe increéée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, & trop avantageux à la Vierge que nous honorons, pour n'en pas faire le fonds de ſon éloge. Avoir écouté & inviolablement pratiqué tout ce qui étoit pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaiſir de Dieu ; c'eſt-à-dire, avoir ſuivi tous les mouvemens de la grace qui agiſſoit en elle, ſans y apporter jamais la moindre réſiſtance ; avoir répondu exactement & conſtamment à toutes les inſpirations qu'elle recevoit de Dieu : avoir accompli avec la derniere fidélité tons les deſſeins que Dieu avoit formés ſur elle ; n'être jamais ſortie des voies de cette providence ſupérieure qui la gouvernoit ; s'être fait une loi des

Luc. c. 11.

volontés de Dieu les plus parfaites ; s'être dévouée ſans exception à Dieu, dans les plus rigoureux ſacrifices qui doivent être, & qui ont été les épreuves de ſa vertu ; avoir ſanctifié ſa vie par un continuel exercice de cette obéiſſance ; avoir rendu toutes ſes actions, juſques aux plus petites, précieuſes devant Dieu par le mérite de cette ſoumiſſion ; & ne s'être jamais rallentie un ſeul moment, jamais relâchée de ſa premiere ferveur ; toujours attentive à ce que l'eſprit de Dieu lui ſuggéroit ; toujours agiſſante pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu : voilà, dit ſaint Auguſtin, ce que Dieu a couronné & glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* C'eſt ainſi qu'en parloit ce ſaint Docteur. Comme s'il eût dit : Ne vous y trompez pas, mes Freres, & ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré ſelon la chair le Verbe éternel, & par le plus inouï de tous les miracles être devenue la mere de ſon créateur, c'eſt un honneur que Marie a reçu de Dieu ; mais ce n'eſt point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû ni qu'il ait pû même, ſelon les loix de ſa juſtice, récompenſer dans Marie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or ce qu'il a trouvé dans

Auguſt.

elle de louable, eſt uniquement ce qui a fait ſa gloire devant lui : *Hoc in ea magnificavit, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.*

Je me trompe, Chrétiens ; la fidélité de Marie n'eſt pas le ſeul titre de la béatitude & de la gloire dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans ſon Aſſomption. Une autre de ſes vertus y eut encore part, & la foi nous enſeigne que ce fut ſon humilité. Humilité de Marie, s'écrie ſaint Ambroiſe, qui dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu ſur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidéle à Dieu, & obéiſſante à ſa parole autant que l'avoit été Marie, c'étoit beaucoup ; mais ce n'étoit rien, ſi elle n'eut été humble ; & ſi faiſant pour Dieu tout ce qu'elle faiſoit, elle n'y avoit ajouté pour ſurcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fond que Dieu juſte & ſuprême rémunérateur crut devoir enrichir dans la perſonne de cette Vierge incomparable, non-ſeulement des dons de la grace, mais des tréſors immenſes de le gloire dont il la mit en poſſeſſion. Qui le dit? Marie elle-même, qui pleine de l'eſprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le

témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Oui ; dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, aussi-bien que de sa reconnoissance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse, & pourquoi en effet je la serai, parce que le Seigneur a jetté les yeux sur ma bassesse. Or elle parloit ainsi, reprend saint Ambroise, ayant déja été saluée par l'Ange, comme Mere de Dieu, ayant déja été déclarée, Reine du ciel & de la terre, ayant déja été remplie de la divinité du Verbe qui habitoit en elle corporellement ; & l'aveu qu'elle faisoit de sa bassesse, n'étoit qu'une expression vive & affectueuse de l'humilité de son cœur. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ;* parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de sa servante, c'est pour cela, & pour cela spécialement, que je serai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent* ; pour cela que le Tout-puissant fera éclater en moi toute sa magnificence ; que celui qui abaisse l'orgueil des superbes, prendra plaisir à m'exalter : & je veux bien le publier & le faire connoître, afin que toutes les ames justes profitant de cette confession, sçachent qu'il n'y a que l'humilité, qui puisse prétendre à la véritable gloire.

Luc. c. 2.

Qu'eſt-ce donc, à proprement parler, que l'Aſſomption de Marie ? Ne nous contentons plus de dire que c'eſt le jour de ſon couronnement & de ſon triomphe. Diſons que c'eſt le couronnement & le triomphe de ſon humilité. Par-là nous exprimerons mieux l'intérieur du myſtère que nous célébrons, & par-là nous répondrons mieux à la queſtion qu'auroient pû nous faire aujourd'hui, non-ſeulement les hommes groſſiers & terreſtres, mais les eſprits mêmes céleſtes, à qui l'Aſſomption de Marie fut un ſujet de ſurpriſe & d'admiration. Car les Anges mêmes, dit ſaint Bernard, furent dans une eſpéce de raviſſement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe ; & charmés de la nouveauté de ce ſpectacle, ils eurent lieu de s'écrier, auſſi-bien que les compagnes de l'Epouſe : *Quæ eſt iſta quæ aſcendit de deſerto deliciis affluens ?* qui eſt celle-ci, qui s'éléve de la terre avec cette affluence de délices & cet éclat de gloire qui l'environne ? Mais on eût bien pû leur répondre ce que S. Paul répondoit dans un ſujet pareil, en parlant de l'Aſcenſion du Fils de Dieu :
Epheſ. c. 4. *Quòd autem aſcendit, quid eſt, niſi quia & deſcendit primùm ?* Vous êtes en peine de ſçavoir qui elle eſt, & pourquoi elle monte ; mais ſouvenez-vous que c'eſt elle qui étant la plus ſainte & la plus parfaite de tou-

tes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la derniere des servantes de Dieu : & sçachez qu'elle ne s'éléve au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusques dans le centre de son néant : *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia & descendit ?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque qui a été la vertu prédominante de Marie ; ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté ; ce renoncement à toutes les vanités du siécle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années une si solemnelle profession ; cette vie cachée dans laquelle elle a sçû se renfermer ; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges mêmes les plus véritables ; ce trouble dont elle fut saisie, entendant celle que lui donnoit un Ange de la part de Dieu : cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement ; à vouloir bien paroître pécheresse, quoiqu'elle fût toute sainte ; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence ; à se purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même ; à se soumettre à la loi, quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi : cette vue de son néant, qui dans les

hautes communications qu'elle avoit avec Dieu, étoit comme le contrepoids des faveurs qu'elle recevoit de lui; ce ſoin de glorifier le Seigneur à meſure que le Seigneur opéroit en elle de glus grandes merveilles; cette humilité enfin, qui n'avoit jamais été vue ſur la terre, & dont Marie étoit l'unique exemple, c'eſt-à-dire, cette humilité jointe à la plénitude de la grace, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a eſtimé, & ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang ſublime: *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous; le Sauveur du monde, qui, comme parle l'Evangile, avoit reçu de ſon Pere le pouvoir de juger, & par conſéquent de récompenſer, en béatifiant & en couronnant Marie, ne conſidéra-t-il en aucune ſorte qu'elle étoit ſa mere? ne donna-t-il rien à la tendreſſe qu'il avoit eue & qu'il conſerva toujours pour elle? Non, répondent les Peres; & la raiſon qu'ils en apportent, eſt convaincante: parce qu'il eſt certain, que le Sauveur du monde, en béatifiant & en couronnant Marie, n'agiſſoit pas en fils ni en homme, mais en Dieu & en juge ſouverain. Or en tout ce qui étoit immédiatement de la juriſdi-

ction & du reſſort de la divinité, le grand principe de cet homme-Dieu, fut de n'avoir jamais d'égard à la chair & au ſang. De-là vient que quand Marie le pria de faire un miracle aux nôces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une eſpéce de rigueur, en lui répondant que pour ces ſortes d'actions abſolument & eſſentiellement divines, comme celle-là, il n'y avoit rien de commun entre lui & elle: *Quid mihi & tibi eſt, mulier?* De-là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant ſéparé d'elle dans le temple, où elle le retrouva trois jours après au milieu des Docteurs, bien loin de ſe montrer ſenſible à la douleur qu'elle avoit eue de cette ſéparation, il la reprit en quelque ſorte du reproche qu'elle lui en faiſoit, & ſembla même s'en offenſer, parce qu'elle devoit ſçavoir, lui dit-il, qu'il étoit alors occupé à ce qui étoit du ſervice de ſon Pere; *Quid eſt quod me quærebatis? neſciebatis quia in his quæ Patris mei ſunt, oportet me eſſe?* De-là vient que Marie elle-même s'étant un jour préſentée pour lui parler, pendant qu'il annonçoit au peuple le Royaume de Dieu; & un des aſſiſtans lui ayant dit, Voilà votre mere, il déclara qu'il ne reconnoiſſoit pour mere & pour frere, que ceux qui faiſoient la volonté de ſon Pere

Joan. c. 2.

Luc. c. 2.

Matth. c. 12. céleste : *Quæ est mater mea : & qui sunt fratres mei ? quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse meus frater & mater est.* De-là vient que sur la croix, où comme souverain Pontife il offroit à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mere, mais il l'appella simplement femme : *Mulier, ecce filius tuus.* Or s'il en usa de la sorte, même durant sa vie mortelle, & pendant qu'il étoit encore soumis à Marie ; beaucoup plus, reprend saint Chrysostôme, en dut-il ainsi user, lorsqu'assis à la droite de son Pere, il rendit justice à Marie, & la mit en possession de la gloire qui lui étoit réservée. Car ce fut là, je le répéte, qu'il décida en Souverain & en Dieu, & non pas en homme ; & lui-même il s'étoit expliqué que comme homme, il ne pouvoit rien à ce tribunal en faveur des siens : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis.* Il eut donc encore égard aux mérites que Marie avoit acquis, & non pas aux titres d'honneur qu'elle avoit possédés ; & jusques dans la sentence qu'il prononça à cette Reine des Vierges, au moment qu'il la couronna, il soutint le glorieux caractère que l'Ecriture lui attribue, de n'avoir acception de personne, mais de

(Marginal notes: Joan. c. 19. — beside "mais il l'appella… Mulier, ecce filius tuus"; Matth. c. 20. — beside "tribunal en faveur des siens : Sedere autem ad dexteram…")

rendre à chacun ſelon ſes œuvres : *Non eſt personarum acceptor Deus*. Tel eſt le raiſonnement de ſaint Chryſoſtôme, fondé ſur les maximes éternelles de la prédeſtination de Dieu. *Act. c. 10.*

Mais voici du reſte, mes chers Auditeurs, ce qui l'adoucit, & ce qui ſervira en même tems à confirmer la vérité que je vous prêche. Car j'ajoute, que ſans déroger aux loix de cette juſtice rigoureuſe, le Fils de Dieu agiſſant comme Souverain & comme Dieu, a néanmoins dans un autre ſens traité Marie avec toute la diſtinction qu'elle pouvoit attendre de lui, en qualité de mere ; & je dis que ſans préjudice des divins décrets, auxquels la prédeſtination de l'homme eſt attachée, l'avantage qu'a eu Marie, d'être mere de cet homme-Dieu, n'a pas laiſſé de contribuer à ſa béatitude. Je m'explique. En quoi le Fils de Dieu agiſſant comme Souverain & comme Dieu, a-t-il conſidéré Marie, & l'a-t-il diſtinguée comme ſa mere ? en ce qu'il lui a préparé dans cette vue des graces ſpéciales, des graces extraordinaires & abondantes, dont elle a rempli la meſure par ſa fidélité, & qui lui ont fait acquérir tant de mérites dont elle a reçu la récompenſe. Et en quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la Mere de Dieu, a-t-il contribué à ſa béatitu-

de ? En ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité, & que son humilité devoit être le fondement de son élévation. Cependant la proposition que j'ai avancée, subsiste toujours, sçavoir, que la cause prochaine de la béatitude de Marie, n'a point été précisément sa qualité de Mere de Dieu, mais sa fidélité d'une part, & son humilité de l'autre. Vérité si constante (permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition, qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puisqu'elle marquera encore mieux, & la souveraine équité du jugement de Dieu, en vous plaçant sur le thrône au moment de votre Assomption, & le mérite inestimable de votre parfaite coopération à la grace :) vérité si constante, que si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, & se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même & à présumer d'elle-même, quoique Mere de Dieu, elle ne jouïroit pas de la félicité & de la gloire où elle est parvenue : pourquoi ? parce qu'avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractère de ses élus, qui est la justice & la sainteté. Comme au contraire, si Marie, sans avoir conçu le Verbe de Dieu, eût été ou eût pû être aussi obéissante & aussi humble qu'elle le fut, aussi sainte &

aussi fidéle, aussi consommée en vertu & aussi pleine de mérite, j'ose dire, que sans être Mere de Dieu, elle seroit aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire, & aussi proche du thrône de Dieu.

Or voilà, Chrétiens, ce que j'appelle le motif & l'attrait de notre espérance. Car si Marie n'étoit dans la gloire que parce qu'elle a été la Mere du Rédempteur, ce seroit pour nous une raison de l'honorer, de la révérer, & célébrer avec des sentimens de respect & de religion le jour solemnel de son triomphe : mais en tout cela, il n'y auroit rien, par où notre espérance pût être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette Vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous seroit pas permis de prétendre y monter après elle; & les désirs mêmes que nous en formerions seroient aussi chimériques & aussi vains que téméraires & présomptueux. Mais quand je considére qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi-bien qu'à elle; quand je fais réflexion, que les mêmes voies qui l'ont conduite à ce souverain bonheur, sont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver : quand je me représente que Marie n'est entrée dans la joie de son Seigneur qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle : courage, bon

Matth. c. 25. serviteur & fidéle : *Euge serve bone & fidelis, intra in gaudium Domini tui.* Quand je pense que la loi, selon laquelle Dieu faisant justice à Marie, a relevé les abaissemens volontaires de son humilité, n'a point été une loi particuliere pour cette Vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes : quiconque s'humilie, sera exalté : Luc. v. 14. *Omnis qui se humiliat, exaltabitur.* Quand je me dis à moi-même, que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire, dont elle est comblée, peuvent par proportion, & doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah ! Chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, & je commence à découvrir, mais d'une maniere sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite & la perfection des sages du monde ; mais ce qu'il m'importoit bien plus de sçavoir, l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, & sur lesquels j'établirois une fausse confiance en Dieu. Or en découvrant de la sorte mon aveuglement & mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumieres de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me re-

dresse moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes relâchemens, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité qui est la vertu des ames prédestinées, tout cela par le mouvement de cette espérance chrétienne que m'inspire la solemnité de ce jour; & voilà les fruits de bénédiction & de sanctification que l'esprit de Dieu y a renfermés pour nous.

Oui, mes chers Auditeurs, animé de cette espérance dont le juste vit, & qui est la ressource du pécheur, j'oublie, selon la maxime de l'Apôtre, les choses de la terre, pour chercher uniquement les choses du ciel où la Reine des Vierges est assise, non pas comme Jesus-Christ à la droite de Dieu, mais immédiatement au-dessous de Dieu, & absolument au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Animé de cette espérance, je goûte les biens éternels, je les désire, je soupire après eux, & piqué d'une sainte émulation, je redouble mes efforts, pour suivre les traces de Marie, & pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me fais, en me la proposant comme le modéle sur lequel je me dois former : je puis, selon la mesure des graces que je reçois, être fidéle à mon Dieu, comme l'a été Marie. Je puis, selon l'étendue des desseins que Dieu

a sur moi, accomplir ses ordres, comme les a accomplis Marie. Je puis écouter la parole de Dieu, qui m'est annoncée avec le même esprit & la même docilité que l'a écouté Marie. Je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que Marie, je puis en l'imitant, sanctifier mes actions, mes occupations, mes affections : ensorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la
2. Tim. c. 4. mort : *Bonum certamen certavi*; j'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, & il ne me reste plus que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée : *In*
Ibid. *reliquo reposita est mihi corona justitiæ.* Dieu ne m'a pas confié autant de talens qu'à Marie ; mais il m'a assûré dans son Evangile, qu'il me suffiroit d'avoir été fidéle en peu
Matth. c. 25. de choses, pour recevoir beaucoup. *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* Je ne puis pas égaler Marie, ni être aussi riche en mérites : mais je puis m'humilier comme elle, & même en me comparant à elle, mon indignité peut & doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je puis réparer, par la pénitence, les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme Marie,

une vie obſcure & cachée en Dieu; & ſi j'ai dans le monde quelque avantage, je puis, à l'exemple de Marie, ne m'en ſervir que pour en faire hommage à Dieu. Voilà, dis-je, ce qui ſoutient mon eſpérance : mais ce n'eſt pas tout.

Car cette même gloire de Marie, fondée ſur ſon humilité & ſur ſa fidélité à la grace de Jeſus-Chriſt, m'apprend par une régle toute contraire, ce que je dois penſer & eſpérer de tout le reſte. En effet, c'eſt par là que je conçois un ſaint mépris pour tout ce qui s'appelle diſtinction, élévation ſelon le monde : fauſſe grandeur que Dieu réprouve, & qu'il confond tous les jours, parce qu'elle eſt preſque toujours ou le fruit, ou la cauſe de l'iniquité, au lieu que celle de Marie a été purement & uniquement la récompenſe de la ſainteté. C'eſt par là que je reconnois le foible, ou plutôt le néant de je ne ſçais combien de vertus mondaines dont les enfans du ſiécle ſe glorifient, & qui font la matiere de leurs éloges, mais qui ne ſeront jamais de nul prix pour le ſalut éternel. C'eſt par là même que je me détrompe de cette erreur ſi pernicieuſe & ſi commune, de croire que Dieu, dans le diſcernement & le jugement qu'il fait de ſes élus, ait égard à certaines graces, qui ſemblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être

favorables : par exemple, à l'honneur que j'ai d'être Chrétien, & en qualité de Chrétien, d'être enfant de Dieu. Car comme raisonne saint Chrysostôme, si Dieu, pour glorifier Marie, n'a point considéré qu'elle étoit la mere de son Fils, quel fond dois-je faire sur ce qu'il est mon pere par adoption, & que je suis du nombre de ses enfans ? Ce caractère d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême, s'il n'est accompagné & soutenu d'une sainte vie, engagera-t-il Dieu à se relâcher en ma faveur des droits de sa justice, après même que le caractère vénérable de Mere de Dieu n'a pas eu ce pouvoir ? & le bonheur que j'ai, comme Chrétien, de recevoir Jesus-Christ dans les sacrés Mystères, sera-t-il un titre sûr, pour lui demander qu'il me donne part à sa gloire, après que l'avantage singulier & le privilége qu'a eu Marie, de le recevoir comme mere dans ses chastes entrailles, n'a pû suffire pour la mettre au rang des prédestinés ?

Non, non, mes Freres, dit saint Chrysostôme, Dieu n'aura nul égard à tout cela. Car tout cela, ce sont des faveurs divines, dont il nous demandera compte, tout cela, ce sont des dons & des graces, dont il nous reprochera le mauvais usage ; tout cela ce sont des fonds d'obligation que nous

avons à remplir : mais tout cela précisément, ce ne sont point devant Dieu des mérites, dont nous devions nous promettre une récompense. La fidélité & l'humilité, voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés : & il étoit juste, ô mon Dieu, que cela fût ainsi ; il étoit juste que nous ne fussions heureux qu'à proportion que nous vous sommes fidéles, & que nous ne fussions grands devant vous qu'autant que nous sommes humbles. Depuis que vous avez établi deux thrônes dans le ciel, l'un pour l'humilité d'un homme-Dieu, l'autre pour l humilité d'une Vierge mere de Dieu, il étoit de l'ordre que tous les autres thrônes où doivent être assis vos prédestinés, eussent le même fondement ; & qu'il n'y en eût aucun dont la base principale ne fût une solide, une profonde, une sincère humilité de cœur. Je suis Chrétien, doit dire aujourd'hui un homme du monde, persuadé & touché de cette sainte morale : je suis Chrétien ; mais c'est pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus sévérement, qu'il me punira plus rigoureusement, si déshonorant ma profession & le nom que je porte, je suis un indigne Chrétien. Je suis l'épouse de Jesus-Christ, doit dire une ame religieuse ; mais je ne dois point compter pour

cela de regner un jour avec celui que j'ai choisi pour mon époux, si je ne joins à cette qualité d'épouse celle d'humble & de fidéle servante. *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo*? Seigneur, disoit le Prophéte Royal, quel est celui qui demeurera dans votre maison, & qui reposera dans votre sanctuaire? *Qui ingreditur sine maculâ, & operatur justitiam*: ce sera le juste dont la vie est pure & sans tache; le juste qui soumis à votre loi, est irrepréhensible dans sa conduite; le juste qui détaché du monde, marche dans la voie de vos commandemens; le juste, qui fidéle à votre grace, s'acquitte constamment de ses devoirs & accomplit toute justice. Nulle exception de cette régle. Nous avons vu quel a été le principe de la béatitude de Marie; voyons maintenant quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir: c'est le sujet de la seconde partie.

Psalm. 14.

Ibidem.

II. PART.

IL est certain que Marie entre tous les élûs a reçu une grace suréminente, en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous auprès de Dieu, & par une conséquence nécessaire, il est certain que nous pouvons saintement & utilement recourir à elle, & implorer dans nos besoins le secours de sa pro-

rection. Cette vérité qui nous est plus que suffisamment révélée de Dieu, & dont toute la tradition est un authentique témoignage, se trouve d'ailleurs si conforme à tous les principes du bon sens & de la raison, que cela seul suffiroit pour confondre l'obstination de l'hérésie, qui la rejette & qui la combat. Car si les Anges bienheureux qui sont devant le thrône de Dieu, offrent continuellement nos prieres à Dieu, comme nous l'apprenons du texte sacré, pourquoi Marie, la Reine des Anges, ne seroit-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet & plus de dignité le même office? Et si Marie elle-même, lorsqu'elle étoit sur la terre, pouvoit être invoquée, c'est-à-dire, si l'on pouvoit s'adresser à elle, employer sa médiation auprès de Jesus-Christ, la prier de demander à cet homme-Dieu des graces, maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins? est-ce qu'elle ne voudroit plus désormais s'intéresser pour nous? est-ce qu'elle n'en auroit plus le pouvoir? est-ce qu'elle ne connoîtroit plus nos besoins? est-ce que son invocation blesseroit le culte suprême, qui n'est dû qu'à Dieu seul & à Jesus-Christ? Quatre points auxquels se réduisent toutes les préventions & tous les prétextes de l'hérésie: écoutez-moi, & je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie dans l'état de ſa gloire, ne voulût plus s'intéreſſer pour nous, la ſeule penſée nous en peut-elle venir à l'eſprit? Car pourquoi ſa charité, qui dans le ciel eſt beaucoup plus parfaite, & par conſéquent beaucoup plus ardente, ſe ſeroit-elle refroidie; & pourquoi cette Vierge, qui pour les intérêts de Dieu n'a jamais rien eû plus à cœur que le ſalut des hommes, y ſeroit-elle devenue inſenſible; depuis, ſi je l'oſe dire, que transformée en Dieu, & intimement unie à l'eſſence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce ſalut des hommes eſt précieux à Dieu? Non, non, diſoit ſaint Cyprien, parlant en général des Saints glorifiés, (& ce qu'il diſoit des Saints en général, je le dis en particulier de Marie) ils n'ont jamais eû tant de zéle qu'ils en ont à préſent pour nous. Autant qu'ils ſont ſûrs de leur propre bonheur, autant déſirent-ils notre ſalut: *Quantùm de ſuâ felicitate ſecuri, tantùm de noſtrâ ſalute ſolliciti*: & ce ſeroit, ajoute ſaint Bernard, méconnoître Marie, de ſe perſuader que celle qui à l'exemple de Dieu même a aimé les hommes, juſqu'à donner pour eux ſon propre Fils, depuis qu'elle eſt en poſſeſſion de ſa béatitude, les eût oubliés & abſolument délaiſſés. Que malgré toute ſa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous ſecourir, au-

Cypr.

tre ſentiment encore moins ſoutenable. Car pourquoi ſeroit-elle moins puiſſante dans ce Royaume céleſte, où elle tient après Dieu un ſi haut rang, que lorſqu'elle étoit parmi nous dans ce lieu d'exil? Elle pouvoit bien alors engager ſon Fils à faire des miracles. Elle obtenoit bien de lui qu'il changeât les loix de la nature, qu'il forçât en quelque ſorte celles de la Providence, qu'il convertît l'eau en vin. Depuis qu'elle a reçu la couronne d'immortalité, ſeroit-elle déchûe de ſon crédit; & le pouvoir dont elle uſoit, auroit-il ceſſé? Qu'elle n'entendît plus non prieres, & qu'elle ne ſçut plus ni quand ni pourquoi nous l'invoquons; c'eſt ce que l'héréſie a prétendu, mais ce qu'elle ne perſuadera jamais qu'à des eſprits ou entêtés ou peu éclairés. Car pourquoi nos beſoins ne ſeroient-ils pas connus de cette Vierge? les Anges les connoiſſent bien? Dieu leur a confié le ſoin de nos perſonnes, leur révéle bien nos diſpoſitions intérieures; chargés de veiller ſur notre conduite, ils ſçavent bien ce qui ſe paſſe dans le ſecret de nos cœurs; ils ſe réjouiſſent bien de notre converſion, ils font bien, ſelon l'Evangile, une fête dans le ciel, quand un pécheur touché de Dieu fait pénitence ſur la terre. Pourquoi donc Marie, plus élevée qu'eux dans le ſéjour de la gloi-

re, ne verroit-elle pas en Dieu ce qu'ils y voient ? Enfin que l'uſage de l'invoquer bleſsât le culte ſouverain qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul & à Jeſus-Chriſt ; erreur pitoyable, & qui ſe détruit par elle-même. Car, diſent les Théologiens, nous n'invoquons pas Marie, comme celle de qui dépend la grace, ni comme celle qui en eſt l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner ; mais comme celle qui peut la demander pour nous & l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grace par ſes propres mérites, mais par les mérites du Sauveur. Inſtruits de la parole du Fils de Dieu qui nous a dit : Venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui ; mais nous allons à lui par elle, comme par elle la foi nous apprend qu'il eſt venu à nous. Nous allons à lui comme à l'unique médiateur, mais nous allons à elle comme à la premiere & à la plus accréditée de tous nos interceſſeurs.

Or cette interceſſion de Marie, ce droit que nous avons d'invoquer Marie, cette poſſeſſion où nous ſommes de recourir à Marie, c'eſt ce que l'Egliſe veut que nous enviſagions comme un des ſoutiens & des plus ſolides appuis de notre eſpérance. Car dites-moi, Chrétiens, quelles ſont les deux choſes qui affoibliſſent communément & qui

qui ébranlent notre eſpérance ? la crainte des jugemens de Dieu, & la vue de nos péchés. Or que trouvons-nous aujourd'hui dans la perſonne de Marie ? une avocate toute-puiſſante auprès de notre juge, & une mere de miſéricorde pour les pécheurs. Souffrez que pour votre édification, auſſi-bien que pour votre conſolation, je vous faſſe goûter ces penſées. Oui, mes Freres, diſoit ſaint Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jeſus-Chriſt pour avocat auprès du Pere; & qui doute que Marie étant la mere de celui qui comme juge doit prononcer des arrêts de vie & de mort, je dis une mere bien-aimée, une mere ſainte, une mere couronnée de gloire, elle ne ſoit écoutée favorablement ? qui doute que plaidant la cauſe des hommes, elle ne ſoit exaucée pour le reſpect de ſa maternité ? Il ne s'enſuit pas de-là, que nous l'élevions au-deſſus de ſon Fils, comme ſi ſa maternité lui donnoit droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaiſe que nous le concevions de la ſorte. Quand par un excès de confiance il nous échapperoit certains termes moins juſtes; & quand nous dirions, ce que je n'ai garde d'avancer, que Jeſus-Chriſt exauçant Marie, ſe plaît à lui rendre encore dans le ciel

une eſpece d'obéïſſance ſe regardant toujours comme ſon fils, & l'honorant toujours comme ſa mere, quand, dis-je, nous parlerions ainſi, les partiſans de l'héréſie ne devroient pas plus s'en ſcandaliſer, que d'autres expreſſions toutes ſemblables dont ſe ſert l'Ecriture, lorſqu'elle dit, que Dieu arrêtant le cours du ſoleil, voulut bien
Joſue. c. 10. obéir à la voix d'un homme : *Obediente Domino voci hominis*; & lorſqu'elle ajoute, que Dieu s'eſt engagé, tout Dieu qu'il eſt, à faire la volonté de ceux qui le craignent :
Pſalm. 144. *Voluntatem timentium ſe faciet.* Mais nous n'avons pas même beſoin de cette défenſe, puiſque les termes dont nous uſons en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur juſtification, & ſont à l'épreuve de toute cenſure. Car nous diſons que Marie prie Jeſus-Chriſt, & non point qu'elle commande à Jeſus-Chriſt : mais du reſte nous ajoutons que Jeſus-Chriſt après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore préſentement avec tous les égards qu'il a conſervés & qu'il conſervera éternellement pour elle : égards de diſtinction, fondés ſur la prééminence de ſa dignité, & ſur le mérite de ſa perſonne. Or il n'y a encore une fois que des eſprits obſtinés dans leur erreur, qui puiſſent contredire cette vérité. Car ſi Dieu dans l'Ecriture, diſoit aux amis

de Job : Allez à mon serviteur Job, & il priera pour vous, ensorte que votre iniquité ne vous sera point imputée : *Ite ad servum meum Job, & ipse orabit pro vobis* : si Moyse par son intercession pouvoit suspendre les foudres de la colère de Dieu, prêts à éclater sur les Israélites : *Dimitte me ut irascatur furor meus* : si Dieu, dans le chapitre quinziéme de Jérémie, parloit de Moyse & de Samuel, comme de deux puissans intercesseurs auprès de lui ; & si Judas Machabée vit le grand Prêtre Onias plusieurs années après sa mort, appaisant le ciel par ses prieres en faveur de toute la nation des Juifs, pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne soit un titre solide pour approcher avec confiance du thrône de la grace & de la miséricorde de notre Dieu ? Mes crimes m'en éloignent, dites-vous ; & parce que je suis pécheur, je ne puis y avoir accès, & je n'ose l'espérer. Mais ne sçavons-nous pas, répond saint Bernard, que la grande qualité de Marie est d'être singulierement la mere des pécheurs ? Ne sçavons-nous pas que c'est aux pécheurs qu'elle est en quelque maniere redevable de toute sa gloire, puisqu'il est vrai que s'il n'y avoit eû des pécheurs, elle n'eût jamais été Mere de Dieu ? qu'ainsi tout le bonheur de sa destinée, ou, pour mieux dire, de sa pré-

Job. c. 42.

Exod. c. 32.

destination éternelle, a roulé sur le malheur des hommes comme pécheurs ; & que par une reconnoissance digne d'elle, & qui n'a rien dans sa personne que de saint, puisqu'elle l'accorde parfaitement avec la haine & l'horreur du péché, elle se tient comme obligée à secourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer son crédit pour la conversion des plus indignes & des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle sçait bien que tout pécheurs & tout endurcis qu'ils sont, c'est pour eux & pour eux spécialement que Dieu l'a faite ce qu'elle est ; & qu'en cela même elle se conforme aux inclinations de son Fils, qui, sans confondre l'ordre des choses, a toujours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire & pour abolir le péché.

Voilà ce que j'appelle notre espérance : mais en voulez-vous voir l'abus ? c'est ici, mes chers Auditeurs, que j'ai besoin de toute votre application, en finissant ce discours. L'abus de cette invocation de Marie ; & ce qui nous rend tous les jours son crédit inutile auprès de Dieu, c'est qu'au lieu d'envisager Marie, comme la médiatrice qui peut par son intercession nous procurer les véritables graces du salut, je veux dire les graces réelles & possibles, les graces solides & nécessaires, les graces réglées & mesu-

rées ſelon l'ordre de Dieu, les graces victorieuſes qui doivent combattre en nous nos paſſions, & triompher de la chair & du monde; par de ſecretes & de funeſtes erreurs qui nous trompent, nous nous formons de Marie une fauſſe idée, juſqu'à nous promettre de ſa protection des graces chimériques & impoſſibles; des graces ſelon notre goût, & ſelon les déſirs corrompus de notre cœur; des graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous ſanctifier, & beaucoup plus capables de nous pervertir; des graces miraculeuſes & ſur l'eſquelles notre préſomption ſeule peut faire fond. Je m'explique. Nous invoquons Marie, mais par une confiance aveugle nous repoſant ſur elle de notre ſalut, nous en négligeons & nous en abandonnons tout le ſoin: comme ſi Marie par ſon crédit auprès de Dieu, devoit nous garantir ce ſalut ſans converſion, ce ſalut ſans changement de vie, ce ſalut ſans renoncement à nous-mêmes, ce ſalut ſans fruits de pénitence & ſans mortification des ſens: comme ſi par la faveur de Marie, il devoit y avoir pour nous des victoires ſans combat, des récompenſes ſans mérites, des mérites ſans travail, des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien: graces chimériques & impoſſibles. Nous invoquons Marie, mais par une

témérité, qui bien loin de l'honorer, lui est injurieuse, nous espérons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine, une heureuse fin après un continuel oubli de Dieu, une sainte & finale persévérance après une opiniâtre résistance à toutes les lumieres du ciel, un port assuré après une suite infinie d'égaremens & de naufrages volontaires : graces possibles, mais miraculeuses. Nous invoquons Marie, mais par une ignorance grossiere de ce qu'elle peut, persuadés qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu, par sa médiation une patience sans bornes pour nous supporter, une disposition sans mesure à nous pardonner, une miséricorde inépuisable qui sera toujours en notre pouvoir, une protection sûre & immanquable, malgré nos délais criminels & nos retardemens affectés : graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous sanctifier, & beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie, mais par une damnable sécurité, fondés sur son pouvoir, nous nous assurons, que sans sortir de l'occasion du péché, elle nous préservera du péché; qu'au milieu des flammes, elle nous conservera aussi purs & aussi sains que les trois enfans dans la fournaise de Babylone : graces selon notre goût & selon notre sens réprouvé,

Mais graces que par cette raison-là même nous ne pouvons attendre de Marie, & qui bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout tems le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu; elle n'est point comme Reine du ciel, placée sur le thrône, pour faire regner dans nous le péché; elle n'est point notre avocate, pour nous entretenir dans l'impénitence. Elle est toute-puissante auprès de son Fils; mais elle l'est, disent les Peres, dans l'ordre des divins décrets, dans l'étendue des saintes loix que la sagesse de Dieu a établies, sans préjudice des maximes évangéliques & de leur infléxible sévérité. C'est-à-dire, elle est toute-puissante pour nous attirer à Dieu & pour rapprocher Dieu de nous, toute-puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puissante pour lui faire agréer nos vœux, nos satisfactions, nos sacrifices; mais non pas toute-puissante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu oubliant ses plus essentiels attributs, devienne, si j'ose ainsi parler, prévaricateur de sa sainteté, & fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge sainte, mais c'est dans des disposi-

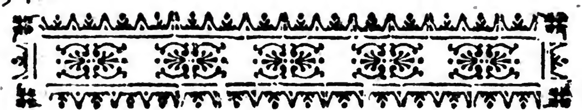
tions plus conformes à nos devoirs, plus conformes aux régles que la religion nous prescrit, plus conformes au mystère même de votre glorieuse Assomption. Mieux instruits de nos intérêts, & des desseins de Dieu sur nous, nous n'attendons point de vous ces graces purement temporelles, qui ne nous donneroient que de vaines joies, ni ces prospérités du monde qui ne serviroient qu'à entretenir notre orgueil & à satisfaire notre amour-propre. Si nous avons recours à vous, c'est pour des besoins plus pressants & plus importants, c'est pour des biens plus nécessaires, quoique peut-être moins de notre goût, c'est dans des vues plus relevées & plus convenables au christianisme que nous professons. Accablés sous le poids de nos miseres, & persuadés que vous pouvez nous secourir, nous vous réclamons dans cette auguste solemnité; mais voici le sujet de nos demandes. Obtenez-nous par votre toute-puissante intercession, ces graces du premier ordre à quoi notre salut & notre perfection sont attachés. Obtenez-nous une haine efficace du péché, une crainte respectueuse des jugemens de Dieu, une soumission sans réserve à sa sainte loi. Obtenez-nous cette force chrétienne, si nécessaire pour nous préserver de la corruption du monde, pour ne nous laisser pas em-

porter au torrent de la coutume, pour résister au ſcandale du mauvais exemple, pour nous mettre au-deſſus du reſpect humain, pour nous affranchir de la tyrannie de nos paſſions, pour renoncer à l'ambition, pour n'être pas eſclaves de l'avarice, pour ſurmonter la concupiſcence de la chair, & pour la tenir ſoumiſe à l'eſprit. Obtenez-nous ces excellentes vertus, qui vous ont diſtinguée entre tous les juſtes; cette foi héroïque qui vous a rendue ſi heureuſe, en vous faiſant croire ce qui vous étoit révélé; cette profonde humilité qui vous a élevée ſi haut, & qui engagea le Verbe de Dieu à s'abaiſſer juſqu'à vous; cette pureté angélique qui vous fut ſi chère, & que vous préférâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettoit; cette obéiſſance que Jeſus-Chriſt trouva plus digne de ſes éloges, & plus recommandable en vous, que votre maternité même; ce zéle pour les intérêts de Dieu & pour le ſalut des hommes, qui malgré la tendreſſe de votre cœur, vous fit conſentir au ſacrifice & à la mort de votre Fils, quand vous le préſentâtes dans le temple, comme la victime qui devoit être immolée pour nos péchés. Sans prétendre au dégré ſublime où vous avez poſſédé ces vertus, obtenez-les-nous au moins dans le dégré convenable à nos obligations;

c'est-à-dire, obtenez-nous une foi vive qui nous fasse agir, & qui pour la cause de Dieu, nous détermine à tout souffrir; une confiance en Dieu inébranlable, qui ne soit jamais confondue; un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations & des adversités de cette vie ne puissent éteindre; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement & saintement unis en Jesus-Christ. Obtenez-nous une victoire entiere sur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un esprit humble & un cœur pur. Voilà les graces, ô Vierge sainte, que nous vous demandons, & pour lesquelles nous ne craignons pas que vous nous refusiez votre intercession. Nous vous saluons avec l'Eglise en qualité de Reine, *Salve, Regina*; mais à Dieu ne plaise que nous présumions d'entrer dans la gloire par une autre voie, que par celle de vos vertus. Comme Reine, nous vous réclamons, *Ad te clamamus*; mais nous n'implorons votre secours, que pour pouvoir marcher sur vos pas en imitant vos exemples. Comme Reine, nous vous prenons pour notre protectrice, & nous vous faisons entendre nos gémissemens, *Ad te suspiramus*; mais nous ne nous mettons sous votre protection, que pour obtenir par vous la grace de notre conversion. Sans craindre d'être

du nombre de vos dévots indiſcrets, nous vous appellons mere de miſéricorde; ſource de vie, conſolation de nos ames, *Mater miſericordiæ, vita, dulcedo*; mais nous ne prétendons point que ces titres nous autoriſent dans nos foibleſſes, ni qu'ils nous raſſurent dans nos déſordres. Malgré les critiques cenſeurs de votre culte, nous nous confions en vous; mais notre confiance ne nous fait point oublier, que pour être récompenſé comme vous, il faut par proportion le mériter comme vous, & que jamais nous ne parviendrons autrement à ce Royaume éternel, où nous conduiſe, &c.





AUTRE SERMON POUR LA FESTE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Sur la devotion à la Vierge.

Intravit Jesus in quoddam castellum, & mulier quædam excepit illum in domum suam.

Jesus entra dans une bourgade, & une femme le reçut dans sa maison. En Saint Luc, Chap. 10.

CEtte femme ainsi honorée de la présence de Jesus-Christ, ce fut, Chrétiens, dans le sens littéral de notre Evangile, Marthe, sœur de Magdeleine : mais selon l'application de l'Eglise, c'est Marie, la mere du Rédempteur, la Reine des Vierges, & la Souveraine du ciel & de la terre. C'est elle qui

reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu ; & c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes Freres, s'écrie saint Bernard, heureuse réception de l'une & de l'autre part! *Felix utraque susceptio*! soit celle que Marie fit à Jesus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jesus-Christ fait à Marie dans le mystère de son assomption. Mais pourquoi parler maintenant de la premiere, demande le même saint Bernard? pour mieux juger de la seconde, répond ce saint Docteur; pour en former une juste idée; pour en concevoir toute la gloire & toute l'excellence; ou plutôt, pour reconnoître que comme la premiere est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues & de toutes nos expressions. *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam, inæstimabilis cognoscatur & ista*. Et en effet quelle langue pourroit jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une Vierge; & qui pourroit dire aussi avec quelle pompe cette Vierge entre dans le ciel pour y être couronnée, & pour y regner pendant toute l'éternité? *Christi generationem & Mariæ assumptionem quis enarrabit*? J'ai donc cru, mes

Bern.

Ibid.

Ibid.

chers Auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à notre foiblesse, & même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand & ineffable mystère de l'Assomption de Marie, me donnoit une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette Mere de Dieu. C'est ce que je me propose, & c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zéle qui m'anime pour vous, & le seconder. Daignez écouter la priere que je vous fais en vous saluant, & vous disant : *Ave, Maria.*

SI j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens, pour n'avoir pas envers la Mere de Dieu tous les sentimens de zéle & de respect qui lui sont dûs. C'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matiere toute l'instruction que des chrétiens parfaits & spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre, nous a si fortement recommandé : *Rationabile obsequium vestrum.* Ainsi, mes chers Auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profi-

Rom. c. 12.

trer de cette dévotion, & à vous ſanctifier vous-mêmes par cette dévotion. Je veux vous en faire connoître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, & par-là vous engager à en faire un ſaint uſage. Pouvois-je choiſir un deſſein plus convenable à votre piété, & plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit? Elle conſiſte, ſelon ſaint Bernard, en trois principaux devoirs, à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or c'eſt à ces trois devoirs que je m'attache, & voici en trois mots le partage de ce diſcours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieuſement, c'eſt la premiere propoſition. Il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement, c'eſt la ſeconde propoſition. Enfin, il faut imiter Marie, & l'imiter religieuſement, c'eſt la derniere propoſition. Il faut honorer cette Vierge judicieuſement; car l'honneur de la Reine du ciel auſſi-bien que celui de Jeſus-Chriſt le Roi des Rois, demande ſur toutes choſes cette condition: *Nam & honor Reginæ judicium diligit*, dit ſaint Bernard, appliquant à la Mere ce qui eſt écrit du Fils, *Et honor Regis judicium diligit*: ce ſera le ſujet de la premiere partie. Il faut invoquer cette Vierge efficacement; car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, ſi par

Bern.

Pſalm. 98.

l'indignité de nos prieres, ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile, ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette Vierge religieusement; car la sainteté de Marie est un modéle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions; & si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera: ce sera la derniere partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, & à la sanctification des justes. Commençons.

I. PART. POur honorer saintement la Mere de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, & dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même tems convenir d'une autre vérité qui me paroît également incontestable; sçavoir, que s'il faut du discernement & de la prudence pour honorer la Mere de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? qu'il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, & pour s'ériger en juge du culte & des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété, que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci; & vous

avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'entrer pas dans ma penſée, & trop d'équité pour n'avouer pas, que la raiſon, auſſi bien que la droite & ſincère religion, le demandent ainſi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les perſonnes adonnées au ſervice de la Vierge, des dévots indiſcrets, j'en veux bien tomber d'accord avec vous ; & s'il y en a de tels, à Dieu ne plaiſe que je prétende ici les excuſer, ni les autoriſer. Mais auſſi peut-il y avoir des cenſeurs indiſcrets de la dévotion envers cette même Vierge ; & c'eſt à quoi l'on ne penſe point aſſez. De ces deux déſordres, on ſe pique d'éviter le premier, & il arrive tous les jours qu'on ſe fait un faux mérite ou une vanité biſarre du ſecond. Cependant le ſecond n'eſt pas moins dangereux que le premier ; & l'homme chrétien ne court pas moins de riſque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime & ſaint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré & ſuperſtitieux. C'eſt donc à nous, mes chers Auditeurs, à nous préſerver de l'un & de l'autre ; c'eſt à moi, comme Prédicateur de l'Evangile, à vous conduire entre ces deux écueils, & par quelle voie ? en vous donnant des régles ſûres pour honorer diſcrétement la Reine du ciel, & vous propoſant les mêmes régles pour ne

pas critiquer légérement les honneurs mêmes populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague, & dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des phantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que malgré le soin qu'ont eû les Pasteurs, d'instruire les peuples, & d'épurer dans notre siécle la religion ou la dévotion des fidéles, il y avoit encore de l'excès, & par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge; & ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfans ont déploré cet abus. Des catholiques prétendus zélés, mais dont le zéle sans doute n'a pas eû toutes les qualités requises, pour être ce zéle selon la science que demandoit l'Apôtre; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu: & de la maniere qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération dn commun des fidéles pour la Mere de Dieu, leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, & il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints

qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité. Ils se sont plaints qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, sur-tout ceux de médiatrice & de réparatrice du monde perdu. Ils se sont plaints qu'on lui attribuoit de nouveaux priviléges, qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé, & puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissemens donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous-en ; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts & plus irrepréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Ecoutez-moi ; ceci n'aura rien de trop abstrait, ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, Chrétiens, & je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce seroit non pas un simple abus, ni une simple indiscrétion, mais un crime & une impiété. Car Marie, toute Mere de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature, l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est

fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse & de son néant : Luc. c. 1. *Quià respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*. C'est ainsi qu'elle nous l'a appris ; & nous le sçavons si bien, que pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de Ibid. servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. Ainsi graces à la providence & à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Eglise de Jesus-Christ, sur-tout dans un siécle aussi éclairé que le nôtre, n'avoit nul besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai déja fait remarquer d'autres fois, ce que disoit saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux Manichéens, qui malicieusement & sans raison, accusoient de son tems les catholiques de rendre aux Martyrs un culte idolâtre : ce que disoit ce Pere touchant les Martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mere de Dieu ? que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée ? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossiere erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisteroit à faire

de Marie une Déesse ; & l'indiscrétion, s'il y en avoit ici, seroit plutôt de la part de ceux qui dans leurs avis auroient supposé qu'un grand nombre de fidéles, à la vue de leurs Pasteurs, avoient pû tomber, & étoient en effet tombés dans une telle corruption de foi. L'indiscrétion seroit, non-seulement d'avoir par-là renouvellé les accusations vaines & frivoles des anciens hérétiques contre l'Eglise, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques même persuadés que notre foi s'étoit ainsi corrompue dans ces derniers siécles. Non, mes chers Auditeurs, je le répete, l'Eglise de Jesus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce selon nous que d'honorer judicieusement la Mere de Dieu ? c'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu. Or voilà comment nous l'honorons ; voilà comment tous les siécles du christianisme l'ont honorée ; malheur à celui qui la confondroit avec Dieu ; mais aussi malheur à celui qui ne lui rendroit pas des hommages particuliers, & qui dans son estime ne la mettroit pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu. Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article, & de vous le faire sentir. Mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiſcret le zéle des fidéles qui attribuent à Marie des titres d'honneur, qu'on prétend ne lui pas convenir : & moi j'avance & je ſoutiens, que depuis que l'Egliſe univerſelle, par le plus ſolemnel de ſes décrets qui fut celui du Concile d'Ephèſe, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la poſſeſſion du titre de Mere de Dieu, que l'héréſiarque Neſtorius lui diſputoit, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puiſſe ſans indiſcrétion lui conteſter. Appliquez-vous, & vous en allez être convaincus. Car puiſqu'il s'agit ſur-tout de la qualité de médiatrice & de réparatrice du monde, que les réformateurs de ſon culte voudroient lui ôter, voyons comment en a parlé ſaint Bernard : non point dans ces occaſions & dans ces diſcours où il n'a penſé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits; mais dans cette célebre Epître aux Chanoines de Lyon, où raiſonnant en Théologien, & décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mere de Dieu. Je me contenterai de traduire ſes paroles, & je ne puis douter que vous n'en ſoyez touchés. Donnez, diſoit-il, donnez à Marie les juſtes louanges qui lui appartiennent, & ſou-

venez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle & pour nous la source de la grace; dites qu'elle est la médiatrice du salut & la restauratrice des siécles : vous le direz avec raison; car c'est ce que toute l'Eglise publie; & ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem seculorum : hæc mihi de illa cantat Ecclesia.* Bern.
Ceux à qui ces titres déplaisent, oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard, & recuser un homme d'une si grande autorité parmi les Peres, & qui rapporte en fidéle historien ce que l'Eglise croyoit de son tems, & ce qu'elle pratiquoit? Or voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge, lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. On sçait bien qu'il n'y a, pour parler ainsi, qu'un médiateur de rédemption : mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnoît avec l'Ecriture, outre cet unique médiateur de rédemption qui est Jesus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession; & Marie entre ceux-ci ne doit-elle pas avoir la premiere place? On sçait que Jesus-Christ seul a racheté le monde par son sang; mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il

a répandu, a été formé de la substance même de Marie, & par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon. Car c'est sur quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la qualifier de médiatrice & de réparatrice des hommes. Ce seroit donc encore par-là une indiscrétion (je devrois peut-être user d'un terme plus propre & plus fort) ce seroit, dis-je, une indiscrétion, de lui refuser ces titres glorieux & si solidement établis. Mais sans raisonner davantage, il me suffit, reprend saint Bernard, que l'Eglise m'ait appris à honorer de cette maniere la Mere de Dieu : car ce que m'enseigne l'Eglise, ajoutoit ce saint Docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, & de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois ; & tout ce qu'elle pratique, je le veux pratiquer : & en le croyant, en le pratiquant sans distinction & sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, & le guide infaillible que je dois suivre. *Quod ab illa accepi, securus teneo.* *Ibid.*

Or selon cette régle, mes chers Auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appellons notre médiatrice & notre réparatrice ; quand nous disons qu'elle est pour nous

nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance : pourquoi ? parce que jusqu'à la fin des siécles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera & la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo, & spes nostra, salve.* Notre vie, comment ? après Dieu, & après Jesus-Christ ; notre consolation, comment ? après Dieu, & après Jesus-Christ ; notre espérance, comment ? après Dieu, & après Jesus-Christ. Peut-on sans indiscrétion & même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens ? Et parce qu'il est évident & incontestable que c'est là le sens de l'Eglise, & que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la Mere de Dieu ; nous ne faisons point difficulté de l'appeller absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance : *Vita, dulcedo, & spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, & qu'on le chantera jusqu'à la derniere consommation des tems. Les ennemis de Marie passeront ; mais l'Eglise leur survivra, l'Eglise après eux subsistera ; & touchée des mêmes sentimens, elle dira toujours en s'adressant à la Mere

de son Epoux & de son Sauveur : *Vita, dulcedo, & spes nostra.*

Enfin, on a traité de zéle indiscret, celui que fait paroître le peuple chrétien à défendre certains priviléges de Marie. Priviléges de grace dans son immaculée conception, priviléges de gloire dans sa triomphante assomption ; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, & qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux en les rejettant. Mais moi, voici encore & sur le même principe comment je raisonne : car puisque nous reconnoissons Marie pour Mere de Dieu, de tous les priviléges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou, pour mieux dire, y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé ? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, & si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez, pour les attribuer à cette Vierge, que sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des priviléges convenables à la dignité de Mere de Dieu ? N'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus sçavans hommes de l'Eglise, autorisés par

la créance commune des fidéles, appuyés, ſinon ſur des preuves évidentes & des démonſtrations, au moins ſur les plus fortes conjectures & les témoignages les plus ſolides & les plus irreprochables ? Or tels ſont les priviléges que nous honorons dans Marie, & c'eſt par-là que nous les honorons prudemment. Un eſprit raiſonnable & ſage, ſur-tout un eſprit bien prévenu à l'égard de Marie, & affectionné à ſon culte (car voilà le point) un eſprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avoit deux à prendre, ne penchera-t-il pas toujours vers le plus favorable à la ſainte Mere que nous révérons ? Ne le préférera-t-il pas, & ne l'embraſſera-t-il pas, quand c'eſt d'ailleurs le mieux établi & le mieux fondé ? Mais que devroit-on penſer d'un eſprit toujours prêt à faire naître des doutes ſur les grandeurs de Marie, & ſur ſes plus illuſtres prérogatives ? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre ſuſpectes ; mettant toute ſon étude à troubler la piété des peuples, & par toutes ces ſubtilités ne cherchant qu'à la reſſerrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir & à l'étendre ? Ah ! mon Dieu, falloit-il donc que

le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur & le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges? Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie; après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état; après qu'au nom de tous, saint Augustin a confessé son insuffisance, & protesté hautement qu'il manquoit d'expressions pour donner à la Mere de Dieu les louanges qui
August. lui étoient dues: *Quibus te laudibus efferam nescio*; falloit-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, & qui osent se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toutefois un des désordres de notre siécle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné sur la simplicité du culte. A mesure que la foi est devenue tiéde & languissante, on a affecté de la faire paroître vive & ardente sur je ne sçais combien d'articles, qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, & à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus-zélés & ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge, avoient été appellés au conseil, & qu'on en eût pris leurs avis, jamais ils

n'auroient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de Temples & d'Autels consacrés à Dieu, sous son nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la Mere de Dieu, les auroient choqués; & pour peu qu'on les écoutât, ils concluroient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, & il n'y tiendroit pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leurs sens, qu'ils voudroient introduire dans le christianisme, la Religion ne fût réduite à une séche spéculation, qui bientôt dégénéreroit, & qui de nos jours en effet ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie depuis tant de siécles a formé contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté & il subsistera. Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zéle des vrais Chrétiens, & contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, & quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentimens tendres & respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, & rien ne sera

capable de les séduire & de les ébranler. Vous êtes, ô Sainte Mere de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, & vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies. A peine s'en est-il formé une dans le christianisme, qui ne vous ait attaquée, & il n'y en a point que vous n'ayez confondue :
August *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. La victoire que vous remporterez & que vous remportez déja sur les téméraires censeurs de votre culte, achévera votre triomphe. S'il y faut contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien ; s'il faut parler, nous parlerons. Dans la chaire de vérité nous éleverons la voix, nous nous ferons entendre ; & après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement : c'est le sujet de la seconde partie.

II. PARTIE

QUe nous puissions invoquer Marie, & qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante & toute miséricordieuse ; c'est une vérité, Chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes des fidéle enfans de l'Eglise, & si nous sommes bien instruits des principes de notre foi. Car

puiſque l'Egliſe a défini en général, que nous pouvons invoquer les Saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, & qu'il a placés auprès de lui dans ſon Royaume; à combien plus forte raiſon pouvons-nous dans toutes les néceſſités de cette vie nous adreſſer à la Reine, non-ſeulement des Saints, mais des Anges bienheureux, & lui préſenter nos prieres? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance? Croirons-nous qu'uniquement touchée de ſon bonheur, & toute occupée, pour ainſi dire, de ſa propre gloire, elle ſoit devenue inſenſible à nos intérêts? mais n'eſt-elle pas toujours la Mere de miſéricorde? Nous perſuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné ſon pouvoir, qu'elle ne ſoit plus en état de nous en faire ſentir les ſalutaires effets? Mais n'eſt-elle pas toujours la Mere de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde & qui lui fut ſi ſoumis? Eſt-ce en recevant la récompenſe de ſes mérites, qu'elle a perdu ſes plus beaux droits; & ſi ce Fils adorable qu'elle porta dans ſon ſein, a fait pour elle des miracles ſur la terre, que lui refuſera-t-il dans le ciel? C'eſt ainſi que les Peres ont raiſonné? & c'eſt là-deſſus qu'ils ſe ſont fondés pour nous exhorter dans des termes ſi énergiques & ſi forts, à réclamer ſans

cesse la Mere de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt, que ne puis-je rapporter ici dans un recueil abbrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie & des avantages qui y sont attachés ! Que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, &, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins ! Car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudroit-il davantage ; & ne seroit-ce pas une témérité, que dis-je ? ne seroit-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eû depuis tant de siécles d'oracles & de docteurs dans l'Eglise de Jesus-Christ ?

Je vais plus loin, & je ne dis pas seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons, & pourquoi ? pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grace, pour nous procurer contre les dangers du monde un secours puissant & un ferme soutien, pour assurer notre salut. En effet, Chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise comme la régle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise comme la régle de nos mœurs ? Or combien de prieres solemnelles l'Eglise tous les jours adresse-t-elle à la Mere de Dieu,

pour implorer son assistance ; & n'est-ce pas une espéce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, & de ne demander pas ce qu'elle demande ; ni à qui, ou plutôt, par qui elle le demande ? Si la grace nous est nécessaire, & si nous ne pouvons sur-tout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines graces particulieres & en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyen de les obtenir ? Or ce moyen, c'est l'intercession de Marie ; & mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, & par les mains de cette Vierge qu'il les fait passer en nous les communiquant ? Si nous sentons notre foiblesse ; & si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre ? Or de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie ; & puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé, nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense ? Enfin, si le salut est notre affaire, & par ses conséquences infinies notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire ;

nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès ? Or la coadjutrice de Dieu dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie ; & comme ce salut a commencé par elle & par son consentement à la parole de l'Ange, c'est par elle & par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop dans cette vie mortelle la solliciter, la presser, l'intéresser en notre faveur par nos supplications & par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie, vérités incontestables : mais le point est de l'invoquer efficacement, c'est-à-dire, de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prieres ; qu'elle puisse les trouver dignes d'elle, & y prendre part. Car selon l'Oracle de Jesus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le Royaume de Dieu : & suivant la même régle j'ajoute, que de ceux qui se mettent, ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mere de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain, pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentimens convenables pour l'engager dans leurs intérêts,

& pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, & deux extrémités à éviter; & comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire, que les uns comptent trop sur la protection de Marie; mais que les autres aussi ne connoissent point assez, ou semblent ne point assez connoître tout le fond qu'on y doit faire : que les uns, selon leurs désirs & le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, & c'est l'erreur des chrétiens présomptueux; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, & c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, & qui, par une autre prudence que celle de l'Evangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidéle n'a pû tirer qu'un scandale à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la premiere erreur, il faut convenir, Chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance, & que nous faisons à Marie des prieres qu'elle ne peut écouter : comment cela? par-

ce que ce ſont des prieres injurieuſes à Dieu, parce que ce ſont des prieres indignes de la Mere de Dieu, parce que ce ſont des prieres pernicieuſes pour nous-mêmes. Prieres injurieuſes à Dieu, pourquoi ? c'eſt qu'elles ſont directement oppoſées à l'ordre de ſa Providence, & qu'elles vont à renverſer toute l'œconomie de notre ſalut. En effet, tel eſt l'ordre de la Providence, que le ſalut dépende premierement de Dieu, & enſuite de nous-mêmes ; qu'aidés de la grace de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes ; que nous obtenions cette grace par la Mere de Dieu, mais pour la faire valoir par nos ſoins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conſerver par notre vigilance. Voilà le plan que Dieu s'eſt tracé, & qu'il nous a propoſé. Et nous, ſans égard aux vues de Dieu & nous promettant tous de la Mere de Dieu, nous nous en formons une autre ſelon nos idées particulieres, c'eſt-à-dire, ſelon notre ſens réprouvé & nos inclinations corrompues. Car ſi nous prétendons que ſous la protection de Marie, le ſalut ne nous coutera plus rien ; qu'après avoir ſatisfait à certaines pratiques d'une fauſſe piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reſte ; que revêtus des livrées de Marie, nous ſerons à

couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine & de tous les foudres du ciel ; & qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état du péché, en remettant notre pénitence : ah ! Chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se dementiroit bien lui-même : & quel lieu auriez-vous d'espérer, sur-tout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prieres indignes de la Mere de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugemens, jusqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres, & pour mourir dans l'impénitence. Et de-là enfin, pieres qui bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui bien loin de nous sauver, ne peu-

vent ſervir qu'à nous perdre ; par conſéquent prieres infiniment pernicieuſes pour nous-mêmes. Or de penſer que de telles prieres fuſſent aſſez efficaces, pour toucher le cœur de la plus ſainte de toutes les Vierges, de la plus fidéle à la loi de Dieu, de la plus ſoumiſe aux deſſeins & aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu & pour la ſanctification du peuple de Dieu, ne ſeroit-ce pas la plus ſenſible & la plus évidente contradiction ?

Vous me direz, qu'il faut donc conclure de-là qu'un pécheur dans l'état de ſon péché ne peut invoquer efficacement la Mere de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement ſans pénitence, il a beau du reſte ſe confier en Marie & la prier ; que tous ſes vœux ſont inutiles, & que toute ſa dévotion envers la Vierge ne le ſauvera pas. Autre erreur dont nous avons à nous préſerver : mais qui déguiſée ſous des termes captieux & pleins d'artifice, propoſée ſous la forme trompeuſe d'avertiſſemens utiles & chrétiens, cachée ſous un air de vérité qui impoſe, & qui empêche d'en voir le danger, demande toute la préciſion néceſſaire pour la découvrir. Rien de plus ſpécieux que les propoſitions qu'on nous fait : propoſitions équivoques ; vraies dans un ſens, fauſſes dans l'autre,

toujours dangereuſes, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mere de miſéricorde, qui doit être l'aſyle des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jetter les ſimples dans l'illuſion, en leur faiſant plus eſpérer de Marie, qu'il ne convient; je l'avoue: mais je dis auſſi qu'il ne faut pas jetter les ſimples dans l'illuſion, en ruinant toute leur eſpérance; & pour donner plus de jour à ma penſée, & vous faire prendre là-deſſus le point juſte à quoi tout fidéle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers Auditeurs, & je vous prie de me ſuivre.

Il eſt vrai: dire à un pécheur que ſans pénitence & par la ſeule interceſſion de Marie, il peut être réconcilié & ſauvé, c'eſt le jetter dans l'illuſion & dans la plus groſſiere de toutes les illuſions: car ſans la pénitence il n'y a ni juſtification ni ſalut. Mais auſſi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à ſon péché; que s'il n'eſt actuellement dans la réſolution de rompre ſes engagemens criminels; que s'il n'eſt actuellement touché d'un ſentiment de pénitence, il ne lui ſert à rien d'invoquer Marie, & que ſa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'eſt le ſéduire & le tromper. Car ſans être encore pénitent, ne peut-il pas par l'interceſſion de la Mere de Dieu,

le devenir ? Sans avoir encore le courage de s'arracher au monde & à ses honteux attachemens, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mere de Dieu, le demander & l'obtenir ? Sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la foiblesse de son cœur, & se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grace qui le touche, une grace qui l'éclaire & le fortifie ? Ne peut-il pas du fond de l'abysme où il est plongé, lever les mains vers cette Vierge, & s'écrier en l'appellant à son secours : Reine du ciel & toute-puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle & endurci, moi foible & affaissé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, & n'ayant point d'autre avocate que vous, pour prendre mes intérêts auprès de mon juge, & pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues & qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus*. Ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte, & pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissemens, & qu'elle ne s'employe pas à lui ménager la grace de sa conversion ?

Il est vrai : dire à un pécheur que sans amour pour Dieu, par la seule médiation

de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce seroit non plus seulement une illusion, mais une impiété. Car sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu; & Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus & dans son Royaume que ses amis. Mais aussi faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, & qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, & lui ôter dans son malheur une des plus certaines & des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu, qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite; & pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Ecriture, recourir à la Mere du bel amour? *Ego Mater pulchræ dilectionis.* Comme sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, & de cette foi passer à l'espérance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu; ne peut-il pas sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie; animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misere, & par-là réveiller toute la tendresse d'une Vierge déja si favorablement prévenue pour nous; par-là trouver accès auprès d'elle, & par elle se mettre en grace avec Dieu, & recou-

Eccli. c. 24.

vrer le don précieux de l'amour de Dieu ? Et il ne faut point m'oppoſer que ſans l'amour de Dieu, l'on ne peut être prédeſtiné ; & par une conſéquence qui paroît néceſſaire, que ſans l'amour de Dieu l'on ne peut ſe promettre aucun fruit du culte & de l'invocation de la Mere de Dieu. Raiſonnement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguité, pour en faire connoître la fauſſeté, & j'oſe dire, la malignité. Je le ſçais : ſans l'amour de Dieu, l'on ne peut être prédeſtiné d'une prédeſtination parfaite & conſommée ; où pour m'exprimer encore plus clairement, ſans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédeſtination qui eſt la gloire : mais avant que d'y arriver, & dans le tems même qu'on eſt pécheur & ſans amour de Dieu, on peut être prédeſtiné pour parvenir un jour à cette gloire ; comment cela ? parce qu'on peut être prédeſtiné pour ſortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la juſtice, pour rallumer dans ſon cœur le feu de la charité, & par où ? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainſi Magdeleine, au milieu même de ſes déſordres, étoit prédeſtinée ; ainſi l'Apôtre des nations, ſaint Paul, lors même qu'il perſécutoit l'Egliſe de Dieu, étoit prédeſtiné ; ainſi des millions de libertins juſques dans leur libertinage même, ont été pré-

destinés. Or ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement & plus infailliblement les obtenir que par Marie ?

Disons-le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la Mere de Dieu, & nous précautionner contres des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires. Car quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zéle pour nous, que Jesus-Christ même, & de ne pas plus compter sur ses prieres que sur les mérites de son Fils; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, & de ne la point mettre en paralléle ni avec Dieu, ni avec l'homme-Dieu; de ne pas ôter à cet homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa Mere, & de ne pas préférer le culte de cette divine Mere à l'amour de Dieu, & à la confiance que nous devons avoir en lui : quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine, pour décrier les dévots

de Marie ? n'eſt-ce pas ſans ſujet vouloir les repréſenter comme des eſprits outrés, comme des eſprits frivoles & ſuperſtitieux ? Et qui de nous eût jamais de telles idées ? qui de nous porta jamais les choſes à de tels excès ; & pour uſer d'une expreſſion plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances ? Ah ! mes Freres, (je parle à vous, Miniſtres des autels ; à vous que Dieu a choiſis pour être les conducteurs & comme les ſauveurs de ſon peuple,) dans un ſiécle où la corruption eſt ſi générale, & où nous voyons tant d'ames rachetées du ſang de Jeſus-Chriſt, s'égarer & ſe pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour & du ſalut. Or une de ces voies les plus aſſurées, c'eſt une ſincère dévotion envers la Mere de Dieu. Diſons aux fidéles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement ; c'eſt-à-dire, l'invoquer en vue de pouvoir, par ſon crédit auprès de Dieu, changer de vie & réformer leur conduite, abandonner le vice & réprimer leurs paſſions, vaincre la chair & réſiſter à ſes attaques, ſe préſerver des piéges du démon & du monde plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puiſſances de l'enfer, s'adonner aux exercices de la religion & en ſoutenir la pratique, ſe ſanctifier & mériter l'éternité bienheureu-

ſe. Mais en même-tems, diſons-leur, qu'en quelques déréglemens qu'ils aient vécu, que quelques pécheurs qu'ils aient été, & qu'ils ſoient même à préſent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie, en s'adreſſant à elle avec une confiance humble & filiale; que bien loin de les rejetter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre ſon ſein, elle les invite & leur offre ſon ſecours. Voilà ce que nous leur devons dire, & ce que je leur dis, Vierge ſainte, de votre part & en votre nom. Vous ne m'en déſavouerez point, & vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un Auditoire chrétien; mais dans cet Auditoire, tout chrétien qu'il eſt, combien y a-t-il d'ames chancelantes & ſur le point d'une ruine prochaine? combien d'ames tiédes & languiſſantes dans le ſervice de Dieu, & dans l'obſervation de leurs devoirs? combien d'ames aveugles & trompées, qui ſe flattent d'une prétendue innocence, & qui vivent dans l'état d'une fauſſe conſcience? combien d'ames criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, expoſées à toutes les vengeances de Dieu? c'eſt pour ces ames & pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, & que je pouſſe des cris vers vous: ou plutôt, c'eſt à vous que je les envoie ces tiédes & ces lâches, ces aveugles & ces igno-

rans, ces mondains & ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez, vous ferez agir pour eux tout le ciel, & vous agirez vous-mêmes. Ainsi, Chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, l'imiter enfin religieusement : c'est la derniere partie.

III. PARTIE C'Est une belle pensée de saint Augustin, lorsque parlant des Martyrs & des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même tems à imiter leur constance. Car, dit ce grand Docteur, les Saints ne sont bien honorés sur la terre, que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples ; & les solemnités qu'a institué l'Eglise en mémoire des Martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim Martyrum exhortationes sunt martyriorum.* Or, Chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet ; & dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie & sa bienheureuse Assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveller notre dévotion envers cette Mere de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidéle & constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux

August.

choſes à vous dire : premierement, ce que nous devons imiter dans Marie ; & ſecondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'eſt la ſainteté de ſa vie, & voilà le modéle que nous avons à nous propoſer ; pourquoi nous le devons imiter, c'eſt pour avoir part à ſa gloire, & voilà le motif qui doit nous animer. Ceci ſuffiroit pour faire la matiere de tout un diſcours : j'abbrége, & je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons & que nous invoquons, c'eſt la ſainteté de ſa vie, & voilà en quoi nous pouvons nous la propoſer comme notre modéle. Ce n'eſt point dans les graces ſingulieres & extraordinaires qu'elle a reçues du ciel : dès que ce ſont des graces extraordinaires & ſingulieres à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, & ce ſeroit une préſomption que d'y prétendre. Ce n'eſt point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux priviléges qui lui furent accordés en conſéquence du choix que Dieu fit d'elle. Admirons toutes ces merveilles, reconnoiſſons-y la ſouveraine grandeur du Tout-puiſſant qui les a opérées ; concevons pour le digne ſujet ſur qui le très-

haut jetta les yeux, & en qui il exerça toute sa vertu, les sentimens de zéle, de respect, de vénération qui lui sont dûs : mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de régles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, & qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répéte, nous devons imiter la Mere de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie. C'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance & la fermeté inviolable de sa sainteté. Quel fonds d'instruction pour nous, mes chers Auditeurs, & quel champ à nos réflexions !

Je dis dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines ames, en qui nous voyons réluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, & où elles font consister tout leur mérite. Etudions la vie de cette Mere de Dieu; c'est une leçon universelle de toute vertu & pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.* (*Ambr.*) En formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidéles à Dieu, à être équitables & charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes & attentifs sur nous-mêmes. Vous apprendrez, jeunes personnes,

nes, ce que vous êtes si peu en peine de sçavoir, & ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre ame, & le précieux & inestimable trésor d'une virginité sans tache; à fuir pour cela le monde, & sur-tout certaines sociétés du monde; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, & à ne lui permettre pas de s'échapper jusques dans les moindres rencontres; à réprimer vos sens & à leur interdire toute liberté, non-seulement criminelle, mais dangereuse; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui convient à votre sexe, & qui en fait le plus bel ornement. Peres & meres, vous apprendrez à régler vos familles, & à y maintenir l'ordre & la piété; à élever vos enfans, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu; non pour vous-mêmes & pour votre propre consolation, mais pour Dieu & pour la gloire de Dieu; à les lui dévouer & à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail, qui me conduiroit trop loin; & sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sçait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir,

prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne & dévote, aux loix de Dieu ou aux loix des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, par-tout Marie se présente à nous pour nous instruire & pour nous servir d'exemplaire & de guide? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente & au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grace l'a élevée. Mais ne semble t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime & parfaite, moins nous pouvons l'imiter? A cela je réponds que Jesus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est; & comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie : qu'il veut bien que nous imitions son Pere, & que nous soyons parfaits
Matth. c. 5. comme son Pere : *Estote ergo vos perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est.* Il est vrai : nous n'avons pas été prévenus des mêmes graces que la Mere de Dieu, & par conséquent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mere de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher; mais nous pouvons, en nous proposant Marie & la ferveur

de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tiédes & si négligens dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion; mais nous pouvons, en nous proposant Marie & son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un Maître si digne de tout notre zéle, & rallumer dans nos ames un feu tout nouveau; mais nous pouvons, en nous proposant Marie & le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires & si fréquentes dans les plus saints exercices, & nous former à l'usage de la priere; mais nous pouvons, en nous proposant Marie & l'ardeur de son courage, & la force de sa patience, & la droiture de ses vues, & la profondeur de son humilité, reconnoître devant Dieu nos foiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, & nous exciter à les combattre & à les corriger. Nous ne monterons pas au même dégré qu'elle, mais suivant d'aussi près que nous le pouvons, ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis dans la persévérance & la fermeté invariable de sa sainteté. Ah! Chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse Assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa pré-

cieuſe mort : & par où cette mort fut-elle ſi précieuſe devant Dieu ? parce qu'elle avoit été précédée d'une vie toujours ſainte, ou plutôt d'une vie toujours plus ſainte d'un jour à un autre, par de continuels & de nouveaux accroiſſemens de mérites. Imitons Marie dans tout le reſte, & ne l'imitons pas dans cette perſévérance : tout le reſte, quelque grand, quelque héroïque qu'il ſoit, ne nous peut être de nul avantage, puiſque dans les Chrétiens, ce ne ſont pas tant les commencemens que Dieu couronne, dit ſaint Jérôme, que la fin. Tel eſt donc, je le répéte, l'excellent modéle que nous devons avoir ſans ceſſe devant les yeux, la ſainteté de Marie, cette ſainteté pleine & entiere, cette ſainteté ſublime & relevée, cette ſainteté durable & conſtante. Voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, ſi nous voulons être ſolidement dévoués à cette Mere de Dieu. Mais voilà, mes chers Auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point eſſentiel où notre dévotion ſe dément & où notre zéle ſe réfroidit. Nous ne manquons pas de zéle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zéle pour défendre ſes prérogatives & ſes priviléges, nous ne manquons pas même de zéle pour lui rendre

certains honneurs, & pour nous acquitter de certaines pratiques. Tout cela est bon & louable; & nous y sommes assez fidéles, parce que tout cela coûte peu : mais imiter cette Vierge dans son inviolable pureté, & dans le soin qu'elle eut de la conserver; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son détachement d'elle-même & de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire & à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la priere, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraye la nature, parce que c'est ce qui la combat & ce qui la gêne. Toutefois ne nous y trompons pas; & comme nous sçavons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter : je dis que c'est pour avoir part à la gloire, dont cette Reine du ciel va prendre possession; ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas.

Car prenez garde, Chrétiens : Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu pour y goûter une éternelle & souveraine béatitude; mais ce suprême bonheur n'est point pour elle comme bien d'autres dons qu'elle avoit reçus, une pure grace; c'est une récompense; & selon l'ordre de la pré-

destination de Dieu, il falloit que ce fût le fruit de ses mérites & de sa sainteté. Tout autre titre n'eût poit suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage ; & de-là, n'ai-je pas raison de conclure, que si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidéle imitation de sa vie ? Oui, mes chers Auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mere de Dieu, ce que saint Paul disoit aux premiers fidéles, en leur proposant Jesus-Christ même : *Si compatimur, & conglorificabimur* ; si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie ; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle. Voilà tout à la fois & le terme où vous devez aspirer, & la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une pusillanimité lâche. Présomption criminelle, si ne considérant que le triomphe de Marie & l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, & sans user des mêmes moyens. Car ne seroit-il pas bien étonnant, que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa Mere ; & que par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous,

ce qu'il a voulu lui vendre & ce qu'elle a dû acheter ſi cher? Puſillanimité lâche, ſi n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous déſeſpérez d'atteindre au terme où elle eſt parvenue : au lieu de vous animer par la vue du terme, à ſoutenir toutes les difficultés du chemin, & à vaincre tous les obſtacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie ſur la terre & Marie dans le ciel. Si l'état de ſa vie pénible & laborieuſe ſur la terre, étonne notre foibleſſe, l'état de ſa vie glorieuſe dans le ciel nous raſſurera & nous conſolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'eſt avec cette penſée que je vous renvoie) d'autant plus que l'état de cette Reine triomphante dans le ciel, doit ſpécialement ſervir à nous procurer les plus puiſſans ſecours, pour imiter l'état de ſa vie laborieuſe ſur la terre. Je m'explique, & c'eſt là que j'en reviens pour votre conſolation & pour concluſion de ce diſcours. En effet, Chrétiens, Marie va prendre place auprès du thrône de Dieu, & s'aſſeoir elle-même ſur le thrône que Dieu lui a préparé, pourquoi ? afin que de-là elle parle & agiſſe plus efficacement en notre faveur ; afin que de-là elle faſſe couler abondamment ſur nous les tréſors céleſtes ; afin que de-là elle

se rende attentive à nos vœux, que de-là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce thrône de gloire où elle domine, elle fasse pour nous un thrône de miséricorde & de grace. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale & si commune dans tous les siécles de l'Eglise. Voilà ce qui lui a attiré la confiance & la vénération de tous les peuples & de tous les Etats du monde. Voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monumens de la piété des fidéles envers cette Mere de Dieu. Voilà ce qui a porté les Princes & les Monarques à mettre leur sceptre & leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvoient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable, que dans une Vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de saint Ildephonse, tient quelque chose de l'empire & de l'autorité. Voilà ce qui a engagé un de nos Rois, Louis XIII de glorieuse mémoire, à lui consacrer & sa personne & son Royaume : non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un Roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi-bien que David, en présence
Ps. 115. de tout son peuple : *In conspectu omnis populi ejus*; puisqu'il en ordonna la publica-

tion dans tous les lieux de son obéissance, puisqu'il y intéressa tous ses sujets, & qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine & la fin de ces saintes & solemnelles processions, qui se font aujourd'hui par toute la France, & qui sont autant de témoignages publics par où nos Rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, & qu'ils la reconnoissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers Auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété? Elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites chacun dans votre condition ce que fit ce Prince très-chrétien & très-religieux, dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son Royaume à la Reine des Vierges, consacrez-lui vos familles & vos maisons. Il lui dévoua sa personne & celle de ses peuples, dévouez-lui la vôtre & celle de vos enfans. Ce n'est pas assez: mais comme ce grand Monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes, la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connoître le nôtre. Confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siécle soient plus

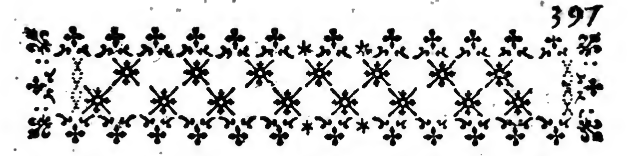
hardis à railler du culte que nous rendons à la Mere de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin & à la direction des ames, inspirons-leur la même ardeur & le même esprit. Sur-tout, Chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que comme toute famille solidement & saintement dévouée à la glorieuse Vierge, ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô Reine toute-puissante, que nous nous présentons à vous: & quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds! Car c'est en ce jour que tous les Grands & tous les riches du peuple implorent votre assistance, selon
Psalm. la prophétie de David : *Vultum tuum depre-*
c. 44. *cabuntur omnes divites plebis*. C'est en ce jour, qu'à l'exemple de nos Rois, & en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les Juges, les Magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premieres places & qui occupent les premieres dignités, paroître devant vos Autels & vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les

petits & les humbles du peuple, dont la foi eſt communément plus vive & la dévotion plus ardente & plus tendre ? Quoi qu'il en ſoit, il eſt de mon miniſtère & de mon devoir, ô ſainte Mere de Dieu, de ramaſſer les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches & ceux des pauvres, & de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt ſouffrez qu'au nom de tout cet auditoire, je vous demande les graces que vous ſçavez nous être néceſſaires, & que vous pouvez faire deſcendre ſur nous. Répandez-les ces graces divines, dont vous êtes comme la dépoſitaire & l'économe, répandez-les ſur la perſonne ſacrée de l'incomparable Monarque qui nous gouverne ; répandez-les ſur ce Royaume ſpécialement dévoué à votre culte ; répandez-les ſur tous en général & ſur chacun en particulier. Quoique vous ſoyez en toutes choſes notre reſſource, nous ne vous demandons point tant après tout des graces temporelles, que des graces ſpirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, & qui diviſe les Princes chrétiens ; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos paſſions, & cette guerre inteſtine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet Etat ; mais préférablement à cette paix, aidez-

nous à recouvrer la paix de Dieu ſi nous l'avons perdue, & à nous y maintenir, ſi nous ſommes aſſez heureux pour y rentrer. Et puiſque toutes les graces du ſalut peuvent ſe réduire à une ſeule, obtenez-nous, ô parfait modéle des vertus chrétiennes, obtenez-nous la grace d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jeſus-Chriſt, afin que nous regnions avec Jeſus-Chriſt & avec vous-même dans l'éternité bienheureuſe, où nous conduiſe, &c.





SERMON
POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.

Dieu eſt admirable dans ſes Saints. Au Pſeaume 67.

SIRE,

DIEU dans tous ſes ouvrages eſt admirable; mais il l'eſt particulierement dans ſes Saints, puiſque de tous les ouvrages de Dieu, un des plus merveilleux & des plus grands, ce ſont les Saints. Il eſt admirable dans leur prédeſtination; il eſt admirable dans leur vocation; il eſt admirable dans toute l'œconomie de leur ſalut; il eſt admirable dans leur béatitude & dans leur gloire. Je dis admirable, de les avoir prédeſtinés à ſon Royaume éternel; admirable de

les avoir appellés à la foi; admirable de les avoir sanctifiés par la grace; admirable de les avoir éprouvés & purifiés par les souffrances; enfin, admirable d'en avoir fait des Saints & des Bienheureux: *Mirabilis in sanctis suis*. Voilà, Chrétiens, ce que Dieu a fait pour ses élus, & ce que je devrois, ce semble, développer dans ce discours; mais j'ai des choses à vous dire encore plus importantes pour votre édification; des choses, qui dans la vue de ces bienheureux prédestinés, vous rempliront, aussi-bien que le Prophéte Royal, non pas d'une admiration stérile & séche, mais d'une admiration affectueuse, solide, efficace, qui fortifiera votre foi, qui excitera votre espérance, qui animera votre charité; en deux mots, qui élévera vos esprits, & qui touchera vos cœurs: *Mirabilis Deus in Sanctis suis*. Vierge sainte, vous qui dans le ciel régnez au-dessus de tous les Saints, obtenez-moi les lumieres dont j'ai besoin, & que je demande par votre intercession. Faites, ô glorieuse Mere de Dieu, que je sois animé & rempli de cet esprit de sainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel; faites que servant d'organe à ce divin esprit, j'annonce à cette Cour des vérités capables d'en faire, selon l'expression de saint Paul, un peuple fer-

vent & un peuple ſaint. C'eſt pour celà que je vous adreſſe la priere ordinaire. *Ave, Maria.*

IL n'appartient qu'aux Saints de bien comprendre ce qu'opère en eux celui qui eſt l'auteur de la ſainteté; & je ſerois téméraire, ſi je voulois dans un ſujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres penſées, pour vous donner l'intelligence de ce qui fait le myſtère de ce jour, c'eſt-à-dire, de ce qui rend Dieu ſi admirable dans la perſonne de ſes élus. Ainſi, renonçant à mes vues particulieres, & profitant de celles qu'ont eu les Saints, je m'attache à cette réflexion de ſaint Leon, Pape, que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle renferme tout mon deſſein. Ce Pere explique les paroles de David que j'ai choiſies pour mon texte: *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.* Et conſidérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux ſont élevés, il dit que deux choſes y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration: l'une, de ce que Dieu nous a donné dans les Saints de ſi puiſſants protecteurs; & l'autre, de ce qu'il nous a propoſé dans ces mêmes Saints un ſi parfait modéle de ſainteté: *Mirabilis in Sanctis ſuis, in quibus & præſidium nobis* *Leo.*

constituit & exemplum. Voilà tout le partage de cet entretien. Dans la premiere partie, je vous montrerai combien Dieu est admirable, de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs & pour patrons ; & dans la seconde, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemples. Deux vérités d'une étendue infinie dans notre religion, & d'où s'ensuivent des conséquences à quoi nous devons bien, vous & moi, nous intéresser. Car voici d'abord les deux raisonnemens qui se présentent à nos esprits. Les Saints sont nos intercesseurs & nos protecteurs ; nous avons donc une obligation indispensable de les honorer & de les invoquer : c'est le premier point. Les Saints sont nos exemplaires & nos modéles : nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux, & à les imiter : c'est le second point. Le premier nous apprendra ce que les Saints font pour nous, & le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être saints. L'un & l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulierement dans les Saints : *Mirabilis in Sanctis suis*. Voilà tout le sujet de votre attention.

NOn, Chrétiens, rien n'eſt plus digne de nos admirations que ce que la foi nous révéle dans la ſolemnité de ce jour, quand elle nous apprend que les Saints ſont devant le thrône de Dieu nos protecteurs & nos interceſſeurs; & l'Ange de l'école ſaint Thomas en donne trois excellentes raiſons. La premiere regarde Dieu même : la ſeconde eſt priſe des Saints bienheureux; & la troiſiéme ſe rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même, eſt qu'en ceci il nous découvre viſiblement les tréſors de ſa ſageſſe & de ſa providence. L'autre qui ſe tire des Saints bienheureux, eſt que la gloire dont ils jouiſſent, en eſt infiniment relevée. Et la derniere, qui ſe rapporte à nous, eſt que nous y trouvons de très-grands avantages pour l'intérêt de notre ſalut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois vérités. I. PARTIE

Dieu fait éclater ſa providence, en nous donnant les Saints pour protecteurs & pour interceſſeurs. Comment cela? parce qu'il établit par-là le plus bel ordre, & la ſubordination la plus parfaite qu'il puiſſe y avoir entre les hommes. Je m'explique. Sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres; & cette dépendance mutuelle les tient dans la ſubordination. Les ſociétés,

les familles, les Républiques, les Etats; l'Eglise même, & les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde. Mais après tout, quoique Dieu en soit l'auteur, ces ordres sont sujets à être troublés par la malice des hommes. Ceux qui tiennent les premiers rangs, ne sont pas toujours les plus dignes de les occuper : ceux qui y commandent, devroient souvent y obéir. On y voit des Grands & des petits, des pauvres & des riches, des heureux & des misérables, & cela est de la providence de Dieu : mais les petits y sont opprimés par les Grands, & les Grands enviés par les petits; & c'est comme une suite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un seul ordre exempt de ces imperfections; c'est celui que Dieu a formé, par sa providence, entre nous & les Saints. Car outre que la grace est le fondement de cet ordre, outre que le mérite en est la mesure, & que toute prééminence n'y est accordée qu'à la sainteté, j'y trouve encore une chose bien singuliere : & quoi? c'est que dans cette subordination, la dépendance même est aimable. Nous n'envions point la condition des Saints qui sont au-dessus de nous, parce que nous sçavons qu'ils travaillent auprès de Dieu, pour nous procurer le même

bonheur. L'élévation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne souhaitent rien plus ardemment que de nous rendre aussi grands & aussi puissans qu'eux. Enfin la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la possédent; & la jalousie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires : car elle donne aux Saints des inclinations bien-faisantes pour nous, & elle nous inspire une reconnoissance affectueuse pour eux ; ensorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in Sanctis suis*. Ce n'est pas tout; mais voici une pensée qui vous paroîtra encore plus solide & plus touchante : c'est le vénérable Pierre, Abbé de Clugny, qui me la fournit dans une Epître contre certains hérétiques de son siécle; elle est digne de votre attention. Dieu, dit ce sçavant Prélat, avoit un important dessein : il vouloit qu'entre les membres de son Eglise, qui sont les fidéles, quelque éloignés qu'ils pussent être les uns des autres, il y eût jusqu'à la fin du monde un lien de communication : & qu'étant tous, comme ils sont, les membres vivans du même corps, unis au même chef, qui est Jesus-Christ, & animés du même esprit, qui est l'Esprit saint, ils eussent entre eux une correspondance qui ne

pût être jamais interrompue. La difficulté étoit de choisir un moyen pour cela : car l'Eglise se trouvant partagée en trois différens états, c'est-à-dire, glorieuse & triomphante dans le ciel, militante sur la terre, & souffrante dans le purgatoire, comment pouvoit-elle entretenir une si parfaite société ? Ce ne pouvoit être par la foi, parce que la foi, avec ses obscurités & ses nuages, n'est plus d'usage dans le ciel ; ni par l'espérance, parce que les Saints possédant tout dans Dieu, n'esperent plus rien. Qu'a fait Dieu ? afin que ces trois Eglises eussent entre elles le commerce qu'elles devoient avoir, il les a unies par la charité, qui est une vertu commune. Et comment s'en est-il servi ? Ah ! Chrétiens, c'est ici la merveille : il a ordonné que les Saints qui sont dans le ciel, prieroient pour les fidéles qui sont sur la terre, & que les fidéles qui sont sur la terre, intercéderoient pour ceux qui souffrent dans le purgatoire. Ces ames captives, quoique justes, ne sont plus capables de satisfaire à Dieu par elles-mêmes : Dieu veut que nous le fassions pour elles. Et parce qu'en nous employant pour elles, nous sommes souvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que les Saints, qui ont tout crédit auprès de lui, sollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu, pour

le soulagement de nos freres, des sacrifices & des satisfactions ; & les bienheureux font pour nous des vœux & des prieres. Ainsi l'Eglise triomphante s'intéressant pour la militante, & la militante compatissant aux peines de l'Eglise souffrante, de-là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Eglise, je veux dire la communion des Saints, qui est un des principaux articles de notre religion : *Communionem Sanctorum.* Or dans cette communion, la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable ? *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée, qui est la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends en second lieu, que c'est pour en rehausser l'éclat, que Dieu les a établis nos patrons & nos protecteurs. Le Prophéte Royal estimoit qu'il étoit nécessaire de publier à toute la terre l'honneur que Dieu fait à ses Saints ; & il étoit persuadé qu'il n'y avoit point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zéle de sa sainteté : *Filii hominum,* Ps. 4.
usquequò gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem, & quæritis mendacium ? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum. Enfans des hommes, c'est à nous qu'il par-

loit, mes chers Auditeurs : enfans des hommes, qui n'aimez que la vanité, & qui ne cherchez que le mensonge, jusqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement, & dans cet assoupissement? Sçachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde : sçachez que le monde n'a rien que de vil & de méprisable, en comparaison de ces biens célestes où vous devez aspirer ; & pour vous en convaincre, envisagez la gloire dont Dieu se plaît à combler ses prédestinés. Cette vue seule vous détachera & vous détrompera de tout le reste. En effet, Chrétiens, si nous sçavions jusqu'à quel point Dieu honore ses élus dans ce Royaume qu'il leur a préparé, nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneurs du siécle, & nous dirions sans peine avec l'Apôtre : *Verumtamen omnia detrimentum feci, & arbitror ut stercora.* Mais le moyen de le sçavoir ! car saint Paul déclare que jamais l'œil n'a vû, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Il est vrai ; mais le Saint-Esprit, dont les révélations & les oracles sont, comme parle Vincent de Lérins, le supplément de notre intelligence, nous en a dit assez. Et quelle conjecture nous donne-t-il de la gloire des bienheureux ? celle-

Philip. 3.

ci, que je vous prie de bien méditer : c'est que Dieu a voulu que les Saints fussent après Jesus-Christ, ne vous offensez pas de ce terme, comme nos médiateurs ; c'est qu'il a choisi les Saints pour être comme les canaux par où ses graces découlent sur nous ; c'est qu'il leur a donné un plein pouvoir pour nous protéger ; c'est qu'il accorde tout à leur intercession ; c'est qu'il ne peut, ce semble, leur résister quand ils lui parlent en notre faveur ; c'est qu'il se laisse fléchir par eux, jusqu'à suspendre, & même, selon le langage du texte sacré, jusqu'à révoquer les arrêts de sa justice. Combien de fois a-t-il usé de la sorte ; & combien de fois, en considération de David, a t-il calmé sa colère & retenu son bras, lorsqu'il étoit prêt à se venger des Rois d'Israël & de Juda, n'apportant point d'autre raison, pourquoi il arrêtoit ses coups, que celle-ci : *Propter David servum meum.* *Isaï. c. 37.* Si les Saints de l'ancienne loi étoient si puissans, ceux de la loi de grace le sont-ils moins ? & si Dieu eut tant d'égard pour la personne de David & des Prophétes, que refusera-t-il aux Martyrs qui ont été les confesseurs de son nom, aux Apôtres qui ont été les colomnes de son Eglise, aux Vierges qui sont ses épouses, & surtout à la Reine des Saints qu'il a choisie

pour sa Mere ? Or je dis, mes chers Auditeurs, que c'est là une des plus illustres prérogatives de la gloire des Saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps, cette magnificence du palais où ils habitent, ces thrônes où ils sont assis, ce ne sont que de foibles accidens & de légères marques de leur grandeur : mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les secours d'en-haut, cette fonction d'offrir à Dieu nos prieres, de lui faire agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cause : fonction qui les rend comme les agens & comme les coopérateurs de notre salut éternel : Ah! Chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car je tire la conséquence, & je dis : si ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels trésors de gloire ne possédent-ils pas pour eux-mêmes ? & quel est le fonds de leur béatitude, puisqu'ils le répandent si abondamment sur tous ceux qui les prient & qui les invoquent ? Cela seul encore une fois me donne une haute idée de leur félicité ; & c'est pourquoi David, parfaitement instruit de ce mystère, le réduisoit toujours à ce
Psalm. point : *Nimis honorificati sunt amici tui,*
138. *Deus : nimis confortatus est principatus eorum*, Seigneur, disoit-il à Dieu, vos amis
&

& vos Saints ſont honorés juſqu'à l'excès ; comment ? parce que leur principauté, c'eſt-à-dire, ſelon la verſion hébraïque, la commiſſion qu'ils ont de nous ſecourir, eſt d'une étendue infinie

Au reſte, Chrétiens, c'eſt en cela même que Dieu nous doit toujours paroître admirable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : il étoit, dit ce Pere, de la juſtice, que les Saints fuſſent honorés ſur la terre. Il ne ſuffiſoit pas que leur béatitude nous fût connue, ſi nous ne rendions à leur ſainteté un culte de religion ; c'étoit le tribut qu'ils avoient droit d'exiger de nous : mais parce que nous ſommes intéreſſés, & que nous recherchant en tout, nous aurions peu penſé aux Saints, ſi nous n'avions ſçu que les Saints penſoient à nous, Dieu s'eſt ſervi de notre intérêt pour leur gloire ; & il nous a mis dans la néceſſité d'avoir recours à eux, & de leur rendre des devoirs de piété, pour mériter la grace de leur aſſiſtance. C'eſt pour cela qu'il a donné à chaque Saint un pouvoir ſpécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous. C'eſt pour cela qu'il nous inſpire quelquefois plus de dévotion pour un Saint moins glorieux dans le Ciel, & qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un au-

tre. C'eſt pour cela qu'aujourd'hui l'Egliſe leur rend à tous un honneur commun; & voyez, Chrétiens, juſqu'à quel point ce deſſein de Dieu a réuſſi: de-là vient le zéle que tous les peuples dans le Chriſtianiſme, ont pour le culte des Saints; de là vient que les Saints ſont les patrons des villes, les protecteurs des Royaumes, les Anges tutélaires des Etats; qu'on conſacre des Temples à leur mémoire; qu'on offre des ſacrifices en leur nom; qu'on ſe proſterne devant leurs tombeaux; que leurs oſſemens & leurs cendres ſont en vénération par toute la terre. Qui fait cela? ce beſoin que nous avons des Saints & de leur ſecours auprès de Dieu, ou plutôt la ſage diſpoſition de Dieu qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élévation: *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.*

Mais après tout, mes Freres, dit ſaint Bernard, & voici le point qui nous touche, ce pouvoir ſi ample que Dieu a donné aux Saints, n'eſt point auſſi honorable pour eux, qu'il eſt avantageux pour nous; & quand nous célébrons leurs Fêtes, c'eſt plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient: *Prorsùs ita eſt, Fratres, quòd eorum memoriam veneremur, noſtrâ intereſt, non ipſorum.* Appliquez-vous à cette derniere conſidération. Les Saints prient

Bern.

pour nous : c'eſt un des dogmes de notre foi, que l'héréſiarque Vigilantius oſa conteſter, prétendant que ces bienheureux ne prenoient aucun ſoin de tout ce qui ſe paſſe en ce monde, & qu'ils n'en avoient même nulle connoiſſance. Car voilà la ſource où nos Religionnaires ont puiſé : mais dès ces premiers tems l'erreur fut confondue, & la vérité triompha. L'Epître 67 de ſaint Jerôme en eſt un monument authentique. Or cela préſuppoſé, qui doute que les prieres des Saints pour nous, ne contribuent à notre ſalut, plus que nos propres prieres ? Car, hélas ! Chrétiens, quelles prieres faiſons-nous, & ne ſont-elles pas preſque toujours le ſujet de notre condamnation devant Dieu ? Pourquoi ? Parce que nous prions ſelon les déſirs de notre cœur qui ſont injuſtes & déréglés : nous ne ſçavons ce que nous demandons, ou plutôt nous demandons ce que nous ſçavons nous être pernicieux, & nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le ſouverain bien. Mais les Saints qui voient dans Dieu nos véritables beſoins, ne demandent pour nous que ce qui nous eſt ſalutaire, & ce qui ſert à nous ſanctifier & à nous ſauver. Leurs prieres ſont efficaces, parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit dans l'ordre des décrets de Dieu, & conforme à ſes deſſeins. En quoi

je vous prie de remarquer avec l'Abbé Rupert, un trait merveilleux de la miséricorde du Seigneur, qui s'étant engagé dans l'Evangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons : *Quodcumque volueritis, petetis, & fiet vobis*; prévoyant d'ailleurs que nous abuserions souvent de cette promesse, en lui demandant de faux avantages qui nous perdroient, a fait intervenir les Saints qui prient pour nous contre nous-mêmes, quand l'objet de nos prieres n'est pas tel qu'il doit être. De sorte que sans manquer à sa parole, il a droit de ne nous pas exaucer, parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos intérêts.

Joan. c. 15.

Ajoutez que la priere d'un Saint est par elle-même bien plus puissante que toutes les nôtres, puisque la dignité de la personne qui prie, reléve le mérite de la priere. Ajoutez que les Saints dans un parfait désintéressement, prient pour nous avec une charité bien plus épurée. Ajoutez que la présence & la vue de Dieu rend leurs prieres beaucoup plus attentives, comme l'exercice de son amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit & ce qui me donne tout ensemble de la confusion : de voir que ces élus de Dieu prient pour nous avec plus de zéle & plus d'em-

pressement que nous-mêmes ; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas en quelque maniere de s'inquiéter pour nous ; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut : *Jam de suâ immortalitate securi, & de nostrâ salute solliciti.* Cypr.

Ce sont là, Chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les graces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux Saints une éternelle reconnoissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le thrône de Dieu, & combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes? Voilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes ils pensent à nos miseres. Ils ne sont pas comme ces bienheureux du siécle que la fortune a élevés, & qui ne connoissent plus ceux qu'ils ont laissés derriere eux. Leur gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous : au contraire elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilans & que plus ardens : *Mirabilis Deus in Sanctis suis, in*

quibus præsidium nobis constituit.

Cependant, mes chers Auditeurs, comment répondons-nous à leurs soins ; que dis-je, & quel abus ne faisons-nous pas du culte & de l'invocation des Saints ? De leur culte, (ne perdez rien de cette morale ; peut-être en vous découvrant un désordre que le libertinage du monde vous a caché jusqu'à présent, vous obligera-t-elle à prendre des mesures pour le corriger,) de leur culte : car les devoirs sont réciproques ; & il est juste qu'une dévotion sincère & respectueuse de notre part, soit au moins le fruit d'une protection si avantageuse & si puissante. Et en effet, quand un Grand nous appuie de son crédit, que ne faisons-nous pas pour lui marquer notre attachement ? Le monde nous apprend cette leçon : or il est question de sçavoir si nous la pratiquons à l'égard des Saints. Ah ! Chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même, c'est là que paroît non-seulement notre ingratitude, mais notre impiété. Les Saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, & nous leur faisons tous les jours mille outrages. Ils prient pour nous dans le ciel, & nous les déshonorons sur la terre. L'Eglise sous leur nom érige des temples, & nous les violons ; elle leur consacre des fêtes, & nous les pro-

phanons ; elle célébre leurs offices, & nous y assistons, je ne dis pas sans religion, mais avec un esprit d'irréligion. Tout ce qui a rapport aux Saints, nous devient une matiere de péché. Ces temples, dis-je, qui sont les monumens publics de leur sainteté, & qui pour cela même étoient autrefois appellés les mémoires des Martyrs, *Memoriæ Martyrum* ; comment les fréquentons-nous, comment nous y comportons-nous, quels scandales y commettons-nous ? Ce sont des maisons de priere, & l'on en fait des lieux de commerce & des rendez-vous. Ils sont destinés au sacrifice du vrai Dieu, & l'on s'y entretient des intrigues & des affaires du siécle. Au lieu que le Seigneur y devroit être glorifié dans ses Saints, c'est là que les Saints & le Seigneur sont plus exposés aux insultes & aux mépris des hommes. Ce que je dis n'est-il pas encore au-dessous de la vérité ? Mais ce n'est pas assez : leurs fêtes que l'Eglise nous ordonne de sanctifier, & à quoi les premiers Fidéles se préparoient si religieusement par des veilles & par des jeûnes, comment les solemnisons-nous ? puis-je le dire, & pouvez-vous l'entendre sans rougir ? C'étoient pour ces fervens Chrétiens de la primitive Eglise des jours de piété, & ce ne sont pour nous que des jours de licence, que des jours de divertissement &

de jeux, que des jours de parties & de débauches, que des jours au moins de pareſſe & d'oiſiveté; en ſorte que pour l'honneur même des Saints, on a jugé néceſſaire d'en retrancher & d'en abolir. Car reconnoiſſons-le à notre honte : un des motifs de cette ſuppreſſion, ç'a été le relâchement & l'indévotion des peuples. La fête d'un Martyr, diſoit ſaint Bernard, eſt devenue par la corruption de nos mœurs une fête toute mondaine. On honore le précurſeur de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, le plus auſtère & le plus abſtinent des hommes, par des intempérances & des excès.

Après cela aurons-nous bonne grace de reprocher aux hérétiques de notre ſiécle le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints; & ne pourroient-ils pas bien nous répondre, ce que Tertullien répondoit aux Païens de Rome, qui ſe plaignoient que les Chrétiens mépriſoient leurs dieux? il leur faiſoit voir que leurs dieux devoient plus ſe tenir offenſés d'eux-mêmes & de leur conduite,
Tertull. que des Chrétiens : *Neſcio pluſne dii veſtri de nobis, quàm de vobis querantur.* Car en effet ſi les Chrétiens mépriſoient les dieux de Rome, c'étoit par raiſon & par principe, comme ne les connoiſſant pas; au lieu que ces Païens les mépriſoient par libertinage & par le déréglement de leurs paſſions.

Nos hérétiques, dis-je, n'auroient-ils pas ſujet de nous faire la même réponſe? *Neſcio pluſne ſancti veſtri de nobis, quàm de vobis querantur.* Voilà ce que j'appelle l'abus du culte des Saints, & voici l'abus de leur invocation. Car pourquoi prions-nous les Saints, & pourquoi avons-nous recours à eux? ne parlons point de ces prieres abominables, & ſelon le terme de l'Ecriture, exécrables, qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices: de ces prieres où l'on oſe invoquer un Saint pour le ſuccès d'une entrepriſe injuſte, pour le maintien d'une fortune bâtie ſur l'iniquité; pour l'heureuſe iſſue d'une affaire, dont l'artifice, la ruſe, la mauvaiſe foi ſont les reſſorts; pour la ſatisfaction, ou d'une aveugle cupidité, ou d'une vengeance ſecrete & raffinée. Que des Infidéles, dit ſaint Auguſtin, qui n'adoroient que des divinités chimériques, & qui même ſe figuroient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur aient autrefois adreſſé de ſemblables prieres, je ne m'en étonne pas: mais l'opprobre de notre religion, eſt qu'invoquant des Saints glorifiés par les vertus chrétiennes, nous ne rougiſſons pas de leur demander ce qui va à la deſtruction & à l'anéantiſſement de toutes les vertus. Je ſerois infini, ſi je voulois m'étendre ſur ce

point. Ne parlons pas même de ces prieres mondaines & intéressées qu'on fait aux Saints pour des biens tout prophanes, tels que sont les richesses & les honneurs du siécle, sans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes, & la sanctification de nos ames. Comme si ces élus de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, ne nous étoient bons, que quand il s'agit des prospérités temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un tems favorable pour rendre nos campagnes fertiles & nos moissons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fléau d'une maladie contagieuse ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puissances ennemies & de repousser leurs efforts, que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une santé affoiblie, de se tirer d'un mauvais pas où l'on se trouve engagé, & où l'on craint de se perdre selon le monde; de parvenir à un rang, à une dignité, & d'avoir de quoi en soutenir l'éclat. Car c'est sur de pareils sujets & en de semblables occasions qu'on reconnoît volontiers le pouvoir des Saints, & qu'on tâche à l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du salut & de tout ce qui peut y contribuer; s'agit-il de détruire une habitude vicieuse, & de renon-

cer à un engagement criminel; s'agit-il de ſe préſerver des piéges du monde & de ſa corruption; s'agit-il de vaincre une paſſion qui nous domine, de dompter la chair qui ſe révolte, de ſurmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois ſuccombé; c'eſt alors que le crédit des Saints nous eſt abſolument inconnu, ou que nous agiſſons au moins comme s'il nous étoit abſolument inconnu, parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela, Chrétiens, eſt ſenſible, & ſe fait voir par ſoi-même. Mais voici quelque choſe de plus intérieur, que le devoir de mon miniſtère m'oblige à vous développer. Malheur à moi ſi j'obmettois une ſi ſalutaire inſtruction, & malheur à vous-mêmes ſi vous n'en profitez pas.

Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prieres même en apparence les plus religieuſes, c'eſt que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, en conſéquence de ſes décrets éternels qu'il ne changera jamais, ne peut nous accorder; ce que Dieu, ſuivant les régles de ſa ſageſſe, ne veut pas nous accorder, & ce qu'en effet il n'eſt pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les Saints; & abuſant de l'avantage que nous avons d'être, pour ainſi dire, ſous leur ſauve-garde, nous préten-

dons vivre ſans ſoin, ſans vigilance, ſans attention ſur nous-mêmes. Nous invoquons les Saints, & par une fauſſe confiance en leur ſecours, nous prétendons que pour l'accompliſſement de nos vœux & pour le ſuccès de notre priere, il ſuffiſe de les avoir invoqués. Nous invoquons les ſaints; & en leur demandant l'eſprit de pénitence, nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous gêne, à rien qui nous coûte, à rien qui nous mortifie. Nous invoquons les Saints; & en leur demandant la grace de notre converſion, nous prétendons que cette converſion chimérique ne nous engage à nulle avance de notre part, ni à nulle violence, que nos liens ſe rompent d'eux-mêmes; que notre cœur ſe trouve tout-à-coup dégagé, libre, tranquille, & qu'il jouiſſe des douceurs du triomphe, ſans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les Saints; & en leur demandant certaines vertus, nous prétendons n'avoir nulles meſures à prendre pour les acquérir : ſouvent même ne craignons-nous pas de les obtenir, comme ſaint Auguſtin, avant qu'il ſe fût détaché de ſes prophanes engagemens, demandoit la continence, & ſouhaitoit ſecretement & au fond de l'ame, de n'être pas exaucé? Nous invoquons les Saints; & ſelon notre gré, ſelon nos vues qui nous trompent,

nous leur marquons les graces que nous attendons du ciel, par leur médiation, & que nous voulons avoir, quoique ce ſoient des graces qui ne nous conviennent pas, & qui quelquefois ſerviroient plutôt à notre perte qu'à notre ſalut. Ah ! Chrétiens, ſouvenons-nous, que ſi les Saints ſont puiſſans auprès de Dieu, ils ne le ſont pas au préjudice de Dieu même, & de ce que nous lui devons ; qu'ils ſont puiſſans, mais d'une puiſſance réglée & ordonnée, d'une puiſſance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont puiſſans pour nous aider, & non pas pour nous décharger de tout le travail ; puiſſans pour nous faire agir, & non pas pour nous entretenir dans une indolence pareſſeuſe & lâche ; puiſſans ſelon les deſſeins de Dieu, & non pas ſelon nos déſirs aveugles & nos caprices. Invoquons-les : c'eſt pour cela que Dieu les a fait nos protecteurs ; mais puiſque ce ſont des Saints, invoquons-les chrétiennement & ſaintement. Car ſi nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être pour nous défendre & pour nous ſecourir, nous en ferons nos témoins & nos juges, pour nous accuſer & pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des ſentimens & des vues qui les honorent. Autrement, mes chers Au-

diteurs, sçavez-vous comment ils paroîtront devant le thrône de Dieu ? Apprenez-le de cette terrible vision qu'en eut saint Jean, & dont il parle dans son Apocalypse. Car il les vit en la présence du Seigneur ; & il les entendit, non point priant pour les
Apoc. hommes, mais demandant justice contre
c. 6. les hommes : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra ?* Justice, non-seulement contre les hommes qui les ont méprisés pendant leur vie, qui les ont persécutés, accusés, condamnés ; non-seulement contre ces hommes libertins & impies, qui prophanent leurs fêtes, & qui raillent du culte que nous leur rendons ; mais contre nous-mêmes, qui faisons & qui voulons faire de leur protection un usage si contraire aux desseins de Dieu & si indigne d'eux : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terrâ ?* Quoi qu'il en soit, Dieu n'en est pas moins admirable dans ses Saints : admirable de nous les avoir donné pour protecteurs, & admirable de nous les proposer comme modéles. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

II. PARTIE

UNe des tentations les plus dangereuses à quoi l'homme sur la terre soit exposé, c'est le scandale ; mais aussi par une régle

toute contraire, puis-je ajouter qu'une des graces les plus fortes & les plus efficaces que Dieu emploie pour ménager notre conversion & notre salut, c'est le bon exemple. En quelque déréglement de vie que nous puissions être, & quelque opposition que nous ayons à rentrer dans l'ordre & dans la soumission que nous devons à Dieu, si nous considérons bien l'exemple des Saints, il n'est presque pas possible qu'il n'opère en nous trois merveilleux effets ; je veux dire, qu'il ne nous persuade la sainteté, qu'il ne nous adoucisse la pratique de la sainteté, & qu'il ne nous ôte tout prétexte pour nous défendre d'embrasser la sainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuse nécessité d'être saints par imitation, comme les Saints l'ont été par devoir & par esprit de religion. Et voilà en quoi je dis que Dieu est admirable de nous avoir donné les Saints pour modéles. *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Oui, Chrétiens, les Saints sont des modéles qui nous persuadent la sainteté; & il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur & l'esprit. Ce n'est ni raisonnement ni autorité : c'est quelque chose qui tient de l'un & de l'autre; qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonne-

ment, mais qui de plus a je ne sçais quoi que tous les raisonnemens & toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un Saint nous persuade-t-elle? en nous faisant comprendre d'une simple vue, toute la perfection & tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un Saint? un Saint répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable & substantielle de toute la perfection évangélique; & quand Dieu nous met un Saint devant les yeux, que nous dit-il? ce qu'il dit autrefois à Moyse, en lui faisant voir la figure du tabernacle: *Inspice, & fac secundùm exemplar.* Regarde, Chrétien, ce portrait vivant & animé, voilà ce que tu dois être, & sur qui je veux que tu te formes. C'est dans l'exemple de ce prédestiné & de ce Saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie: *Inspice.* Cet exemple t'instruira de ce que tu dois à ton Dieu, & de ce que tu dois à ton prochain; comment il faut user des biens de la terre, & comment il faut s'en abstenir; quelle doit être la mesure de tes occupations, & quelle doit être celle de tes divertissemens; en un mot, ce que tu as à faire, & ce que tu as à éviter pour

Exod. c. 25.

vivre en Chrétien : *Inspice*. Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les Saints de quoi nous instruire & nous toucher. Il ne faut pour cela, ni discours, ni préceptes. La vue d'un Saint est une leçon intelligible à tout le monde. Les grands esprits & les simples, les spirituels & les ignorans sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostôme disoit du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, & comment il nous annonce les grandeurs de Dieu? C'est, répondoit ce Pere, par sa splendeur & par la variété de ses étoiles. Il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix. Mais cette voix toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde. Le Scythe, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent : *Et Scytha & Barbarus & Indus hanc vocem audiunt*. *Chryſ.* Disons-le même des Saints : leur vie nous parle, & nous explique toute la loi de Dieu : comment? par les vertus dont elle a été ornée ; & ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paroîtroit obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous développeroient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux & clairement exprimé dans l'exemple de ces élus de Dieu : de sorte

que les plus groſſiers en ſont plus inſtruits : *Barbarus & Indus hanc vocem audiunt.* Or il n'eſt pas poſſible de voir la ſainteté, je dis la vraie ſainteté telle qu'elle a été dans les Saints, ſans en reconnoître d'abord tout le mérite, & ſans lui donner notre eſtime. Ces excellens caractères qui lui ſont propres, & en quoi conſiſte ſa perfection, cette piété, cette humilité, ce déſintéreſſement, ce détachement de ſoi-même, cet eſprit de juſtice & de charité, cette droiture & cette bonne foi, cette régle & cette ſageſſe, cette conſtance & cette force héroïque, tout cela nous convainc malgré nous qu'il n'y a rien de plus reſpectable, rien de plus aimable, & par conſéquent rien de plus déſirable. Or nous remplir de ces ſentimens à l'égard de la ſainteté, n'eſt-ce pas nous la perſuader ? Tout ce que nous pourrions lui oppoſer, ce ſeroit d'être, ce ſemble, trop parfaite, & d'exiger trop de nous, puiſque pour nous faire ſaints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, juſqu'à faire à Dieu le ſacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend ſaint Auguſtin, eſt encore bien juſtifié par l'exemple de ces glorieux athlétes que le Chriſtianiſme honore ſous le nom de Martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il eſt, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que

ce que font tous les jours des sujets fidéles pour le service de leur Prince; & que ce devoir si éminent de sainteté, n'est après tout qu'un devoir commun, fondé sur la premiere loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir plutôt que de trahir son Dieu & sa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des Saints nous persuade. Celui de Dieu, quoique infiniment plus relevé, ne pouvoit sur tout cela nous donner les mêmes lumieres: pourquoi? saint Grégoire, Pape, en apporte une belle raison: non-seulement, dit-il, parce que la sainteté de Dieu est une sainteté invisible, inaccessible, incompréhensible, & par-là, si j'ose ainsi m'exprimer, incapable de nous servir d'exemple; mais beaucoup plus, écoutez ceci, parce qu'à le bien prendre, Dieu n'est pas saint de la maniere que nous devons l'être, & que la sainteté n'est point dans lui ce qu'elle doit être dans nous. Car dans nous la sainteté est inséparable de la pénitence: or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le péché. Dans nous une partie de la sainteté est de nous soumettre, de dépendre, d'obéir: voilà ce qui nous sanctifie; & en Dieu c'est tout le contraire. Nous sommes saints par le mépris que nous faisons de nous-mêmes, & Dieu est saint par la gloire qu'il

ſe donne à ſoi-même ; il eſt ſaint dans une poſſeſſion entiere & parfaite de ſa béatitude, & nous ſommes ſaints par la patience dans nos miſeres, & ainſi du reſte. Dieu pouvoit donc bien, conclut ſaint Grégoire, nous commander la ſainteté, mais il ne pouvoit nous perſuader par ſon exemple la ſainteté ; parce qu'il ne pouvoit pas être notre modéle ſur la plûpart des vertus, dont il faut que notre ſainteté ſoit composée, & qui en font les principales parties. Mais qu'a-t-il fait ? il nous a donné des hommes comme nous, & de même nature que nous, qui ſe ſont ſanctifiés par toutes ces vertus ; & en nous les mettant devant les yeux, il a ſuppléé, pour ainſi dire, par leur exemple, ce qui manquoit au ſien. Car il nous falloit des modéles de ſainteté qui nous touchaſſent & qui euſſent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les reſſorts les plus intimes de notre cœur : or il n'y avoit que les Saints propres pour cela, & capables de faire cette impreſſion ſur nous. Et en effet, Chrétiens, c'eſt ainſi que l'eſprit de Dieu a de tout tems excité les hommes, & qu'il leur a inſpiré des déſirs ardens de la ſainteté. C'eſt par-là que ce généreux Prince des Macchabées, l'illuſtre Mathatias étant proche de la mort, confirma ſes enfans dans le culte du

Seigneur & dans la vraie Religion. Tout ce que je vous demande, leur dit-il, mes chers enfans, c'eſt que vous ne perdiez jamais le ſouvenir de ce qu'ont fait vos ancêtres pour le Dieu d'Iſraël ; car avec cela je me promets tout de vous. Repréſentez-vous ſouvent l'obéiſſance d'un Abraham, juſqu'à ne pas épargner ſon fils unique ; la fidélité d'un Joſeph envers ſon maître, aux dépens de ſa fortune & de ſa liberté ; la modération d'un David envers ſes ennemis, au préjudice des intérêts les plus délicats de ſa couronne ; le zéle d'un Elie dans la Cour des Rois, au péril même de ſa vie : & ainſi parcourant de ſiécle en ſiécle & de génération en génération, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus ſolide, que celui de ſervir Dieu. Ce furent les paroles de ce ſaint vieillard, que je puis bien appeller avec ſaint Jerôme, un homme évangélique avant l'Evangile même : *Virum ante Chriſti evangelia evangelicum* : & ces paroles produiſirent dans la perſonne des jeunes Macchabées, non pas les effets, mais les miracles de vertu dont vous avez entendu le récit. C'eſt pour cela même que le ſecond Concile de Nicée autoriſa ſi fortement & ſi conſtamment l'ancienne tradition d'expoſer les Images des Saints à la vénération

Hieron.

des peuples ; & nous sçavons par le rapport de saint Damascéne, qu'une des raisons qui détermina les Peres du Concile, fut celle-ci ; sçavoir, que les Fidéles, voyant ces Images, seroient excités à imiter dans la pratique ce qu'ils honoroient dans la figure & dans la représentation. Enfin, c'est pour cela que l'Eglise, après nous avoir présenté l'exemple de chaque Saint en particulier dans les autres fêtes de l'année, tire aujourd'hui le rideau, & s'il m'est permis d'user de cette expression, nous les montre tous, espérant que la vue de tant d'exemples nous convaincra & nous convertira. Comme si elle nous disoit : Voyez, Chrétiens, voilà les héros de votre foi ; voilà ces hommes dont le monde n'étoit pas digne, & qui, en méprisant le monde, se sont rendu dignes de Dieu. Voilà ceux qui remplissent le Ciel. Comparez-vous à eux, & dans l'éloignement infini que cette comparaison vous fera découvrir entre eux & vous, confondez-vous de ce que vous êtes, & aspirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez, & qui n'ont ni vérité ni solidité ; au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle, & qui est ennemie de Dieu ; au lieu de cette politique dont vous vous faites une conscience, & qui vous jette dans un

abysme de péché; au lieu de cette ſcience du monde que vous vantez tant, & dont tout le fruit eſt de vous bâtir ſur la terre des fortunes périſſables que la mort détruira bien-tôt, au lieu de tout cela, attachez-vous aux vertus chrétiennes, qui font les élus & les prédeſtinés. Il n'y a pas un Saint dans le ciel, dont l'exemple ne ſoit pour vous une leçon : étudiez-les tous, & ſi vous voulez ſanctifier votre ambition juſqu'à en faire une vertu, tâchez même à l'emporter ſur eux : *Æmulamini chariſmata meliora.* 1. Cor. c. 12.
C'eſt ce que l'Egliſe nous dit, & à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Egliſe, ou plutôt ce que Dieu demande de nous, le pouvons-nous dans l'extrême foibleſſe où nous ſommes, & au milieu de tant d'obſtacles que nous rencontrons dans le monde ? Ah ! Chrétiens, c'eſt ici le grand point de notre inſtruction, & le ſecond effet de l'exemple des Saints. Oui, nous le pouvons, & quoique l'eſprit d'impénitence & de libertinage qui regne dans nous, puiſſe nous faire penſer le contraire, ces élus de Dieu ſeront des preuves éternelles, que la ſainteté n'a rien d'impoſſible; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu; qu'elle a ſes douceurs, ſes conſolations, auſſi-bien que le monde, &

des consolations, des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Vérités, mes chers Auditeurs, dont les Saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu, & le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; c'est par où notre libertinage voudroit se maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette pensée. Il est vrai, que pour être saint, il faut faire effort, prendre sur soi, renoncer aux sentimens naturels, fuir les plaisirs, dompter ses passions, mortifier ses sens; & le moyen, dit-on, d'en venir là, & de s'y soutenir? Ah! Chrétiens, autre merveille de la sagesse de Dieu: *Mirabilis Deus in Sanctis suis*. Car je conviens que cela surpasse les forces de la nature, je conviens qu'il n'y a rien là que de grand; mais Dieu n'est-il pas admirable de nous avoir facilité tout cela, de nous l'avoir adouci jusqu'à pouvoir dire que si la loi est un joug, c'est un joug léger & un fardeau aisé à porter:
Matth. c. 11. *Jugum meum suave, & onus meum leve*. Or il l'a fait, en nous donnant les Saints pour exemple. Avant cet exemple des Saints nous pouvions trembler, & notre crainte sembloit raisonnable. Mais maintenant qu'on nous montre tant de Martyrs, tant de

de Vierges, tant de glorieux Confeſſeurs qui ont marché devant nous, & qui nous ont tracé le chemin, que pouvons-nous trouver d'impoſſible ? Hé quoi ! ils ont pû vivre dans les déſerts & ſur des rochers eſcarpés ; ils ont pû s'enſevelir dans l'obſcurité du cloître, & en ſupporter toutes les auſtérités ; ils ont pû joindre enſemble les prieres preſque continuelles, les longues & fréquentes veilles, les jeûnes rigoureux, les ſanglantes macérations, tout ce qu'inſpire l'eſprit de pénitence & l'abnégation évangélique ; ils ont pû ſe laiſſer condamner aux tourmens les plus affreux, & les endurer. Voilà, diſoit l'Apôtre, ce qu'ont fait & ce qu'ont ſouffert tant de Saints. Ils ont bien voulu ſervir de ſujets à la cruauté des hommes ; ils ſe ſont expoſés aux outrages, aux fouets, aux chaînes, aux priſons ; les uns ont éprouvé toute la violence du feu, les autres ont paſſé par le tranchant des épées ; pluſieurs ont été dévorés des bêtes féroces, ont été lapidés, ont été ſciés : *Lapidati ſunt, ſecti ſunt.* Après cela, mes chers Auditeurs, retranchez-vous ſur votre foibleſſe & ſur une impoſſibilité prétendue. Avez-vous les mêmes combats à livrer ? vous trouvez-vous dans les mêmes occaſions de ſignaler votre courage, & d'exercer votre patience ? ce qu'on vous demande

Hebr. c. 11.

eſt-il comparable aux victoires que les Saints ont remportées & aux obſtacles qu'ils ont ſurmontés ? Mais, dites-vous, ſi la ſainteté n'eſt pas impoſſible, du moins eſt-elle bien difficile. Non, mes Freres, rien n'eſt difficile à ceux qui aiment Dieu comme les Saints. L'ardeur de leur zéle, la ferveur de leur amour, leur généroſité & leur réſolution, leur ont applani toutes les voies. Quand ont-ils ſenti les difficultés ? ou s'ils les ont ſenties, quand s'en ſont-ils plaints ? quand ont-ils été étonnés ? quand ont-ils balancé & délibéré ? Dès que vous ſerez animés du même zéle, que vous ſerez brûlés du même amour, que vous aurez pris les mêmes réſolutions & avec la même généroſité, ces peines que vous vous figurez comme des monſtres, diſparoîtront & s'évanouiront. Tout vous deviendra facile, & même agréable. Je dis agréable : car nous voulons trouver du plaiſir juſques dans la ſainteté. Sentiment bien indigne d'un chrétien ; mais tout indigne qu'il eſt, reprend ſaint Chryſoſtôme, Dieu s'eſt accommodé en cela même à notre délicateſſe, & l'exemple des Saints en eſt la preuve. Dès cette vie ils ont goûté des douceurs & des conſolations infiniment au-deſſus de toutes les douceurs & de toutes les conſolations du ſiécle. Au lieu de ces plaiſirs infâmes &

criminels que leur présentoit le monde, & dont ils ont eû tant d'horreur, Dieu leur en a préparé d'autres tout célestes & tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas, parce que plongées dans les sens, nous ne voulons pas comme eux nous mettre en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites, & que nous ne pouvons désavouer, doivent bien nous convaincre là dessus, & nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture, les réprouvés protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité : *Lassati sumus in viâ iniquitatis* : tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage, qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume, que trouble, qu'affliction d'esprit : *Expectavimus pacem, & ecce turbatio* ; ces élus de Dieu nous assurent tout au contraire, qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en Dieu la source des vraies consolations ; que plus ils ont eû soin de se mortifier pour lui, plus il leur a fait sentir l'onction intérieure de la grace ; & que cette vie qu'ils ont passée dans les pratiques les plus sévères du christianisme, bien loin de leur avoir paru dure & fâcheuse, étoit pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obstinerons-nous à ne les en pas croire, & quel intérêt au-

Sap. c. 5.

Jerem. c. 14.

roient-ils eû à nous tromper ? Mais si nous les en croyons, pourquoi nous opiniâtrerons-nous à être plutôt malheureux avec le monde, qu'à chercher dans Dieu notre véritable bonheur ?

Ce n'est pas que j'ignore de combien de prétextes la nature corrompue tâche à se prévaloir, pour nous éloigner de la sainteté. On dit : Le moyen de vivre en tel ou en tel état, & de s'y sanctifier ! prétexte de la condition. On dit : Je suis détourné par mille autres soins qui m'occupent, & qui ne me donnent point de relâche : prétexte des affaires. On dit : J'ai un tempérament délicat que le moindre effort altère, & que je dois ménager : prétexte de la santé. On dit : J'ai des passions vives qui m'entraînent, & auxquelles je ne puis presque résister : prétexte des dispositions intérieures. On dit : J'ai des engagemens qui m'attachent, & mon cœur est pris : prétexte de l'habitude. Enfin que ne dit-on pas ? mais quoi qu'on dise, je prétends qu'un troisiéme effet de l'exemple des Saints, est de nous ôter tout prétexte, dont notre lâcheté cherche à se couvrir & à s'autoriser. Car je le veux, mon cher Auditeur, vous êtes dans des conditions dangereuses ; mais dans ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eû des Saints, & même n'y en a-t-il pas eû dans des

conditions qui les exposoient encore à de plus fréquens & à de plus grands dangers ? Vous êtes obligés de vacquer à des emplois fatigans & embarrassans ; mais dans ces mêmes emplois tant d'autres avant vous ne se sont-ils pas sanctifiés ? Avez-vous moins de loisir, pour penser à vous-même, que saint Louis sur le thrône ; & lorsqu'il gouvernoit un Royaume, qu'il passoit les mers, qu'il commandoit les armées, qu'il donnoit des batailles, lui étoit-il plus libre qu'à vous de se recueillir & de se défendre des distractions du monde ? Vous êtes foible & d'une complexion qui vous engage à bien des ménagemens, & qui vous met hors d'état d'agir : mais combien de Saints, sur-tout combien de Vierges déja foibles par elles-mêmes, encore plus affoiblies par les abstinences, par les jeûnes, par de longues veilles, par de continuelles austérités, par tous les exercices de la pénitence & de l'abnégation chrétienne, n'ont pris néanmoins jamais aucun relâche ; & selon la parole de l'Apôtre, ont fait de leurs corps des hosties vivantes ? Vous avez des passions à vaincre ; mais en avez-vous de plus difficiles à surmonter, que des millions de pécheurs & de pécheresses, qui par de salutaires violences, aidés de la grace, ont triomphé de leur cœur, & en ont réprimé tous les mouve-

mens ? Enfin vous êtes dominé par l'habitude, vous êtes endurci dans le péché, vous êtes ſurchargé de dettes devant Dieu, vous êtes coupable à ſes yeux d'un nombre infini d'offenſes, & d'offenſes très-griéves, vous n'oſez plus rien attendre de ſa miſéricorde. Ah ! mon cher Frere, ſouvenez-vous des Saints, & vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude ſi invétérée que vous ne puiſſiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement ſi étroit que vous ne puiſſiez rompre, qu'il n'y a point d'état de péché d'où il ne ſoit en votre pouvoir de ſortir ; & qu'en quelques déſordres que vous ſoyez tombés, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts & ſûrs pour le retrouver & pour vous réconcilier avec lui. Car combien y a-t-il eû de Saints pénitens, qui à certains tems de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été auſſi redevables à la juſtice de Dieu que vous, ont eû autant de ſujet, & peut-être même plus de ſujet que vous de ſe défier de ſa miſéricorde & de déſeſpérer de leur retour ? Cependant ils ſont revenus, ils ſe ſont convertis, ils ſe ſont remis dans leur devoir, ils s'y ſont perfectionnés, ils ſe ſont élevés à la plus ſublime ſainteté. Eſt-ce que la grace étoit plus puiſſante pour eux qu'elle ne l'eſt pour vous ?

est-ce que les trésors de la divine miséricorde si abondans pour eux, sont épuisés pour vous ? non sans doute, & dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les Saints, vous trouverez toujous un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaisant pour vous combler de ses graces, un Dieu tout-puissant pour opérer en vous des miracles de conversion & de sanctification. C'est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes par l'exemple des Saints, & c'est en cela toujours qu'il est admirable : *Mirabilis Deus in Sanctis suis*. Mais en quoi vous êtes condamnables, Chrétiens, c'est de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre, quand Dieu, dans son jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédestinés, & qu'il vous demandera compte de l'affreuse différence qui paroîtra entre eux & vous, entre leur pénitence & votre obstination, entre leur courage & votre lâcheté ; entre leur zéle, leur activité, leur ferveur & votre mollesse, votre indolence, vos froideurs ; entre leur sainteté, & les abominations de votre vie libertine & corrompue ? car voilà le jugement de comparaison que vous aurez à soutenir, & qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers

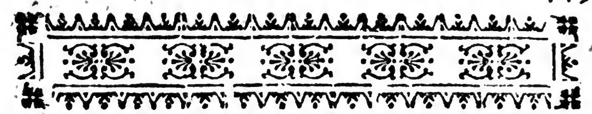
Auditeurs ; & comprenant qu'il ne tient qu'à nous de détourner ce trifte malheur dont nous fommes menacés, aimons-nous affez nous-mêmes, pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne fommes pas encore faints, & fi même nous ne fommes rien moins que faints, fouhaitons de l'être, demandons à l'être, prenons toutes les mefures néceffaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, bienheureux ceux qui font affamés & altérés de la fainteté & de la ju-
Matth. ftice : *Beati qui efuriunt & fitiunt juftitiam* :
v. 5. pourquoi ? parce que cette faim & cette foif, parce que ce défir fincère, ardent, efficace, les fera travailler fortement & folidement à acquérir le bien qu'ils fouhaitent, & qui fans conteftation eft le plus précieux de tous les biens.

C'eft, SIRE, le foin important, le premier foin qui doit occuper les Rois auffibien que les autres hommes, & même en quelque forte plus que les autres hommes. Qui que nous foyons, nous avons tous une obligation générale de nous fanctifier. Mais s'il eft vrai que les Grands en ont une particuliere ; & je ne craindrai point d'ajouter que cette obligation particuliere pour les Grands, eft encore plus étroite pour Votre Majefté. Ce n'eft point affez ; & pourquoi ne dirai-je pas que vous avez fur cela une

obligation qui vous eſt perſonnelle, & qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous ? Cette obligation, SIRE, qui vous eſt ſi propre, cette raiſon d'aſpirer à la ſainteté & à la plus ſublime ſainteté, c'eſt votre grandeur même, & le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car puiſque le ciel a mis votre Majeſté au-deſſus de tous les Monarques de l'univers, & puiſque entre toutes les puiſſances humaines, il n'y a rien qui l'égale, elle ſe trouve ſpécialement obligée par-là, pour ne pas deſcendre, de ſe porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'eſt pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes, qui font l'admiration de tous les peuples : c'eſt pour cela, & pour cela ſeul qu'il vous a fait naître. Non, SIRE, il ne vous a point fait naître préciſément pour être grand dans le monde, ni pour être Roi ; mais il vous a fait Roi, & le plus grand des Rois pour être ſaint. Sans la ſainteté tout l'éclat de votre couronne, toute la ſplendeur de votre regne, tous ces titres qui vous ſont ſi juſtement dûs, de Roi puiſſant, de Roi ſage, de Roi magnifique, de Roi conquérant, ne ſont rien, ou ne ſont, ſelon le langage de l'Ecriture, qu'illuſion & que vanité : *Vanitas vanitatum.* Voilà, SIRE, ce qu'oſe repréſenter à Votre

Majesté le dernier de vos sujets, qui jugeant des choses par les lumieres de l'Evangile qu'il a l'honneur de vous prêcher, s'estimeroit mille fois plus heureux de donner sa vie pour le salut de votre ame, que pour l'accroissement de vos Etats. Non point qu'en fidéle & zélé sujet, je ne puisse & ne doive prendre part à ces succès éclatans qui font de votre Royaume le plus florissant Empire du monde. Mais après tout, ce Royaume de la terre passera, & le Royaume du ciel ne finira jamais. L'un aura son tems, & l'autre que Dieu réserve à ses Saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuse, où nous conduise, &c.





AUTRE SERMON POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, & aperiens os suum docebat eos.

Les disciples de Jesus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner. En S. Matth. chap. 5.

SIRE,

C'EST pour cela que la sagesse de Dieu s'étoit incarnée, & que le Fils unique du Pere étoit descendu du ciel; c'est, dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-homme, après avoir long-tems parlé par la bouche des Prophétes, qui avoient été ses précurseurs & ses orga-

nes, ouvroit enfin lui-même sa bouche sacrée, & formoit des disciples dignes de lui, en leur servant de maître & de docteur: *Aperiens os suum, docebat eos.* Mais que leur enseignoit-il, & quel étoit le sujet de ses adorables instructions? une seule chose dont ils avoient besoin, & qu'il n'appartenoit qu'à lui de leur apprendre, je veux dire, la science des Saints. Cette science si inconnue au monde, & néanmoins si nécessaire pour le salut; cette science que Dieu vouloit révéler aux humbles & aux petits, mais cacher aux sages & aux prudens du siécle; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits, & qui les conduit au véritable bonheur; en un mot, cette science qui fait les Saints, les prédestinés, les élus: voilà ce que Jesus-Christ enseignoit à ses Apôtres, & ce qu'il prétendoit nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes: *Aperiens os suum, docebat eos.* Car il n'instruisoit ses Apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Eglise; & il ne les remplissoit de cette science, qui devoit sanctifier le christianisme, qu'afin que par leur ministère, cette science fût communiquée à tous ceux qui feroient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers Auditeurs, si nous l'avons reçue, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui

cette ſcience, en comparaiſon de laquelle toute autre ſcience n'eſt que vanité. Vous me demandez en quoi elle conſiſte, & comment elle peut vous convenir dans le monde, ſur-tout en certains états du monde : c'eſt ce que j'entreprends de vous expliquer, après que nous aurons ſalué la Reine des Saints, en lui diſant : *Ave, Maria.*

IL y a une ſcience des Saints : on n'en peut douter, puiſqu'il eſt écrit, que Dieu la donna au Patriarche Jacob : *Dedit illi ſcientiam Sanctorum* : & ce que l'Ecriture appelle la ſcience des Saints, ſelon le ſentiment de tous les Peres, n'eſt rien autre choſe que la ſcience du ſalut. Il faut donc conclure d'abord, que cette ſcience eſt auſſi néceſſaire aux hommes, que le ſalut même : je m'explique. Pour parvenir au Royaume de Dieu, & y mériter une place, fût-ce la derniere, il faut être ſaint ; mais il ne ſuffit pas, dit ſaint Jérôme, pour être ſaint, de le vouloir être. Il faut ſçavoir l'être & apprendre à l'être. Combien en a-t-on vû qui s'y ſont trompés, & combien en voit-on encore tous les jours, qui, penſant avoir trouvé la ſcience des Saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs. C'eſt à moi, comme prédicateur de l'Evangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette ſcience. Car,

Sap. c. 10.

tout mondains que vous êtes, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de la sainteté, n'est pas tant l'opposition que vous y sentez, que les vaines & fausses idées que vous en avez conçues. Peut-être si vous la connoissiez, ne pourriez-vous vous défendre de l'estimer & de l'aimer. Or cet amour joint à l'estime & fondé sur l'estime, seroit déja dans vous le commencement de la sainteté, & comme le bras du Seigneur n'est pas racourci, peut-être malgré la corruption du siécle, verroit-on parmi vous des Saints, si l'on vous faisoit bien entendre ce que c'est que d'être Saint. Il est donc encore une fois de mon devoir de seconder au moins vos foibles dispositions, en vous donnant une idée juste de la science des Saints. La voici, tirée de l'exemple de ces glorieux prédestinés, & renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont suivies, & qui doivent être pour nous autant de leçons. Ecoutez-les, elles vont partager ce discours; & l'exposition seule que j'en vais faire, vous convaincra de leur solidité. Les Saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion, c'est la premiere. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est la seconde. Et par un heureux retour, les Saints ont profité de leur con-

dition, pour ſé rendre parfaits dans leur religion, c'eſt la troiſiéme. Maximes ſimples, mais à quoi Dieu attache des graces infinies, & qui ont produit dans la perſonne de ſes élus les fruits de ſainteté les plus abondans. Concevez-en bien l'ordre & le progrès. Les Saints ont ſçû faire l'alliance de leur condition & de leur religion; c'eſt par où ils ont commencé, & ce ſera le ſujet de la premiere partie. Les Saints ont ſçû mettre en œuvre leur religion, pour corriger les déſordres & pour accomplir ſaintement les devoirs de leur condition; c'eſt en quoi ils ont excellé, & ce ſera la ſeconde partie. Les Saints ont ſçû de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs & des ſecours pour ſe perfectionner dans leur religion; c'eſt ce qui a mis le comble à leur ſainteté, & ce ſera la troiſiéme partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, & ce que j'ai à vous expliquer.

QUelque impénétrable que ſoit le myſtère de la prédeſtination des Saints, Dieu nous a révélé, Chrétiens, & il nous eſt aiſé de connoître les voies qu'il leur a marquées & qu'ils ont ſuivies pour arriver à l'heureux terme de leur prédeſtination. Or une des premieres régles qu'ils crurent pour I. PART.

cela devoir obſerver, ce fut de ne point chercher la ſainteté hors de leur condition; & cette régle a été ſi ſûre pour eux, qu'il n'y a point eu de condition dans le monde, où avec le ſecours des graces communes, ils n'aient en effet pratiqué toute la ſainteté du chriſtianiſme. Ils y ont ſi bien réuſſi, qu'éclairés & conduits par l'eſprit de Dieu, ils ſont parvenus à cette ſainteté du chriſtianiſme dans les conditions du monde qui y ſembloient les plus oppoſées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquérir par la pénitence cette ſainteté du chriſtianiſme dans les conditions, où l'eſprit corrompu du monde les avoit malheureuſement engagés, mais dont l'engagement, quoique malheureux, étoit un lien que la loi de Dieu ne leur permettoit plus déſormais de rompre. Parlons encore plus clairement : en obſervant cette régle, ils ont été ſaints chacun dans leur condition; ils ont été ſaints dans toutes ſortes de conditions; ils ont été non-ſeulement ſaints, mais héroïquement ſaints dans les plus dangereuſes conditions; & ce qui fait voir toute la force de la grace, par le moyen de la pénitence, ils ont été ſaints juſques dans des conditions, où ſans avoir conſulté Dieu, ils étoient entrés par le ſeul mouvement de leurs paſſions. Quel fond

d'inſtruction pour vous & pour moi ; & quel fond même de conſolation pour ceux de mes Auditeurs, qui touchés aujourd'hui d'un ſaint remords, auroient devant Dieu à ſe reprocher de n'avoir point eu d'autres vues que celle du monde dans le choix qu'ils ont fait de leur état ! Voilà en quoi je prétends qu'a conſiſté une partie de la ſcience des prédeſtinés & des élus de Dieu. En voilà le principe général, que je vais développer ; & où nous découvrirons la premiere ſource de leur ſanctification, qui doit être le modéle de la nôtre. Ecoutez-moi.

Ces Saints dont nous honorons la mémoire, n'ont point cherché la ſainteté ailleurs que dans la condition où l'ordre de la providence les attachoit : c'eſt ſur quoi a roulé toute leur conduite ; & c'eſt l'excellente morale que le grand Apôtre leur avoit enſeignée, quand il diſoit aux Corinthiens : *Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt, in eâ permaneat apud Deum.* Que chacun travaille à ſe ſanctifier dans l'état, & ſelon l'état où il ſe trouvoit lorſqu'il a reçu la lumiere de l'Evangile & qu'il a embraſſé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : ſaint Paul parloit à de nouveaux chrétiens ; & ces nouveaux chrétiens, avant que de l'être, avoient eû dans le monde leurs

1. Cor. c. 7.

qualités, leurs rangs, leurs emplois. Or il n'exigeoit point d'eux, qu'en conséquence de ce qu'ils étoient chrétiens, ils se dépouillassent de tout cela; mais il leur déclaroit l'obligation qu'ils s'étoient eux-mêmes imposée, d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer, dit saint Chrysostôme, que le christianisme n'étoit point une secte dont les maximes allassent à troubler, ni à confondre l'ordre des états & des conditions; il vouloit que ceux qui se convertissoient au christianisme, sans changer de conditions & d'états, fussent toujours ce qu'ils étoient, & fissent dans le monde la même figure qu'ils y faisoient avant leur conversion. Mais du reste il vouloit qu'ils fussent pour Dieu & selon Dieu, ce qu'ils n'avoient été jusqu'alors que pour le monde & selon le monde. Car c'est ainsi que ce passage doit être entendu: *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat apud Deum.* Que chacun de vous serve Dieu dans la place où il étoit, quand Dieu par sa miséricorde l'a appellé. Par où l'Apôtre corrigeoit les fausses idées que les Juifs & les Gentils se formoient de notre religion. Par où il leur faisoit comprendre que la loi chrétienne étoit non-seulement une loi sainte & divine, mais dans sa police extérieure parfaite.

ment conforme au bon ſens & à la raiſon. Par où, ſelon la remarque de ſaint Chryſoſtôme, il faiſoit goûter aux fidéles les avantages & la douceur de leur vocation qui conſiſtoit, non pas à détruire, mais à perfectionner le monde : *Uunuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt* ; que chacun dans l'état où Dieu l'a pris, s'étudie à être chrétien. Et voilà juſtement, mes chers Auditeurs, ce qu'ont fait les Saints. Diſons mieux, voilà ce qui a fait les Saints, & en particulier ces premiers Saints de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. C'étoient des hommes comme nous, mais ſelon le plan que nous en a tracé l'Apôtre, des hommes qui ſans ſe dégrader, ſans ſe déplacer, ſans ſe déranger, ont trouvé le moyen de ſe ſanctifier : des hommes qui, pour ainſi parler, ont enté le chriſtianiſme ſur le monde : des hommes qui ſelon la diverſité des conditions où il a plû à Dieu de les choiſir, ont accordé la ſainteté chrétienne, les uns avec la grandeur, & les autres avec l'humiliation ; les uns avec l'opulence, & les autres avec la miſere ; ceux-là avec la ſageſſe, & ceux-ci avec l'ignorance. Car il y en a eû d'autant de caractères différens que je vous en marque & que vous en pouvez concevoir : pourquoi ? parce que Dieu qui les diſpoſoit pour la conſtruction & l'édification du corps

myſtique de Jeſus-Chriſt, dont ils devoient être les membres, leur inſpiroit à tous une ſainteté proportionnée à leur état ; & parce qu'en effet le premier mouvement de la grace qui agiſſoit en eux, étoit de les porter à être ſaints, chacun de la maniere qui leur convenoit dans leur état. Voilà, dis-je, ce qui a formé les Saints, & ce que je dois m'appliquer à moi-même, ſi je veux être ſaint comme eux. Or comment pourrois-je ne le pas vouloir ? Quand je n'aurois point d'autre vue que celle de mon intérêt propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu'il eſt pour moi d'une néceſſité indiſpenſable que je ſois ſaint, ſi je prétends être ſauvé ; & ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédeſtinés dans le ciel que ceux qui ont été ſaints ſur la terre ? Ordre divin que je dois adorer, & dont rien ne me peut diſpenſer.

Mais donnons plus d'étendue & plus de jour à cette vérité. Il y a eu des Saints dans toutes les conditions du monde, & malgré l'iniquité du ſiécle qui ne prévaudra jamais contre les deſſeins de Dieu, c'eſt dans les conditions du monde qui ſembloient les plus oppoſées à la ſainteté, que Dieu, par une providence ſinguliere, a ſuſcité les plus grands Saints. Entre ceux que nous invoquons, & dont l'Egliſe célébre aujour-

d'hui la Fête, combien nous en propose-t-elle, qui se sont sanctifiés à la Cour, c'est à-dire, au milieu des plus dangereux écueils, &, si j'ose le dire, comme dans le centre de la corruption du monde? Combien, qui dans la profession des armes ont été des modéles de piété, & qui dans la licence de la guerre ont conservé, & même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien? Combien qui ont allié la sainteté & la royauté, & qui sur le thrône où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans en excepter l'humilité la plus profonde, & la plus rigoureuse austérité? Être saint dans la vie licencieuse & tumultueuse d'une milice prophane, être saint parmi les dangers & les tentations de la Cour, être saint & être Roi, ce sont des miracles que la grace de Jesus-Christ a rendu possibles, & même qu'elle a rendu communs. Je n'ai donc pas raison, qui que je sois, & quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion. Erreur: parler ainsi, c'est imputer à Dieu les désordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition. C'est vouloir rendre sa providence responsable, non-seulement des périls à quoi je me

trouve exposé, mais des crimes que je commets, & dont je dois répondre à sa justice. C'est lui attribuer malignement & présomptueusement, ce que je dois me reprocher continuellement & humblement. Erreur vaine, que l'exemple des Saints confond, puisque entre ces bienheureux qui jouissent maintenant de la gloire, il y en a, & même un grand nombre, qui ont été dans le monde de même condition que moi, qui ont vécu dans les mêmes engagemens que moi, qui ont eu les mêmes écueils à éviter, les mêmes tentations à combattre, les mêmes difficultés à surmonter que moi ; mais qui raisonnant mieux que moi, ont au milieu de tout cela trouvé heureusement la sainteté. Or pourquoi ne pourrois-je pas ce qu'ils ont pû, & pourquoi ne ferois-je pas ce qu'ils ont fait ? Ce fut l'argument invincible qui convertit S. Augustin : argument plein de consolation pour les ames droites, qui cherchent sincérement Dieu ; mais affligeant & désolant pour les ames lâches, beaucoup plus pour les ames libertines, qui cherchent des excuses dans leurs péchés, & qui voudroient les rejetter sur leur condition & sur Dieu même.

De-là que s'ensuit-il ? qu'il faut donc imiter les Saints, & m'en tenir comme les Saints à la maxime contraire ; qu'il faut, convain-

cu par leur exemple, me dire à moi-même : Non, ma condition & ma religion n'ont rien d'incompatible ; je puis être dans le monde tout ce que j'y ſuis, & être ſolidement chrétien. C'eſt le fondement que je dois poſer, & ſur lequel je dois régler toute ma conduite. Car tandis qu'il me reſte ſur cela le moindre doute, ſemblable au roſeau agité du vent, je ne me détermine à rien. Tandis que je me figure dans ma condition des impoſſibilités ou morales ou abſolues de pratiquer ma religion, je ne prends nulle meſure, & je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté. Au contraire la penſée que je le puis, & que ma condition n'y eſt point un obſtacle, c'eſt ce qui m'encourage & qui m'anime, ce qui me donne de la confiance, ce qui me fait prendre des réſolutions généreuſes, ce qui me rend capable de les ſoutenir & de les exécuter, ce qui m'affermit dans les diſpoſitions chrétiennes où je dois vivre pour opérer mon ſalut avec zéle & avec ferveur. Je le puis, & ſi j'y manque, ma condition ne ſera jamais une légitime excuſe, ni même un prétexte apparent pour me juſtifier devant Dieu. Voilà ce qui me fait agir. La vue que Dieu reprouvera ce prétexte, & qu'il tournera contre moi cette excuſe frivole, quand il m'oppoſera dans ſon jugement cette nuée de témoins

dont parle saint Paul, cette multitude de Saints qui se sont trouvés en ma place, & qui ont fait dans le monde ce que sans sujet & en vain je m'imagine n'y pouvoir faire : voilà ce qui réveille ma foi. Sans cela je demeure comme assoupi ; me plaignant inutilement de ma condition, & toujours infidéle à ma religion que je me représente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger. Par conséquent il faut avant toutes choses que je croie l'alliance des deux aussi évidemment possible, qu'elle est essentiellement nécessaire pour mon salut éternel. Or c'est ce que l'exemple des Saints me fait sensiblement connoître. Mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur, & c'est l'illusion où donnent la plûpart des hommes & qui n'est propre qu'à entretenir leur relâchement & qu'à fomenter leur impénitence, sçavoir, qu'on seroit bien plus à Dieu, qu'on y pourroit plus être, si l'on étoit dans une condition moins exposée & plus dégagée des embarras du monde. Illusion dont la sage conduite des élus de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raisonne saint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimérique, & qui me paroît plus avantageuse pour le salut que la mienne, n'étant point celle où Dieu

Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour moi les avantages que je m'y propose. Quelque sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu a eu d'autres vues sur moi; & la condition où je suis, quoique moins retirée & plus dissipée, est celle qu'il a plû à la providence de me marquer. C'est donc dans celle-ci & pour celle-ci que Dieu m'a préparé des graces, & par conséquent c'est uniquement dans celle-ci que je puis espérer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon salut, plus détaché du monde & de moi-même, plus chrétien & plus parfait, puisqu'il m'est évident, que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des graces qui m'ont été préparées, & dans l'état pour lequel elles m'ont été préparées. Ainsi l'estimoient les Saints, & par-là ils sont parvenus à ces divers degrés de sainteté, qui les distinguent dans la hiérarchie céleste. Leur grande science, dit saint Chrysostôme, a été de ne point séparer leur condition de leur religion. Voilà ce qui les a fixés, ce qui a produit dans l'Eglise des Saints de tous genres & de tous états; de saints Rois, aussi-bien que de saints Religieux; de saints Magistrats, aussi-bien que de saints Evêques; des Saints dans le mariage, aussi-bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changemens de condition

que Dieu par sa miséricorde inspire quelquefois à ses élus, quand il veut les attirer à lui & les séparer du monde. Malheur à moi si je combattois en eux l'œuvre de Dieu. Ils renoncent alors à des conditions auxquelles il leur est libre de renoncer, & ils n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je condamne, ce sont les inquiétudes, les inconstances de certains Chrétiens, qui séduits par leur propre sens, semblent ne désirer une condition meilleure pour le salut, que pour se dégoûter de celle où est attaché leur salut; qui sous apparence d'un prétendu bien, voudroient toujours être ce qu'ils ne sont pas, & ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils sont: dont toutes les bonnes intentions se réduisent à des vains projets qu'ils font d'une vie plus réguliere, s'ils étoient dans des états où ils ne peuvent être, & où jamais ils ne seront, pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placés. Conduite pitoyable, & bien opposée à la conduite & à la science des Saints.

Car j'ai ajouté, ce qui d'abord a pû vous surprendre, mais ce qui doit être pour vous une importante leçon & une solide consolation: j'ai ajouté & j'ajoute, que

les Saints par le ſecours de la pénitence avoient ſçu même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avoit point appellés, & où l'eſprit du monde les avoit malheureuſement engagés. Et en effet après avoir eu le malheur d'y être entrés témérairement & contre l'ordre de Dieu, ils ne ſe ſont pas pour cela abandonnés à de funeſtes déſeſpoirs. Qu'ont-ils fait ? ſuppoſé l'engagement, qui leur rendoit ces conditions déſormais néceſſaires, ſe confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une reſſource à leur malheur ; ils ont réparé par la pénitence le crime de leur imprudence : c'eſt-à-dire, engagés ſans la vocation de Dieu dans des mariages d'intérêt, de paſſion, d'ambition, ils en ont fait de ſaints mariages par la grace de leur converſion. Engagés dans le ſacerdoce par des vues purement humaines, à force de gémir & de pleurer, ils n'ont pas laiſſé d'honorer leur profeſſion par la douleur qu'ils ont eue de l'avoir une fois deshonorée, & par l'obligation encore plus étroite qu'ils ſe ſont impoſée d'y vivre pour cela même plus ſaintement, plus exemplairement, plus auſtérement. Combien d'illuſtres exemples ces bienheureux ne pourroient-ils pas m'en fournir, & combien de ceux qui m'écoutent pourroient profiter de ces exemples ? Les

Saints ont fait pénitence de leurs conditions ; mais dans leurs conditions mêmes : voilà ce que leur a appris la ſcience des Saints, & à quoi tient-il, mes chers Auditeurs, que nous ne le ſçachions comme eux ? Il eſt vrai, ce merveilleux accord de leur condition avec leur religion, leur a coûté ; il a fallu pour cela s'aſſujettir & ſe contraindre : mais en peut-il trop coûter pour acquérir une ſcience ſi ſalutaire ; & ne ſommes-nous pas aſſez heureux, ſi marchant ſur leurs pas & ſuivant leurs voies, nous trouvons le ſecret de conſerver dans le monde l'eſprit de Dieu ? Cependant voyons le fruit que les Saints ont tiré de cette alliance : car après vous avoir montré qu'ils ont ſçu accorder leur condition avec leur religion, j'ai à vous faire voir comment ils ſe ſont ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition ; c'eſt le ſujet de la ſeconde partie.

II. PART. UNe des choſes que Salomon demandoit autrefois à Dieu, & qu'il enviſageoit comme le comble de ſes déſirs, étoit que la ſageſſe dont il ſe formoit de ſi magnifiques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'aſſiſtât, & le dirigeât dans les importantes fonctions du miniſtère dont la providence l'avoit chargé, en l'élevant ſur le trône. Sap. c. 9. *Da mihi, Domine, ſedium tuarum aſſiſtri-*

cem sapientiam. Donnez-la-moi, Seigneur, disoit-il à Dieu, cette sagesse qui est assise avec vous, & qui ne vous quitte jamais; comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages, qu'elle me conduise dans toutes mes entreprises; comme vous l'appellez à tous vos conseils, qu'elle soit la régle des miens; comme par elle vous gouvernez le monde, que je gouverne par elle votre peuple. *Mitte illam de cœlis sanctis tuis:* envoyez-la de votre sanctuaire qui est le ciel, & pourquoi? *Ut mecum sit & mecum laboret*; afin qu'elle soit avec moi, & qu'elle travaille avec moi; afin que je me serve d'elle pour m'acquitter fidélement, exactement, irréprochablement de mes devoirs. Car elle a, poursuivoit-il, l'intelligence & la science de toutes choses; & si je puis l'obtenir de vous, elle réglera tout le cours de ma vie, elle rendra mes œuvres parfaites, & je serai digne du trône de mon pere. Ainsi ce grand Roi parloit-il de la sagesse; or ce qu'il disoit de la sagesse, les Saints l'ont pensé de la religion, qui leur a tenu lieu de sagesse, & qui est en effet la véritable & l'éminente sagesse des élus de Dieu. Chacun d'eux dans son état a regardé sa religion comme la source pure des vraies lumieres, d'où dépendoit selon le monde même sa perfection. Chacun

Ibidem.

Ibidem.

d'eux a été persuadé que par rapport au monde même, il ne réussiroit jamais dans sa conduite, & n'arriveroit jamais à cette perfection, qu'autant qu'il s'attacheroit aux inviolables maximes de sa religion. Chacun d'eux, comme Salomon, a dit mille fois à Dieu dans le secret de son cœur: Donnez-la-moi, Seigneur, cette religion, afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle converse avec moi, qu'elle ordonne avec moi, qu'elle juge avec moi, qu'elle fasse tout avec moi, & que je ne fasse rien sans elle; parce que je sçais qu'agissant par elle, je serai selon vous & selon le monde un homme accompli, *Ut mecum sit & mecum laboret.* Ainsi tous par une heureuse expérience ont-ils reconnu, que la profession qu'ils faisoient de pratiquer la loi de Dieu, leur étoit encore un puissant moyen pour marcher sûrement dans les voies du monde, pour ne pas craindre la censure du monde, pour mériter l'approbation & l'estime du monde, pour arriver à cette exacte & irrépréhensible probité, qu'éxige le monde. Ainsi se sont-ils servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est-à-dire, pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette, & pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Deux choses, qui selon le Prophéte

comprennent toute la justice. Deux choses qui vous justifieront, non-seulement l'utilité, mais la nécessité de la religion. Seconde idée que je vais vous donner de la sainteté, & de la science des élus de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion, pour éviter les désordres de leur condition : régle divine qu'ils se sont d'abord proposée, & qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la science du monde leur avoit appris, excellente remarque de saint Bernard, la science du monde leur avoit appris, qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels, que la religion seule peut corriger ; certains péchés dominans, dont la religion seule peut préserver ; certaines tentations délicates, que la religion seule est capable de surmonter ; certains abus autorisés, certains scandales au-dessus desquels la réligion seule a la force de s'élever. Voilà ce que sçavoient les Saints : mais aussi étoient-ils bien assurés qu'avec le secours de la religion, il n'y avoit dans leur condition, ni désordre, ni péché, ni tentation, ni scandales, ni abus, dont il ne leur fût aisé de se garantir ; & c'est, dit saint Bernard, l'avantage inestimable que ces glorieux prédestinés ont tiré de la religion chrétienne. De-là vient que les honneurs du siécle ne

les ont point enflés ni éblouis ; que l'abondance des biens de la terre ne les a point corrompus, qu'ils n'ont point abusé de l'autorité, qu'ils ne se sont point méconnus dans la prospérité, qu'ils ont été grands sans orgueil, puissans sans violence, riches sans injustice, sans dureté, sans luxe, sans prodigalité : pourquoi ? parce qu'en toutes choses ils conformoient leur condition à leur religion, & faisoient de leur religion la mesure & la régle de leur condition. Or cette unique régle leur suffisoit pour en exclure tous les vices & tout ce qui pouvoit s'y glisser de corruption & de licence. S'ils s'étoient livrés indépendamment de cette régle à leur condition, dans quels abysmes ne seroient-ils pas tombés ? à quels excès l'ambition n'auroit-elle pas porté les uns, & jusqu'à quel point la cupidité n'auroit-elle pas aveuglé les autres ? Pour soutenir ces conditions où ils se voyoient élevés, que ne se seroient-ils pas cru permis, & dans le pouvoir de tout faire, quels maux impunément & sans scrupule n'auroient-ils pas faits ? par combien d'usurpations & d'attentats, les forts n'auroient-ils pas opprimé les foibles ? C'est ce que la politique du monde leur conseilloit, mais de quoi la Religion de Jesus-Christ leur a donné une sainte horreur. Instruits & conduits par cette Religion,

plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vue des jugemens de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou du moins le plus exposé au danger de l'être; plus ils ont été forts, plus ils ont conçu qu'ils devoient être modérés, humains, charitables, plus ils se sont tenus obligés à être en garde contre eux-mêmes. Or dans cet esprit, poursuit saint Bernard, ils ont maintenu leurs rangs avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation & leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un préservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela, les Grands, à l'exemple des Nations, selon la parole du Sauveur du monde, auroient prétendu dominer avec fierté & avec hauteur : mais parce que leur religion réprimoit cet esprit de domination, bien loin d'être fiers & hautains, ils ne se sont regardés en qualité de maîtres, que comme des hommes établis pour servir les autres; que comme des sujets attachés à des ministères qui les engageoient non-seulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres. Sans cela les riches n'auroient cherché à jouir de leurs biens que pour satisfaire leurs passions, que pour contenter leurs

désirs, que pour mener une vie molle & voluptueuse, qui bien-tôt les eût portés à une vie libertine & dissolue : mais leur religion les a réduits à n'user point autrement de ces biens que selon les maximes de l'esprit de Dieu; je veux dire, à en user comme n'en usant pas, à les posséder comme ne les possédant pas, à se souvenir toujours qu'ils n'en étoient que les simples économes, dispensateurs du superflu, & comptables à Dieu du nécessaire. Maximes que les Saints ont inviolablement suivies; & c'est ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui si
Matth. c. 5. hautement : *Beati pauperes spiritu* : de ces riches, qui dans l'opulence ont eu tout le mérite de l'indigence; de ces riches miséricordieux qui sont dans le sein d'Abraham aussi comblés de gloire que Lazare. Ils ont fait de la religion qu'ils professoient, le correctif de leur condition.

De-là vient que les plus dangereuses tentations ne les ont point ébranlés, & qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer & le monde ont eu pour eux de plus à craindre. De-là vient, disoit l'Apôtre, en parlant des Saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cédé, ni à la rigueur des prisons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées. Et moi je dis, en parlant des Saints de la loi

de grace, qui ſont vos modéles, & qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez : de-là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le déſir de ſe pouſſer, ni la vue de ſe conſerver, ni la crainte de ſe perdre, ni la faveur des hommes, ni leur diſgrace, ni leurs menaces, ni leurs promeſſes, ni leur mépris, ni leur eſtime, qui ſont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions ſont expoſées, que rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eu la force de les pervertir. Pourquoi ? parce qu'ils ont oppoſé à tout cela ces ſaintes armes, *Armaturam Dei*, ces armes de juſtice que leur fourniſſoit leur religion, & qui les rendoient invincibles. En effet, ſans religion ils auroient ſuccombé en mille rencontres aux plus déréglées & aux plus honteuſes paſſions : leur raiſon en je ne ſçais combien de pas gliſſans auroit été trop foible pour les retenir : combattus par ces tentations d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont plus humaines, ils auroient été hommes comme les autres, emportés, intéreſſés, vicieux, ſcandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde ? je vous l'ai dit, les armes de la foi dont ils ſe ſont ſervis. Car dans les engagemens où ils étoient, il n'y avoit, dit le bien-aimé diſciple, que la foi & la religion qui leur pût faire remporter de telles victoi-

Epheſ. c. 6.

Joan. c. 5. res sur le monde : *Et hæc eſt victoria quæ vincit mundum, fides noſtra.* Leurs conditions étoient rectifiées, purifiées, ſanctifiées par leur religion ; voilà, dit ſaint Chryſoſtôme, ce que les Païens mêmes ont admiré & révéré dans eux. Voilà par où le chriſtianiſme s'eſt acquis tant d'honneur & tant de crédit. Voilà par où ſa ſainteté s'eſt répandue, non-ſeulement dans les cloîtres & les monaſtères, mais dans les profeſſions les plus prophanes par elles-mêmes & les plus mondaines. Par-tout les Chrétiens étoient diſtingués, & dans tous les états de la vie on les diſcernoit par l'innocence de leurs mœurs & par l'intégrité de leur conduite. On ne voyoit point parmi eux de ſcélérats, de fourbes, de traîtres : c'eſt ce qu'avançoit hardiment Tertullien dans ſon Apologétique. S'ils étoient cités devant les tribunaux des juges, on ne les accuſoit que d'être Chrétiens : leur ſeule religion faiſoit leur crime, & ce prétendu crime dont ils ſe glorifioient, les affranchiſſoit de tous les autres. Qui m'empêche de les imiter ? ne fais-je pas profeſſion de la même religion qu'eux? pourquoi n'en ferai-je pas le même uſage ? pourvu du même reméde, ſçavoir, des lumieres & des graces de ma religion, quelle excuſe puis-je avoir quand je me laiſſe aller aux déſordres de ma condi-

tion? ayant en main les mêmes armes, & de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre qu'à moi-même, si je suis vaincu?

Mais ces bienheureux ont encore passé plus avant. Dans le dessein de se sanctifier par leur religion, ils s'en sont servis, non-seulement pour se préserver des déréglemens de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations. Autre effet de leur sagesse, & de cette science des Saints que Dieu leur avoit donnée: *Dedit illi scientiam Sanctorum.* Car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifians, contraires à la nature, dont il est presque impossible de s'acquitter sans le secours de la religion; & les Saints tenoient pour constant que la religion seule pouvoit être en eux une disposition générale & efficace à l'accomplissement de ces devoirs. En effet, sans la religion les Saints, pour n'être pas esclaves des devoirs de leur condition, auroient sçu, aussi-bien que les autres, n'en prendre que l'honorable & le commode, & en laisser le difficile & le pénible. Le monde accoutumé à ce partage, quoique scandaleux & injuste, à peine s'en seroit-il scandalisé. Sans la religion, les Saints n'auroient pas manqué de prétextes, pour secouer le joug de tout ce qui eût gêné

leur liberté, de tout ce qui eût blessé leur amour-propre, de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant, de rebutant, d'humiliant, d'assujettissant : le monde sur tout cela leur eût fait grace ; & quand ils auroient eu le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations, jamais leur attention & leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachés à leur état. Mais parce qu'ils agissoient par le mouvement & par l'esprit de leur religion, ils les ont embrassés & accomplis tous. C'est-à-dire, écoutez le dénombrement qu'en faisoit saint Ambroise dans ses Offices, & reconnoissez ce que c'est que la sainteté : c'est-à-dire, parce que les Saints agissoient par l'esprit de leur religion, ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenoit ; ils ont honoré les Grands, supporté les foibles, servi leurs amis, pardonné à leurs ennemis, assisté ceux qui se trouvoient dans le besoin, veillé sur ceux que Dieu avoit confiés à leurs soins, entretenu la paix & la société parmi ceux avec qui ils étoient obligés de vivre, exercé la charité envers tous, parce qu'ils la devoient à tous. Soutenus de leur religion ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux ministères dont ils étoient chargés, aux emplois contraignans & fatiguans où ils se trou-

voient engagés, aux travaux qu'ils ont eu à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir. Mûs par ce principe de religion, ils n'ont eu égard ni à leur agrandissement selon le monde, ni à leur établissement, ni au désir de plaire, dès que la conscience, la probité, la vérité y pouvoient être en quelque sorte intéressées. Avec cela ils ont eu aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible, une constance inébranlable, une bonne foi hors de tout soupçon, une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisoient entrer leur religion dans tout ce qui étoit de leur condition, souples & dociles sous la main de Dieu, contens d'être ce que Dieu vouloit qu'ils fussent & rien davantage, ils sont demeurés dans l'état que la providence leur avoit marqué, sans former de nouveaux projets pour se pousser, pour s'avancer, pour s'enrichir; sans entreprendre de supplanter personne, ni de s'élever sur la ruine de personne; prévenans, officieux, libéraux, toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur falloit pour être dans leurs conditions des hommes parfaits. Or, dites-moi, pouvoient-ils l'être de la sorte sans leur religion? Ce n'est pas encore assez: le grand usage qu'ils ont fait de cette religion, a été de s'en servir pour sanctifier tous ces

devoirs, pour les rapporter à Dieu, pour les remplir d'une maniere digne de Dieu, pour s'en acquitter en chrétiens, & par-là se distinguer des mondains qui en accomplissent peut-être une partie, mais souvent par vanité & toujours inutilement pour le salut.

Ah! mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos Saints, & que la science de vos Saints est profonde & sublime! Que David
Psalm. 138. avoit bien raison de s'écrier : *Mirabilis facta est scientia tua ex me; confortata est, & non potero ad eam.* Cette science, Seigneur, que vous avez enseignée à vos élus, & qui les a fait ce qu'ils sont, me paroît plus merveilleuse que tous les ouvrages de votre puissance. Elle est infiniment au-dessus de moi, & sans votre grace je n'y pourrois jamais atteindre. Quelle perfection ne verroit-on pas dans le monde, si le monde étoit gouverné selon cette science des Saints? A quoi pensent les enfans des hommes, quand ils la négligent, & à quoi s'occupent-ils quand au mépris de cette science ils cherchent le mensonge & la vanité? Que peuvent-ils espérer de Dieu, & à quoi toutes les autres sciences sans celle-là les conduiroient-elles? Mais achevons, & voici le dernier caractère de la science des Saints, c'est que par le retour le plus heureux, en

se servant de leur religion, pour sanctifier leur condition, ils ont profité de leur condition pour se perfectionner dans leur religion. Encore un moment d'attention pour cette troisiéme partie.

QUelque diversité d'événemens qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes, c'est une vérité indubitable, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu; & nous sçavons, disoit l'Apôtre, que cela même est une marque du choix que Dieu a fait de leurs personnes, en les prédestinant pour être Saints. *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundùm propositum vocati sunt Sancti.* Or voilà, mes chers Auditeurs, ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la mémoire : tout a contribué à leur avancement & à leur salut éternel. Car le monde, par un merveilleux effet de la grace de Jesus-Christ, a visiblement contribué à leur sanctification; & ce qu'ils étoient selon le monde, j'entends leur condition, sans être en soi différente de celle des Païens, par l'usage qu'ils en ont fait, n'a pas laissé de servir à les rendre de parfaits chrétiens : pourquoi? appliquez-vous à cette excellente morale de saint Paul : parce qu'il est constant que les Saints ont trouvé dans leur con-

III. PARTIE.

Rom. c. 8.

dition, de puiſſans motifs pour s'exciter & s'animer à la pratique de leur religion ; parce qu'il eſt vrai que leur condition leur a fourni des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont ſçu admirablement profiter à l'avantage de leur religion ; parce qu'un de leurs premiers ſoins a été de bien ménager les croix & les peines inſéparables de leur condition, pour en faire la matiere de leur patience & des ſacrifices qu'ils ont eû le bonheur d'offrir à Dieu dans l'eſprit de leur religion. Penſées touchantes que je ne fais que vous propoſer, & à quoi je réduits la derniere idée que j'ai prétendu vous donner de la ſcience des Saints.

Ces prédeſtinés & ces élus de Dieu, ont trouvé dans le monde même & dans leur condition, quoique mondaine, de puiſſans motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion : c'eſt-à-dire, ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde, leur a appris, mais vivement & ſenſiblement, ce qu'ils devoient à Dieu, leur a fait porter avec jóie & avec douceur le joug de Dieu, leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu, leur a fait embraſſer généreuſement ce qui leur a paru de plus ſévère dans l'accompliſſement des ordres de Dieu, leur a fait ſentir & goûter délicieuſement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En falloit-il

davantage à ces Saints de la terre ? car c'est ainsi que les appelle l'Ecriture : *Sanctis qui in terrâ sunt ejus*. En effet, dit saint Augustin, ils ont été les Saints de la terre, avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui après avoir passé dans le monde par les mêmes états que vous, doivent être les modéles de votre conduite. Leur en falloit-il, dis-je, davantage pour leur inspirer tout le zéle qu'ils ont eû dans le service de Dieu, que la réflexion qu'ils faisoient sur la maniere dont on sert les Grand de la terre, & dont ils les servoient eux-mêmes ? On s'étonne qu'il y ait eû des Saints à la Cour ; & moi je prétends que c'est la Cour même, où par l'ordre de Dieu ils se trouvoient attachés, qui les faisoient saints. Oui, la Cour les formoit à la religion. La Cour, qui pour tant d'autres a été & est si souvent une école d'impiété, par un don singulier de Dieu, apprenoit à ceux-ci le christianisme, & les élevoit à la sainteté. Comment cela ? rien de plus naturel ni de plus simple. Attachés à la Cour par leur condition, ils avoient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéissance aussi prompte & une fidélité aussi inviolable que celle dont ils se piquoient à l'égard de leur Prince ; & cette comparaison les portoit à tout entreprendre. Ils se

Psalm. c. 13.

reprochoient avec douleur d'être moins vifs & moins empressés pour le Dieu de leur salut, que pour le Maître de qui dépendoit leur fortune temporelle; & à force de se le reprocher, ils parvenoient enfin à pouvoir se rendre le témoignage favorable, que leur conscience sur ce point exigeoit d'eux, & où consistoit pour eux le capital & l'essentiel de la religion. Je veux dire: ils parvenoient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préférence, si nécessaire au salut, & néanmoins si rare à la Cour. Mais Dieu qui les avoit choisis, vouloit que la Cour même leur enseignât, & leur en fournît un motif auquel ni leur raison ni leur foi ne pussent résister, & quel étoit ce motif? je le répéte: l'application sans relâche avec laquelle ils faisoient leur cour à un homme mortel, la disposition sans réserve à n'épargner rien pour lui plaire, le parfait dévouement à ses intérêts, la soumission aveugle à ses volontés, l'infatigable assiduité auprès de sa personne, l'attention à mériter ses bonnes graces, l'ambition d'être à lui, la crainte d'être oubliés de lui, beaucoup plus d'en être disgraciés & réprouvés: tout cela, c'étoient pour les Saints autant de leçons du culte suprême & de l'amour souverain qu'ils devoient à Dieu; & ces leçons bien étudiées, bien méditées, bien

appliquées, faiſoient ſur eux des impreſſions qui les ſanctifioient. De même, on eſt ſurpris qu'il y ait eû des hommes, qui dans la profeſſion des armes ſoient arrivés à la ſainteté, & moi je dis que rien ne pouvoit mieux les diſpoſer à la ſainteté, que la profeſſion des armes. Comment les Maurices, les Sébaſtiens, les Euſtaches l'y ont-ils trouvée? Ils devenoient ſans peine les martyrs de Jeſus-Chriſt & de leur religion, en ſe ſouvenant combien de fois ils avoient été les martyrs de leur condition, lorſque tant de fois dans les combats ils s'étoient expoſés à la mort, pour ne rien faire d'indigne de leur naiſſance & qui intéreſsât leur honneur. Ainſi leur condition leur enſeignoit-elle, les engageoit-elle, les forçoit-elle malgré eux, non-ſeulement à avoir de la religion, mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car pour avoir une parfaite religion, il faut ſçavoir parfaitement obéir, il faut ſçavoir ſe ſacrifier, il faut ſçavoir ſe renoncer. Or c'eſt ce qu'on ignore par-tout ailleurs; mais ce qu'un mondain brave dans la guerre ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il eſt donc certain que ſa condition lui apprend malgré lui la ſcience des Saints; & ceci par proportion convient à tous les états, qui partagent la ſociété des hommes, puiſ-

que chaque condition, quand on en ſçait uſer comme les Saints, a une grace particuliere pour coopérer par de ſemblables motifs à la ſainteté de ceux que Dieu, ſelon les vues de ſa ſageſſe, y a deſtinés.

Ce n'eſt pas tout : indépendamment des motifs, j'ai dit que les Saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont ſçu avantageuſement ſe prévaloir, pour acquerir tout le mérite de leur religion ; & je n'en veux point d'autre preuve que l'hiſtoire de leur vie. Combien y en a-t-il dont la ſainteté n'a été ſi éminente & ſi éclatante, que parce qu'ils ont eû dans leur condition des occaſions de faire pour Dieu de grandes choſes ? Ils avoient dans le monde de la qualité, (ne quittons point ce qui vous eſt propre, & qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale) ils avoient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité : comme élus de Dieu ils ont fait ſervir tout cela à la piété, à la charité, à l'humilité. Si ſaint Louis n'eut été Roi, auroit-il fait pour Dieu ce qu'il a fait ; auroit-il réprimé l'impiété, auroit-il puni le blaſphême auroit-il dompté l'héréſie, auroit-il établi tant de ſaintes loix ? La Royauté donnoit de la force à ſon zéle, & ſon zéle pour Dieu n'avoit du ſuccès, que parce que la

Royauté en étoit le soutien. S'il n'eut été Roi, auroit-il laissé à la postérité tant de somptueux monumens de sa tendresse paternelle envers les pauvres ; en auroit-il rempli la France, & y verrions-nous tant de maisons consacrées par lui à la charité publique ? Sa charité ne subsistoit que sur le fonds de sa magnificence royale ; & il n'a été le pere des pauvres que parce qu'en qualité de Roi il a eû le pouvoir de l'être. En un mot le mérite de ce Monarque, & ce que j'appelle en lui la science des Saints, c'est qu'il a profité de sa condition pour être le héros de sa religion. Or il n'y a point de condition dans le monde, qui selon la mesure & l'étendue du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage ; & si je suis comme les Saints, fidéle à la grace & aux desseins de Dieu sur moi, sans être ce qu'a été saint Louis, je trouverai dans ma condition de quoi sans cesse honorer Dieu par ma condition même. Je ne ferai pas des actions d'un si grand éclat que saint Louis ; mais en faisant tout le bien dont je suis capable, je glorifierai Dieu par mon obscurité, comme saint Louis l'a glorifié par son élévation. Car élévation & obscurité, à qui sçait & veut s'en servir, ce sont également, quoique différemment, des sujets de sancti-

fication. Dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occasions qu'a eû saint Louis, pour me signaler comme lui par une piété héroïque; mais en pratiquant les vertus communes de mon état, sans être héroïquement saint, je pourrai l'être solidement; sans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu & dans l'idée de Dieu. Or c'est uniquement ce que les Saints ont cherché, & à quoi ils ont rapporté cette science qu'ils avoient reçue d'en-haut : *Dedit illi scientiam Sanctorum.* Sap. c. 10.

Enfin les Saints ont trouvé des croix dans leur condition, & ils en ont fait la matiere de leur patience, de leur résignation, de tous les sacrifices qu'ils ont offerts à Dieu dans l'esprit de leur religion. Encore une fois suivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eû des Saints à la Cour, & ne faut-il pas s'étonner plutôt qu'il y en ait eû, & qu'il y en ait si peu ? La condition de ceux qui vivent à la Cour, & que leur devoir y retient, étant, de leur propre aveu, celle où les mortifications sont plus fréquentes & plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts & de chagrins à essuyer, celle où l'on est plus obligé à prendre sur soi & à se contraindre, devroit-il y en avoir une dans le monde plus

propre à faire des Saints ? Trouver tout cela dans sa condition & n'être pas saint, & ne penser à rien moins qu'à l'être, n'est-ce pas le comble de la malédiction ? j'en appelle à vous-mêmes, mes chers Auditeurs, & je suis sûr que malgré votre peu de foi vous en convenez. Quoi qu'il en soit, voilà le secret adorable que l'esprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédestinés, qui se sont sanctifiés à la Cour : des mortifications & des chagrins que leur attiroit leur condition, ils se sont fait un état de pénitence, non pas comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, satisfactoire. Les revers de fortune & les disgraces qu'ils ont eû à soutenir, leur ont inspiré, non pas d'inutiles & de vains dégoûts, mais un généreux & sincère détachement du monde, les injustices mêmes du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait christianisme, qui les obligeoit de mourir à eux-mêmes. Voilà ce que la science des Saints leur a appris. Au lieu que les enfans du siécle font de tout cela le sujet de leurs plaintes & de leurs murmures, les justes & les amis de Dieu s'en sont fait des sujets de consolation & d'action de graces, parce qu'ils sçavoient bien que c'étoit là le partage des élus, & que la voie la plus certaine de leur

prédeſtination étoit de paſſer par les ſouffrances, & d'en être réputé digne. Comme il n'y a point de juſtes dans la gloire, que Dieu n'ait voulu y conduire par-là ; auſſi n'y en a-t-il point qui dans leur condition n'ayent trouvé des peines & des afflictions : & c'eſt, dit ſaint Paul, ce qui a le plus contribué à leur ſainteté. Contemplons-les donc aujourd'hui comme nos modéles. Quoi qu'il nous arrive de fâcheux & de chagrinant dans notre état, diſons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fait les Saints, lorſqu'ils ſe ſont vu traités comme moi ? s'en ſont-ils pris à la providence ? leur courage en a-t-il été abbattu ; leur foi en a-t-elle paru ébranlée, & ne ſe ſont-ils pas au contraire eſtimés heureux d'être éprouvés ſur la terre, afin d'être éternellement glorifiés dans le ciel ?

Tel eſt pour nous tous, mes chers Auditeurs, la ſcience des Saints. Mais c'eſt à vous, Sire, de poſſéder éminemment cette divine ſcience : car la ſcience des Saints pour un Roi, doit bien être d'une autre étendue, & même d'une autre perfection que pour le commun des hommes. Comme les Rois ſont les images de Dieu, un Roi, pour être ſaintement Roi, doit être, à l'exemple de Dieu, non-ſeulement ſaint, mais grand & magnifique juſques dans la

ſainteté : *Magnificus in ſanctitate.* Il ſuffit aux autres d'être humbles dans la ſainteté, d'être patiens, d'être fervens, d'être conſtans dans la ſainteté : mais il faut à un Roi de la grandeur dans la ſainteté même, puiſqu'avec une ſainteté vulgaire & commune, il eſt impoſſible qu'il ſatisfaſſe aux importans devoirs dont il eſt chargé comme Roi. En effet, ſi ſelon l'Evangile de ce jour une partie de la ſcience des Saints eſt d'être pacifique, la ſcience d'un ſaint Roi & d'un Roi chrétien doit être, dit ſaint Auguſtin, de mettre ſa gloire à donner la paix ; doit être d'employer ſa puiſſance & de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir & régner la paix. Auſſi eſt-ce particulierement aux Princes & aux Rois de ce caractère qu'il eſt dit aujourd'hui : *Beati pacifici.* Or ſuivant cette régle, Sire, ſi jamais Prince ſur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce ne ſoit votre Majeſté. Car elle vient de donner la paix à toute l'Europe, de la maniere la plus chrétienne, dont jamais Monarque chrétien l'ait donnée, & l'ait pû donner : je veux dire, au milieu de ſes conquêtes, dans le comble des proſpérités & des ſuccès dont Dieu juſqu'à la fin a béni ſes armes ; dans le

Exod. c. 11.

Matth. c. 5.

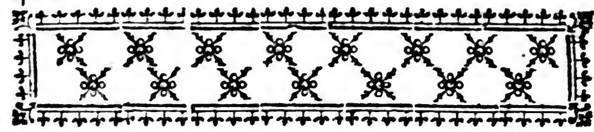
déſeſpoir où étoient ſes ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui réſiſter, & lorſqu'ils étoient forcés de reconnoître & de confeſſer que vous étiez, Sire, le ſeul victorieux & le ſeul invincible. C'eſt en de ſi favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde chrétien, & c'eſt ainſi que toute l'Europe vous eſt redevable de ſon bonheur. C'eſt par vous que tant de nations, après une ſanglante guerre, vont commencer à reſpirer; par vous que tant d'Egliſes déſolées vont offrir librement & ſûrement leurs ſacrifices, dans le tranquille exercice du culte de Dieu; par vous que tant d'Etats & de Royaumes vont jouir d'un profond repos: fut-il jamais un meilleur titre, pour avoir part à la béatitude évangélique: *Beati pacifici?* Mais j'oſe encore, Sire, pour ma propre conſolation & pour celle de mes Auditeurs, ajouter ici le motif qui vous a déterminé à la concluſion de ce grand ouvrage. Car puiſqu'il m'eſt permis d'entrer dans les intentions de votre Majeſté, & puiſqu'elle-même s'en eſt hautement expliquée, elle n'a conſenti à la paix que par amour pour ſon peuple, que dans un ſincère deſir de faire goûter à ſes ſujets la douceur de ſon régne, que dans la vue de les ſoulager. Elle s'eſt relâchée

de ſes droits pour nous rendre heureux ; & ce qu'elle a ſacrifié à la paix, nous eſt une preuve authentique de ſes ſoins bienfaiſans & de ſon attention à nos intérêts. Or voilà ce que j'ai appellé pour un Roi chrétien, le mérite de cette béatitude dont nous parle le Sauveur du monde, *Beati pacifici* ; & c'eſt de quoi j'ai cru devoir féliciter aujourd'hui votre Majeſté. Non content d'avoir été juſqu'à préſent le plus glorieux & le plus puiſſant des Rois, vous voulez encore, Sire, être le meilleur de tous les Rois. Après avoir été, comme conquérant, l'admiration de tous les peuples, vous voulez pour couronner votre régne, être le pere de votre peuple. Le dirai-je, Sire, avec la reſpectueuſe liberté que me fait prendre mon miniſtère, votre peuple n'en eſt pas indigne : car jamais peuple ſous le ciel n'a tant aimé ſon Roi, n'a été ſi paſſionné pour la gloire de ſon Roi, ne s'eſt épuiſé pour ſon Roi avec tant de zéle, n'a fait pour la conſervation de ſon Roi tant de vœux à Dieu. Votre Majeſté l'a ſenti, & elle ne l'oubliera jamais. Tous les cœurs ſur cela ſe ſont ouverts, & le vôtre, Sire, en a été touché. Ce peuple encore une fois, n'eſt donc pas indigne de vos bontés ; & ſi l'on pouvoit les mériter, je dirois qu'il

les a méritées par son attachement sans exemple, par sa fidélité à toute épreuve, par son obéissance sans bornes, par son amour tendre pour votre Majesté. *Beati pacifici :* heureux les pacifiques, & encore plus les pacificateurs, puisque malgré les faux raisonnemens de la politique mondaine, c'est ce qui fait les saints Rois, les Rois selon le cœur de Dieu, les Rois dignes de posséder le Royaume de Dieu. A quoi tout le reste sans cela leur servira-t-il ? J'ai été Roi, disoit Salomon, & j'ai surpassé tous les autres Rois en grandeur, en puissance, en richesses, en magnificence ; mais j'ai reconnu par une longue expérience, que tout cela séparé de la sagesse, n'étoit que vanité, que peine, qu'affliction d'esprit. Votre Majesté, Sire, a trop de lumieres, pour ne pas penser aujourd'hui ce que Salomon pensoit alors ; & convaincue aussi bien que lui du néant du monde, elle a trop de religion pour ne se pas dire à elle-même, qu'elle doit donc chercher hors du monde son véritable bonheur. La science de gouverner les peuples, la science de se faire obéir, la science d'accroître ses Etats par le nombre de ses conquêtes : voilà ce que votre Majesté posséde dans un suprême dégré, & ce qui a fait la matiere de tant d'éloges. Mais

comme Prédicateur de l'Evangile, je lui dis aujourd'hui quelque chose de plus grand, de plus solide, de plus digne d'elle : & quoi? c'est qu'il n'y a rien de grand, rien de solide, rien qui soit ni puisse être digne d'elle, que la science des Saints, qui est la science des élus de Dieu, & qui la conduira à ce Royaume éternel que je lui souhaite au nom du Pere, du Fils & du saint Esprit.





SERMON
POUR LE JOUR DE LA COMMEMORATION DES MORTS.

Amen, amen dico vobis, quia venit hora, & nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei : & qui audierint, vivent.

Je vous dis en vérité, que l'heure est venue, & c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & où ceux qui l'entendront vivront. En Saint Jean, chap. 5.

C'Est un mystère que Jesus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'Evangile, mais un mystère qui même après la déclaration que Jesus-Christ nous en a faite, a encore son obscurité, puisque les Peres de l'Eglise ne s'accordent pas sur le sens de ce passage. Les uns ont cru, & c'est la pensée d'Origene, qu'il falloit l'entendre de la résurrection générale, où en effet

les morts pour comparoître devant le tribunal du Fils de Dieu, & pour recevoir leur dernier arrêt, sortiront de leurs sepulches. D'autres, comme saint Cyrille, l'ont expliqué des résurrections particulieres, c'est-à-dire, des miracles qu'opéroit le Fils de Dieu, lorsqu'en vertu d'une seul parole il ressuscitoit les morts. Saint Augustin l'a pris dans le sens moral de la résurrection spirituelle, & de la justification des pécheurs, qui de morts qu'ils étoient par le péché se sont vivifiés par la grace intérieure de Jesus-Christ, & par la vertu de son sacrement. Trouvez bon, Chrétiens, que dans un tel partage de sentimens je m'attache à ce qui me paroît le plus conforme à l'esprit de l'Eglise; & que sans entrer plus avant dans la discussion de ce mystère, je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Venit hora, & nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei:* C'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts dans toutes les parties du monde le sacrifice du corps & du sang de Jesus-Christ. Or le sang de Jesus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel: mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénétre jusques dans les cieux, & qui se fait obéir

jusques dans le centre des abysmes de la terre. Oui, mes Freres, le sang de cet agneau sans tache a crié aujourd'hui sur nos autels : & qu'a-t-il demandé à Dieu? le soulagement de ces ames fidéles, qui, quoique séparées de leurs corps & prédestinées, ne laissent pas de souffrir & de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des restes de péchés à expier. C'est pour cela que ce sang divin a été immolé. C'est pour cela qu'il a poussé sa voix, premierement vers le ciel, pour y solliciter Dieu en faveur de ces ames souffrantes ; & ensuite jusques au lieu où ces ames sont arrêtées, pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de leur liberté, & pour leur dire que l'heure est venue de sortir de leur prison. Car c'est ce qui se fait dans cette solemnité plus authentiquement & plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puisque celui-ci est uniquement consacré à la mémoire de ces saintes ames, & au devoir public que nous leur rendons, en offrant pour elles le sacrifice de notre religion : *Venit hora, & nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei.* Au reste, Chrétiens, quiconque des morts entendra cette voix favorable du sang de Jesus-Christ, il jouira d'une vie bienheureuse : pourquoi? parce qu'en même tems délivré des liens du péché, il entrera

en possession de l'héritage des enfans de Dieu, où il trouvera une source de vie qui ne finira jamais. *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir; après que nous aurons imploré le secours du Saint Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

TRois choses, selon saint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, & doivent nécessairement y concourir; une foi pure pour le connoître, une dévotion tendre pour l'aimer, & des œuvres solides pour l'accomplir. Et trois choses selon le même Pere, y sont essentiellement opposées; l'aveuglement de l'esprit, l'indifférence du cœur, & l'inutilité des œuvres. L'aveuglement de l'esprit, qui fait qu'on ignore ce devoir; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y est insensible; & l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal. Or, c'est sur ce principe, mes chers Auditeurs, que je fonde ce discours, où j'entreprends de vous engager à secourir les ames de vos freres, que la mort a séparés de vous, & à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les représenter. Car voici tout mon dessein. Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes, qui par diffé-

rentes raiſons, ne contribuent en rien au ſoulagement des ames du purgatoire. Les premiers ſont ceux qui ne croyent pas leurs peines les ſeconds, ceux qui les croyent, mais qui n'en ſont pas touchés; & les derniers, ceux mêmes qui en ſont touchés, mais qui n'employent pas les moyens efficaces pour les ſoulager. Dans le premier rang, je comprends les libertins & les hérétiques, qui par un eſprit d'incrédulité rejettent la foi du purgatoire. Dans le ſecond, certains catholiques indifférens & ſans compaſſion, qui confeſſant la foi du purgatoire, ne ſe ſentent émûs d'aucun zéle pour la délivrance des ames que la juſtice de Dieu y a condamnées; & dans le troiſiéme, un nombre de chrétiens preſqu'infini, qui ſe flattant d'avoir là-deſſus tout le zéle néceſſaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres ſtériles & vaines, qui ne ſont devant Dieu de nul effet. Or pour vous inſpirer, autant qu'il m'eſt poſſible, la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Egliſe, & dont les ames du purgatoire ſont l'unique objet; j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion; j'exciterai les ſeconds à cette dévotion, & je réglerai les derniers dans l'exercice & l'uſage de cette dévotion. Permettez-moi de

vous développer encore ma pensée. Ne pas ſecourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'eſt pas perſuadé des peines qu'elles ſouffrent, c'eſt une conduite auſſi déraiſonnable qu'elle eſt pleine d'erreur : voilà la premiere partie. Etre perſuadé des peines que ſouffrent les ames du purgatoire, & ne pas s'intéreſſer à les ſecourir, c'eſt une dureté auſſi criminelle qu'elle eſt contraire à la piété & aux loix mêmes de l'humanité : voilà la ſeconde partie. Etre diſpoſé à les ſecourir & ne ſe ſervir pour cela que de moyens inefficaces, c'eſt un déſordre auſſi commun qu'il eſt déplorable dans le chriſtianiſme : voilà la troiſiéme partie. La premiere tient lieu d'une controverſe, mais d'une controverſe aiſée, qui ne fera que vous affermir dans les ſentimens orthodoxes touchant la charité qui eſt due aux morts. La ſeconde ſera une exhortation preſſante pour vous porter à accomplir fidélement le devoir de cette charité ; & la derniere, une inſtruction pratique pour vous apprendre en quoi doit conſiſter cette charité. C'eſt tout le ſujet de votre attention.

C'Eſt un des caractères de l'erreur d'agir inconſidérément ; & ſaint Jérôme remarque fort bien, qu'il ſuffit pour ſe préſerver I. PARTIE

de l'héréſie, & pour ne pas ſuivre le torrent du libertinage, d'obſerver les fauſſes démarches, & les égaremens viſibles de l'un & de l'autre. Or voilà ce qui paroît d'abord dans le procédé de ceux, qui n'étant pas perſuadés de la vérité du purgatoire, font profeſſion de ne pas prier pour les morts. Car dans cette erreur, ſans même en pénétrer le fond, & à n'en juger que par les ſimples lumieres du bon ſens, je découvre trois grands défauts de conduite. Mais ne penſez pas, mes chers Auditeurs, que pour vous en convaincre, j'entreprenne ici une controverſe réglée, ni qu'à force de preuves, je veuille établir la foi du purgatoire, contre l'hérétique & le libertin qui la combattent. Ce que j'ai en vue eſt plus court & plus édifiant pour vous. Car je veux ſeulement vous montrer combien l'hérétique & le libertin raiſonnent mal (je dis, ſuppoſé même leurs principes) lorſqu'ils refuſent de prier pour les morts. Appliquez-vous.

Voici leur premier égarement. Ils n'ont point d'aſſurance, diſent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie; & n'en ayant nulle aſſurance, ils ne travaillent point au ſoulagement des ames qui y ſont condamnées. Je ſoutiens que cette conduite eſt au moins téméraire & imprudente: pourquoi?

parce que d'une erreur de ſpéculation, ils tombent par là dans un déſordre pratique, en renonçant à l'uſage de l'Egliſe, & comptant pour rien le hazard où ils ſe mettent de manquer à un des plus importans devoirs de la juſtice & de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît. Car enfin, & les hérétiques, & ceux qui par libertinage de créance entrent ſur ce point dans leurs ſentimens, ſont forcés malgré eux de reconnoître, que comme ils n'ont point l'aſſurance qu'il y ait un purgatoire, auſſi n'ont-ils nulle aſſurance qu'il n'y en ait pas. Ils prétendent que l'Ecriture ne leur a point révélé l'un; mais ils conviennent en même tems qu'elle ne leur a point non plus révélé l'autre. Cela étant, le témoignage que nous leur rendons de cette vérité catholique; les preuves non-ſeulement ſolides, mais plauſibles, ſur leſquelles nous la fondons; la poſſeſſion imméмoriale où nous ſommes de la croire, doivent au moins les tenir dans le doute: & comme de leur propre aveu, ils n'ont point d'évidence du contraire, ils ne peuvent tout au plus ſe retrancher que ſur l'incertitude. Or dites-moi, ſi dans l'incertitude prétendue de cette vérité, ils ſont excuſables d'abandonner la pratique & l'uſage de toute l'Egliſe, en ceſſant de prier pour les morts? Etant in-

certains ſi les ames de leurs freres ſont dans un état de ſouffrance ou non, qu'y a-t-il de plus juſte, que de prier pour eux? Le ſeul doute ne devroit-il pas les déterminer; & en faudroit-il davantage pour les rendre inexcuſables, quand ils négligent de ſatisfaire à ce devoir? Il me ſemble que je ne dis rien que la droite raiſon ne faſſe d'abord ſentir.

Mais voyez combien cette raiſon a de force, ſur-tout dans le ſujet que je traite. Je demande aux partiſans de l'héréſie, me ſervant contre eux de leurs propres diſpoſitions: Si vous étiez certains comme nous le ſommes, qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas obligés auſſi bien que nous, à prier pour vos freres dont vous pleurez la mort; & dans l'intention de les ſoulager, vous conformant à notre exemple, ne feriez-vous pas pour eux tout ce que nous faiſons nous-mêmes? ils en conviennent avec moi. Sur cela j'ajoute, & je leur dis: Vous ne feriez pas néanmoins ſûrs alors que les ames de vos freres fuſſent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement. Car elles pourroient être, ou déja bienheureuſes, ſans avoir beſoin de ce ſecours; ou éternellement reprouvées & incapables d'en profiter. Ceſſeriez-vous pour cela de ſolliciter Dieu en

leur faveur ? non : mais dans le doute où vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable. Ainsi, pourquoi nous qui croyons le purgatoire, & qui nous en faisons un point de foi, prions-nous pour ces ames fidéles ? parce qu'il se peut faire, disons-nous, que ces ames, quoique fidéles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à sa justice, souffrent au milieu des flammes qui les purifient. Nous ne sçavons pas précisément si cela est; mais il nous suffit de ne sçavoir pas non plus précisément si cela n'est point, & de sçavoir que cela peut être. Bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite; & comme dit excellemment saint Augustin, nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes ames des prieres superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles qui sont décisives, & qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quàm deerunt iis quibus prosunt.* *August.*
Voilà comme nous raisonnons, & nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien. Or je me sers contre eux de cette régle, &

je reprends de la ſorte : Vous ne ſçavez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos freres, afin que s'il y en a un, ils n'y ſoient pas abandonnés à la rigueur des jugemens de Dieu. Car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion, ni de la mienne ; & quoi que vous & moi nous en croyons, il eſt ou il n'eſt pas. S'il n'étoit pas, comme il vous plaît de le penſer, ma priere ſeroit inutile à ces ames : mais s'il eſt, comme je le crois, vous ne pouvez diſconvenir que vous ne ſoyez coupables envers ces ames ſouffrantes. Moi qui m'intéreſſe pour elles, je ne cours aucun riſque ; mais vous qui les délaiſſez, vous riſquez & pour elles & pour vous-mêmes. Quand vous me dites : A quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? Il m'eſt aiſé de vous répondre, que quand mes prieres ſeroient inutiles pour les morts, elles ſeront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procédent toujours de la charité qui en eſt le principe & la fin. Mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indiſpenſables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de reproche.

En effet, Chrétiens, que diriez-vous

(la comparaiſon eſt ſenſible, mais elle en eſt d'autant plus propre, pour donner jour à ma penſée) que diriez-vous d'une mere affligée & déſolée, qui ne ſçachant, après une ſanglante bataille, quel a été le ſort de ſon fils, ni ce qu'il eſt devenu, ſe contenteroit de le pleurer, ſans lui donner nulle autre marque de ſon zéle? Elle eſt en doute, s'il n'a point été pris dans le combat, & s'il n'eſt point réduit actuellement dans une dure captivité, mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même, elle a une reſſource aiſée, parce que la liberté de ſon fils ne dépendra que de ſes ſoins & des pourſuites qu'elle fera pour le rachéter. Que diriez-vous encore une fois, ſi cette mere, au lieu de prendre pour cela les meſures convenables, s'arrêtoit à conteſter & à répondre qu'il n'y a nulle apparence que ſon fils ſoit tombé dans cette diſgrace; ſi toute ſon application étoit à chercher des raiſons, pour ſe perſuader que cela n'eſt pas, & qu'elle proteſtât qu'à moins d'une évidence entiere de la choſe, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui, ne la traiteroit-on pas d'inſenſée ou de dénaturée? Or voilà juſtement le procédé des hérétiques que je combats. On leur dit que des ames qui leur ſont cheres, & dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, ſont

peut-être dans un lieu de souffrance, que nous appellons purgatoire ; & que si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer. Que font-ils ? ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas. Ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire. Ils prennent à partie ceux qui le croyent, & ils se fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'est une chimére. Mais si indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire est quelque chose de réel, & si ces ames dont ils connoissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférens, y souffrent des peines extrêmes, c'est à quoi ils ne veulent pas penser : qu'elles y souffrent & qu'elles y gémissent dans l'attente de leur bonheur, ils vivent tranquilles ; & pourvu qu'ils n'en croyent rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété. Raisonner & agir ainsi, est-ce une conduite prudente & sage ?

Mais en voici une autre qui ne l'est pas plus, & qui ne vous surprendra pas moins. En quoi consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question ? à ne pas prier pour les morts, parce qu'ils ne croyent pas la vérité du purgatoire, & c'est ce que j'appelle leur second égarement. Car ils devroient renverser la

proposition, & croire la vérité du purgatoire, parce qu'il est évident & incontestable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre ? Je m'explique : c'est qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'est, ce semble, que la suite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la priere pour les morts, nous est bien plus expressément & plus distinctement marqué dans toutes les régles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourroit-il y avoir de l'obscurité : mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement & hautement de la priere pour les morts. Car l'Ecriture nous la recommande en termes formels ; toute la tradition nous l'enseigne ; les plus anciens Conciles l'ont autorisée : ç'a toujours été la pratique de l'Eglise, & les Juifs eux-mêmes l'ont observée & l'observent encore aujourd'hui dans leurs synagogues. Or, selon saint Thomas, ce consentement du christianisme & du judaïsme est une espéce de démonstration. Judas l'un des Princes Macchabées ordonna des sacrifices pour ceux qui défendant la loi du Seigneur avoient été tués dans le combat, & l'on ne doutoit point alors que la pensée de prier pour les mort ne fût salutaire & inspirée de Dieu.

2. Mac. c. 12. *Sancta ergo & salubris est cogitatio.* Or l'histoire qui rapporte ce fait, est tenue parmi nous pour canonique, disoit le grand August. Augustin, *Machabæorum libros pro canonicis habemus*; & quand nous n'aurions pas, ajoutoit-il, ce témoignage des livres sacrés, il nous suffiroit d'avoir celui de l'Eglise universelle qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel & dans les saints mystères on n'a jamais oublié de prier pour les morts. Ibidem. *Sed & si nusquam in scripturis veteribus legeretur, in hoc universæ Ecclesiæ claret auctoritas, ubi in precibus quæ ad altare funduntur, locum habet commendatio mortuorum.* Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parloit point en simple Docteur, mais en historien de l'Eglise, dont il rapportoit l'usage. Nous faisons, avoit dit Tertullien deux siécles avant ce Pere, nous faisons des offrandes pour les morts; & si vous nous en demandez la raison, nous nous contentons de vous alléguer la tradition & Tertull. la coutume. *Oblationes pro defunctis facimus; harum si rationem expostules traditio tibi prætenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, fides servatrix.* Paroles qui font voir que dès la naissance du christianisme, la priere pour les morts étoit regardée comme une tradition divine & un dépôt de la

foi, *fides servatrix*. Que peut-on dire de plus fort ? S'il étoit donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent de l'être, voici comment ils raisonneroient. Il faut prier pour les morts ; toutes les lumieres de la religion le démontrent ; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances & de peines, où les morts sont soulagés par les prieres des vivans ? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre : & puisque la foi me révéle évidemment l'un, il est juste que je me soumettre à l'autre, quoiqu'il me paroisse obscur ; & que je croye le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnoître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireroient, & cette conséquence seroit légitime. Mais que font-ils ? tout le contraire. Car ils renversent l'ordre, & ils disent : La révélation du purgatoire m'est obscure, donc je ne m'y soumettrai pas : & parce que ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la priere pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la priere pour les morts ; & parce que l'usage de cette priere est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition ; & parce que

le livre des Macchabées parle ouvertement à l'avantage de cette priere, je rejetterai le livre des Macchabées; & parce que cette priere est autorisée par tous les Peres & par tous les Conciles, je n'en croirai ni les Peres ni les Conciles; & parce que dès les premiers siécles cette priere étoit solemnellement établie dans l'Eglise de Dieu, je dirai que dès les premiers siécles l'Eglise de Dieu est tombée dans la corruption; & parce que saint Augustin s'est fait un devoir, & un devoir de religion de prier pour l'ame de sa mere, je répondrai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries & les illusions populaires. Car voilà, mes chers Auditeurs, jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques: je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes, & que ce qu'ils ont cent fois écrit. Or qu'y a-t-il de moins soutenable & de plus opposé à la raison?

Enfin, leur troisiéme & dernier égarement est, que des choses qui ne sont ni certaines ni révélées touchant le purgatoire, ils se font des préjugés contre la foi du purgatoire; au lieu qu'ils devroient se servir de la foi du purgatoire qui est solide & raisonnable, pour combattre en eux-mêmes ces préventions qui ne sont que l'effet de leur foiblesse. Car qu'est-ce qui les choque

choque sur le sujet du purgatoire ? les images ou les peintures affreuses, sous lesquelles, selon eux, nous le concevons ; diverses circonstances non révélées, à quoi ils prétendent que nous nous attachons ; voilà ce qui les révolte : & moi si je me trouvois à leur place, je me délivrerois sans peine de ces préventions en opposant à tout cela la substance de la foi du purgatoire, qui est la chose du monde la plus simple, mais la plus sensée. Car je me dirois à moi-même : L'état de ces ames qui ont besoin, après cette vie, d'être purifiées, ne m'est pas connu, c'est-à-dire, je ne sçais où elles souffrent, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent ; ce sont autant de secrets que Dieu a voulu me tenir cachés, & qu'il ne sert à rien de vouloir approfondir : mais c'est assez pour moi de sçavoir qu'elles souffrent, par la justice de Dieu, de véritables peines, & qu'il est de l'ordre de la providence qu'elles souffrent. Car seroit-il juste que des ames criminelles & souillées de péchés, quoique véniels, sortant de leurs corps, fussent aussi-tôt glorifiées que celles qui sont pures & sans tache ? Seroit-il juste que des péchés qui n'ont jamais été expiés par la pénitence, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, entrassent dans le séjour de la béatitude où il n'y a que la sainteté qui soit ad-

mise ? Seroit-il juste qu'un Chrétien lâche, qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ses lâchetés, reçut le prix & la couronne aussi promptement & aussi aisément, que celui dont la vie, d'ailleurs innocente, a été toute fervente ? Cela répugneroit à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un état, où, comme parle saint Augustin, Dieu rappelle les choses à l'ordre, où il acheve de punir véritablement ce qui est punissable, où ces ames qu'il a prédestinées comme ses épouses, soient mises à leur derniere épreuve, où leurs taches soient effacées; où passant par le feu, selon l'expression de saint Paul, elles acquiérent ce dégré de pureté, mais de pureté consommée, qui leur est nécessaire pour voir Dieu. Or cet état n'est rien autre chose que le purgatoire; tout le reste m'est incertain, & par conséquent ne doit point être pour moi un sujet de trouble, puisque peut-être je me troublerois de ce qui n'est pas. Quoi qu'il en soit, je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Eglise me le propose, que je ne sente ma raison s'accorder avec ma foi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention : mais l'hérétique au lieu d'y procéder de la sorte, donne dans cet écueil; & des circonstances douteuses du purgatoire, qui ne reviennent pas à son

ſens, il ſe préoccupe injuſtement contre le purgatoire même.

Ah ! Chrétiens, béniſſons Dieu de ce qu'il nous a donné une foi, non-ſeulement plus ſainte & plus ſoumiſe, mais plus édifiante pour nous & plus conſolante. Remercions-le de nous avoir appellés à une religion, où le zéle & la charité s'étendent au-delà des bornes de notre mortalité. Eſtimons-nous heureux d'être les enfans d'une Egliſe, qui après nous avoir fermé les yeux, prend encore ſoin de nous aſſiſter. Celle des hérétiques les abandonne à la mort ; & dès qu'elle ceſſe de les voir, elle ceſſe de penſer à eux. Comme il n'y a point pour eux de purgatoire, & qu'étant dans la voie du ſchiſme, ils ſont hors de la voie du ſalut, c'eſt une conſéquence de leur erreur, qu'elle les traite ainſi ; mais l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ayant pour nous d'autres eſpérances & d'autres vues, tient auſſi une conduite toute différente : elle ne ceſſe point de s'intéreſſer en notre faveur, qu'elle ne nous ait porté dans le ſein de notre béatitude. Juſques-là elle eſt en peine de notre état : preuve évidente qu'elle eſt notre véritable mere. Or quelle conſolation de ſçavoir que quand nous ſerons dans cet affreux paſſage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuſe, toute l'Egliſe

ſera pour nous en priere, comme elle y étoit pour ſaint Pierre, ſelon le rapport de l'Ecriture, tandis que ſaint Pierre fut dans la priſon! Quel avantage de pouvoir ſe promettre que tout ce qu'il y a de fidéles au monde, s'employera pour notre délivrance; que ſans qu'ils y penſent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres & à leurs ſacrifices; que comme nous rendons aujourd'hui à nos amis & à nos proches ce tribut que notre religion preſcrit, on nous rendra un jour le même office; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle ſera, ſelon la parole du Saint-Eſprit même, dans une éternelle bénédiction, puiſque juſqu'à la fin des ſiécles on ſe ſouviendra de nous dans les myſtères divins. Voilà, mon Dieu, ce que j'eſpere & ce que j'attends; & voilà ce qui me ſoutient & ce qui me fortifie. Sans cette eſpérance, je tomberois dans l'abattement; & vos jugemens déja pour moi trop redoutables, acheveroient ſans reſſource de me conſterner. Quelque témoignage que je puſſe me rendre de m'être juſtifié auprès de vous, & d'avoir recouvré par vos ſacremens la grace que j'avois perdue, les dettes de mes péchés multipliées à l'infini, me rempliroient de terreur: car je ſçais, ô mon Dieu, que rien de ſouillé ne

ſera reçu dans votre Royaume; je ſçais qu'on ne ſortira point des mains de votre juſtice, qu'on n'ait payé juſqu'à la derniere obole; je ſçais que par cette régle, la plus exacte ſainteté ne doit point faire de fond ſur elle-même, & c'eſt ce qui me jetteroit dans un ſecret déſeſpoir. Mais quand je fais réflexion, Seigneur, aux miſéricordes que la foi me découvre en vous; quand je viens à conſidérer que je ſuis aſſez heureux pour mourir dans votre grace, quelque redevable que je ſois à votre juſtice, j'aurai de quoi m'acquitter; que toute votre Egliſe, par ſes prieres, viendra à mon ſecours; que le tréſor des ſatisfactions de votre Fils me ſera ouvert; que les mérites de ſa paſſion & de ſa mort me ſuivront même après le trépas, & que je pourrai encore alors puiſer avec joie dans les précieuſes ſources de mon Sauveur: ah, Seigneur; ſi je ne ceſſe pas abſolument de craindre, au moins je commence à eſpérer. Cette eſpérance me conſole, elle me raſſure, elle me ranime: ne la ſéparant point d'une ſincère & véritable pénitence, j'y trouve un ferme & ſolide appui; & voilà pourquoi, à l'exemple de votre ſerviteur Job, je conſerve chérement cette eſpérance dans mon cœur, *Repoſita eſt hæc ſpes mea in ſinu meo.* Pourſuivons, Chrétiens: & après avoir établi la *Job. c. 19.*

dévotion pour le soulagement des ames du purgatoire contre ceux qui ne croient pas leurs peines, inspirons-la, s'il est possible, à ceux qui les croient, mais qui n'en sont point touchés : c'est le sujet de la seconde partie.

II. PARTIE

CRoire qu'il y a un purgatoire, & n'être point touché des peines que souffrent les ames qui y sont condamnées, c'est une espéce d'insensibilité d'autant plus étonnante, qu'elle est opposée, non-seulement à la piété & à la charité, mais à tous les principes de l'humanité. Or c'est néanmoins le second désordre que j'ai entrepris de combattre ; & je ne puis mieux vous en donner l'idée, qu'en vous disant, qu'il attaque & qu'il blesse également trois différens intérêts, auxquels nous ne pouvons sans crime être insensibles : l'intérêt de Dieu, l'intérêt de nos freres, notre intérêt propre. Car en user ainsi, c'est n'avoir nul zéle pour Dieu, qui trouvant sa gloire dans la délivrance de ces ames justes, veut se la procurer par nous, & a droit de s'en prendre à nous, quand il en est frustré ; c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes ames, qui nous regardant comme leurs libérateurs, & qui sçachant que Dieu a mis leur grace entre nos mains, & que l'accom-

pliſſement de leur félicité dépend en quelque maniere de nous, attendent avec de ſaints empreſſemens que nous leur rendions cet important office : mais ſur-tout, c'eſt renoncer à nos propres avantages, & perdre des biens infinis qui nous reviendroient delà ; biens qui nous coûteroient peu, dont nous ſerions ſûrs, & que nous produiroit ſans peine cet exercice de charité envers les morts. Seroit-il poſſible que notre dureté allât juſques-là ; & qu'étant excités par ces trois motifs, nous ne fiſſions ſur nous aucun effort pour remédier à ce déſordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroiſſement de gloire, & peut-être un des plus grands qu'il ſoit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embraſſer avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! Chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion, dont je confeſſe que je me ſuis ſenti pénétré : j'ai droit d'eſpérer que vous ne le ſerez pas moins. Nous avons quelquefois du zéle pour Dieu ? mais notre ignorance auſſi groſſiere qu'inexcuſable dans les choſes de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zéle aux véritables ſujets où l'intérêt de Dieu eſt engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apoſtoliques, qui pouſſés de l'eſprit de Dieu paſſent les mers, & vont dans des

pays barbares, pour y gagner à Dieu des infidéles. Aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais sçavons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide Théologie, que la dévotion pour le soulagement des ames du purgatoire & pour leur délivrance, est une espéce de zéle, qui par rapport à son objet, ne le céde pas à celui de la conversion des Païens, & le surpasse même en quelque sorte. Pourquoi? parce que les ames du purgatoire étant des ames saintes & prédestinées, des ames confirmées en grace, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des Païens, elles sont plus aimées & plus chéries de Dieu que celles des Païens, elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des Païens. Sçavons-nous bien que c'est Jesus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modéle, & qui nous a donné dans sa personne l'idée de cette dévotion, ou de ce zéle pour les ames du purgatoire : & cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire, dans cette prison, où, selon l'Ecriture, les ames des anciens Patriarches étoient retenues, & qu'il y descendit pour les y consoler par sa présence, & pour les en tirer par sa puissance. D'où vient que saint Pierre, dans sa pre-

miere Epître canonique, ne nous parle de cette deſcente aux enfers, que comme d'une miſſion divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo & his qui in carcere erant ſpiritibus veniens prædicavit.* Sçavons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainſi Jeſus-Chriſt ; & que ſans deſcendre comme lui dans ces priſons ſouterreines, où ſa charité & ſon zéle le firent entrer, nous pouvons, à ſon exemple, délivrer des ames auſſi parfaites & auſſi ſaintes ; & qu'en le faiſant comme lui, & le faiſant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous ſoyons, nous participons à cet eſprit apoſtolique dont il a été la ſource, & que je voudrois aujourd'hui vous inſpirer ? Si nous ne le ſçavons pas, malheur à nous d'avoir négligé une ſi ſalutaire inſtruction ; & ſi le ſçachant, nous ne penſons pas à prier pour ces ſaintes ames, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être ſi peu ſenſibles aux intérêts de Dieu.

1. Petr. c. 3.

J'ajoute à ceci une penſée de l'Abbé Rupert, encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les ames qui ſouffrent dans le purgatoire, y ſont dans un état de violence, parce qu'elles y ſont privées de la vue de Dieu ; la choſe eſt évidente : mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour

Dieu même, & c'est ce que je vous déclare de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une ame juste, je ne m'en étonne pas : mais que par un effet réciproque ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre, & ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu? le voici : c'est que dans le purgatoire Dieu voit des ames qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre & paternel, & auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien; des ames remplies de mérite, de sainteté, de vertu, & qu'il ne peut toutefois encore récompenser; des ames qui sont ses élues & ses épouses, & qu'il est forcé de frapper & de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux & si charitable? Mais c'est à nous, dit l'Abbé Rupert, de faire cesser cette violence : & comment? en délivrant ces ames de leur prison, & leur ouvrant par nos prieres le ciel qui leur est fermé. Car c'est là qu'elles se réuniront à Dieu, & où Dieu pour jamais s'unira à elles; là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence; là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme

un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obſtacle d'un péché dont la dette n'eſt pas encore acquittée. Que ferons-nous? nous leverons l'obſtacle, en ſatisfaiſant pour elles. Prenez garde, Chrétiens : Dieu s'eſt lié les mains, pour ainſi dire, nous les lui délierons; il s'eſt mis dans une eſpéce d'impuiſſance de faire du bien à des créatures qui lui ſont chères, nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'eſt mis dans une eſpéce d'impuiſſance de leur faire du bien : car Dieu dans l'ordre ſurnaturel n'a que deux ſortes de biens, les biens de la grace & les biens de la gloire. Or du moment que ces ames prédeſtinées ſont ſorties de ce monde, il n'y a plus de grace pour elles, parce qu'elles ne ſont plus en état de mériter; & il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne ſont pas ſuffiſamment épurées pour la poſſéder. Il eſt donc réduit à la néceſſité de les aimer, parce qu'elles ſont juſtes; & cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne ſont pas encore capables de jouir du ſouverain bien, & qu'étant ſéparées de lui, elles ſont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédeſtinées qu'elles ſont, il eſt comme obligé de les traiter avec plus de rigueur, qu'il ne traite les pécheurs de la terre, ſes plus déclarés ennemis. Pourquoi? parce

qu'il n'y a point de pécheur ſur la terre à qui dans ſes déſordres mêmes, Dieu ne faſſe encore des graces pour mériter & pour ſatisfaire ; au lieu que dans le purgatoire, quelque ſainte que ſoit une ame, elle eſt excluſe de ces ſortes de graces, & voilà par où ſon état eſt violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, Chrétiens, y a pourvu d'ailleurs, & par où ? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces ames. Comme s'il nous avoit dit : C'eſt par vous que ces ames affligées recevront du ſoulagement dans leurs ſouffrances ; c'eſt par vous, que malgré les loix de ma juſtice rigoureuſe, elles éprouveront les effets de ma miſéricorde ; c'eſt vous qui ſerez les négociateurs & les ſolliciteurs de leur liberté, & votre charité à les ſecourir ſera un motif de la mienne. Ainſi Dieu ſemble-t-il nous avoir parlé. Quand donc en effet, uſant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prieres une de ces ames, non-ſeulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-ſenſible : non-ſeulement nous faiſons triompher ſa bonté, mais nous nous conformons aux diſpoſitions ſecretes de ſa juſtice, & la raiſon en eſt bien claire : parce que la juſtice que Dieu exerce envers les ames du purgatoire, n'eſt qu'une juſtice, pour ainſi dire, forcée,

une justice aisée à fléchir, & qui ne demande qu'un intercesseur pour l'appaiser. Quand Dieu vouloit autrefois punir les Israélites, il défendoit à Moyse de s'y opposer : *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos :* Exod. c. 23. laissez-moi faire, Moyse, lui disoit-il, & ne m'empêchez pas d'exterminer ces rébelles. Livrez-les-moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car quoique ces ames souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles; & tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugemens, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moyse : *Dimitte me, ut irascatur furor meus ;* il nous dit au contraire : Opposez-vous, Chrétiens, à ma vengeance, & n'abandonnez pas à ma colère ces ames que j'aime & que vous devez aimer. Ne souffrez pas que ma justice exige d'elles sans rémission tout ce qui lui est dû. Tout inexorable qu'elle est, vous l'adoucirez, vos prieres la désarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation ?

Je ne vous dis rien, mes chers Auditeurs, de l'intérêt des ames mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir vo-

tre piété : les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une ame dans le purgatoire, & moi je réponds qu'il seroit bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre, dit le Concile de Florence, le plus insuportable de tous les maux, qui est la privation de Dieu; & cela seul lui feroit du purgatoire un enfer, si l'espérance ne la soutenoit. Elle y souffre, dit saint Augustin, les impressions, miraculeuses, mais véritables, d'un feu qui lui tient
August. lieu d'un second supplice : *Torquetur miris, sed veris, modis* : d'un feu d'autant plus vif dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, & vengeur du péché; d'un feu, ajoute ce saint Docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'ame pénétrée, de quelque maniere qu'elle le soit, souffre plus elle seule que tous les Martyrs n'ont jamais souffert; ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'est de quoi les Théologiens conviennent. Or il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenoit, & s'il en étoit persuadé comme nous. En effet que seroit-ce, si Dieu au moment que je vous parle, faisoit paroître devant vous

tes ames affligées, & que vous fussiez témoins de leurs tourmens? Que seroit-ce si vous entendiez leurs gémissemens & leurs plaintes, & si du fond de leurs cachots elles poussoient jusqu'à vous ce cri lamentable : *Miseremini meî.* Vous, mon cher Auditeur, si tendre à la compassion, vous qui sans frémir ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'ames justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous êtes en peine de sçavoir qui sont ces ames : mais pouvez-vous l'ignorer? Approchez-vous, dirois-je, reconnoissez-les : voilà l'ame de votre pere, de ce pere dont vous possédez les biens, de ce pere qui s'est épuisé pour vous, de ce pere à qui vous devez tout ce que vous êtes : il souffre peut-être pour vous avoir trop élevé, & il attend de votre reconnoissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devroit être si précieuse, & à qui peut-être vous ne pensez plus. Il est présentement en état d'éprouver si votre amitié étoit sincère; il languit & il ne peut être soulagé que par vous; priez, & Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant lui refuserez-vous un secours qui lui est nécessaire, & qui vous doit coûter si peu?

Job. c. 19.

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes ; & qui n'ont égard qu'à leur intérêt propre. Hé bien ; mon cher Auditeur, si vous êtes de ce caractère, quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure & parfaite charité, cherchez votre intérêt, j'y consens, pourvu que vous le cherchiez par les voies droites, & par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or je vous demande : quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une ame du purgatoire ? quel avantage que de pouvoir dire : Il y a une ame dans le ciel qui m'est en partie redevable de son bonheur, une ame que j'ai mise en possession de sa béatitude, une ame spécialement engagée à prier pour moi : ne peut-on pas compter cet avantage parmi les graces du salut, & peut-être parmi les marques de la prédestination future ? Ah ! Chrétien, si Dieu par une révélation expresse me faisoit aujourd'hui connoître dans le séjour bienheureux une ame que j'eusse tirée du purgatoire, & qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerois-je pas ? avec quelle confiance n'aurois-je pas recours à elle ? avec quelle ferveur ne lui recommanderois-je pas mon salut éternel ? Or il ne tient qu'à vous & à moi d'avoir cette

consolation : car s'il y a en effet quelqu'une de ces ames fidéles dont nous ayions avancé le bonheur, quoique nous ne la connoissions pas, elle nous connoît bien ; & nous pouvons toujours faire fond sur elle, comme sur une ame qui nous est acquise, dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs, & par conséquent qui ne nous oubliera jamais. Non elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon, qui dès qu'il fût sorti de sa captivité, ne se souvint plus de Joseph, ni des étroites obligations qu'il lui avoit. Il n'est pas nécessaire que nous disions à cette ame glorieuse ce que Joseph dit à cet homme ingrat & méconnoissant : *Memento meî, dùm benè tibi fuerit, & facias mecum misericordiam :* Ame sainte, à qui, tout pécheur que je suis, j'ai pû procurer la liberté & la félicité dont vous jouissez, souvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos, & usez envers moi de miséricorde comme j'en ai usé envers vous : soyez touchée de mon état, comme je l'ai été du vôtre, & engagez Dieu par vos prieres à me tirer de l'esclavage de mon péché, comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos souffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puisqu'étant sainte & bienheureuse, elle est désormais incapable de

Genes. c. 40.

manquer à aucun devoir. Mais ſçavez-vous, Chrétiens, ce qui nous arrivera, ſi nous n'avons pas ce zéle pour les ames du purgatoire? c'eſt qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres; c'eſt que Dieu permettra qu'on nous abandonne comme nous aurons abandonné les autres. Vérité ſi conſtante, que dans la penſée d'un ſçavant Théologien, un chrétien qui n'auroit jamais prié avec l'Egliſe pour les ames du purgatoire, par une juſte punition de Dieu, ſeroit lui-même incapable de profiter dans le purgatoire des prieres que l'Egliſe offriroit pour lui; & quoique cette opinion ne ſoit pas abſolument reçue, au moins eſt-elle plus probable en ce ſens, que ſi par la vertu des prieres de l'Egliſe il y a des graces pour les ames du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en ſera exclus avec plus de raiſon, que celui qui pendant ſa vie aura négligé de prier pour les ames de ſes freres. Il eſt donc ſûr que toutes ſortes d'intérêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier déſordre: on croit les peines du purgatoire, on eſt touché de compaſſion pour les ames qui ſouffrent dans le purgatoire, & l'on voudroit les ſoulager; cependant on ne les ſoulage pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela les moyens convenables & efficaces: c'eſt de

quoi j'ai à vous parler dans la troisiéme partie.

CE n'est pas sans raison qu'un grand Evêque, qui fut autrefois une des lumieres de l'Eglise de France, disoit que dans le monde même chrétien, il y avoit peu de personnes, qui selon les principes & les régles de la religion, eussent pour les morts une solide & vraie charité : *Non præter æquum opinabere*, ce sont ses paroles, *si perpaucos esse conjicias, qui mortuos verè diligant.* Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire. Car à en juger par ce que nous voyons, & par divers abus, qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains, &, si vous voulez, d'assez tendres, pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les ames de leurs amis & de leurs parens ; quoiqu'on voie des enfans qui s'intéressent pour le repos de leurs peres, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, & il est constant, qu'on en voit peu, qui aient pour ces ames souffrantes une charité efficace : pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui

III. PARTIE.

Sidon. Apol.

réellement contribuent à ſoulager leurs peines ; peu qui ſe ſervant des moyens que nous fournit pour cela le chriſtianiſme, leur procurent les ſecours dont elles ont beſoin & dont elles pourroient profiter. J'avoue encore une fois qu'on ne laiſſe pas d'avoir pour les morts de la piété : mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts, eſt dans les uns une piété ſtérile & infructueuſe ; dans les autres une piété d'oſtentation & de faſte ; dans ceux-là une piété mondaine & païenne, qui n'agit point par les vues de la foi ; dans ceux-ci une piété qui toute chrétienne qu'elle eſt, ne produit que des œuvres mortes, c'eſt-à-dire, des œuvres ſans mérite, parce qu'elles ſont faites hors de l'état de la grace. Voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connoître, & ce qui pourra nous confondre, au même tems que je m'en ſervirai pour vous inſtruire & pour vous édifier.

Car j'appelle piété ſtérile & infructueuſe pour les morts, celle qui ne conſiſte qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des tranſports de douleur, qu'en des torrens de larmes, qu'en des emportemens & des déſeſpoirs. Or il n'eſt pourtant rien de plus
Bern. commun. *Videmus*, diſoit S. Bernard, dans le diſcours funébre qu'il fit ſur la mort de

ſon frere : *Videmus quotidiè mortuos plangere mortuos ſuos , fletum multum & fructum nullum; & verè plorandi qui ita plorant.* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts : nous voyons des hommes vivans, mais tout mondains & par là morts devant Dieu, pleurer ſincérement & amérement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paroît-il en tout cela ? beaucoup de pleurs & peu de prieres, peu de charité, peu de bonnes œuvres : *Fletum multum & fructum nullum*; des gémiſſemens pitoyables, mais de nul effet ; des excès de déſolation ſans aucun fruit. Or en vérité, ajoutoit le même Pere, ceux qui pleurent de la ſorte, méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *& verè plorandi qui ita plorant.* Cependant, Chrétiens, cet abus que condamnoit ſaint Bernard, ſemble avoir paſſé parmi nous, non-ſeulement en coutume, mais ce qui me paroît bien plus étrange, en bienſéance & en devoir ; puiſqu'aujourd'hui ceux qui ſe piquent de vivre ſelon les loix du monde, à force de pleurer leurs morts, ſe tiennent comme diſpenſés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de ſon mari, approcher des autels, & s'acquitter

du devoir essentiel de la religion. Vous diriez que d'y manquer, soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers plus officieux qu'elle, accompagnent le corps & recommandent l'ame à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable & la désespérée : & au lieu qu'autrefois les Païens, ne perdez point cette remarque, gageoient des hommes pour pleurer aux obséques de leurs parens, pendant qu'eux-mêmes ils étoient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour appaiser leurs manes; croyant, dit Séneque, qu'ils remplissoient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, & qu'il étoit beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer, que de celui de prier : nous par une opposition bien bisarre, & par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, & nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siécle aussi éclairé & aussi spirituel que le nôtre ? Zénon Evêque de Véronne, ne put souffrir qu'une femme chrétienne assistant aux divins offices qu'on célébroit pour l'ame de son pere, interrompît les ministres de l'autel, par des cris & par des sanglots qu'il traita de prophanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commen-*

dantur, prophanis interrumperet ululatibus. Mais eſt-il moins indigne de s'interdire, ſelon qu'il ſe pratique aujourd'hui, les ſaints offices, & de ſe diſpenſer des prieres ſolemnelles de l'Egliſe, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point, & qui ne leur ſera jamais utile? Car enfin, mes chers Auditeurs, de quel ſecours peut être à une ame l'excès de votre douleur? Tous ces témoignages d'une affliction outrée & ſans meſure, ſeront-ils capables d'adoucir ſa peine; & penſez-vous que ce feu purifiant dont elle reſſent les vives atteintes, puiſſe s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux? Ah, mon frere, écrivoit ſaint Ambroiſe à un Seigneur de marque, pour le conſoler ſur la perte qu'il avoit faite d'une ſœur qu'il aimoit uniquement, réglez-vous juſques dans votre douleur. Toute violente qu'elle eſt, ſoyez équitable & chrétien. Dieu vous a ôté une ſœur, qui vous étoit plus chère que vous-même, priez pour elle, & pleurez ſur vous. Pleurez ſur vous, parce que vous êtes un pécheur encore expoſé aux tentations & aux dangers de cette vie; & priez pour elle, afin de la délivrer des ſouffrances de l'autre. Voilà le zéle que vous devez avoir: car voilà ce qui lui peut ſervir, & de quoi elle vous ſera éternellement redevable.

Ainſi parloit ce ſaint Evêque : mais qu'arrive-t-il? au préjudice d'une ſi ſalutaire remontrance qu'il faudroit nous appliquer à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnoiſſance qui leur eſt dûe, en ſe faiſant de ſa propre douleur une paſſion ; paſſion que ſouvent on pouſſe juſqu'à l'indiſcrétion. Paſſion par où une veuve déſolée veut quelquefois ſe diſtinguer, & dont elle fait gloire d'être un exemple & un modéle. Paſſion qu'on s'engage à ſoutenir, dont on eſt réſolu de ne rien rabattre, & qui peut-être par-là même a plus d'affectation que de vérité. Paſſion que les hommes interprétent malignement, dont la ſingularité ſert déja de matiere à leur cenſure, comme ſon relâchement & ſon retour en pourra bien ſervir dans la ſuite à leur raillerie. Car n'eſt-ce pas ainſi que le monde même ſe mocque de ſes propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'oſtentation & de faſte, celle qui ſe borne à l'extérieur des devoirs funébres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes ; recherchant ce faux éclat juſques dans les choſes les plus ſaintes, tels que ſont les ſervices de l'Egliſe, où ſouvent il y a plus de pompe que de religion ; étalant cette vanité

vanité jusques sur les autels, plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du Christianisme; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires & les tabernacles où repose le Corps de Jesus-Christ; s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au solide & au nécessaire, qui est de secourir les ames fidéles par nos sacrifices & par nos vœux. Non pas, Chrétiens, que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles; l'abus que nous en faisons, n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, & dans l'intention de l'Eglise qui les a institués: mais je veux seulement vous dire, que ce n'est pas en cela que doit être renfermée toute notre piété envers les morts; que si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux; que, comme a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivans, qu'un soulagement pour les morts, *Solatia vivorum, non subsidia mortuorum;* qu'une ame dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres & des aumônes, dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dé-

August.

pense, &, si vous voulez, de toute la magnificence de ses obséques; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnoissance, que les plus riches & les plus superbes monumens; & qu'il y a au reste une espéce d'iniquité ou même d'infidélité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une ame qui est l'épouse de Jesus-Christ & l'héritiere du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui n'ayant pour objet que la chair & le sang, n'agit pas dans les vues de la foi; celle qui n'inspire pour les morts que des sentimens naturels, que des sentimens peu soumis à Dieu, que des sentimens opposés au grand précepte de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être singulierement honoré; que des sentimens qui montrent bien qu'au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu, ou plutôt l'on n'a recours à Dieu, que pour la créature. Ah! mes freres, disoit saint Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaise, que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts & la conduite que vous devez tenir à leur égard. Je veux que vous le sçachiez, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les nations infidéles, qui n'ont nulle

espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut & cæteri, qui spem non habent.* Prenez garde, reprend saint Chrysostôme, expliquant ce passage : il ne leur défendoit pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avoient aimés & dû aimer pendant la vie ; mais il leur défendoit de pleurer comme les Païens, qui n'étant pas éclairés des lumieres de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement ; & réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentimens chrétiens & raisonnables. *1. Thess. c. 4.*

Mais enfin ne peut-on pas avoir pour les morts une piété stérile & inutile, quoique chrétienne dans le fond ; je conclus, mes chers Auditeurs, par ce dernier article ; mais appliquez-vous à cette instruction, & qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui, l'on peut avoir pour les morts une telle piété, & c'est le désordre capital auquel je vous conjure, en finissant, d'apporter le reméde nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par-là, & en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder,

piété chrétienne dans le fond, & néanmoins inutile devant Dieu ? je réponds que ce ſont ceux qui prient pour les morts, étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la diſgrace & dans la haine de Dieu. Car dans ce funeſte & malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux ames du purgatoire des devoirs chrétiens, en vain priez-vous & intercédez-vous pour elles, en vain pour elles faites-vous des largeſſes aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zéle d'une dévotion particuliere vous peut ſuggérer : ces ames ſouffrantes ne tireront jamais de vous aucun ſecours. Tandis que Dieu vous regarde comme ſon ennemi, vous êtes incapable de les ſoulager : toutes vos prieres ſont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet, pourquoi ? parce que le péché dont votre conſcience eſt chargée, anéantit la vertu de toutes vos œuvres : & comment ſeroit-il poſſible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces ſaintes ames, puiſqu'il n'eſt de nul prix pour vous-même ? Le moyen que vous fuſſiez en état de les acquitter auprès de la juſtice divine, puiſqu'il eſt certain que pour vous-même, Dieu, ſans déroger à ſa miſéricorde, ne reçoit rien alors de vous en payement ?

Secourir une ame dans le purgatoire, c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, & le lui céder : si donc dans l'état du péché vous pouviez la soulager, il faudroit que dans cet état vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite. Or il est de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que sans la grace & la charité ce sont des œuvres mortes, & qui n'ont pas le principe de la vie ; & étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette régle le sacrifice de la Messe dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais est uniquement attaché à la personne de Jesus-Christ & au prix de son sang : d'où il s'ensuit qu'un pécheur dans l'état même de son désordre, peut contribuer au repos des ames du purgatoire ; & comment ? en faisant offrir pour elles ce sacrifice, dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivans & pour les morts. Il le peut, dis-je, & il le doit avec d'autant plus de raison, que ce sacrifice est le seul moyen que Dieu lui laisse pour

ſuppléer à l'impuiſſance où il ſe trouve de ſecourir autrement ces ames prédeſtinées: car Dieu alors regarde l'Hoſtie qu'on lui préſente, qui eſt Jeſus-Chriſt, & non point celui par le miniſtère ou les ſoins duquel on la lui préſente, qui eſt le pécheur. Mais du reſte, il eſt toujours vrai que le pécheur agiſſant par lui-même, ne peut rien faire qui ſoit profitable aux morts. Et voilà, Chrétiens, le fondement de cette dévotion aujourd'hui ſi autoriſée & ſi ſolemnelle dans l'Egliſe de Dieu, qui conſiſte à ſe purifier par le Sacrement de la pénitence, & par la participation du Corps de Jeſus-Chriſt, pour ſe mettre en diſpoſition de ſecourir utilement & infailliblement les ames du purgatoire. De tout tems dans le chriſtianiſme on a prié pour les morts; mais Dieu réſervoit à notre ſiécle cette excellente pratique de ſe ſanctifier pour les morts. Autrefois dans l'ancienne loi l'on obſervoit quelque choſe de ſemblable; & ſaint Paul écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une eſpéce de baptême dont les Juifs avoient coutume d'uſer pour le ſoulagement des
1. *Cor.* morts. *Alioquin quid facient qui baptizantur*
c. 15. *pro mortuis?* C'eſt ainſi que de ſçavans interprétes ont expliqué ce paſſage, & c'eſt le ſens qui m'a paru le plus vrai & le plus littéral: mais ce que pratiquoient les Juifs,

n'étoit que la figure, & la vérité devoit s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figura contingebant illis*. Voyez donc, mes chers Auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, & à quoi il vous exhorte lui-même par son Prophéte : *Mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum, quiescite agere perversè, discite benefacere*. Lavez-vous, nous dit-il, & purifiez-vous; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, & purifiez-vous dans le sang de l'Agneau. Appliquez-vous par une véritable contrition ce second baptême aussi salutaire que le premier, sçavoir, le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit & humilié. *Auferte malum cogitationum vestrarum* : ôtez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, & ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire. *Et venite, & arguite me, dicit Dominus* : venez ensuite, & soutenez devant moi la cause de ces ames pour qui vous vous intéressez; c'est alors que je vous écouterai, qne j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prieres. Profitons, Chrétiens, de cet avertissement, & nous éprouverons la vérité des promesses du Sei-

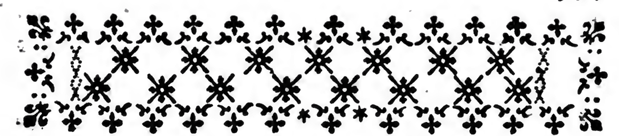
Ibidem. c. 10.

Isaï. c. 1.

Ibidem.

gneur. Par-là nous le glorifierons, par-là nous consolerons nos freres dans leur affliction, par-là nous attirerons sur nous les graces du salut les plus abondantes, & ces graces nous conduiront à la vie éternelle que je vous souhaite, &c.





SERMON
POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepo exaudivi te, & in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grace de Dieu. Car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au tems favorable, & je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce tems favorable ; voici ces jours de salut. Dans la seconde Epître aux Corinthiens, Ch. 6.

C'EST ainsi que l'Apôtre saint Paul parloit aux premiers Chrétiens de la grace générale de leur conversion ; & je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour vous exhorter vous-mêmes, mes Freres, à recevoir efficacement & utilement la grace particuliere que l'Eglise vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du Jubilé. Car je

puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le disoit aux Corinthiens, que voici maintenant le tems favorable, que voici les jours du salut, où le Pere des miséricordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes. C'est pour cela qu'il ordonne à ses ministres de vous annoncer ce Jubilé, & de vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes & pécheurs, y peuvent & y doivent participer. C'est pour cela que l'Eglise redouble ses prieres, & qu'elle vient d'offrir solemnellement le sacrifice de l'Agneau. Heureux si nous connoissons le don de Dieu; & plus heureux encore, si pour nos propres intérêts & pour la sanctification de nos ames, nous en sçavons faire l'usage que Dieu prétend. L'Apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe, la sainteté du tems où ils vivoient, & où la lumiere de l'Evangile commençoit à les éclairer, concluoit par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jesus-Christ, & de nous rendre recommandables en toutes choses, par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis.* Voilà, mes chers Auditeurs, ce que je vous dis moi-même : prenons bien garde à consacrer ce saint tems

1. Cor. c. 4.

où nous entrons, ce tems d'indulgence & de grace, par les exercices de notre pénitence, par les exercices de nos oraiſons, par toutes les pratiques de la religion & d'une piété vraiment chrétienne. C'eſt à quoi je veux vous porter dans ce diſcours, qui ſera moins une prédication, qu'une inſtruction ſimple, mais ſolide. Or pour vous propoſer d'abord tout mon deſſein, il y a dans le Jubilé ſur-tout trois choſes dignes d'être conſidérées, & que j'entreprends de vous expliquer : premiérement, ce que c'eſt que la grace du Jubilé ; ſecondement, ce qui eſt néceſſaire pour avoir part à la grace du Jubilé ; & en troiſiéme lieu, ce que doit opérer dans nous la grace du Jubilé. C'eſt une indulgence, & je vais vous montrer en quoi conſiſte cette indulgence, & quel en eſt l'eſprit ; ce ſera la premiere partie : ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, & quelles diſpoſitions nous y devons apporter ; ce ſera la ſeconde partie : enfin quels effets ſalutaires doit produire en nous cette indulgence, & quels fruits nous en devons retirer ; ce ſera la concluſion. Daigne le ciel ſeconder le zéle qui m'anime, & puiſſiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage ſi précieux ! Adreſſons-nous pour cela à Marie, & diſons-lui : *Ave, Maria.*

I. PART. QU'eſt-ce, Chrétiens, que l'indulgence du Jubilé ? Le Jubilé dans l'ancienne loi étoit une année de rémiſſion & de grace pour le peuple de Dieu. Nous en voyons l'origine & l'inſtitution dans le vingt-cinquiéme Chapitre du Lévitique, où Dieu ordonna à Moyſe qu'en même tems que les Prêtres, qui devoient lui ſuccéder dans le miniſtère, auroient fait l'ouverture de cette année ſainte, on publieroit une rémiſſion générale pour tous les enfans d'Iſraël : c'eſt-à-dire, que tous les eſclaves ſeroient mis en liberté, que tous les propriétaires rentreroient dans la poſſeſſion des biens qu'ils avoient aliénés : que tous ceux qui avoient contracté des dettes, en ſeroient déchargés ; & cela, dit l'Ecriture, parce que c'étoit l'année du Jubilé : *Ipſe eſt enim Jubilæus.* (Levit. c. 25.) Mais ce n'étoit là après tout, pour me ſervir du terme de ſaint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce Jubilé ſi mémorable parmi les Hébreux, n'étoit que pour ſervir de figure, & que pour nous préparer au Jubilé de la loi nouvelle. Car ce Jubilé de la loi nouvelle eſt proprement celui où les véritables eſclaves, je veux dire, ceux que le démon tenoit dans la ſervitude du péché, ſont remis dans la pleine & entiere liberté des enfans de Dieu ; celui

où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avoient acquis devant Dieu, & que le péché leur avoit fait perdre ; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dûes au péché, demeurent éteintes, & sont universellement abolies.

Or c'est ce Jubilé, mes Freres, que je vous annonce, & dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la solemnité. Heureux, si nous commençons dans un esprit chrétien. Heureux si tout ce qui étoit figuré dans le Jubilé autrefois publié par Moyse, s'accomplit en nous. Il s'agit de vous expliquer en quoi consiste précisément ce Jubilé de la loi de grace, & ce qu'il a de plus essentiel. Le voici : Le Jubilé de la loi de grace est proprement la rémission de la peine temporelle, qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. L'Eglise à qui Jesus-Christ a donné le pouvoir de lier & de délier, avec assurance que ce qu'elle déliera sur la terre, sera délié dans le ciel ; l'Eglise qui est la dispensatrice du trésor infini des satisfactions de Jesus-Christ, en vertu du Jubilé remet par grace au pécheur, ce que le pécheur, quoique déja réconcilié avec Dieu, auroit encore dû souffrir dans la rigueur de la ju-

ſtice, pour expier parfaitement ſon péché. Voilà en deux mots ce qu'il y a de plus important & de capital dans le Jubilé, ou dans la grace qui nous eſt offerte quand l'Egliſe nous accorde le Jubilé. Grace complette, puiſqu'elle met le comble à la juſtification de l'homme criminel & pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible; il faut diſtinguer deux choſes dans le péché; ce que nous appellons la coulpe, & ce que nous appellons la peine. Ce que nous appellons la coulpe ou l'offenſe, c'eſt l'injure faite à Dieu; & ce que nous appellons la peine, c'eſt le droit que Dieu ſe réſerve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur: je dis de le punir temporellement, au lieu que par ſon péché, s'il eſt mortel, il auroit mérité d'être puni éternellement. Cette coulpe ou cette offenſe ne peut jamais être remiſe, que par le Sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite: cette peine temporelle que Dieu ſe réſerve, devroit dans l'ordre de la juſtice rigoureuſe, être acquittée, ou par les œuvres ſatisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre. Mais par une grace ſpéciale Dieu la remet en vertu de l'indulgence & du Jubilé; & le Jubilé encore une fois n'eſt autre choſe que cette rémiſſion.

En vain les ennemis de l'Eglise & des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultés qu'ils nous opposent. L'une, que Dieu, dont les œuvres sont parfaites, ne remet jamais le péché à demi, & que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense. L'autre, que Jesus-Christ par sa mort ayant pleinement & abondamment satisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigeroit encore du pécheur, son péché lui étant remis, diminueroit le mérite du sacrifice de la croix, qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections, quoique spécieuses, qui n'ont dans le fond nulle solidité, & qui sont même dans les maximes de notre religion, deux erreurs grossieres & absolument insoutenables. Car pour répondre à la premiere, il est non-seulement indubitable, mais de la foi, que Dieu, selon les loix communes de sa justice, pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Ecriture. Moyse obtient le pardon de son incrédulité : cependant pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David,

que Dieu lui a remis ſon crime : mais il ajoute que pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions & des calamités. Conduite adorable, où Dieu fait éclater ſa ſageſſe, au même tems qu'il exerce ſa miſéricorde. Et pour réponſe à la ſeconde difficulté, il eſt vrai que Jeſus-Chriſt par ſa mort a pleinement & abondamment ſatisfait pour nous : mais il eſt pareillement vrai & de la foi, que l'intention de Jeſus-Chriſt en ſatisfaiſant pour nous, n'a point été de nous diſpenſer par-là de ſatisfaire nous-mêmes, & de faire pénitence pour nous-mêmes, qu'au contraire il a prétendu nous en impoſer par-là même l'obligation indiſpenſable ; c'eſt-à-dire, la néceſſité de joindre notre pénitence à ſa pénitence, & nos ſatisfactions à ſes ſatisfactions : car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu ſa mort pour nous qu'à cette condition. Myſtère que le grand Apôtre concevoit admirablement, quand il diſoit : *Adimpleo ea quæ deſunt paſſionum Chriſti in carne mea.* (Coloſſ. c. 1.) Il eſt vrai que dans l'ordre du ſalut nos ſatisfactions doivent être jointes à celles de Jeſus-Chriſt ; mais par l'étroite liaiſon qui eſt entre Jeſus-Chriſt & nous, nos ſatisfactions comparées aux ſiennes, ſont tellement différentes des ſiennes, qu'elles en ſont néanmoins eſſentiellement dépendan-

tes; qu'elles ſont, dis-je, fondées ſur les ſiennes, de nulle valeur ſans les ſiennes; qu'elles tirent toute leur efficace & toute leur vertu des ſiennes, & par conſéquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des ſiennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même propoſition, que Dieu par l'indulgence & le Jubilé nous remet la peine temporelle qui étoit due à nos péches, & dont l'exacte meſure n'eût pû ſans cela être remplie que par nos ſatisfactions.

Ainſi l'Egliſe Catholique, ſeule & infaillible dépoſitaire du vrai ſens de l'Ecriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promeſſe faite à ſaint Pierre, comme au chef du troupeau de Jeſus-Chriſt : *Quodcumque ſolveris ſuper terram, erit ſolutum & in cœlis.* Et ainſi la même Egliſe gouvernée & conduite par le Saint-Eſprit, l'a-t-elle toujours pratiqué, puiſque l'uſage des indulgences & le pouvoir de les accorder dont elle eſt en poſſeſſion, eſt d'une tradition immémoriale dans le Chriſtianiſme. Car c'eſt en vertu de ce pouvoir que ſaint Paul, au nom de Jeſus-Chriſt, accorda par indulgence à l'inceſtueux pénitent de Corinthe la grace la plus complette. Je dis l'inceſtueux pénitent, & déja ſûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avoit donné des marques ſi édi-

Matt. c. 16.

fiantes, que l'Apôtre vouloit même qu'on le consolât, en lui remettant le reste de la peine que méritoit son péché, & en le rétablissant dans la société des fidéles. C'est en vertu de ce pouvoir que les Evêques des premiers siécles usoient d'indulgence envers ceux qui dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avoient abjuré, ou paru abjurer la foi, en les tenant quittes, à la priere des Martyrs, des peines qu'ils avoient encourues par leur apostasie, lorsque touchés d'un repentir sincère & vif, ils demandoient avec gémissemens & avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissoit alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il falloit subir dans le gouvernement extérieur de l'Eglise : mais il suffit de lire saint Cyprien, pour être convaincu qu'il s'agissoit même des peines dues à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Pere, les peines canoniques n'étoient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Eglise, mais pour satisfaire à Dieu : & quiconque en esprit de pénitence accomplissoit les peines canoniques, autant & selon qu'il les accomplissoit, étoient autant & à proportion déchargé de celles dont il se trouvoit redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence qui tenoit lieu de la

peine canonique, devoit produire le même effet que la peine canonique, & procurer aux pénitens le même avantage que la peine canonique. Autrement, bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuiſible ; puiſqu'en les déchargeant devant les hommes ſans les décharger devant Dieu, elle les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de ſatisfaire à Dieu qui étoit la peine canonique même. C'eſt conformément à cette doctrine, & ſur le fond de ce pouvoir donné à ſaint Pierre, que les indulgences ſe ſont établies dans le monde chrétien ; que de ſiécle en ſiécle l'uſage s'en eſt répandu, affermi, perfectionné ; que les plus diſtingués d'entre les Peres les ont reconnues ; que les Conciles œcuméniques les ont autoriſées ; que les plus graves Théologiens les ont éclaircies ; que ſaint Gregoire Pape les a accordées ; que ſaint Bernard les a prêchées ; que les peuples les ont reçues avec joie ; que les Jubilés parmi les Fidéles ont été dans une ſi grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Egliſe de Dieu des fruits de grace ſi abondans, des converſions ſi éclatantes, des renouvellemens de ferveur ſi exemplaires : marque viſible que ce n'étoit pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en étoit l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pû ſe gliſſer

ſur cela des abus dans le Chriſtianiſme : car de quoi n'abuſe-t-on pas, & qu'y a-t-il de ſaint & de ſacré que l'on ne prophane pas ? Mais outre que l'Égliſe par ſa ſageſſe a bien ſçu corriger tous ces abus ; outre qu'elle les a retranchés avec un zéle digne de ſa piété ; outre qu'elle s'eſt particulierement appliquée à bannir ce qui ſervoit de prétexte à l'héréſie pour décrier les indulgences, ſçavoir l'eſprit d'intérêt, outre que les régles qu'elle s'eſt preſcrites à ce deſſein, ont été inviolablement & ſaintement obſervées ; outre qu'elle a réduit par-là les indulgences à un uſage tout ſpirituel, & à un déſintéreſſement dont ſes plus critiques cenſeurs ſont forcés de convenir, l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur vérité & de leur ſainteté. Car, ſelon la maxime de Tertullien, on n'abuſe que de ce qui eſt bon, & on ne prophane que ce qui eſt ſaint. De-là jugeons avec quelle raiſon les Peres du Concile de Trente ont défini que les indulgences étoient ſalutaires au peuple chrétien, & ont prononcé anathême contre tous ceux qui oſeroient dire, ou qu'elles ſont vaines & inutiles, ou que l'Égliſe n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la vérité des indulgences, auſſi-bien que leur ſainteté, eſt déſormais un dogme de foi, dont il n'y a point de ca-

tholique qui ne doive ſe faire un point de créance & de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé eſt différent des autres indulgences, & ſurtout de ces indulgences qu'on appelle plénieres, puiſqu'on ne peut, ce ſemble, rien ajouter à leur plénitude. Il eſt vrai qu'on n'y peut rien ajouter quant à la rémiſſion de la peine due au péché, en quoi j'ai dit que conſiſtoit l'eſſentiel de l'indulgence : mais il y a du reſte dans le Jubilé trois circonſtances qui lui ſont propres, & qui le diſtinguent des indulgences communes. Car je dis que c'eſt une indulgence beaucoup plus ſolemnelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus ſûre. Ecoutez-moi & inſtruiſez-vous. C'eſt une indulgence plus ſolemnelle, pourquoi ? parce qu'elle eſt plus univerſelle, & qu'elle s'étend à tout le monde chrétien ; parce qu'on y obſerve des cérémonies & plus auguſtes & plus ſaintes ; parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, ſe font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, & de leur inſpirer des ſentimens de piété ; parce qu'en effet la dévotion alors eſt plus fervente & plus unanime : tout y concourt, & tous les Fidéles réunis s'aſſemblent devant les autels, & de con-

cert viennent ſolliciter le ciel & préſenter à Dieu leurs prieres. C'eſt une indulgence plus privilégiée, pourquoi ? parce qu'elle eſt accompagnée de pluſieurs graces, que l'Egliſe, comme une charitable mere, veut bien accorder à ſes enfans, mais qu'elle ne leur accorde que pour ce ſaint tems, & qu'en faveur du Jubilé. Tel eſt, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque Fidéle de ſe faire abſoudre de toute ſorte de crimes ſans reſtriction & ſans réſerve; de ſe faire relever de toute ſorte de cenſures; de ſe faire diſpenſer, au moins par échange, de certains vœux, à l'accompliſſement deſquels il eſt ſurvenu des obſtacles; graces encore une fois dépendantes du Jubilé, & ſpécialement attachées à ces jours de bénédiction & de ſalut. C'eſt une indulgence plus ſûre, & comment ? parce qu'elle eſt donnée pour des raiſons & des fins plus importantes; d'ou il s'enſuit qu'on peut moins douter de ſa validité. Or par cette régle dont tous les Théologiens conviennent, ne puis-je pas dire, qu'il n'y eut jamais d'indulgence plus aſſurée, que celle qui nous eſt maintenant offerte ? Car outre la raiſon générale de l'année ſainte & du ſiécle révolu, il s'agit dans ce Jubilé des plus preſſans intérêts de la religion; d'obtenir de Dieu une paix ſi néceſſaire à toute

l'Eglise, de détourner le fléau de la plus funeste guerre, dont le monde chrétien ait jamais été menacé. Ah ! mes Freres, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent : nous nous épanchons si volontiers en des plaintes & en des murmures qui outragent la Providence, & qui, bien loin de nous soulager, ne font qu'augmenter & que perpétuer nos peines, puisque la Providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement : mais voici le reméde, & le reméde le plus prompt & le plus certain ; Dieu veut être fléchi, & il nous en fournit lui-même le moyen le plus efficace ; il veut être désarmé, & il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est prêt de lancer sur nos têtes. *Si nous* ne profitons pas de cette heureuse conjoncture, pour attirer sur nous ses miséricordes, ne nous étonnons plus qu'il nous frappe, & qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoi qu'il en soit, pour quelles causes plus essentielles, le Vicaire de Jesus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences, & quand en use-t-il plus sagement & plus sûrement qu'en de pareilles occasions ?

Recevons-la donc cette indulgence avec respect, avec reconnoissance & action de graces, avec toute l'obéissance de la foi,

Prenez garde ; avec respect, comme chrétiens ; avec reconnoissance & action de graces, comme pécheurs ; avec toute l'obéissance de la foi, comme catholiques. Recevons-la, dis-je, comme chrétiens, avec un profond respect. C'est l'application qui nous est faite des satisfactions surabondantes de Jesus-Christ ; c'est un précieux écoulement de ces divines sources du Sauveur, dont parle le Prophéte, & que nous n'épuiserons jamais ; c'est un surcroît de l'efficace & de la vertu de son sang, dont la moindre goutte auroit suffi pour racheter mille mondes. Avec quel sentiment de vénération n'aurois-je pas recueilli les gouttes de ce sang adorable, lorsqu'il le répandoit pour moi sur la croix ? Serois-je assez insensible & assez endurci, pour négliger les moyens dont il se sert pour me l'appliquer ? Recevons-la, comme pécheurs, avec action de graces. C'est ce qui doit mettre le comble aux miséricordes divines ; c'est ce qui doit rendre notre justification complette ; c'est le supplément de notre pénitence ; c'est un secours dont Dieu nous a pourvus, pour nous acquitter auprès de lui. Si de sa part un Ange alloit annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'une telle rémission lui est accordée, quels seroient les transports de sa reconnoissance & de

de sa joie ? Nous sommes pécheurs, & peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévenus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eû la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer si aisément tant de dettes ? Par où l'avons-nous mérité ? & moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif puissant pour redoubler notre gratitude & notre amour. Recevons-la, comme catholiques, avec toute l'obéissance de la foi. C'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie : c'est par l'estime que nous en ferons que doit paroître notre attachement inviolable à l'Eglise & notre zéle pour son unité. La censure maligne & présomptueuse des indulgences fut le principe de touts les malheurs de Luther : son exemple est une leçon pour nous ; & afin de nous la rendre salutaire, autant sur l'article des indulgences que sur les autres, croyons ce que croit l'Eglise, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle autorise. Quel risque courons-nous en nous attachant à elle ; & quel risque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la soumission qu'elle exige de nous ? Mais vous voulez maintenant sçavoir ce que nous avons à faire pour participer à la grace du

Jubilé, & quelles diſpoſitions y ſont néceſſaires. C'eſt de quoi je vais vous inſtruire dans la ſeconde partie.

II. PARTIE. DEux choſes, Chrétiens, ſont indiſpenſablement néceſſaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé : être en état de grace avec Dieu, voilà la diſpoſition habituelle ; & accomplir les œuvres preſcrites par le Vicaire de Jeſus-Chriſt, voilà la diſpoſition actuelle. Mettons l'une & l'autre dans tout ſon jour ; & donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particuliere.

Je dis d'abord qu'il faut être en état de grace avec Dieu. Car l'indulgence, & ſurtout la plus ſignalée de toutes les indulgences, eſt une faveur qui ne s'accorde qu'aux juſtes & aux amis de Dieu. L'Egliſe invite les pécheurs à y participer, mais elle n'y admet que les pécheurs convertis & réconciliés ; elle en exclut les endurcis & les impénitens. Si vous êtes de ce nombre, ce n'eſt point pour vous qu'elle ouvre ſes tréſors. Tandis que vous vivez dans ce triſte état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu & enfant de colère, il n'y a point de Jubilé pour vous. Dieu eſt le maître de ſes dons, pour les répandre ſur qui il veut & aux conditions qu'il veut. Or la premiere condition pour profiter de celui-ci, eſt que vous ſoyez

revêtu de la grace ſanctifiante, & du caractère de ſes enfans bien-aimés. De-là je tire trois conſéquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles ſont eſſentielles. Premiere conſéquence : puiſqu'il faut être en état de grace, il faut donc renoncer à tout péché ; car la grace & le péché ne peuvent convenir. Renoncement abſolu, ſincère, efficace, & tel qu'il doit être pour mettre le pécheur en diſpoſition de trouver grace devant Dieu. Sans cela rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt ſans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le péché, ſans en remettre toute la peine ; mais il ne remet jamais la peine du péché, tandis que le péché ſubſiſte. Or il ſubſiſte tandis que le pécheur n'y renonce pas, ou n'y a pas renoncé. Seconde conſéquence : puiſqu'il faut renoncer à tout péché, il ſuffit donc d'avoir la conſcience chargée d'un ſeul péché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé : je dis plus, & j'ajoute qu'il ſuffit d'être devant Dieu coupable d'un ſeul péché véniel, à quoi l'on eſt encore ſecretement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute ſon étendue. Car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce péché véniel, dont la tache n'eſt pas effacée. Tel eſt l'ordre de Dieu plein d'équité ; il ne ſe relâche de

ses droits quant à la peine du péché, qu'à mesure & à proportion que nous en détestons l'offense. Troisiéme conséquence : il faut donc être vraîment contrit & pénitent ; car c'est en termes exprès ce que porte la Bulle : *Verè contritis & pœnitentibus*. Mais indépendamment de la Bulle, la chose est évidente par toutes les régles du bon sens & de la raison, beaucoup plus de la religion & du droit divin. Or sur cela chacun doit s'éprouver soi-même, pour reconnoître s'il est en état de prétendre à la grace du Jubilé ; & par-là l'on doit faire le discernement de ceux qui le gagnent, d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet, on verra pendant ce saint tems un nombre infini de chrétiens, qui pour avoir part à l'indulgence du Jubilé, paroîtront touchés de contrition, en donneront des marques publiques, pratiqueront les œuvres de la pénitence jusqu'à certain point, assiégeront en foule les tribunaux, confesseront leurs péchés, se frapperont la poitrine, verseront même des larmes. Mais dans cette foule & sous ces dehors spécieux, y aura-t-il beaucoup de vrais pénitens ? Vous le sçavez, mon Dieu, vous à qui rien n'est caché, & qui pénétrez jusques dans le fond des cœurs : vous sçavez si le nombre des vrais pénitens répondra à l'abondance

de vos miséricordes. Ce que je sçais, c'est que vos miséricordes, quoiqu'abondantes, sont même dans ce tems de salut limitées & uniquement réservées à ceux dont la contrition est sincère & solide. Ce que je sçais, c'est que la fausse pénitence ne doit espérer de vous dans aucun tems ni grace ni rémission. Les vrais pénitens, ce sont ceux qui ne se contentent pas de pleurer le péché; mais qui en retranchent la cause, mais qui en quittent l'occasion, mais qui en réparent les pernicieux effets, mais qui en font cesser le scandale, mais qui en cherchent les remédes, mais qui s'y assujettissent de bonne foi. Voilà les preuves d'une contrition non suspecte, & voilà, sans en rien excepter, les dispositions absolument requises pour l'indulgence dont je parle. Or combien peu s'acquitteront fidélement, pleinement, exactement de tous ces devoirs? & par une suite nécessaire combien seront trompés & se tromperont eux-mêmes dans la vaine confiance dont ils se laisseront flatter, d'avoir reçu le bienfait du Seigneur, & d'avoir pris pour cela toutes les mesures convenables.

De-là même, concluons encore, mes chers Auditeurs, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, ni par conséquent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les

hérétiques nous l'ont reproché. Car bien loin d'anéantir la pénitence, le Jubilé la suppose comme la premiere & la plus essentielle de toutes les conditions. Et l'on ne peut dire non plus que le Jubilé soit un relâchement de la pénitence, puisque c'est au contraire le plus engageant & le plus pressant de tous les motifs dont se sert l'Eglise, pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence. Et certes à quiconque raisonnera juste dans les principes de la doctrine catholique, le Jubilé bien entendu & l'indulgence bien conçue, ne peut inspirer que l'esprit de pénitence. Car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voies de la pénitence & de la parfaite pénitence, que d'envisager ce que l'Eglise me propose, & ce que Dieu me promet, si je suis assez heureux pour y entrer : sçavoir, l'entiere rémission des peines dues à mes péchés, si je les déteste, si j'en détache mon cœur, en un mot, si ma pénitence a toutes les qualités qu'elle doit avoir, pour me remettre en grace avec mon Dieu ? Persuadé qu'une telle pénitence est le seul moyen pour obtenir cette rémission, quels efforts ne fais-je pas, & quelles victoires ne suis-je pas déterminé à remporter sur moi-même, pour surmonter toutes les difficultés qui pourroient s'opposer à ma conversion ? On dit :

J'en ſerai quitte pour peu de choſe, & il ne m'en coûtera que de faire ce qui eſt preſcrit par la Bulle. Ainſi parle une ame peu éclairée, qui ne connoît pas la grace de Dieu. Ainſi penſe une ame mondaine, qui cherche à ſe conſoler dans le déſordre de ſa vie tiède & lâche qu'elle veut toujours ſoutenir. L'une & l'autre ſe fait de l'indulgence un prétexte à ſon impénitence : mais d'où vient l'impénitence de l'une & de l'autre ? eſt-ce du Jubilé même ; non ſans doute, mais des fauſſes conſéquences qu'elles tirent l'une & l'autre, de l'indulgence & du Jubilé.

En ſuivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs. Car m'attachant à ces paroles qui en ſont le ſolide préſervatif : *Verè pœnitentibus & contritis*, je veux dire à la néceſſité d'être vraîment contrit & pénitent ; bien loin de croire que j'en ſerai quitte pour peu de choſe, en faiſant ce qui eſt ordonné, je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque & de plus grand, qui eſt une vraie converſion. Je comprends que pour me diſpoſer à la grace du Jubilé, il n'y a point de violence que je ne doive me faire, point de paſſion que je ne doive ſacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdi-

re : pourquoi ? parce que tout cela eſt de l'eſſence d'une converſion véritable & chrétienne. En ſuivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien, tout ce qui eſt d'ailleurs ordonné, ſi l'on en ſépare cette vraie converſion, auſſi puis-je, ſans préſomption, me promettre de la bonté de Dieu, que tout le reſte, quoique peu de choſe, ne laiſſera pas de lui être agréable, & de m'aider à appaiſer ſa Juſtice, ſi cette vraie converſion en eſt le fondement. A quoi ſert le Jubilé, dit un chrétien lâche, ſi l'on n'en eſt pas moins obligé à faire pénitence ? & moi je réponds : Il me ſert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes, dont, malgré toute ma pénitence, je pourrois encore lui être redevable. Car par la même raiſon, qu'après avoir fait tout ce qui m'eſt commandé, je dois toujours me regarder comme un ſerviteur inutile; auſſi quelque exacte & quelque fervente que puiſſe être ma pénitence, je dois encore me conſidérer comme un pécheur qui eſt en reſte avec Dieu : & c'eſt alors que l'indulgence m'eſt profitable, c'eſt alors que le Jubilé ſupplée à mon impuiſſance, & met le comble à ma juſtification. En ſuivant les maximes catholiques, je ne me ſens point porté au relâchement de la pénitence : car ne pouvant jamais être aſſuré, ſi ma péni-

tence a été véritable, & si j'ai participé à l'indulgence du Jubilé, parce que je ne puis jamais sçavoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avoit point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plutôt dans les principes des hérésiarques & dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible & même l'anéantissement total de la pénitence. Car n'est-ce pas la détruire & l'anéantir, que de la faire consister comme ils ont prétendu, dans un simple acte de foi, par où le pécheur se croit justifié, & s'assure en effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par-là à l'exercice le plus aisé & le plus commode; à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit à rien, & qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses & pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décriant les

macérations du corps, en faisant cesser l'obligation du jeûne, en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux; en n'exigeant autre chose de lui, sinon qu'il croie, sans hésiter, que malgré ses péchés, il est revêtu de la justice de Jesus-Christ, & par là lui accordant plus qu'il ne pourroit, selon nous, espérer de l'indulgence & de la pénitence jointes ensemble, puisqu'indépendamment de l'une & de l'autre, on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu? Mais sur-tout, n'est-ce pas anéantir la pénitence, & renverser toutes les idées que l'Ecriture nous en donne, de dire, comme les hérésiarques, que quand le pécheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grace; que quelque crime ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputés? La rémission des peines que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit & humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, & fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là & plus chimérique?

Cependant pour recevoir l'indulgence du Jubilé, suffit-il d'être en état de grace? non, Chrétiens, mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la Bulle. Les accomplir réellement; l'intention

& la volonté, quoique sincère, ne suffiroit pas. Les accomplir toutes ; une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence. Les accomplir au tems marqué, afin que jointes ensemble, elles en aient plus de force & plus de vertu. Les accomplir en esprit de pénitence, puisque par une espece de compensation elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample & plus sévère pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres? souffrez, mes Freres, que pour votre instruction, j'en fasse ici un détail abbrégé : elle se réduisent à six.

En premier lieu, commencer les œuvres prescrites, par la confession, afin que tout le reste étant fait en état de grace, en soit plus méritoire, plus satisfactoire, plus saint, plus digne de Dieu : & faire cette confession avec le même soin, la même ferveur, que si c'étoit la derniere de la vie, puisque l'effet du Jubilé doit être de nous mettre en état d'aller jouir sans délai de la possession de Dieu, si la mort tout-à-coup nous enlevoit.

En second lieu, faire des aumônes, pour répandre sur les membres vivans de Jesus-Christ les tributs que la pénitence impose à la charité. La Bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle suppose que vous les ferez chacun à propor-

tion de votre pouvoir ; mais encore plus chacun à proportion du nombre de vos péchés dont vous attendez la rémiſſion. Car, ſelon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus, doit plus aimer, & par conſéquent plus donner.

En troiſiéme lieu, jeûner ſi la Bulle l'ordonne ; & quand elle ne l'ordonneroit pas, jeûner pour être plus en diſpoſition de fléchir Dieu. Qui ſçait, dit le Prophéte, exhortant le peuple de Dieu à l'abſtinence & au jeûne, qui ſçait ſi le Seigneur ne ſe tournera pas vers vous, & ſi touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas ?

En quatriéme lieu, viſiter les Egliſes aſſignées, pour honorer les Martyrs, dont les reliques y ſont en dépôt. Ces glorieux Martyrs ont ſatisfait à Dieu, & le ſurplus de leurs ſatisfactions, qui ne leur a pas été néceſſaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du tréſor qui nous eſt appliqué par le Jubilé.

En cinquiéme lieu, prier avec toute l'Egliſe & conformément aux intentions du Vicaire de Jeſus-Chriſt. L'union des fidéles avec leur chef eſt un des plus efficaces & des plus excellens moyens pour obtenir de Dieu miſéricorde.

Enfin, conclure par la communion en vertu de laquelle Jeſus-Chriſt lui-même

vient dans nous, demeure en nous, demande grace pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer, aidés d'un si puissant intercesseur ?

Ah ! Chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien à de telles conditions se relâcher de tous ses droits ; & reconnoissons qu'il n'appartient qu'au Pere des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourroit abandonner à toute la rigueur de sa justice, Non, il n'appartient qu'à lui : les hommes pour de légeres offenses exigent le plus rigoureuses & les plus longues satisfactions ; & le monde même y est tellement accoutumé, qu'on ne s'en étonne point, qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrace, qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau, de se rapprocher & de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de tems à attendre ? combien y a-t-il d'intrigues à former, & d'intercesseurs à employer ? & toutefois, de quoi souvent s'agit-il, & quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs & de peines ? peut-être une parole indiscrete & peu respectueuse, peut-être un service mal rendu & une négligence. Voilà, pécheurs, par une utile comparaison, ce qui vous

doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout, & qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute, qui depuis des dix & des vingt années a vécu dans le crime; c'est un libertin, qui par état & par profession s'est porté à toutes les impiétés; c'est un voluptueux, qui dominé par la plus honteuse passion a vieilli dans la débauche. Quel comble de dettes, & que fera-t-il pour les acquitter? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y auroit plus d'espérance, plus de retour, plus de rémission: mais au tribunal de la divine miséricorde, il peut, s'il le veut, se décharger du fardeau & de tout le fardeau qui l'accable. Oui, mon cher Auditeur, eussiez-vous été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions, & le nombre de vos péchés, pour me servir de cette figure du Prophéte, passât-il le nombre des cheveux de votre tête, ou celui des grains de sable qu'étale la mer sur ses rivages, il ne s'agit maintenant, pour en être quitte devant Dieu, & vraiment quitte, & pleinement quitte, & irrévocablement quitte, il n'est, dis-je, question, supposé le repentir sincère de votre cœur, que de quelques jours consacrés au jeûne, que de quelques heures employées à la priere, que de quelques

œuvres de la charité & de la piété chrétienne. Êtes-vous assez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande de toutes les graces, lorsqu'elle vous est si libéralement accordée, lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue, lorsque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais, & que n'ayant pas été pour vous, par votre endurcissement, une grace de rémission, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation? Êtes-vous, ou assez peu instruit, ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine & à ses redoutables châtimens, pour ne travailler pas à les prévenir & à vous en préserver? Mais saint Paul? saisi lui-même de frayeur, tout Apôtre qu'il étoit, ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* Achevons, & pour derniere instruction, voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du Jubilé, & quels fruits nous en devons retirer. C'est là troisiéme partie.

Hebr. c. 10.

III. PARTIE

VOus me demandez, Chrétiens, ce que doit produire en nous la grace du Jubilé : il est aisé de vous répondre. Car je dis que dans le dessein de Dieu & de l'Eglise, la fin

du Jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes ; celui que saint Paul recommandoit si souvent aux fidéles, quand il leur
Ephes. 4. disoit ? *Renovamini spiritu mentis vestræ* ; Renouvellez-vous en esprit & dans l'intérieur de vos ames : celui que chacun de nous doit éprouver & sentir dans soi-même ; en sorte que par le Jubilé nous devenions en Jesus-Christ de nouvelles créatures, des hommes intérieurement sanctifiés, & que nous puissions nous écrier comme David :
Psalm. 67. *Dixi : nunc cœpi.* C'est maintenant que je commence à connoître & à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté, dans la dissipation, dans le désordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le déréglement de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chrétien : *Dixi : nunc cœpi.*

Renouvellement, qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues & générales, mais qui doit paroître dans la réforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions ; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service & le culte de Dieu, dans une plus exacte préparation aux Sacremens, dans une plus vive & plus respectueuse attention à la priere,

dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes ; tellement qu'en tout cela l'on appercoive le changement exemplaire & visible qui s'est fait en nous, & qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* ; ce qui restoit de vieux & de corrompu est passé ; tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du Jubilé ; voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eû part à cette grace, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, & se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire, toujours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes foiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déréglé & aussi dissipé, aussi lâche & aussi mondain ; abus, mes chers Auditeurs, & illusion. Si cela étoit, que seroit-ce que le Jubilé si vénérable néanmoins & si saint ? une pure cérémonie, & rien davantage. Et qu'est-ce, en effet, autre chose pour tant de chrétiens ? L'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure ; certaines considérations toutes humaines, & si vous voulez même, je ne sçais quel reste

de religion ; tout cela les engage à ſuivre la multitude, & à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils viſitent les autels, ils récitent des prieres, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paroiſſent à la table de Jeſus-Chriſt, ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeller l'extérieur & comme l'appareil du Jubilé. Mais dehors ſpécieux & belles apparences, dont la ſuite fera bientôt connoître le déguiſement & l'erreur. Car après ces ſaints jours on les verra tels qu'ils étoient : on verra cette femme ne rien retrancher de ſes parures & de ſes ajuſtemens, de ſon luxe & de ſes dépenſes ; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes ſpectacles ; ce pere n'en ſera pas plus attentif à l'éducation de ſes enfans ; cette mere n'en ſera pas plus appliquée à établir l'ordre dans ſon domeſtique ; ce Magiſtrat n'en ſera pas plus aſſidu aux fonctions de ſa charge, ce médiſant n'en parlera pas avec moins de liberté ; cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de ſa fortune, ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entaſſer biens ſur biens ; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs ; & alors le myſtère ſe découvrira : je veux dire qu'alors

il ne ſera pas difficile de connoître s'ils ont reçu la grace du Jubilé ; ou plutôt qu'il ſera aiſé de conclurre abſolument que ç'a été une grace perdue pour eux. Et en effet, j'examine la choſe dans ſon fond, & je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du Jubilé, c'eſt de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu ; pour s'être de bonne foi réconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu, & pour y être retourné de la ſorte, avoir de bonne foi déteſté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi réſolu & promis de ſe préſerver du péché, & de prendre une conduite toute oppoſée à ces premiers égaremens. Or peut-on croire avec quelque vraiſemblance, qu'une telle converſion, que de telles réſolutions & de telles promeſſes ſe fuſſent ſi-tôt démenties, ſi elles avoient été ſincères ? Je vous le donne à juger, Chrétiens ; & quoi que vous en puiſſiez penſer, je m'en tiens toujours à ma propoſition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche, doit être le renouvellement de votre vie. *Ecce facta ſunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, ſans attendre le Jubilé, ſi nous ſommes fidéles à la grace, tous les tems ne ſont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes,

& ne doivent-ils pas être pour nous des tems de converſion? Je l'avoue, mes chers Auditeurs, ils le doivent être; & par cette raiſon ils le ſont tous quant à l'obligation, puiſqu'il n'y en a aucun, où Dieu, ſi nous ſommes dans le déſordre, ne nous commande d'en ſortir & de nous convertir: mais ils ne le ſont pas tous, ou du moins ils ne le ſont pas également quant à la diſpoſition de nos cœurs; ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des graces auxquelles notre converſion eſt attachée. Car il eſt de la foi qu'il y a des tems dans la vie plus propres que les autres & plus favorables pour le ſalut: des tems où il eſt plus poſſible & plus facile de trouver Dieu,
Pſalm. 55. *Quærite Dominum dum inveniri poteſt*; des tems où il eſt plus utile & plus néceſſaire de l'invoquer, parce qu'il eſt plus proche de nous: *Invocate eum, dum propè eſt*; des tems choiſis par la Providence, pour opérer dans nous ce changement de la main du Très-haut, dont David ſe rendoit à lui-même le témoignage, quand il diſoit avec une humble confiance & avec action de gra-
Pſalm. 76. ces: *Dixi nunc cæpi; hæc mutatio dexteræ Excelſi.*

Or un de ces tems choiſis ſpécialement de Dieu, un de ces tems favorables, un de ces tems de ſalut & de converſion, c'eſt le

Jubilé ; & je puis bien lui appliquer ce que ſaint Paul diſoit aux Corinthiens : *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies ſalutis.* 1. Cor. c. 6.
Tems de criſe, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, tems de criſe & pour les pécheurs, & pour les juſtes : pour les pécheurs, parce que la grace dont Dieu les prévient, fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a réduits : pour les juſtes, puiſqu'ils ont beſoin de ce ſecours extraordinaire, pour ſortir de l'état de tiédeur dont ils auroient à craindre ſans cela les ſuites funeſtes ; *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nun dies ſalutis.*

Auſſi, Chrétiens, le Jubilé eſt-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie, l'occaſion la plus avantageuſe pour ce renouvellement de vie : prenez garde à ces trois penſées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je, ſans cela, reconnoître le don de Dieu, & comment puis-je l'honorer dans ma perſonne, ſi je ne ſuis intérieurement & parfaitement renouvellé ſelon Dieu ? Dieu en m'accordant la grace du Jubilé, me remet en quelque façon tous les intérêts de ſa juſtice, & répand ſur moi, ſans réſerve, tous les tréſors de ſa miſéricorde. N'eſt-il pas juſte que je réponde à

ce bienfait inestimable par un redoublement de zéle ; & qu'en reconnoissance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui, je commence à le servir avec un cœur nouveau & comme un homme nouveau ? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi ? c'est que le Jubilé, par la plénitude des graces qu'il renferme, en ôte le principal & l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu & de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul, c'est le poids du péché qui nous accable. Or nous en sommes pleinement déchargés par le Jubilé : c'est donc alors que nous avons
Hebr. droit de dire : *Deponentes omne pondus &*
c. 12. *circumstans nos peccatum, curramus ad propositum nobis certamen* ; dégagés de tout ce qui nous appesantissoit, & absolument délivrés des liens du péché qui nous serroient si étroitement, courons avec joie dans la carriere du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : & en effet, si dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les considérations du monde ; si par un respect humain, nous avions encore de la peine à nous déclarer, non-seulement le Jubilé nous y invite,

mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs & de pécheresses, à combien de mondains & de mondaines ce saint tems n'a-t-il pas été, pour user de ce terme, l'époque de leur conversion, jusqu'à leur avoir attiré l'estime & les éloges du monde même ?

Ne différons donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement & du changement intérieur de nos ames, à quoi nous devons rapporter la grace du Jubilé. Pour ne pas recevoir cette grace en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, & justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut-être le dernier tems, dont nous serons en état & en pouvoir de profiter. Ecoutons Dieu, & n'endurcissons pas nos cœurs : peut-être sa patience qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter ; peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice ; peut-être la coignée est-elle déja à la racine de l'arbre : hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut être que notre sanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jerusalem, d'ajouter à nos autres désordres, celui de ne pas connoître le tems où Dieu nous visite, & par-là de mettre le comble à notre réprobation. Dieu

nous visite par ses châtiment dans les tems de calamité & de misere, & il nous visite par ses consolations dans le tems du Jubilé. Malheur à nous si nous ne connoissons pas un si saint tems; & encore plus malheureux, si le connoissant, nous ne nous en servons pas. Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorsque Jesus-Christ lui dit,
Luc. ℣. 19. en pleurant? *Eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.* Il n'attribua pas sa destruction future à tous les autres crimes qu'elle avoit commis, ni même à celui qu'elle alloit commettre en le crucifiant; mais à celui dont elle s'étoit rendu coupable, en ne discernant pas le tems où Dieu l'avoit recherchée & appellée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un saint usage d'un tems si précieux; préparez-y nos cœurs par votre grace, & que ce Jubilé soit vraiment pour nous le tems du salut, où nous conduise, &c.



TABLE

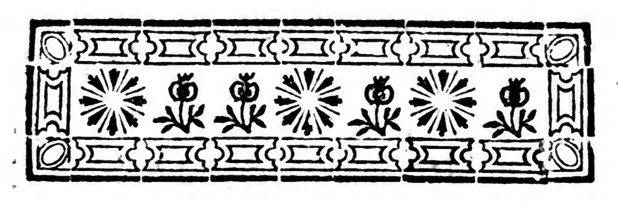


TABLE DES SERMONS

AVEC

l'Abrégé de chaque Sermon.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége, & le second, la page où ce même article finit.

Sermon sur la Conception de la Vierge. Page 1.

DIVISION. Marie par le privilége de sa Conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître par une régle toute contraire l'état malheureux où nous a réduit le péché : 1. partie. Marie sanctifiée par la grace de sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grace de notre baptême : 2. partie. Marie fidéle à la grace de sa conception, nous fait connoître par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager & de conserver la grace en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes : 3. partie. p. 1. 6.

I. PARTIE. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous

fait connoître par une régle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduit le péché. Tous les autres avantages que pouvoir avoir Marie dans sa conception, n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grace, & Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de la grace. De là comprenons, 1. quel est le fond de notre misère, d'avoir été conçus hors de la grace : 2. quels en sont les effets, puisque par-là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché d'origine. p. 6. 12.

Ce n'est pas assez : mais 1. le comble de notre misère, c'est que toute humiliante qu'elle est, elle ne nous humilie pas : 2. l'excès de notre misère, c'est que toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas : 3. le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter & à nous en glorifier : 4. l'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, & jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu : 5. la malignité de notre misère, c'est que le péché où nous avons été conçus, infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu, & tout ce que nous avons reçu de Dieu : 6. l'abomination de notre misère, c'est, que non contens d'être enfans de colère par nature, nous le sommes & nous voulons bien l'être par notre choix : 7. l'abomination de la désolation dans notre misère, c'est qu'outre le péché de nos premiers parens qui est retombé sur nous, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux péchés originels, pires que celui-là, & d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. p. 12. 25.

II. Partie. Marie sanctifiée par la grace de sa conception, nous fait connoître l'heureux état

où nous ſommes élevés par la grace de notre baptême. Cette grace que reçut Marie dans ſa conception, 1. ſanctifia ſa perſonne : 2. releva le mérite de toutes les actions de ſa vie. Grace qui ſanctifia la perſonne de Marie, & qui par-là même la diſpoſa à être la Mere de Dieu en la rendant digne de Dieu. Grace qui releva le mérite de toutes les actions de Marie, puiſque la Mere de Dieu dans tout le cours de ſa vie, n'a pas fait une ſeule action, qui n'ait tiré ſon prix & ſa valeur de cette premiere grace. p. 25. 30.

Ainſi, par proportion, la grace de notre baptême, 1. ſanctifie nos perſonnes : 2. répand ſur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons poſſéder en Dieu. Elle ſanctifie nos perſonnes, en nous élevant juſqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre véritable grandeur. Elle répand ſur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car en vertu de cette grace, nous devenons les héritiers de Dieu & les cohéritiers de Jeſus-Chriſt ; & toutes nos bonnes œuvres, conſacrées par cette grace, nous donnent un droit certain à la gloire céleſte. p. 30. 38.

III. Partie. Marie fidéle à la grace de ſa conception, nous fait connoître par ſon exemple, l'obligation indiſpenſable que nous avons de ménager & de conſerver la grace par où nous ſommes tout ce que nous ſommes, 1. Marie, quoiqu'exempte de toute foibleſſe, & confirmée en grace dans ſa conception, n'a pas laiſſé de fuir le monde & la corruption du monde. 2. Marie, quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laiſſé de vivre dans l'auſtérité & dans les rigueurs de la pénitence. 3. Marie, quoique remplie du Saint Eſprit dès l'inſtant de ſon origine, n'a pas laiſſé de travailler ; & ſans mettre de bornes à ſa ſainteté,

---

Sermon sur l'Annonciation de la Vierge.

page 59.

des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1. ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la salue comme pleine de grace : *Gratiâ plena* ; & elle répond qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* 2. Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un Ange lui vient annoncer qu'elle sera mere de Dieu : *Ecce concipies* ; & elle ne se donne que le titre de servante de Dieu : *Ecce ancilla Domini.* Or voilà ce qui ravit le ciel ; & voilà ce qui acheve de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Pere pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu, le Fils de Dieu s'anéantit en elle : *Exinanivit semetipsum.* p. 66. 74.

De-là apprenons l'humilité. Une mere de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité, il n'y a ni Christianisme ni religion, puisque sans l'humilité il n'y auroit pas même d'incarnation, ni d'homme-Dieu. Il est vrai que l'humilité est une vertu assez inconnue à la Cour : mais c'est pour cela même qu'il faut l'y prêcher, afin de l'y faire connoître. Cependant peut-on être humble & grand tout à la fois ? En pouvons-nous douter, depuis que le Fils même de Dieu a pu devenir humble en demeurant Dieu ; & depuis que Marie a pu être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la mere de Dieu ? Oui, on peut être humble & être grand ; & l'avantage même des Grands est de trouver dans l'humilité de quoi sanctifier leur condition, & de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus sainte & plus précieuse devant Dieu. p. 74. 84.

II. PARTIE. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps & par sa virginité. Le Prophéte avoit prédit que le Messie naîtroit d'une Vierge ; & il étoit, dit saint Bernard, de la dignité

d'un Dieu, en se faisant homme, d'avoir une mere vierge, puisque toute autre conception que celle-là eût obscurci l'éclat & la gloire de sa Divinité. Ainsi, selon la belle réflexion du même saint Bernard, tout ce mystère se passe entre Dieu, un Ange & Marie, qui nous marquent autant de caractères différens de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là ? que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit & une pureté angélique & une pureté virginale, pour concerter entre Dieu & l'homme cette ineffable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. p. 84. 88.

Dieu même, dans ce mystère, donne la préférence à la pureté virginale, en choisissant une Mere vierge, & lui députant un Ange qui n'est auprès d'elle que son Ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit saint Bernard, puisque la pureté de cette Vierge étoit d'un mérite qui l'élevoit au-dessus de celle des Anges : car les Anges sont purs par nature & par un privilége de béatitude & de gloire : mais Marie l'étoit par choix & par vertu. Et jusqu'à quel point l'étoit-elle ? jusqu'à se troubler à la vue d'un Ange : effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa virginité : 2. jusqu'à être prête de renoncer à la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge ; effet de sa constance pour ne pas perdre le trésor de sa virginité. Or c'est cela même qui engage Dieu à lui donner son esprit : *Spiritus Sanctus superveniet in te ;* & à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair : *Verbum caro factum est.* p. 88. 94.

Après cette alliance merveilleuse, qu'un Dieu a contractée avec notre chair, quel soin ne devons-nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable ; & pouvons-nous trouver étrange que saint Paul & les Peres aient témoigné une horreur spéciale pour l'impureté ? Le mystère de

---

Autre Sermon sur l'Annonciation de la Vierge. page 102.

Il eſt donc vrai que le Verbe de Dieu s'eſt réellement fait chair : & puiſque la chair de ce Verbe fait homme eſt la chair d'un Dieu, jugeons avec quel ſujet ſaint Paul a prononcé un ſi terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la Communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de conſentir à l'incarnation de ce Dieu-homme dans ſon ſein ? Faiſons de nous la même épreuve pour nous diſpoſer à la Communion paſchale. p. 114. 120.

II. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie qui devient Mere de Dieu. Alliance que l'héréſiarque Neſtorius ne voulut pas reconnoître, refuſant à Marie le titre de mere de Dieu. Mais on ſçait avec quel zéle l'Egliſe prit les intérêts de cette Vierge ; & comment elle arrêta dans le Concile d'Epheſe que le titre de *Mere de Dieu* ſeroit un terme conſacré contre l'héréſie Neſtorienne, comme celui de *Conſubſtantiel* l'avoit été dans le Concile de Nicée contre l'héréſie Arienne. p. 120. 123.

Ainſi nous croyons que Marie eſt véritablement mere de Dieu ; & c'eſt ſur cette maternité divine que ſont fondés tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faiſons pas une Divinité : mais ſans l'élever juſqu'à Dieu, eſt-il du reſte une grandeur comparable à celle de cette mere de Dieu ? Conſidérons-la ſous deux rapports, l'un à Dieu, & l'autre aux hommes. 1. Marie mere de Dieu, c'eſt le premier rapport : 2. Marie mere de Dieu, devenue par-là même la médiatrice & comme la mere des hommes, c'eſt le ſecond. Or quelle gloire lui doit revenir de l'une & de l'autre ! p. 123. 125.

1. Marie mere de Dieu. La virginité & la maternité jointes enſemble, quel prodige ! un Dieu dépendant d'une Vierge en qualité de Fils, quel honneur pour cette Vierge ? p. 125. 129.

Marie, mere des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les freres, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle a porté dans son sein. De là médiatrice & protectrice des hommes. Adressons-nous donc à elle avec confiance : ce ne sera pas en vain ; mais nous en recevrons ce que tant d'autres en ont reçu. p. 129. 137.

III. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu. Car le Verbe divin n'a pû se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité ; & du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, ensorte que nous ne faisons avec lui qu'un même corps, nous pouvons dire dans un sens propre & réel, que nous sommes enfans de Dieu. Sur cela voyons, 1. ce que nous devons à Dieu : 2. ce que nous nous devons à nous mêmes. p. 137. 142.

1. Ce que nous devons à Dieu, comme enfans de Dieu, l'obéissance à ses ordres, & le zéle pour sa gloire. Sans cela que sert-il de l'appeller notre Pere ? Si cette obéissance & ce zéle nous doivent coûter, ils ont encore plus coûté à Jesus-Christ. p. 142. 145.

2. Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfans de Dieu : ne pas dégénérer de cette glorieuse qualité par une conduite qui nous en rende indignes. p. 145. 149.

Sermon sur la Purification de la Vierge. pag. 150.

DIVISION. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'éleve contre la loi de Dieu : 1. partie. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire.

roît gênant & humiliant ; mais Jesus-Christ & Marie s'en sont fait une gloire. Après cela comment nous laissons-nous entraîner à l'esprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu? p. 156. 168.

2. Aveuglement d'esprit, quand nous cherchons des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jesus-Christ & Marie s'y soumettent, quoiqu'ils eussent un droit incontestable de s'en dispenser : Dieu, dit saint Augustin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jesus & Marie jettoient alors les premiers fondemens, commençât par une dispense. C'étoit néanmoins une dispense légitime, & presque toutes les nôtres sont fausses & abusives. Suis-je obligé à cela, dit-on? est-ce un commandement absolu pour moi? Ce n'est point ainsi que le Sauveur du monde & sa sainte mere se sont retranchés sur l'obligation ; & c'est une régle qui va à nous faire violer les loix les plus indispensables. Mais ne nous y trompons pas : car Dieu en jugera tout autrement que nous. p. 168. 175.

II. PARTIE. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous : 1. parce qu'elle nous engage à nous dépouiller en mille occasions, de ce que nous avons de plus cher : 2. parce qu'elle nous prive de certaines joies & de certaines douceurs de la vie, à quoi nous sommes attachés : 3. parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres, de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie. p. 176. 179.

Premiere leçon : Marie n'a qu'un Fils, & pour se soumettre à la loi elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus cher, est-il compara-

ble à ce Dieu-homme ? Souvent même ce que nous avons de plus cher, n'eſt-il pas pour nous la ſource de mille peines ? Quels motifs ſe propoſa Marie en préſentant ſon Fils ? qu'elle le ſacrifioit à Dieu : qu'elle fléchiſſoit la colère & la juſtice de Dieu, qu'elle attiroit ſur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes ſentimens, & rien ne nous coûtera. p. 179. 186.

Seconde leçon : Marie, pour garder la loi, ſacrifie toutes les joies de ſon ame. Siméon lui prédit qu'en conſéquence de l'oblation qu'elle fait de ſon Fils pour être immolé ſur la croix, elle ſera percée d'un glaive de douleur, & déja elle reſſent tout ce qu'elle reſſentira alors. Devons-nous refuſer après cela de ſacrifier à la loi de Dieu des joies auſſi vaines que les nôtres, des joies que nous ſacrifions tous les jours au monde, & à quoi l'eſprit de pénitence nous oblige de renoncer ? p. 186. 189.

Troiſiéme leçon : Marie, pour accomplir la loi, ſacrifie juſqu'à ſon honneur, puiſqu'en ſe purifiant elle paroît de même condition que les autres femmes : or la loi de Dieu ne nous engage à rien de ſi humiliant ; mais tous les jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur, & pour contenter une folle ambition. p. 189. 192.

COMPLIMENT AU ROI. p. 192. 194.

Autre Sermon ſur la Purification de la Vierge. page 195.

DIVISION. Jeſus-Chriſt dévoué & conſacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu : 1. partie. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes : 2. partie. p. 195. 199.

I. PARTIE. Jeſus-Chriſt dévoué & conſacré à

Dieu, nous apprend à connoître Dieu, 1. comme ſouverain Seigneur; 2. comme ſource de tous les biens; 3. comme vengeur du péché. p. 199. 200.

1. Comme ſouverain Seigneur. Si Marie préſente Jeſus-Chriſt, c'eſt pour honorer la ſouveraineté de Dieu, ſelon qu'il étoit porté dans la loi : *Conſacrez-moi chaque premier-né; car toutes choſes m'appartiennent.* Il falloit que la loi de grace donnât à cette cérémonie toute ſa perfection, comment ? en offrant à Dieu, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, un premier-né au-deſſus de tous les autres : c'eſt-à-dire, 1. un premier-né qui repréſentât tous les hommes dont il eſt le chef : 2. un premier-né égal à Dieu, & vrai Dieu. De-là comprenons quel eſt le ſouverain empire de Dieu, & de-là même jugeons quel eſt le déſordre de l'homme, qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance. Indépendance qu'affectent ſur-tout les Grands. Indépendance qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs, dans les autres d'un excès d'amour-propre; dans ceux-ci d'un eſprit d'orgueil, dans ceux-là d'un fonds de libertinage. Que nous prêche au contraire l'exemple de Jeſus-Chriſt ? une dépendance entiere de Dieu. Tel eſt le premier fruit que nous devons retirer de cette ſolemnité. Je ne ſuis pas à moi, mais à Dieu; donc je ne dois vivre que pour Dieu. C'eſt dans cet eſprit que tout chrétien a dû ſe préſenter aujourd'hui devant les autels, pour faire à Dieu un ſacrifice parfait de lui-même. p. 200. 212.

2. Comme ſource de tous les biens. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait ſignalé qu'ils avoient reçu, lorſque Dieu, pour les délivrer de l'eſclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une ſeule nuit tous les premiers-nés d'Egypte. Et Jeſus-Chriſt qui étoit la fin & le conſommateur de la loi, eſt aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de

graces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De ſorte que ce Sauveur des hommes eſt 1. le modéle de notre reconnoiſſance envers Dieu : 2. le ſupplément de notre reconnoiſſance envers Dieu : 3. la perfection de notre reconnoiſſance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnoiſſance, quelle eſt notre ingratitude ! nous méconnoiſſons les bienfaits de Dieu, & nous en abuſons. Cependant nous lui en rendrons compte ; & s'ils ne ſervent pas à notre ſanctification, ils ſerviront à notre condamnation. p. 212. 219.

3. Comme vengeur du péché. Jeſus-Chriſt eſt offert à Dieu comme la victime du péché, & c'eſt ici, auſſi bien que dans ſa circonciſion, qu'il paroît ſous la forme de pécheur, ou qu'il ſe ſubſtitue en la place des pécheurs. Du reſte cette oblation de Jeſus-Chriſt ne nous diſpenſe pas du devoir de la pénitence. Au contraire elle doit nous y exciter en nous faiſant voir combien Dieu hait le peché, & juſqu'à quel point il doit être haï & puni par nous-mêmes. Mais c'eſt ce que nous ne voulons point comprendre. p. 219. 223.

II. PARTIE. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes. Rien de plus néceſſaire que cette connoiſſance de nous-mêmes, & en particulier rien de plus utile que la connoiſſance de notre vraie grandeur. Or ce myſtère nous découvre, 1. notre excellence, 2. notre dignité. p. 223. 226.

1. Notre excellence, c'eſt-à-dire, ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant Jeſus Chriſt livré pour nous ? Voilà, homme, ce que votre ame & votre ſalut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre votre ſalut & le ſang d'un Dieu, entre votre ame & la vie d'un Dieu, entre vous-même & la perſonne d'un Dieu. Cela ſuppoſé, quel eſt notre aveuglement

d'abandonner le ſoin de cette ame & de ce ſalut ! Le Fils de Dieu diſoit autrefois : Quelle échange l'homme donnera-t-il pour ſon ame ? mais nous pouvons bien dire à préſent: Pour quelle échange l'homme ne donneroit-il pas ſon ame, & ne la donne-t-il pas tous les jours? Or c'eſt ce prodigieux aveuglement que Jeſus-Chriſt eſt venu guérir. p. 226. 233.

2. Notre dignité, c'eſt à-dire, ce que nous ſommes par la vocation & par la prédeſtination de Dieu. Car en conſéquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en ſe préſentant pour nous, nous appartenons ſpécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'eſt un eſclavage qui nous humilie; mais appartenir à Dieu, c'eſt un état de liberté qui nous reléve en nous dégageant de la ſervitude du monde & de l'enfer. Deux conſéquences que tiroit l'Apôtre de ce principe : *Empti eſtis pretio magno*; vous avez été racheté à un grand prix. 1. Glorifiez donc Dieu, & portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jeſus-Chriſt : 2. Ne vous engagez donc plus dans la ſervitude des hommes. Servitude ſi pernicieuſe pour le ſalut, & même ſi dure pour la vie préſente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'Evangile de ce jour : *Sanctum Domino vocabitur*. Car ſelon le ſens qu'elle exprime, nous ſommes chacun le Saint du Seigneur, c'eſt-à-dire, que nous ſommes totalement dévoués au Seigneur. p. 233. 238.

COMPLIMENT AU ROI. p. 238. 241.

Autre Sermon ſur la Purification de la Vierge. page 242.

DIVISION. Jeſus-Chriſt ſe préſente à Dieu pour reconnoître & pour honorer le domaine de Dieu. Domaine eſſentiel que nous devons recon-

noître comme Jesus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes, 1. partie. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une entiere oblation de nous-mêmes, 2. partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une prompte oblation de nous mêmes, 3. partie. p. 242. 246.

I. Partie. Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes. De tous les tributs que nous devons à Dieu comme au souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, c'est cette oblation de nous-mêmes. Car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu. Voilà l'important devoir que Jesus-Christ nous enseigne dans ce mystère. Il sçait que le Domaine de Dieu son Pere a été violé, & il en vient réparer la gloire : comment ? en s'offrant lui-même. Mais que sert de nous offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déja essentiellement à Dieu en qualité de créatures ? Il est vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la nécessité inséparable de notre être : mais comme il nous a fait libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuste & criminel de notre volonté. Or il veut qu'en nous présentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déja nécessairement. Voilà ce qui fait en quelque sorte la perfection de son domaine ; ce qui fait sa gloire & la nôtre. p. 246. 253.

Qu'est-ce proprement que nous-mêmes, & qu'entendons nous par nous offrir nous-mêmes ? c'est offrir notre cœur, qui est comme notre premier-né. Dieu veut l'avoir : il en est jaloux, & il le mérite bien. Serons-nous assez injustes pour le lui refuser ? Nous qui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur, mais par le péché nous le lui

avons ravi : & pourquoi ? pour une passion qui nous dominoit. Faisons-lui le sacrifice de cette passion, & il nous comblera de ses graces. p. 253. 258.

Vous me direz ; mais cette passion est criminelle ; comment donc l'offrir à Dieu ? Voici le miracle de la grace : c'est que ce qui nous rend criminels, sert à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons. Ainsi, il faut ou que nous soyons saints pour nous offrir à Dieu ; ou qu'en nous offrant à Dieu nous devenions saints. Car nous le devons en effet, puisque s'offrir à Dieu sincérement, & de bonne foi, c'est se sanctifier. Il n'en est pas ainsi à l'égard des Grands : on peut se donner à eux, & n'en être pas meilleur. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer qu'à Dieu ? p. 259. 265.

II. PARTIE. Domaine universel que nous devons reconnoître comme Jesus-Christ, par une entiere oblation de nous-mêmes : car le mérite de la Religion, dit S. Ambroise, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jesus-Christ s'offre à son Pere sans réserve, jusqu'à s'engager même à lui sacrifier tout son sang & sa vie. Et si nous voulons user de réserve avec Dieu, c'est que nous ne connoissons point encore assez bien le domaine de Dieu, d'une part, & de l'autre la tyrannie du monde : le domaine de Dieu, de qui tout dépend ; la tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui sacrifie tout, & pour qui en effet nous n'épargnons rien. p. 265. 274.

Avons-nous jamais bien pénétré le secret de ces paroles que Dieu dit à Moyse, & sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia* : tout est à moi ? Tout est à Dieu, parce qu'il est l'auteur de tout, parce qu'il est le conservateur de tout, parce qu'il dispose de tout. De-là apprenons comment nous devons être à Dieu ; & toutefois comment y sommes-nous ? nous occupons-nous de

lui ? agissons-nous pour lui ? nous soumettons-nous à lui & à ses ordres ? p. 274. 281.

Vouloir retenir quelque chose & le refuser à Dieu, c'est n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout ; & ne le pas aimer de cet amour de préférence, c'est se rendre indigne de sa grace. Voila ce qui arrête tant de conversions. Un pécheur voudroit se donner à Dieu ; mais ce qui le retient, & ce qui fait évanouir tous ses projets, ce n'est souvent qu'un seul point. Disons à Dieu comme David : *Lætus obtuli universa* : c'est avec joie, Seigneur, que je vous offrirai toutes choses ; pourquoi ? *Tu dominaris omnium* ; c'est que toutes choses vous appartiennent. p. 281. 286.

III. PARTIE. Domaine éternel que nous devons reconnoître comme Jesus Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes. En conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment où nous ne devions être à Dieu, puisqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où saint Thomas conclut que l'homme, dès le premier instant qu'il connoît Dieu, est obligé de l'aimer & de s'élever vers lui. Et c'est en ce sens que S. Augustin disoit à Dieu : *Beauté si ancienne, je vous ai aimé trop tard.* C'est encore par cette régle que les Prophétes ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte & d'adoration ; c'est-à-dire, un culte de toute la vie. p. 286. 289.

Jesus-Christ nous donne là-dessus un grand exemple. Dès sa plus tendre enfance il se présente à son Pere. Mais nous, nous voulons être à Dieu, quand ? toujours pour l'avenir, & jamais pour l'heure présente. Est-ce là honorer Dieu : ou n'est-ce pas l'outrager ? Mais que fera-t-il ? il nous méprisera à son tour, & il nous privera de sa grace ; ensorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néanmoins ne doit pas désespérer ceux qui jusqu'à présent ont

passé de longues années sans se donner à Dieu : car il y en a eu après tout, qui malgré d'aussi longs retardemens, ont été appellés & reçûs de Dieu. Mais aussi comme il y en a plusieurs à qui Dieu n'a pas fait miséricorde, c'est ce qui doit instruire & saisir de frayeur ceux qui, dans un âge moins avancé, sont en état de consacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne différons donc pas : mais offrons-nous, comme Jesus-Christ, de bonne heure & avec Marie. p. 289. 301.

COMPLIMENT AU ROI. p. 301. 304.

Sermon sur l'Assomption de la Vierge. page 305.

DIVISION. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y est parvenue, & l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Or voyons pour nous garantir de la premiere erreur quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, 1. partie. Voyons, pour nous préserver de la seconde, quelle est la mesure du pouvoir de Marie, 2. partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois & régler notre espérance. p. 305. 310.

I. PARTIE. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie ? c'est-à dire, pourquoi Marie est-elle aujourd'hui glorifiée dans le Ciel ? Est-ce parce qu'elle a été Mere de Dieu ? non : mais, 1. parce qu'elle a été obéissante & fidéle à Dieu : 2. parce qu'elle a été humble devant Dieu. p. 310. 311.

1. Parce qu'elle a été obéissante & fidéle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsque cette femme de l'Evangile lui ayant dit, *Bienheureux le sein qui vous a porté* ; il lui fit cette

réponse : *Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu , & qui la mettent en pratique.* Par où il donnoit à entendre, reprend saint Augustin, que c'étoit l'obéissance & la fidélité de Marie, qui faisoit son bonheur, & non pas la maternité divine. Or ce qui faisoit alors le bonheur de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été Mere de Dieu, c'est un honneur qu'a reçu Marie : mais avoir été fidéle à Dieu, c'est un mérite ; & Dieu dans sa mere même ne couronne que le mérite. p. 311. 316.

2. Parce qu'elle a été humble. C'est en ce sens que saint Ambroise prend ces paroles de Marie : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Parce que le Seigneur a jetté les yeux sur la bassesse de sa servante, & qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faisoit ; pour cela, & pour cela spécialement, elle sera béatifiée. Les Anges, dit saint Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista ?* qui est celle-ci ? mais on eût bien pû leur répondre ce que saint Paul disoit du Fils de Dieu : *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia & descendit* ? ellle est élevée, parce qu'elle s'est abaissée. p. 316. 320.

Voilà encore une fois ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie sans considérer en aucune sorte qu'elle étoit sa Mere : pourquoi ? parce qu'en la couronnant il n'agissoit ni en fils, ni en homme, mais en Dieu & en Juge souverain. Ainsi l'avoit-il déja traitée par avance aux nôces de Cana, & en d'autres occasions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que sa maternité a contribué à sa béatitude : comment ? en ce qu'elle a eu comme Mere de Dieu de plus grandes graces dont elle a rempli la mesure par sa fidélité : en ce que sa ma-

ternité a rehaussé le prix de son humilité. Mais toujours est-il vrai que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été sa maternité divine, & que ç'a été seulement sa fidélité d'une part, & de l'autre son humilité. p. 320. 325.

Puissans motifs, 1. pour exciter notre espérance ; Marie ne parvient à la gloire que par le même chemin qui nous est ouvert à tous : 2. pour nous inspirer un certain mépris de tout ce qui s'appelle distinction & grandeur dans le monde ; ce n'est point par-là que nous méritons la gloire du ciel : 3. pour nous faire même peu compter sur certaines graces, quoique d'un ordre surnaturel, à moins qu'elles ne soient soutenues par la sainteté de notre vie. p. 325. 332.

II. PARTIE. Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement & utilement invoquer la Mere de Dieu ; car on s'adressoit bien à elle lorsqu'elle étoit sur la terre, & on employoit bien sa médiation auprès de Jesus-Christ, pour obtenir de lui des graces : maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins ? 1. Est ce qu'elle ne voudroit plus s'intéresser pour nous ? Mais dans le ciel, sa charité est plus ardente que jamais. 2. Est ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? Mais dans l'état de sa gloire, seroit-elle moins puissante, qu'elle ne l'étoit parmi nous & dans ce lieu d'exil ? 3. Est-ce qu'elle ne connoît plus nos besoins, & qu'elle n'entend plus nos prieres ? mais les Anges à qui Dieu a confié nos personnes, nous entendent bien. 4. Est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? erreur pitoyable : car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grace, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie : & ce droit de recourir à elle est un des plus fermes

appuis de notre eſpérance. Nous avons dans cette Vierge, 1. une avocate toute-puiſſante auprès de ſon Fils, qui eſt notre juge : & quand nous l'appellons toute-puiſſante, ce n'eſt pas à dire qu'elle ſoit au-deſſus de ſon Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui, & par la prééminence de ſa dignité, & par le mérite de ſa perſonne. 2. Une mere de miſéricorde pour les pécheurs, puiſque c'eſt aux pécheurs mêmes qu'elle eſt en quelque maniere redevable de toute ſa gloire. p. 332. 340.

Voilà notre eſpérance : mais quel en eſt l'abus ? c'eſt que nous oſons nous promettre de la protection de Marie, 1. des graces chimériques & impoſſibles ; 2. des graces poſſibles, mais miraculeuſes ; 3. des graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous ſanctifier, & beaucoup plus capables de nous pervertir ; 4. des graces ſelon notre goût & les déſirs corrompus de notre cœur. Or ce n'eſt point pour cela que la Mere de Dieu eſt puiſſante. Eſpérons en elle, mais que notre eſpérance ſoit juſte & réglée. p. 340. 343.

Priere a la Vierge. p. 343. 347.

Autre Sermon pour la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, ſur la dévotion à la Vierge. page 348.

Division. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pompe Marie entre dans le ciel : mais voyons quelle doit être ſur la terre notre dévotion envers cette glorieuſe Mere. Trois devoirs en quoi conſiſte la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieuſement, 1. part. l'invoquer, mais l'invoquer efficacement, 2. part. l'imiter, & l'imiter religieuſement, 3. part. p. 348. 352.

I. Partie. Honorer Marie, mais l'honorer judicieuſement. S'il peut y avoir parmi les perſonnes a-

données au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge, des censeurs indiscrets. Ils se sont plaints, 1. qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une Divinité: 2. qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, sur-tout ceux de médiatrice & de réparatrice: 3. qu'on lui attribuoit de nouveaux priviléges, qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la Tradition. Examinons ces plaintes; & de-là même tirons des régles sûres pour honorer discretement la Reine du ciel. p. 352. 355.

1. On s'est plaint que les dévots de Marie l'honoroient comme une Divinité. Mais grace à la Providence, l'Eglise de Jesus-Christ n'avoit pas besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car ce n'est point à Marie que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices. Nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu, & c'est l'honorer judicieusement. p. 355. 357.

2. On s'est plaint que les dévots de Marie lui donnoient des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, sur-tout ceux de médiatrice & de réparatrice. Mais puisqu'elle est Mere de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne? & en particulier, S. Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice & réparatrice, & ne témoigne-t-il pas que de son tems, c'étoit ainsi que toute l'Eglise l'appelloit? Or c'est encore honorer judicieusement la Vierge, que de lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption qui est Jesus-Christ: mais il y a d'autres médiateurs d'intercession, & Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la premiere place? p. 358. 362.

3. On s'est plaint du zéle que font paroître les dévots de Marie à défendre certains priviléges qu'ils

reconnoissent en elle : priviléges de grace dans son immaculée conception, priviléges de gloire dans sa triomphante assomption. Mais raisonnons toujours sur le même principe; de tous les priviléges qui, sans préjudicier aux droits de Dieu, servent à rehausser l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un seul que nous puissions raisonnablement lui contester ? N'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus sçavans hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des Fidéles, appuyés au moins sur les plus fortes conjectures & les témoignages les plus solides ? Or tels sont les priviléges que nous honorons dans Marie, & c'est par-là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le ministère de la parole de Dieu soit aujourd'hui nécessaire pour maintenir le culte que nous rendons à la plus sainte des Vierges ! mais malgré tous les efforts de l'hérésie, le culte de Marie a subsisté, & il subsistera. p. *362. 366.*

II. PARTIE. Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puisque l'Eglise a défini que nous pouvons invoquer les Saints, & que d'ailleurs il est certain que cette Mere de Dieu a toute la miséricorde & tout le pouvoir nécessaire pour nous aider de son secours. C'est ainsi que les Peres ont raisonné. Non-seulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons, pourquoi ? pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grace, pour nous procurer contre les dangers du monde une puissante protection, pour assurer notre salut. Mais le point est d'invoquer cette Vierge efficacement, c'est à dire, de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prieres, & que nous ne l'invoquions pas en vain. Sur quoi il y a deux extrémités à éviter : 1. trop de confiance dans la protection de Marie : 2. trop peu de confiance dans cette même protection. p. *366. 371.*

1. Trop

1. Trop de confiance. Car nous lui faiſons quelquefois des prieres préſomptueuſes, & par-là injurieuſes à Dieu, indignes de la mere de Dieu, & pernicieuſes pour nous-mêmes. Or de telles prieres ne peuvent être efficaces. p. 371. 374.

2. Trop peu de confiance. Il ſemble à entendre parler les cenſeurs du culte de la Vierge, qu'un pécheur dans l'état de ſon péché, ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'eſt pas actuellement contrit & pénitent, & parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais ſans être actuellement contrit & pénitent, ne peut-il pas demander par l'interceſſion de Marie, la grace de la pénitence ? & ſans avoir actuellement l'amour de Dieu, ne peut-il pas le déſirer & l'obtenir par Marie ? Dans un ſiécle où nous voyons tant d'ames s'égarer & ſe pervertir, ne leur fermons pas les voyes du retour & du ſalut. Or une de ces voies les plus aſſurées, c'eſt une ſincère confiance en Marie. p. 374. 382.

III. PARTIE. Imiter Marie : 1. ce que nous devons imiter dans Marie ; 2. pourquoi nous le devons imiter. p. 382. 383.

1. Ce que nous devons imiter dans Marie, c'eſt ſa ſainteté : 1. la plénitude de ſa ſainteté : 2. la perfection de ſa ſainteté : 3. la perſévérance & la fermeté invariable de ſa ſainteté. p. 383. 389.

2. Pourquoi nous le devons imiter : pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui poſſeſſion. C'eſt par le ſecours de cette Vierge que nous pouvons imiter ſes exemples. Adreſſons-nous à elle pour cela ; dévouons-nous à elle comme un de nos Rois, & faiſons une profeſſion publique de notre dévouement. p. 389. 394.

PRIERE A LA VIERGE. p. 394. 396.

Sermon pour la Fête de tous les Saints. p. 397.

DIVISION. *Dieu est admirable dans ses Saints.* Admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs & pour patrons, 1 partie. Admirable de nous avoir proposé les Saints pour modéles & pour exemples, 2. partie. p. 397. 400.

I. PARTIE. Admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs & pour patrons : pourquoi ? parce qu'en cela Dieu nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse & de sa providence ; 2. parce que la gloire des Saints en est infiniment relevée ; 3. parce que nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. p. 401.

1. Dieu en nous donnant les Saints pour patrons, nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse & de sa providence : car c'est ainsi qu'il établit le plus bel ordre & la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Nous dépendons des Saints ; & notre dépendance nous est aimable, parce que nous sçavons que les Saints s'intéressent en notre faveur. Leur élévation, au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaisantes pour nous ; & au lieu d'exciter notre jalousie, elle nous inspire une reconnoissance affectueuse pour eux. De plus, c'est ainsi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une sainte correspondance entre l'Eglise triomphante dans le ciel, l'Eglise militante sur la terre, & l'Eglise souffrante dans le purgatoire. p. 401. 405.

2. La gloire des Saints en est infiniment relevée. En effet, nous apprenons de-là quel est le pouvoir des Saints : & s'ils sont si puissans pour les autres, quels trésors de gloire ne possédent-ils pas pour eux-mêmes ? Quel gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, & des médiateurs à qui Dieu accorde tout ! C'est par-là même encore que Dieu

nous engage à les honorer nous-mêmes : ensorte qu'ils ont tout à la fois, & les honneurs du ciel, & les honneurs de la terre. p. 405. 410.

3. Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. Les Saints prient pour nous, & comme leurs prieres sont plus efficaces que les nôtres, elles contribuent dans un sens à notre salut plus que les nôtres. Plus efficaces, dis-je, que les nôtres, soit par la dignité des Saints plus relevée, soit par leur charité plus épurée, soit par leur attention plus constante & plus fixe, enfin par leur ferveur beaucoup plus ardente. Aussi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les salutaires effets de leur protection ? p. 410. 414.

Mais comment répondons-nous à leurs soins ? Nous les deshonorons sur la terre, nous violons les temples que l'Eglise a érigés sous leur nom, nous prophanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grace de reprocher aux hérétiques de notre siécle, le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints ? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoutons un autre qui est l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prieres abominables qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices. Ne parlons point de ces prieres mondaines & intéressées qu'on fait aux Saints pour les biens temporels, sans jamais leur demander des biens spirituels. Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prieres même en apparence les plus religieuses ; c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, selon les régles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, & ce qu'il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons, & du reste comptant sur leur intercession, nous prétendons vivre sans vigilance, sans pénitence, sans gêne. Souvenons-nous que si les Saints sont puissans auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, & de ce que nous lui devons ; & prenons garde qu'au

lieu d'être nos protecteurs, ils ne deviennent nos témoins & nos juges. p. 414. 422.

II. Partie. Admirable de nous avoir proposé les Saints pour modéles & pour exemples. Car cet exemple des Saints opère en nous trois merveilleux effets. 1. Il nous persuade la sainteté : 2. il nous adoucit la pratique de la sainteté : 3. il nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. p. 422. 423.

1. L'exemple des Saints nous persuade la sainteté : comment ? en nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection & tout le mérite de la sainteté. Car qu'est-ce qu'un Saint ? C'est une idée réelle, visible, palpable & substantielle de toute la sainteté évangélique ; & Dieu en nous la montrant, nous dit : *Inspice & fac secundùm exemplar* ; regarde, & conforme-toi à ce modéle. Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les Saints, sans l'estimer : cette estime en fait naître l'amour & le désir ; & nous inspirer ces sentimens à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? L'exemple de Dieu n'étoit pas propre à faire sur nous le même effet. Car outre que Dieu est invisible, il n'est pas saint de la maniere que nous devons l'être : notre sainteté doit consister dans la pénitence, dans la soumission, &c. & tout cela ne peut convenir à Dieu. Il falloit donc qu'il nous proposât des hommes comme nous & de même nature que nous. Or c'est ce qu'il a fait. C'est par de semblables exemples que l'illustre Matathias confirma ses enfans dans le culte du Seigneur, & c'est dans le même dessein que l'Eglise a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des Saints. p. 423. 431.

2. L'exemple des Saints nous adoucit la pratique de la sainteté : car il nous apprend 1. qu'il n'y a rien d'impossible dans la sainteté, puisqu'il n'y a rien que les Saints n'aient pu & qu'ils n'aient soutenu :

& qu'il n'y a rien de ſi difficile qui ne puiſſe nous devenir agréable, puiſque les Saints y ont trouvé & goûté les plus pures douceurs. Ces penſées réveillent notre courage, & le courage facilite tout. p. 431. 436.

3. L'exemple des Saints nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embraſſer la ſainteté. Détail de divers prétextes que l'exemple des Saints détruit : ils pouvoient les alleguer auſſibien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre, quand Dieu dans ſon jugement dernier nous demandera compte de l'affreuſe différence qui paroîtra entre leur vie & la nôtre ? p. 436. 440.

COMPLIMENT AU ROI. p. 440. 442.

Autre Sermon pour la Fête de tous les Saints. p. 443.

DIVISION. *Les Diſciples de Jeſus-Chriſt s'étant approchés de lui, il ſe mit à les enſeigner.* Que leur enſeignoit ce divin Maître ? La ſcience des Saints. Les Saints ont trouvé le ſecret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion, 1. partie. Les Saints ſe ſont ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition, 2. partie. Les Saints par un heureux retour, ont profité de leur condition pour ſe rendre parfaits dans leur religion, 3. partie. Telle a été la ſcience des Saints, & telle doit être la nôtre. p. 443. 447.

I. PARTIE. Les Saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion. 1. ils n'ont point cherché la ſainteté hors de leur condition : 2. ils ſe ſont ſanctifiés juſques dans les conditions qui ſemblent les plus oppoſées à la ſainteté. 3. Par le moyen de la pénitence, ils ont acquis la ſainteté dans les conditions où ils s'étoient engagés ſans avoir conſulté Dieu, & où le ſeul mouvement de leurs paſſions les avoit fait entrer. p. 447. 449.

1. Ils n'ont point cherché la ſainteté hors de leur

condition ; mais ils s'en sont tenus à la maxime de S. Paul, quand il disoit aux Corinthiens : que chacun travaille à se sanctifier dans l'état & selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a embrassé la foi. Car voilà le sens de ce passage ; *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum.* Ainsi les Saints sans se deranger & sans se déplacer, ont accordé la sainteté les uns avec la grandeur, & les autres avec l'humiliation ; les uns avec l'opulence, & les autres avec la pauvreté, &c. Or ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étoient à ma place, pourquoi ne le ferois-je pas comme eux ? N'y va-t-il pas de tout mon intérêt ? p. 449. 452.

2. Ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté. Combien se sont sanctifiés dans la profession des armes ? C'est donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être saint : erreur qui ne sert qu'à nous décourager ; au lieu que la pensée qu'on peut se sanctifier dans son état, donne de la confiance & anime. C'est encore une autre erreur de se persuader, qu'on seroit plus à Dieu, & qu'on y pourroit plus être dans une condition moins exposée. Car celle où Dieu vous a appellé, est celle où il vous a préparé plus de graces, & par conséquent la plus sûre pour vous. Voilà ce qui a fixé les Saints. p. 452. 458.

3. Ils se sont sanctifiés, par le moyen de la pénitence dans les conditions mêmes où ils s'étoient engagés sans avoir consulté Dieu, & où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer. Ne pouvant plus sortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; & ç'a été de pleurer devant Dieu, & de réparer par une vie plus austère, plus exemplaire, plus réguliere, le crime de leur imprudence. C'est ainsi que les Saints ont sçû accorder leur condition & leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté ; mais en peut-il trop coûter pour acquerir une

ſcience ſi ſalutaire ? p. 458. 460.

II. PARTIE. Les Saints ſe ſont ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition. Ce que Salomon diſoit de la ſageſſe en demandant à Dieu qu'elle travaillât toujours avec lui, les Saints l'ont penſé de la religion. Elle leur a ſervi, 1. pour éviter les déſordres à quoi leur condition étoit ſujette; 2. pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. p. 460. 463.

1. Ils ſe ſont ſervis de leur religion, pour éviter les déſordres à quoi leur condition étoit ſujette. Il y a dans chaque condition certains déſordres eſſentiels que la religion ſeule peut corriger: mais les Saints en conformant leur condition à leur religion, s'en ſont préſervés. Sans cela la proſpérité les eût éblouis, l'abondance les eût corrompus; mais parce qu'ils s'étoient fait de leur religion comme une armure divine pour ſe défendre de toutes les tentations, rien ne les a pû pervertir: & voilà ce que les païens mêmes ont révéré. Or puiſque je profeſſe la même religion, pourquoi n'en fais-je pas le même uſage? p. 463. 469.

2. Ils ſe ſont ſervis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs pénibles & mortifians, & ſans la religion les Saints auroient pris ſeulement de leurs conditions, ce qu'il y avoit d'utile & de commode, & ſe ſeroient déchargés du reſte: mais parce qu'ils agiſſoient par principe de religion, ils ont ſatisfait à tout; & en y ſatisfaiſant, leur religion leur a tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos Saints, ô mon Dieu, & que la ſcience de vos Saints eſt profonde & ſublime! p. 469. 473.

III. PARTIE. Les Saints par un heureux retour, ont profité de leur condition pour ſe rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition, 1. de puiſſans motifs pour s'exciter à la pra-

à les ſecourir, c'eſt une dureté auſſi criminelle qu'elle eſt contraire à la piété & aux loix mêmes de l'humanité. 2. partie. Etre diſpoſé à ſecourir les ames du purgatoire, & ne ſe ſervir pour cela que de moyens inefficaces, c'eſt un déſordre auſſi commun qu'il eſt déplorable dans le chriſtianiſme, 3. part. p. 488. 493.

I. Partie. Ne pas ſecourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'eſt pas perſuadé des peines qu'elles y ſouffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'eſt une conduite auſſi déraiſonnable qu'elle eſt pleine d'erreur. Telle eſt néanmoins la conduite des hérétiques, & de ceux qui par libertinage entrent ſur ce point dans leurs ſentimens. Conduite où il eſt aiſé de découvrir trois grands défauts. p. 493. 494.

1. Dans un doute de ſpéculation, ils ſe mettent au hazard de manquer à un des plus importans devoirs de la juſtice & de la charité chrétienne. Car enfin les hérétiques malgré eux ſont forcés de reconnoître, que comme ils n'ont point d'aſſurance qu'il y ait un purgatoire, auſſi n'ont-ils point d'aſſurance qu'il n'y en ait pas. Or dans un tel doute conclurre à ne point prier pour les Morts, eſt-ce une conduite ſage? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne ſommes pas pour cela certains que ceux d'entre les Morts pour qui nous prions en particulier, y ſoient actuellement; car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toujours: pourquoi? parce que, comme dit S. Auguſtin, il vaut mieux s'expoſer à faire pour ces ames des prieres ſuperflues, que de ſe mettre en danger de ne pas faire pour elles des prieres néceſſaires. Ainſi devroient raiſonner les hérétiques. p. 494. 500.

2. Ils ne prient pas pour les Morts, parce qu'ils ne croyent pas le purgatoire: mais tout au contraire ils devroient croire le purgatoire, parce qu'il eſt évident & inconteſtable qu'il faut prier pour les Morts. Rien de plus ſolidement établi par l'autorité de l'Ecriture, par celle des Conciles & des Peres, par toute la tradition, que la priere pour les Morts. Or

s'il faut prier pour les Morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conséquence, les hérétiques nient le principe; & pour le nier, ils rejettent des livres de l'Ecriture très-authentiques, & ne déferent ni aux Conciles, ni aux Peres, ni à la tradition. p. 500. 504.

3. De ce qui est incertain touchant le purgatoire, ils se font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque, ce sont certaines peintures sensibles & affreuses qu'on nous en fait. Mais moi si j'étois à leur place, je me dirois à moi-même : Je ne sçais point expressément ni où souffrent les ames des Morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent; mais sans examiner toutes ces circonstances qui ne sont point essentielles, il me suffit de sçavoir qu'elles souffrent, qu'il est juste qu'elles souffrent, & que je puis les soulager dans leurs souffrances. Quel bonheur pour nous, fidéles Catholiques, d'être les enfans d'une Eglise qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort! p. 504. 510.

II. Partie. Etre persuadé des peines que souffrent les ames du purgatoire, & ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété & aux loix mêmes de l'humanité. Elle blesse trois intérêts différens : 1. l'intérêt de Dieu, 2. l'intérêt de nos freres, 3. notre propre intérêt. p. 510. 511.

1. L'intérêt de Dieu : car délivrer une ame du purgatoire, c'est procurer un accroissement de gloire à Dieu; c'est autant glorifier Dieu, qu'on le glorifie par la conversion des infidéles; c'est le glorifier comme Jesus-Christ le glorifia, lorsqu'il descendit dans les Limbes pour en tirer les ames des anciens Patriarches; c'est, pour ainsi dire, tirer Dieu lui-même d'un état violent où il se trouve, obligé qu'il est de punir des ames qui lui sont chères, & qu'il voudroit rassembler dans son sein. p. 511. 517.

2. L'intérêt de nos freres. Ils souffrent, & ce sont

dans nous la grace du Jubilé, 3. partie. p. 537. 539.

I. PARTIE. Qu'est-ce que la grace du Jubilé ? c'est proprement la rémission de la peine temporelle, qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. Il faut distinguer deux choses dans le péché, la coulpe & la peine. La coulpe ne peut être remise que par le Sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite. Mais par une grace spéciale Dieu remet la peine en vertu de l'indulgence & du Jubilé. p. 540. 542.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la coulpe ou l'offense, sans remettre la peine : & que Jesus-Christ ayant satisfait pleinement pour nous, toute autre satisfaction seroit inutile & diminueroit même le mérite du sacrifice de la croix. Car 1. il ne faut que l'exemple de Moyse & de David, pour nous convaincre que Dieu, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. 2. Il est évident par le témoignage de S. Paul, que nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jesus-Christ. *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne meâ.* p. 543. 545.

Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu, par l'indulgence & le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui étoit dûe à nos péchés, & dont l'exacte mesure n'eut pû sans cela être remplie que par nos satisfactions. Ainsi l'Eglise catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promesse faite à S. Pierre : *Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* Pouvoir dont S. Paul & les Evêques des premiers siécles ont usé; pouvoir par où les indulgences se sont établies & perpétuées dans le monde chrétien. Il est vrai qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme : mais outre que l'Eglise les a corrigés, l'abus même des indulgences est une preuve de leur vérité & de leur sainteté : car selon Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, & on ne prophane que ce qui est saint. p. 545. 549.

Mais en quoi le Jubilé est-il différent de ces autres indulgences que nous appellons plénieres ? 1. c'est une indulgence beaucoup plus solemnelle : 2. c'est une indulgence beaucoup plus privilégiée : 3. c'est une indulgence beaucoup plus sûre. Recevons-la donc avec respect, avec reconnoissance & action de graces, & avec toute l'obéissance de la foi. p. 549. 554.

II. PARTIE. Quelles dispositions sont nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé ? 1. Etre en état de grace, voilà la disposition habituelle. 2. Accomplir les œuvres prescrites par la Bulle, voilà la disposition actuelle. p. 554.

1. Etre en état de grace : car l'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes & aux amis de Dieu. D'où suivent trois conséquences : la premiere, qu'il faut donc renoncer à tout péché : la seconde, qu'il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé ; & qu'il suffit même d'être coupable d'un seul péché véniel, qu'on ne déteste pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue. La troisiéme, qu'il faut donc être vraiment contrit & pénitent. De-là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grace du Jubilé. p. 554. 557.

De-là même concluons encore, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, & par consequent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce soit même un relâchement de la pénitence ; puisque le Jubilé suppose la pénitence, & ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui est la conversion du cœur : & puisque c'est au même tems le motif le plus engageant pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence. C'est au contraire dans la doctrine des hérétiques, que l'on découvre le relâchement visible & l'anéantissement de la pénitence.

Car n'eſt-ce pas l'anéantir que de la réduire à un ſimple acte de foi, & de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du ſchiſme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuſes & pénibles? p. 557. 562.

2. Accomplir les œuvres preſcrites par la Bulle, qui ſont, 1. la confeſſion, 2. l'aumône, 3. le jeûne, 4. la viſite des Egliſes, 5. les prieres ordonnées, 6. la communion. Admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien à de telles conditions ſe relâcher de tous ſes droits. p. 562. 567.

III. Partie. Que doit opérer en nous la grace du Jubilé? le renouvellement intérieur de nos perſonnes. Renouvellement qui ne doit conſiſter ni en de vains projets, ni en des idées vagues; mais dans une réformation entiere de nos mœurs. Sans cela le Jubilé n'eſt qu'une pure cérémonie; & que ſera-ce en effet autre choſe pour tant de chrétiens? on les verra tels après le Jubilé qu'ils étoient auparavant. p. 568. 572.

Mais tous les tems ne ſont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes? oui, mais le tems du Jubilé y eſt ſpécialement propre. Car 1. le Jubilé eſt l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie: 2. le Jubilé eſt le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie: 3. le Jubilé eſt l'occaſion la plus avantageuſe pour ce renouvellement de vie. p. 572. 575.

Travaillons donc ſans différer au parfait renouvellement & au changement intérieur de nos ames; & qu'il ne nous arrive pas comme à l'infortunée Jeruſalem, d'ajouter à nos autres déſordres, celui de ne pas connoître le tems où Dieu nous viſite, & par-là de mettre le comble à notre réprobation. p. 576. 577.

Fin du Tome ſecond.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Le Sieur Claude Rigaud, Directeur de notre Imprimerie Royale, Nous a fait remontrer, que nous lui aurions permis en vertu de nos Lettres de Privilége, de faire imprimer *les Sermons du Pere Bourdalouë*, pendant le temps de 15. années & qu'il déſiroit donner au Public *la ſuite deſdits Sermons dudit P. Bourdalouë*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Priviléges ſur ce néceſſaire. Nous avons permis & permettons par ces Préſentes, audit Rigaud, de faire imprimer ledit Livre en un ou pluſieurs Volumes, en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance: & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ou en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts. A

la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglement de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur PHELIPEAUX Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le 6. de Janvier, l'an de grace 1709. & de notre Regne le soixante-sixiéme. Par le Roi en son Conseil. LECOMTE.

Registré sur le Registre numero II. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 400. *numero* 762. *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris ce* 12. *Janvier* 1709. L. SEVESTRE, *Syndic.*

